

BULLETIN ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE.

TOME XII.

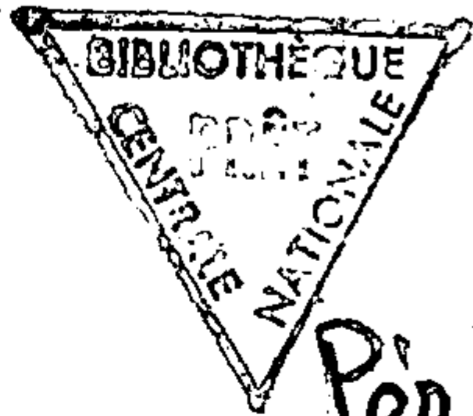


RENNES

IMPRIMERIE DE CH. CATEL ET C<sup>ie</sup>

rue Leperdit, 2 bis.

1878



Per. 8<sup>o</sup>  
10295



DE LA  
VERRERIE  
ET DES  
VITRAUX PEINTS  
DANS  
L'ANCIENNE PROVINCE DE BRETAGNE.



## AVANT-PROPOS

J'entreprends de traiter de la verrerie et des vitraux peints dans l'ancienne province de Bretagne. Sous le rapport industriel, la fabrication du verre n'a point, il est vrai, donné, sauf dans le Comté Nantais, des résultats commerciaux bien considérables; mais l'une des applications de l'art du verrier, la peinture sur verre, a pris autrefois dans ces contrées un si grand développement, que l'on ne peut envisager ce que le temps destructeur en a cependant laissé, sans se sentir entraîné à décrire ces précieux restes, pour qu'on puisse les apprécier davantage et veiller avec plus de sollicitude à leur conservation prolongée.

De nos jours, le fabricant et l'artiste se partagent le travail. L'un produit l'excipient, l'autre le décore par le pinceau. Il n'en était pas ainsi jadis : la même main produisait, décorait. Cela se conçoit sans peine dans une civilisation où de grandes usines n'existaient pas encore. Puisqu'on devait soi-même recourir au fourneau pour la cuisson de la couleur

déposée sur la plaque de verre, on devait trouver tout naturel d'avoir aussi recours soi-même au fourneau pour la production de cette plaque de verre blanc destinée à une seconde cuisson. Il n'est donc pas possible de séparer ici l'industrie de l'art; l'on ne peut traiter de la peinture sur verre en l'isolant de la fabrication de ce verre. Au moyen âge, la verrerie comprend donc l'un et l'autre. Si l'industriel y perdait, l'artiste y gagnait l'unité de composition. Ce n'est qu'à la renaissance, lorsqu'au xvi<sup>e</sup> siècle des Italiens viennent fonder en France de véritables usines, que ce départ entre l'ouvrier et l'artiste, entre le fabricant et le peintre, commence à devenir possible. Mais à partir des progrès de l'industrie manufacturière, l'art du peintre verrier décroît sensiblement. Lorsque l'une est à son apogée, l'autre tombe à son déclin, languit, s'efface peu à peu et finit par disparaître.

C'est que le peintre verrier n'avait pas dans ces vieux temps l'objectif matériel qui, de nos jours, pousse le négociant à faire fonctionner une usine; le peintre songeait peu aux bénéfices que pouvait lui apporter la société civile; son but était autre et plus élevé. Instruit à l'ombre du cloître ou dans ces écoles épiscopales entretenues par chaque évêque près de sa cathédrale, l'architecture, la sculpture et la peinture n'étaient pour cet écolier dévoué que des arts destinés à l'ornement de la maison du Seigneur. La peinture sur verre, peu ou point employée dans la Bretagne pour la décoration des châteaux, n'était à ses yeux qu'un moyen brillant de reproduire pour l'édification des fidèles les histoires de l'Ancien et du Nouveau-Testament, la vie et la mort du Sauveur, les symboles de la religion et les exemples laissés par les apôtres, les martyrs et tous les saints de la cour céleste. Qui

de nous, en entrant dans ces vieilles basiliques où à travers les vitraux la couleur laisse passer une douce et mystérieuse lumière faisant apparaître cette longue suite de personnages sacrés qui semblent s'élever lentement de la terre pour monter dans le ciel au sommet de la verrière, n'a pas senti son âme se reporter à ces temps éloignés, pleins de piété fervente et de foi sincère, où le chrétien agenouillé, rempli d'une naïve admiration, n'aurait point voulu prier pour lui sans adresser en même temps sa prière à Dieu pour l'auteur ignoré de ces merveilleuses peintures. Et c'était la seule récompense que pût ambitionner dans son cœur l'humble et pieux artiste. Mais peu à peu la foi s'est amoindrie, l'art s'est sécularisé; la verrerie s'est détournée pour les usages de la vie domestique; la peinture sur verre, délaissant la maison de Dieu, s'est plu à embellir les maisons de plaisance, puis enfin, abandonnée par les caprices de la mode, a presque disparu, même des lieux qui avaient été son berceau, jusqu'à ce que, par un juste retour, venant à reparaitre aujourd'hui, elle essaye de reprendre sa place et de concourir encore à l'ornementation de l'église.

L'intention toutefois de l'auteur n'est point d'entrer dans l'époque moderne. Ce travail n'est que l'histoire de l'industrie et de l'art dans les temps qui nous ont précédés; il s'arrête où finit l'ancien état de choses. Aller plus loin serait empiéter sur la critique contemporaine; il faut rester dans les limites de l'archéologie. Sans cesser de rendre justice aux louables efforts des peintres vivants, on laisse à d'autres écrivains le soin de les apprécier comme ils le méritent à si juste titre.

Si dans le moyen âge la peinture sur verre était à peu près

exclusivement employée à la décoration des églises, rarement à celle des châteaux, la conséquence est que la description des ouvrages des peintres verriers ne doit pas avoir lieu suivant l'ordre géographique des seigneuries féodales, mais qu'elle doit suivre les divisions ecclésiastiques du pays breton. C'est donc évêché par évêché qu'on va les décrire, en subdivisant chaque diocèse, comme il l'était habituellement, par archidiaconés et doyennés. Chaque évêché ayant eu ses écoles particulières, on pourra suivre ainsi l'influence de chaque diocèse sur la propagation et le succès de l'art religieux. Tel petit évêché occupe quelquefois une grande place en ce genre, et il n'est pas indifférent d'être mis à même d'apprécier comme il rayonnait autour de lui. Il ne faut point, pour cet effet, perdre de vue que la division actuelle de la Bretagne en cinq évêchés n'a aucun rapport avec l'ancienne division en neuf évêchés, et que les circonscriptions actuelles n'ayant rien de commun avec les anciennes, ce sont ces dernières qui seules ici doivent être suivies; ainsi, il n'y aura donc pas lieu de s'étonner de voir de cette manière la ville de Redon dépendre de l'évêché de Vannes, Dinan et Ploërmel de celui de Saint-Malo, etc. Au surplus, cette division de la province en neuf évêchés était du temps de nos rois presque autant civile qu'ecclésiastique. Il y a eu de bons travaux pour établir la consistance de chacun de ces anciens évêchés. M. Arthur de la Borderie dans ses *Annales historiques*, MM. Anatole de Barthélemy et Geslin de Bourgogne dans leurs *Évêchés de Bretagne*, M. Aurélien de Courson dans son *Cartulaire de Redon*, ont élucidé la matière autant qu'elle pouvait le comporter. On n'a eu pour être exact qu'à suivre exactement leurs recherches.

Quant aux sources où l'on a puisé pour remplir le but à atteindre, elles sont d'une nature multiple, mais toutes propres à inspirer la confiance. Lorsque l'on a conçu le projet de donner la description aussi complète que possible des vitraux qui décorent nos églises bretonnes, ce n'est pas qu'aucun travail n'eût déjà été publié sur cette matière si digne d'intérêt : les savants de la Bretagne ne laissent point dépérir la mémoire des monuments des arts qui honorent et embellissent le pays qui les a vus naître ; une quantité d'excellentes notices ont vu le jour, mais difficiles à trouver, plus difficiles encore à être réunies en entier, tirées à petit nombre ou éparses dans des recueils qu'il n'est point aisé à tous de pouvoir se procurer. On a cru bien faire et rendre service à tous les curieux des manifestations artistiques de l'art provincial en rassemblant tous ces travaux, en les coordonnant en un corps d'ouvrage. Citer ceux qui dans chaque département ont étudié les vitraux qu'ils avaient sous les yeux, en ont déterminé l'âge, le sujet, l'auteur, ont éclairci ce qu'ils présentaient d'obscur, et ont ainsi bien mérité des sciences et des arts, n'est-ce pas nommer dans l'Ille-et-Vilaine M. l'abbé Brune, qui le premier, dans son *Cours d'Archéologie religieuse*, a ouvert la voie, et si bien qu'après lui peu de chose se trouve encore à recueillir ; M. Paul de la Bigne Villeneuve, pour qui l'histoire locale et les archives de l'art n'ont eu rien de caché ; M. Arthur de la Borderie, qui rappelle les anciens Bénédictins, et M. Alfred Ramé, qui ne pourrait être ni oublié, ni passé sous silence. N'est-ce pas nommer encore pour les Côtes-du-Nord MM. Anatole de Barthélemy et Geslin de Bourgoigne, M. Sigismond Ropartz, M. Gaültier du Mottay ? nommer pour le Morbihan le savant archiviste M. Rozenz-



weig, pour le Finistère un autre érudit archiviste M. Aurélien de Courson, le bibliothécaire de Quimper M. Philippe-Lavallée, et enfin M. Pol de Courcy, que la Haute-Bretagne peut, comme M. de Courson, et non moins que la Basse-Bretagne, réclamer pour elle, car leurs travaux embrassent la Bretagne tout entière. M. Benjamin Fillon a fourni dans ses travaux les plus utiles renseignements sur l'histoire des fabriques de verre dans la Loire-Inférieure. Les Sociétés savantes des cinq départements y ont aussi contribué par leur tribut. La classe d'archéologie de l'Association Bretonne, la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine, la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord, la Société Polymathique du Morbihan, la Société Archéologique de Nantes, ont toutes apporté leurs matériaux à l'édifice commun. C'est donc l'œuvre de tous qui constitue cette œuvre, leur travail qui forme ce travail, mérite particulier qui doit le faire accueillir, car ce n'est qu'une modeste compilation. Lorsqu'une description artistique ou archéologique est bien faite, comment y substituer autre chose? Dire autrement serait mal dire, la changer téméraire, l'analyser être incomplet, l'augmenter superflu. Il vaut mieux la prendre telle qu'elle est, sous l'autorité de son auteur, et la citation de son nom est le juste hommage rendu et à l'article emprunté et à son écrivain honoré. C'est ce que nous avons cru pouvoir faire, mettant de côté tout amour-propre, aimant citer le nom recommandable d'autrui, désirant nous effacer devant le sien.

C'est à divers points de vue que les vitraux d'église ont à être examinés. Si l'art religieux vient de prime-abord se les approprier, l'histoire des institutions féodales y puise non

moins de sérieux sujets d'études. Lorsque sur ces vitraux pieux on aperçoit les écussons profanes de la noblesse étaler le luxe de leurs blasons, et les portraits en pied des chevaliers et de leurs nobles dames, sans doute qu'on doit y voir l'alliance intime des deux premiers ordres de l'État cimentée par la religion et la politique ; mais ces pages de verre révèlent encore autre chose, toute l'organisation du pays. Car, ainsi que le fait remarquer M. Anatole de Barthélemy, les vitraux des fenêtres constituent un véritable armorial ; c'est un catalogue hiérarchique des gentilshommes de la paroisse au xv<sup>e</sup> et au xvi<sup>e</sup> siècle, depuis le souverain jusqu'au seigneur ne possédant pas fief, mais résidant dans la circonscription de l'église. Il est peut-être peu de pays comme la Bretagne, dit-il, où l'on ait tenu davantage à avoir ses armes peintes sur les vitraux, où l'honneur d'être en supériorité l'un sur l'autre fût plus disputé. Il y eut maints procès pour cette prééminence, et quand la justice avait parlé, il ne restait plus au débouté que la vengeance qu'il exerçait souvent en brisant l'écu de son adversaire triomphant. Dans les églises de campagne, ajoute-t-il, on peut distinguer la hiérarchie nobiliaire de la paroisse, le haut justicier, le moyen, puis le bas, le gentilhomme tenant fief noble, le gentilhomme qui n'était que locataire, et enfin celui qui ne possédait pas de fief. Dans les cathédrales, les familles avaient des chapelles dont les verrières suivaient les mêmes règles ; elles étaient chargées de l'entretien et de la réparation, et quand elles les négligeaient, le Chapitre, après les avoir mises en demeure, pouvait adjuger ces chapelles à d'autres familles dont les écussons venaient remplacer ceux des fondateurs déchus. Quelquefois, du reste, ce n'était pas à une famille qu'appartenait

une chapelle, mais à un fief, de telle sorte que ce fief tombant entre les mains d'un individu non noble, ce roturier avait droit de présentation <sup>1</sup>.

Il était donc nécessaire de relever avec soin toutes les armoiries peintes sur les vitraux, et c'est ici que les connaissances héraldiques deviennent indispensables pour blasonner l'écu et déterminer son attribution : si bien que l'on peut dire que les vitraux d'église demeurent presque toujours lettres closes pour celui qui est étranger à la science du blason. Mais là, pour suppléer à notre insuffisance, nous avons les bons travaux des héraldistes de notre pays, parmi lesquels on peut citer M. Rozenzweig, dans le Morbihan, et particulièrement M. Pol de Courcy, auteur du *Nobiliaire et Armorial de Bretagne*, et à qui sa spécialité donne autorité pour tout ce qui touche l'ancienne noblesse.

C'était un des privilèges des gentilshommes que de pouvoir travailler à la verrerie sans déroger. La fabrication du verre et la peinture des vitraux était un art noble, et l'on verra jusque dans le xvii<sup>e</sup> siècle des seigneurs joindre à leurs titres féodaux celui de vitrier. Cependant lorsque la mode, qui malheureusement porte ses fantaisies capricieuses jusqu'aux choses de la religion et de l'art, eut fait délaisser les vitraux de couleur, le peintre vitrier, déchu du rang d'artiste, ne fut plus qu'un artisan, mais se donnant le titre de *maître vitrier expert en l'art héraldique*. Actuellement la destruction du système féodal n'a plus fait de la noblesse qu'une institution purement nominale ; mais pour celui qui, voulant étudier

1. A. de Barthélemy, *Bull. mon. de M. de Caumont*, t. XIII de la coll., 2<sup>e</sup> série, t. III, p. 578.

l'histoire des temps qui ne sont plus, veut remonter les âges et recourir aux sources du passé, les vitraux des églises lui montrent tout le parti qu'on peut tirer du blason pour reconstituer le régime ancien et une organisation qui, pendant des siècles, a régi l'étendue de la France.

L'industrie, l'art religieux, l'histoire, trouvent donc dans la verrerie et les vitraux peints un aliment à toutes les recherches et aux études les plus variées et les plus instructives, et c'est ainsi que ce travail vient se recommander aux amis des arts et de la science.

---



# I

## ÉVÊCHÉ DE RENNES

Dès l'époque gallo-romaine, l'art de la verrerie était connu dans la contrée, et les fouilles exécutées en ont mis au jour de nombreux témoignages. Dans les tombeaux on a trouvé des fioles en verre verdâtre à goulot allongé, que l'on appelait autrefois improprement des *lacrymatoires*, mais qui ne sont plutôt que des fioles à parfums<sup>1</sup>. Dans la rivière qui traverse la ville de Rennes, la canalisation a fait découvrir parmi d'autres débris romains, une grosse bouteille au col étroit et au corps renflé, en verre épais, coloré et irrisé à sa surface<sup>2</sup>. Divers autres fragments de verrerie romaine ont été également trouvés sous le sol<sup>3</sup>, de sorte qu'il est certain que l'industrie du verre était employée dans le pays pour tous les usages de la vie.

<sup>1</sup> *Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien*, à la bibl. publ. de Rennes, p. 67, 68, pl. VI; André, *Compte rendu de l'Exp. arch. de Rennes*, dans les *Mém. de la Soc. arch. du dép.*, t. III, p. 65, et *Cat. du Musée arch. de la ville*, 2<sup>e</sup> éd., nos 595, 596, 597.

<sup>2</sup> Toulmouche, *Hist. arch. de Rennes*, p. 114, n<sup>o</sup> 25, pl. III, fig. 4; André, *Cat. du Musée arch.*, n<sup>o</sup> 594.

<sup>3</sup> André, *Cat.*, nos 599, 600.

Pendant les siècles de barbarie qui suivirent les invasions germaniques, on cesse d'apercevoir aucune trace de cet art; puis la société s'étant assise sur ses bases nouvelles, on voit déjà au XII<sup>e</sup> siècle citer l'emploi des vitraux en Bretagne : telles sont ces fenêtres dont l'évêque de Rennes, Étienne de Fougères, décorait la chapelle qu'il avait fait bâtir en l'honneur de Notre-Dame et de saint Firmat en 1172<sup>1</sup>. Il n'y en a guère d'autre exemple; mais au XIII<sup>e</sup> siècle il y eut une espèce de rénovation générale; la religion en profita principalement, car tous les arts libéraux se mirent à son service pour la construction et l'ornementation des églises; cherchant ainsi à exciter et entretenir la piété des fidèles par toutes les splendeurs du culte. La peinture sur verre ne devait pas rester en arrière dans ce grand mouvement artistique et religieux, et la Bretagne avait à y prendre son rang.

L'antique dynastie des ducs bretons venait de s'éteindre sans enfants mâles, et la jeune Alix avait transmis par son mariage le duché à un prince français, comme plus tard la jeune duchesse Anne devait le faire à un roi de France. Pierre de Dreux, descendu de Louis-le-Gros et cousin de Philippe-Auguste, devint duc de Bretagne en 1212. C'est à sa libéralité qu'on doit une grande partie des magnifiques verrières de la cathédrale de Notre-Dame de Chartres. Il ne pouvait manquer de se faire représenter, et son écusson *échi-queté d'or et d'azur, à la bordure de gueules, au franc quartier d'hermines*, l'y rendait reconnaissable à tous les yeux; on l'y voit agenouillé. A côté de lui sa femme Alix est aussi à genoux, les mains jointes. La duchesse porte deux tuniques; celle de dessus est empreinte du blason de son époux; ses épaules sont couvertes d'un ample manteau; un voile qui lui

<sup>1</sup> *Fenestris vitreis decoravimus*; Dom Morice, *Hist. de Bret.*, Preuves, I, p. 672; Geslin de Bourgogne, *Év. de Bret.*, III, p. 165, 166.

passé sous le menton retient sa coiffure. Près d'elle est son fils Arthur, revêtu d'une tunique absolument semblable à celle de sa mère<sup>1</sup>. S'ils se firent également représenter sur les vitraux de la cathédrale de Rennes, on ne sait, car cette église fut reconstruite au xiv<sup>e</sup> siècle et consacrée en 1359. Vint l'époque des guerres civiles pour la succession au duché, que se disputaient avec un égal courage Jean de Montfort et Charles de Blois; ces temps de troubles n'étaient guère favorables aux arts; mais Charles était animé de si grands sentiments de piété, que pendant qu'il fut maître de Rennes il employa tous ses soins et ses efforts pour l'ornement de l'église. Ce fut pour lui un mérite particulier qu'on fit valoir lors de l'enquête qui eut lieu en 1371 pour la canonisation de ce prince. Ainsi déposa en latin Georges de Lesnen, maître ès-arts, bachelier en médecine et chanoine de l'église de Nantes : « Il fit honnêtement peindre l'église de Rennes, et à la partie gauche du chevet de l'église il fit poser une verrière de grandes et très-belles vitres peintes de belles et pures couleurs, qui coûta jusqu'à la somme de deux mille livres et au-delà<sup>2</sup>. » Thibaud de Boloczai, chevalier, déposa : « Il donna à l'église de Rennes beaucoup de précieux ornements et de parures, notamment des tapisseries de laine, ouvrage d'Arras, qui en ornaient tout le chœur; *item* des chappes de velours rouge avec des oiseaux d'argent en broderie, et d'autres ornements de velours blanc aux armes de Bretagne<sup>3</sup>. » Pierre de Coattredez, maître ès-arts et chanoine de l'église de Tréguier, déposa : « Et il a entendu dire à

<sup>1</sup> *Magasin Pittoresque* (avec vignette sur bois); Alfred Ramé, *Mél. d'Hist. et d'Arch. bret.*, II, p. 103, 114; le baron de Wismes, *Bull. de la Soc. arch. de Nantes*, II, p. 10.

<sup>2</sup> D. Lobineau, *Hist. de Bret.*, Preuves, II, p. 543; D. Morice, *id.*, Preuves, II, col. 6.

<sup>3</sup> D. Lobineau, II, Preuves, p. 552.



Pierre Poulart, chevalier, trésorier dudit Charles, que la vitre de Saint-Pierre de Rennes coûta deux mille cinq cents florins de Florence, et le témoin lui-même a compté lesdits florins aux chanoines de l'église, parmi lesquels était Raoul de Tréal, aujourd'hui évêque de Rennes, et alors archidiacre du Désert<sup>1</sup>. » Quels étaient les artistes verriers qui travaillaient pour l'œuvre de Charles de Blois : l'enquête ne les nomme pas. M. Paul de la Bigne Villeneuve a pris la peine de compiler soigneusement les rôles des comptes du Chapitre de Rennes, et ce labeur n'a pas été sans fruit, puisqu'il a trouvé les noms de deux peintres, les frères Perrot et Raoul Beart, qui étaient alors en possession de travailler pour la cathédrale<sup>2</sup>.

Ces comptes contiennent d'intéressants détails dus aux investigations de M. de la Bigne Villeneuve sur toute l'histoire du Vieux-Rennes, ses artistes et ses ouvriers :

« Ce sont les mises que a fait pierres de la johanniere prebtre procurour de liglese de Rennes depuys son derraen compte qui fut le lundi après la saint-philippe et saint-jame l'an mcccclxxv venue.

« *Item* le mardi avant la touz saenz à perrot beart vitrier qui apparella un pennel de la grant vitre dever midi. ij s.

« *Item* compta à perrot beart vitrier pour l'appareillement des vitres pour fourneture de vaerre plon et estaen et paenne et despanse en sus que ledit beart nert tenu descendre que quarante et quatre panneaulx de vaerre a savoir est x panneaulx des hautes vitres et xxxiiij panneaulx des basses vitres le samadi empres l'ascension nostre seigneur présent raoul frere dudit vitrier que a eu tant pour sa maen que pour son dit frere. xxx livres.

« *Item* pour ce que ledit vitrier a descendu trente et treys pan-

<sup>1</sup> D. Lobineau, II, Preuves, p. 554 ; D. Morice, II, col. 17 ; *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, *Bull.*, t. I, 4<sup>e</sup> livr., p. 229.

<sup>2</sup> Paul de la Bigne Villeneuve, *Mél. d'Hist. et d'Arch. bret.*, II, p. 38 ; *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, *Bull.*, t. II, 4<sup>e</sup> livr., p. 105 ; Congrès de Saint-Brieuc, t. IV, 2<sup>e</sup> livr., p. 162 ; *Soc. arch. du dép. d'Ille-et-Vil.*, 1857, *Bull.*, p. 142.

neaulx de vaerre en oultre son convenant a savoir est vij panneaulx dou haut et xxvj dou bas et dont devoit avoir pour chascun pannel dou haut iiij sols et pour chascun dou bas ij sols vj deniers dont se monta la somme et ot oudit jour ledit vitrier.      iiiij liv. xiiij s.

« *Item* audit vitrier et son frere pour plusieurs parcelles et faces en vins <sup>1</sup>. »      viij s.

Cette famille Beart était, paraît-il, douée pour les arts d'une aptitude toute spéciale, car un autre compte du Chapitre de Rennes fait connaître en 1408 l'existence d'un Guillaume Beart, imagier et doreur, qui travaillait aussi pour la cathédrale de Saint-Pierre <sup>2</sup>.

En 1422, l'évêque Anselme de Chantemerle y fit exécuter deux grandes vitres <sup>3</sup>. M. de la Bigne Villeneuve en a tiré la preuve du Cartulaire des fondations faites dans l'église cathédrale de Saint-Pierre, et rédigé en 1619 sous l'épiscopat de M<sup>gr</sup> François Lachiver. En voici un curieux extrait : « Donation et fondation de R. P. en Dieu Messire Anselme de Chantemerle, evesque de Rennes, etc., en l'an meccccxij. Parmi les nombreux dons faits a son eglise par cet evesque issu de tres noble et honorable lignée, fondée de grant puissance et noblesse, dit le rédacteur de l'acte, M<sup>tre</sup> Jehan de Beaumont, chanoine de Rennes, on lit l'article suivant : Celuy tres reuerend seigneur voiant que le chœur de son eglise de Rennes estoit si obscur par les anciennes vitres qui y estoient qu'il y conuenoit auoir veüe de feu comme à chacune heure du jour, de sa bonne et sainte deuotion il a fait faire mettre et asseoir à ses grandz cousts deux grandes vitres au hault du chœur l'une à dextre et l'autre à senestre peintes

<sup>1</sup> Arch. dép., fonds du Chapitre de Rennes, liasse n° 66 ; de la Bigne Villeneuve, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Brieuc, *Bull.*, t. IV, 2<sup>e</sup> livr., p. 162.

<sup>2</sup> *Id.*, liasse n° 56.

<sup>3</sup> *Id.*, *Soc. arch. du départ. d'Ille-et-Vil.*, 1857, p. 142.

à l'image de la presentation par quoy le chœur de son eglise en est moult esclarcy et honoré comme l'on le peut voir<sup>1</sup>. »

Dans le livre des *Usages de l'Église de Rennes*, fait et compilé à partir de l'an 1315, M. de la Bigne Villeneuve a encore lu la note suivante sur le verso du premier feuillet : « Le xxij<sup>e</sup> jour du mois de may l'an mccccxxx dom Yves Busnel fabricour de l'église (de Saint-Pere) de Rennes, fit reparer et mettre en plon neuf la grande vitre devers le menoir mon seigneur de Rennes et fut achevee de appareiller le xxjx<sup>e</sup> jour du mois de septembre oudit an et fut appareillée par un nommé Guyon Robinoays de Vittré<sup>2</sup>. »

En revenant dans les comptes du Chapitre de Rennes, M. P. de la Bigne Villeneuve trouve le passage suivant, qui donne les noms de deux peintres verriers en 1531 :

« xxij<sup>a</sup> martii in passionne, mdxxxj. — Capitulum fuit celebratum more solito... presentibus herveo mayeuc scolastico et canonico, oliverio baud, georgio dutertre, petro delabende, mathurino glé et guglielmo agaice qui annuerunt quod dominus d'espinau faciat duas vitras in ambitu chori vel unam et apponat sua arma.

« Hoc residuum fuit solutum preposito pro confectione duarum vitrarum.

« Prepositus solvit pro confectione duarum vitrarum l<sup>i</sup> xiiij<sup>s</sup> vij<sup>d</sup> monete, videlicet illa facta per johannem lebreton, continens vj<sup>ss</sup> pedes et habuit a iiij<sup>s</sup> turon., pro pede, sed domini sibi dederunt usque ad xxv libr.

Johannes mauger fecit unam continentem vj<sup>ss</sup> viij pedes et demy ad v<sup>s</sup> turonenses pro pede xxv<sup>lb</sup> xiiij<sup>s</sup> vj<sup>d</sup> monnoye.

« Dominus de chasteaubriand decrevit facere duas (vitrarum) pro centum libris turonensibus et scripsit ad capitulum<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Arch. dép., fonds du Chap. de Rennes, liasse n<sup>o</sup> 1, p. 291 ; P. de la Bigne Villeneuve, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Brieuc, *Bull.*, t. IV, 2<sup>e</sup> livr., p. 164.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Paul de la Bigne Villeneuve, *Ass. Bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Brieuc, *Bull.*, t. IV, 2<sup>e</sup> livr., p. 165.

Les vitriers de Rennes étendaient même hors du diocèse leur sphère d'art et d'industrie, car on voit dans l'église de Saint-Léry, au diocèse de Saint-Malo, dans cette partie qui dépend aujourd'hui de celui de Vannes, près Ploërmel, une chapelle particulière décorée de vitraux à devises gothiques représentant sous le voile allégorique du mariage de sainte Anne, l'union de la duchesse Anne avec le roi de France, et on y lit en un quatrain le nom du vitrier de Rennes à qui on doit ce vitrage : **£(mil-cinq) cens : et .xx. et a(avec) xiiij. po<sup>r</sup>. bien .copter .. tresoriers : estoit les joins .me : fist a renes : berma . vitrier.**<sup>1</sup>

Il y avait au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, époque florissante pour la peinture sur verre, d'autres peintres verriers à Rennes. On cite un nommé Clément Poyrier, qui habitait Rennes et était qualifié *peintre vitrier du roi* dans des lettres données par François I<sup>er</sup> en sa faveur le 19 mars 1544<sup>2</sup>. En 1545, on verra ci-après le peintre vitrier Orson Lesec se charger de l'exécution d'une vitre historiée à l'église Saint-Germain de Rennes.

Les peintres vitriers de Rennes ne bornaient pas leur talent à la peinture sur verre; ils l'employaient pour toute peinture décorative. Les comptes de dépenses faites par la Communauté de Ville pour l'entrée du roi Charles IX en 1565, et que M. Paul de la Bigne Villeneuve a compulsés aux archives municipales, donnent les noms des peintres vitriers de l'époque et la part qu'ils furent appelés à prendre

<sup>1</sup> De la Borderie, *Ann. hist. et arch. de Bret.*, 1861, p. 230; Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Ploërmel* dans le *Bull. de la Soc. polym. du Morb.*, p. 78, et *Quelques mots sur l'épigr. du Morb.* dans les *Mém. lus. à la Sorb. en 1865*, p. 271.

<sup>2</sup> Copie de la main de feu M. Bizeul (de Blain), citée par M. Benj. Fillon. *Coup d'œil sur l'ens. des prod. de la Cér. poitev., Poitou, et Vendée*, p. 22.

aux grands préparatifs faits pour recevoir dignement le monarque :

« État des sommes ordonnées estre par Bonaventure Farcy et M<sup>e</sup> Guillaume Loüin en l'an presant recepveurs et miseurs des deniers communs de ceste ville payées et baillées sur les deniers empruntez pour l'entrée que le roy avoit délibérée faire en ceste ville aux personnes et pour les causes cy-apres, etc.

« ... A Guillaume Cargusel aussi peintre et vitrier pour vij jours de sa vacation, salaire et despance. vij<sup>lb</sup> tournois.

« A Michel Talbot son serviteur et compaignon aussi peintre et vitrier pour ledit temps. xxxv<sup>s</sup>

« Davantage à Simon Leroux aultre peintre et vitrier, etc. vj<sup>lb</sup> t.

« *Item*, ont payé... la somme de six vingtz livres tournois à M<sup>es</sup> Olivier Auléon, Guyon de la Lande, Jean Lebreton et Jean Lelievre, painctres de ceste ville, tant pour la fâczon de cinquante escuczonz sur toille armoiez des armes du roy que autres choses requises pour ladicte entrée, etc.

« *Item*, de la somme de xxxv<sup>lb</sup> ij<sup>s</sup> vj<sup>d</sup> qu'ils ont paiée ausditz Auléon, Jean Lebreton, Jean Lelievre, Guyon Lalleman, Ollivier Guischer, Jaspert Vante, painctres et vitriers de ceste ville... pour les peintures des theastres et autres peintures requises, etc. <sup>1</sup> »

On a cité encore un peintre qui devait habiter Rennes à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. Il est mentionné dans un compte de Guillaume de Rosmadeuc, gouverneur de Vitré, où il est dit que Guy Allain, peintre vitrier, reçut ix livres pour avoir exécuté cccxv écussons armoriés pour l'enterrement de M. de Le Sallain, frère du vicomte de Rosmadeuc, qui fut enterré en haut du chœur de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, à Rennes<sup>2</sup>.

Ces extraits suffisent, comme le dit M. de la Bigne Villeneuve, pour faire voir qu'au xvi<sup>e</sup> siècle la peinture sur verre

<sup>1</sup> De la Bigne Villeneuve, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Brieuc, t. IV, 2<sup>e</sup> livr., p. 167, et *Soc. arch. du dép. d'Ille-et-Vil.*, 1857, *Bull.*, p. 142.

<sup>2</sup> An. de Barthélemy, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, t. I, 4<sup>e</sup> livr., p. 224.

était cultivée par de nombreux artistes dans la capitale de la Bretagne; mais ce n'est pas seulement au xvi<sup>e</sup> siècle que l'art du verrier fleurit à Rennes, il existe plus d'une preuve qu'il y persista jusqu'à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, alors que dans d'autres provinces les traditions de cette noble industrie étaient déjà abandonnées.

Ainsi, en 1602, Pierre et Jean du Liepvre, vitriers, étaient employés pour la réparation et l'entretien des vitraux de la cathédrale de Rennes, et un arrêt du Parlement, en date du 10 septembre, leur allouait une somme de ix écus que le sieur Mérault du Val, receveur du Chapitre, refusait de leur payer<sup>1</sup>.

En 1631, M<sup>e</sup> Raoul Hervé, maistre vitrier à Rennes, recevait xxxvj livres pour reparations et refaction de plusieurs panneaux au vitrail de la chapelle Saint-Étienne dans l'église de Chantelou, diocèse de Rennes<sup>2</sup>.

En 1637, Boullay, vitrier, était payé xxij livres par le Chapitre pour réparer les vitraux de Saint-Pierre de Rennes<sup>3</sup>.

En 1657, M<sup>e</sup> Jean Bossard, vitrier à Rennes, et M<sup>e</sup> Jean Godon, sieur des Longrais, vitrier au même lieu, étaient en concurrence pour faire et fournir, moyennant la somme de cent livres, une verrière à la chapelle Saint-Étienne, ci-devant mentionnée<sup>4</sup>.

En suivant les comptes du Chapitre de Saint-Pierre de Rennes, M. de la Bigne Villeneuve y trouve des peintres verriers jusqu'en 1680. Un fragment de vitrail possédé par M. Reuzé va plus loin encore, car il porte la signature suivante : *J Couvant v<sup>ier</sup> à Rennes 1696*. Mais à cette dernière période de décadence de cet art, leur travail ne consistait

<sup>1</sup> Extr. des titres du Chap. aux arch. du dép. d'Ille-et-Vil.; De la Bigne Villeneuve, *ut supra*.

<sup>2</sup> Compte des trésoriers de ladite église.

<sup>3</sup> Comptes du Chapitre, liasse n<sup>o</sup> 40.

<sup>4</sup> Compte des trésoriers de Chantelou.

plus guère qu'à peindre sur les vitraux des paroisses les armoiries des gentilshommes qui en étaient seigneurs. Ils continuèrent cependant d'exister à Rennes, mais réduits à la condition d'artisans. M. de la Bigne Villeneuve a fait connaître les statuts de la maîtrise des vitriers peintres héraldiques au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

Ce n'était plus, en effet, qu'au point de vue héraldique qu'il y avait à cette époque à s'occuper des vitraux peints. Le moyen âge et même la renaissance étaient en complète défaveur; ce qui prenait leur place était une espèce de style néo-grec ou pseudo-romain qu'on prétendait seul digne du suffrage des gens de goût. On démolissait les vieilles églises pour en bâtir de neuves, où pénétrait de toutes parts un jour abondant par de grandes fenêtres à vitres blanches. Rennes, qui n'avait qu'une vieille cathédrale gothique, voulut aussi avoir une belle église toute neuve. Les voutes menaçaient ruine, disait-on, des lézardes se manifestaient, et plutôt que de la réparer, on résolut de l'abattre. Il y avait toutefois un intérêt sérieux qu'il s'agissait de sauvegarder : c'était celui des seigneurs qui, suivant le droit féodal, avaient dans l'ancien édifice des chapelles prohibitives, tombeaux, écussons et autres droits honorifiques qu'on devait leur conserver dans le nouveau. Pour ce but, des commissaires enquêteurs, experts dans l'art héraldique, furent chargés de constater les inter-signes ou marques extérieures et apparentes d'où pouvaient résulter les prééminences et prérogatives des ayant-droit. Les vitraux devaient particulièrement fixer leur attention, et ils avaient à les décrire, mais seulement pour cet objet spécial, afin de prévenir toutes contestations ultérieures. Le procès-

<sup>1</sup> P. de la Bigne Villeneuve, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Nantes, t. IV, 1<sup>re</sup> livr., p. 84, et *Soc. Arch. du dép. d'Ille-et-Vil.*, 1857, p. 142.

verbal des intersignes de la cathédrale de Rennes fut dressé au mois de février 1755, et c'est d'après le double remis à l'intendance de Bretagne<sup>1</sup> que l'on va en donner un extrait, en ce qui touche les vitraux. Il ne faudra pas trouver extraordinaire de n'y trouver que des détails héraldiques; le reste était aux experts, comme à tous, assez dénué d'intérêt, et quelquefois ils le manifestent naïvement :

« Le chœur est éclairé par onze vitraux peints à l'antique.

« Sur le vitrail du milieu, au-dessus du grand autel, des figures de saints, sans aucunes armoiries.

« Sur le 1<sup>er</sup> vitrail du côté de l'évangile, vers le sommet, un écu *de France* (d'azur à 3 fleurs de lys d'or). Au milieu dudit vitrail un autre écu *de gueules semé de fleurs de lys d'or* (qui est Châteaubriant).

« Au 2<sup>e</sup> vitrail, du même côté, vers le sommet, un écu *de Bretagne* (plein d'hermines). Au-dessous un écu *d'argent au lion de gueules coupé de sinople, couronné, lampassé et armé d'or* (qui est d'Espinay), parti d'un autre écu des armes de Goulaine, lesquelles sont : *parties d'Angleterre et de France*.

« Sur le 3<sup>e</sup> vitrail un écu *écartelé, le 1<sup>er</sup> et le 4<sup>e</sup> contr'écartelé de France et d'or à un dauphin d'azur, le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> parti de France et de Bretagne* (qui est du dauphin François III, couronné duc de Bretagne en 1532). Vers le milieu de ce vitrail un autre écu *de sinople à 3 faces d'argent* (qui est Lebaud); cet écu est encore répété au bas du vitrail.

« Sur le 4<sup>e</sup> vitrail un écu *d'azur à 2 étoiles d'or en chef et une tête de lièvre en pointe de même* (qui est d'Armel de Liepvre, chanoine de l'église).

« Sur le 1<sup>er</sup> vitrail du côté de l'épître, vers le sommet, un écu *de Bretagne* (plein d'hermines). Vers le milieu dudit vitrail un écu *de gueules semé de fleurs de lys d'or* (qui est Châteaubriant).

« Sur le 2<sup>e</sup> vitrail, vers le sommet, un écu *parti de France et de Bretagne*.

<sup>1</sup> Fonds de l'intend. de Bret., aux arch. de la préf. du départ. d'Ille-et-Vil., série C, liasse 1187; P. de la Bigne Villeneuve, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, *Bull.*, t. II, 4<sup>e</sup> livr., p. 105. Ce ms. se publie par M. Léon Palustre, avec des notes, dans le *Bull. mon.*, 5<sup>e</sup> série, t. V, nos 2, 4, 6, etc.



« Sur le 3<sup>e</sup> vitrail, vers le milieu, deux écus à côté l'un de l'autre, lesquels sont égaux et portent *de gueules à 3 pièces d'or* mal dessinées et mal peintes, qui paraissent être plutôt des *trèfles* que des fleurs de lys, *au chef d'argent* (qui est Leduc) <sup>1</sup>.

« Sur le 4<sup>e</sup> vitrail un écu écartelé : *au 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> vairé d'or et d'azur, au chef de gueules chargé d'un lion passant d'argent* (qui est d'Aymar Hennequin, évêque de Rennes de 1573 à 1591); *aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'azur à 3 étoiles d'or, à la face d'argent chargée de 3 hures de sanglier de sable* (qui est Gobaille), *un écu sur le tout, d'azur à la bande d'argent accompagnée de 2 dragons d'or* (qui est Baillet, lesquels sont les alliances d'Hennequin).

« Sur le 5<sup>e</sup> vitrail un écu *d'azur à une colombe d'argent becquée et membrée de gueules, tenant un rameau d'olivier de sinople en son bec* (qui est du cardinal Arnaud d'Ossat, évêque de Rennes de 1506 à 1600, année à laquelle il fut transféré à Bayeux).

« Dans la chapelle de Brillet, fondée et faite par Messire Guillaume Brillet, en son temps évêque de Rennes (de 1428 à 1448), et qui se trouve derrière le grand autel, en la maîtresse vitre il y a au haut d'icelle, du côté de l'évangile, un écusson *d'argent à 3 têtes de loup de sable coupées*, écusson dudit messire.

« Dans la chapelle des Guibé, faite bâtir et fondée par Messire Charles Guibé, en son temps évêque de Rennes (de 1483 à 1499), derrière le grand autel, à côté de la chapelle des Brillet, on voit l'écusson dudit messire portant *d'argent à 3 jumelles de gueules, le fond chargé de 6 coquilles d'azur, 3, 2 et 1, au chef cousu d'or*, en la maîtresse vitre de cette chapelle et aux deux côtés sont deux pareils écussons; dans la vitre du côté de l'évangile, au haut d'icelle, sont deux autres pareils écussons et un autre en bas; dans celle du côté de l'épître, au haut de ladite vitre, sont deux semblables écussons, et au bas d'icelle est la figure d'un homme vêtu de sa cotte

<sup>1</sup> Il y avait deux frères du nom de Leduc, l'un Guillaume, prévôt de Rennes en 1537, dont on va voir l'écusson sur les vitraux de Saint-Yves; l'autre, Michel, official et vicaire général du diocèse de Rennes, qui obtint du Chapitre, le 4 décembre 1536, la concession de placer ses armes dans une des verrières du chœur de la cathédrale, qu'il rétablissait à ses frais. Il était encore conseiller clerc en la Cour du Parlement, en 1550. (*Reg. des Délib. capitul.*, aux archives de la préf. d'Ille-et-Vil.; P. de la Bigne Villeneuve, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, *Bull.*, tome II, 5<sup>e</sup> liv., p. 135.) On trouve un Julien Leduc, conseiller du 2 août 1554.

d'armes chargée du même écusson (Jean Guibé, son frère aîné, capitaine de Rennes et vice-amiral de Bretagne).

« Dans la chapelle de Saint-Nicolas les armes de M. Loysel, seigneur de Brie, vicomte de Saint-Armel et de Nouvoitou, qui sont *d'argent à 3 merlettes de sable, 2 en chef et 1 en pointe*, sont au vitrail qui éclaire ladite chapelle, qui en est chargé vers le sommet, avec cordon de Saint-Michel.

« Dans la chapelle de l'Ange-Gardien, le vitrail qui éclaire le sanctuaire de cette chapelle, du côté de l'épître, est chargé de plusieurs écussons, savoir : deux écus pareils, portant *de gueules à 7 macles d'or, 3, 3 et 1* (qui est Brehan de Glacoët), un écu *lozangé d'or et d'azur*, un écu *de gueules au lion d'argent*, un écu *écartelé au 1<sup>er</sup> d'or, au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'azur, et au 4<sup>e</sup> taillé d'or sur gueules*. Il paraît que le morceau de verre qui représente dans le vitrail la couleur de gueules a été mis après coup. — Un écusson *de gueules à 4 fusées d'hermines en face et 6 besans de même, 3 en chef et 3 en pointe* (qui est Dinan de Montafilant). — Un autre écusson *d'azur à 2 lozanges d'or en chef et 1 fleur de lys de même en pointe*.

« Dans la chapelle de Saint-Sébastien, située à l'extrémité d'un des bras de la croix de l'église, du côté de l'épître du chœur, nous avons remarqué dans le grand vitrail qui éclaire la croix de l'église plusieurs figures de saints peints sur le verre, sans aucuns écussons.

« Dans une petite sacristie située derrière la chapelle de Saint-Yves de Mayeuc, nous avons vu qu'elle est éclairée par deux vitraux, celui du fond d'icelle est chargé d'un écusson qui porte *d'azur à 2 étoiles d'or en chef, et une tête de lièvre en pointe de même* (qui est de Leliepvre). Cet écusson est répété dans la clef des voûtes.

« Dans la chapelle de la Trésorerie, située en dehors de la croix de l'église et ouvrant sur ladite croix, et où est en sépulture la famille des Huart, nous avons vu sur le vitrail du côté de l'autel deux écussons pareils portant *d'argent au corbeau de sable* (qui est Huart), avec cordon et chapeau d'abbé.

« Dans la chapelle de Saint-Martin-de-la-Grille ou chapelle de Méjusseume, située en l'aile droite du côté, on apperçoit en différents endroits les armes de la maison de Coëtlogon, anciens propriétaires de la terre de Méjusseume, lesquelles armes sont 3 écussons *chargés d'hermines sans nombre*. Dans le vitrail qui éclaire cette chapelle nous avons vu plusieurs écussons, savoir un écusson en lozange party au 1<sup>er</sup> *de gueules à 3 écus d'hermines surmontés d'un lambel d'argent* (qui est Coëtlogon), au 2<sup>e</sup> *d'argent à 3 têtes de loup de sable* (qui est Visdeloup), — un autre écusson au-dessus du précédent, *party au 1<sup>er</sup> de gueules à 3 écussons d'hermines* (qui est

Coëtlogon), *au 2<sup>e</sup> de gueules semé de besans d'hermines* (qui est du Bot de Gat), *un lambel d'argent surmontant les 3 écus d'hermines dans le 1<sup>er</sup>*. — Un autre écusson aussi en lozange, *party au 1<sup>er</sup> de gueules à 3 écus d'hermines surmontés d'un lambel d'argent* (qui est Coëtlogon), *au 2<sup>e</sup> d'azur au demy léopard d'argent*, — un écusson écartelé, mais dont les trois 1<sup>ers</sup> cantons ont été cassés, le 4<sup>e</sup> porte *de gueules à 3 écus d'hermines* (qui est Coëtlogon). — Au bas du vitrail, deux figures tronquées d'ancien chevalier, peint sur le verre, dont les cottes d'armes se trouvent chargées des mêmes armes, et deux autres figures à côté des précédentes, représentant deux femmes à côté de leurs maris; chaque de ces figures de femme porte sur son habillement un écusson *d'azur à un lion d'argent dont la tête coupée de gueules*.

« Dans la chapelle du Vœu, le grand vitrail qui éclaire cette chapelle ne porte aucuns écussons; l'on y découvre seulement, ainsi que sur celui qui éclaire la chapelle de Mayeuc, quantité d'hermines parsemées (qui sont de Bretagne).

« Dans les recherches du chœur, en la première chapelle du côté de l'évangile, et qui est dédiée à saint Michel, l'on voit dans le vitrail un écusson *d'argent à un chevron brisé de gueules, accompagné de 2 étoiles à 8 pointes en chef et une rosette en pointe de même*.

« Dans la chapelle de Villebon, joignant la précédente, l'on découvre sur le vitrail qui éclaire cette chapelle un écusson qui porte *d'azur à un château d'or séparé par un arbre de sinople*.

« La chapelle de Rillé est éclairée par deux vitraux qui portent chacun un écusson pareil, *d'argent au chevron de gueules abaissé sous un chef d'azur chargé de 2 étoiles d'or; à la pointe de l'écu un cœur de gueules surmonté d'une croix de même* (qui est de Sébastien Thomé, abbé de Rillé, mort en 1569).

« Dans la chapelle Saint-Claude, le vitrail qui l'éclaire du côté de l'évangile est chargé de plusieurs écussons, dont le premier, vers le bas du vitrail, porte *d'argent au chevron de sable accompagné de 3 tourteaux de gueules, 2 en chef et 1 en pointe* (qui est Bouëdrier). — L'écusson au-dessus du précédent porte *d'or à la face de gueules chargée d'un léopard d'argent accompagné de 3 rosettes de gueules, 2 en chef et 1 en pointe*.

« Le troisième écusson à droite de celui ci-dessus est formé en lozange, *party au 1<sup>er</sup> d'or à la face de gueules chargée d'un léopard d'argent accompagnée de 3 rosettes de gueules, au 2<sup>e</sup> d'or à la bande d'azur chargée de 3 fleurs de lys d'or, coupé d'argent à la croix doublée de sable*.

« Dans la chapelle Saint-André, située entre celle de Rillé et du Saint-Sacrement, procédant à sa visite et examen, nous avons vu dans le vitrail qui éclaire cette chapelle au-dessus de l'autel plusieurs écussons : un écusson écartelé au 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> de gueules à la face d'argent accompagnée de 3 hures de brochet, de même au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'argent au sautoir de gueules, — un écusson écartelé au 1<sup>er</sup> de gueules à la face d'argent accompagnée de 3 hures de brochet de même, au 2<sup>e</sup> pallé d'argent et d'azur, au 3<sup>e</sup> d'argent au sautoir de gueules, au 4<sup>e</sup> d'argent à une quinte-feuille de gueules posée en cœur, — un autre écusson écartelé au 1<sup>er</sup> de gueules à la face d'argent accompagnée de 3 hures de brochet de même, au 2<sup>e</sup> d'argent au chef de gueules chargé d'un lambel d'or, au 3<sup>e</sup> party d'argent à une quinte-feuille de gueules et pallé d'azur et d'argent, au 4<sup>e</sup> de gueules à 2 léopards d'or (qui est de La Guerche), party d'azur à 5 billettes d'or, 2 et 1 et 2, sur la moitié de l'écartelé du côté senestre un demi-écu d'azur au demi-lion d'or, dont la tête et une partie du corps est cachée, — un écusson écartelé au 1<sup>er</sup> d'argent au chef de gueules chargé d'un lambel d'or, au 2<sup>e</sup> de gueules à 2 léopards d'or (qui est de La Guerche), au 3<sup>e</sup> de même, au 4<sup>e</sup> d'azur à 5 billettes d'or, 2, 1 et 2, un écu sur le tout, d'azur semé de fleurs de lys d'or au lion morné de même, — un écusson écartelé au 1<sup>er</sup> et au 4<sup>e</sup>, le verre a été cassé, et celui qu'on a remis dans la place n'est chargé d'aucune peinture ni figure, au 2<sup>e</sup> de gueules à 3 chevrons d'argent, au 3<sup>e</sup> de gueules à la face d'argent accompagnée de 3 hures de brochet de même, un écu sur le tout, party au 1<sup>er</sup> de gueules à 3 macles et 3 demies d'or, au 2<sup>e</sup> d'argent, au guivre de sinople engloutissant un enfant de gueules.

« Dans le vitrail du côté de la chapelle à gauche en entrant, ce vitrail a été bouché depuis le bas jusqu'à la naissance de la voûte, l'on découvre dans la partie supérieure qui reste quelques écussons, savoir : au sommet un écu de France. Un peu plus bas un écusson party au 1<sup>er</sup> de France, au 2<sup>e</sup> les figures mal dessinées et mal peintes semblent être d'azur à deux faces d'argent chargées de 2 fleurs de lys d'or. A côté du précédent les armes de M<sup>sr</sup> le Dauphin, savoir : écartelé au 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'azur à 3 fleurs de lys d'or sans brisure, au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'or au dauphin vif d'azur.

« Dans le vitrail pratiqué dans le côté de la voûte donnant sur la croix de l'église un écusson party au 1<sup>er</sup> de gueules à la bande d'argent accompagnée de 2 cottices de même et chargée de 3 huarts de sable béqués et membrés d'or; au 2<sup>e</sup> le verre a été changé, il n'y a plus de blason.

« Dans le vitrail qui éclaire la croix de l'église, à gauche, au-des-

sus de la voûte du collatéral, un écusson *d'argent à la face de sable accompagnée de 3 têtes de loup de même lampassées de gueules et chargées d'une étoile d'or.*

« Dans l'œil-de-bœuf à l'autre bras de la croix, au-dessus de la voûte du collatéral, deux écussons pareils vers le milieu dudit vitrail, *d'argent au sautoir de sable, au canton de gueules chargé de 2 poissons d'argent* (qui est de René de Bourgneuf, seigneur de Cucé, premier président au Parlement de Bretagne, du 25 février 1570, ou de son fils Jean, qui le fut le 23 janvier 1597). »

L'église cathédrale de Rennes fut démolie, et rien n'en resta, ni les brillantes verrières, ni les vénérables tombeaux des évêques, ni ceux des hauts et puissants seigneurs. Comme le disent les experts, les vitraux étaient peints à l'antique. Valaient-ils la peine d'être conservés? Quant aux tombes sculptées, elles étaient bien gothiques! A la suite d'une Histoire de Bretagne manuscrite, où M. de Robien, président au Parlement de Bretagne, avait rassemblé le fruit de ses recherches érudites, on trouve un petit nombre de dessins qui font connaître quelques-unes des richesses artistiques de la cathédrale<sup>1</sup>. Au premier rang, c'est un vitrail historié du XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècle, représentant la cérémonie du sacre des ducs de Bretagne; ensuite des tombeaux de marbre ou de pierre, dont les sculptures montrent l'état successif des beaux-arts depuis le moyen âge. Lorsqu'il y a trente ans l'on voulut réunir les éléments d'un musée, quelques-uns de ces précieux débris avaient été tirés des décombres; d'autres qui, la face contre terre, avaient servi de dalles ou de pavés, n'eurent qu'à être retournés pour revoir le jour<sup>2</sup>. Mais que c'était donc peu! Et quant à la grande verrière du sacre et à ses sœurs, c'est complètement qu'elles ont disparu.

Afin de montrer quelle était la direction du mouvement

<sup>1</sup> *Cat. des mss. de la bibl. de Rennes*, n° 179.

<sup>2</sup> André, *Cat. du musée lap. de Rennes*, nos 23, 24, 34.

des idées à l'époque où toute cette destruction fut opérée, on va citer un passage de Poullain-Duparc, professeur royal à la Faculté de Droit de Rennes, homme d'un esprit élevé, jurisconsulte éminent, et dont les *Principes du Droit français* sont restés dans la science. Il discute dans cet ouvrage, paru en 1768, une question de droit canonique. Par un arrêt du 14 juillet 1703, rapporté dans le *Journal des audiences du Parlement de Paris*, il avait été jugé que les décimateurs étaient obligés de rétablir les vitres en verre peint et historié comme elles étaient auparavant. Je ne crois pas, dit Poullain-Duparc, que cette disposition fût reçue en Bretagne. Outre qu'on n'y trouverait aucun ouvrier capable de faire un pareil ouvrage, ces vitres n'y sont plus regardées comme un ornement et ne servent qu'à obscurcir les églises<sup>1</sup>. En 1777, Potier de la Germondaye, substitut du procureur général du roi près le Parlement de Bretagne, publia un très-bon *Traité sur le gouvernement des Paroisses*. Par les mêmes motifs, il adopte la même solution. Les vitres, dit-il, qui sont dans le chœur, même celles qui sont peintes et historiées, sont à la charge des décimateurs et non des paroissiens; mais comme on ne trouve plus d'ouvriers capables de faire ces ouvrages, ces vitres ne sont plus regardées comme un ornement dont l'entretien soit d'obligation<sup>2</sup>.

Au surplus, on n'eut point l'église neuve souhaitée, ni les vitraux blancs qui devaient mieux l'éclairer. Sans doute qu'on avait cru forcer la main au gouvernement en s'empressant d'abattre la cathédrale; mais on s'était trop pressé. Louis XV avait bien d'autres préoccupations que de satisfaire ce désir. Sous Louis XVI, la gravité des événements qui se précipi-

<sup>1</sup> Poullain-Duparc, *Principes du Droit français suivant les maximes de Bretagne*, t. III, p. 205.

<sup>2</sup> Potier de la Germondaye, *Tr. du gouv. des Paroisses*, p. 238.

taient empêcha d'y songer, et la Révolution qui survint, en abolissant la noblesse et le système féodal, puis bientôt après le culte lui-même, rendit superflus et le procès-verbal des intersignes rédigé par les experts héraldiques, et les églises désormais inutiles. C'est en 1811 que, par décret impérial, fut commencée la reconstruction, et c'est en 1844 qu'ayant été enfin achevée, la basilique fut rendue au culte par Monseigneur Saint-Marc.

Nous avons maintenant à passer en revue les différents édifices religieux de la ville de Rennes, pour rechercher et décrire tant les vitraux qui peuvent y exister encore, que ceux dont les documents attestent seuls l'existence disparue. Il n'y en a pas de bien anciens, par la raison qu'il n'y a point d'église bien ancienne.

L'église paroissiale de Saint-Germain, construite à la fin du xiv<sup>e</sup> ou au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, avait au-dessus du grand portail occidental une vitre nommée l'*Apocalypse*, qui datait de l'an 1545, due en partie à la libéralité de la corporation des merciers et épiciers de la ville. L'acte de donation a été publié par M. Marteville<sup>1</sup> et par M. de la Bigne Villeneuve<sup>2</sup>. Le titre appartient tant à l'histoire de l'art qu'à celle des corps de métiers, et à ce double point de vue il est bon de le reproduire ici :

« En l'assemblée de la confrairie des merciers et espiciers de la ville et forsbourgs de Rennes, auquel estoient présens..... estant la maire et plus saine partie des frères de ladicte confrairie congrégés et assemblés par maniere de corps politique..... a comparu Jehan Bodet, l'un des modernes fabriqueurs... de l'église et fabrice de Saint-Germain de Rennes qui..... a dit et remonstré que lui et les précédents trésoriers et fabriqueurs de ladicte église ont des aul-

<sup>1</sup> Marteville, *Hist. de Rennes*, III, p. 11.

<sup>2</sup> P. de la Bigne Villeneuve, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Brieuc, *Bull.*, t. IV, 2<sup>e</sup> livr., p. 165, 166.

mones faites par le bon peuple chrestien leur données et envoyées, fait construire partie de ladicte église, et entre autres choses le bas de ladicte église et y éligé la place d'une vitre à six passées, garnie de fourmairie et jambages, où est à mettre et assoir une vitre dont chacune passée couste cinquante cinq livres monnoye, par marché fait et conclud avec Orson Lesecc, vitrier peintre; et a ledict Bodet requis aux assistants leur plaisir estre, sur les deniers de ladicte confrairie, donner une ou plusieurs passées de ladicte vitre, et que en icelle qu'ils donneront seront mises les armes de la confrairie aux despens de la fabrice..... Sur ce et de ce ensemble consultés..... ont liberallement donné deux desdites passées à estre assises en ladicte vitre, au plaisir des paroissiens de ladicte église et de telle ystoire qu'il plaira, moyennant que les armes de la confrairie, qui sont *d'azur à une croix d'or et quatre croizilles d'argent*, seront mises et assises haut et bas desdites passées..... Vingtième jour d'octobre lan mille cinq cent quarante cinq. »

Cette vitre n'existe plus, et l'on ne peut juger du mérite d'exécution d'Orson Lesecc. Il y avait une grande fenêtre bien plus importante par sa grandeur et qui était aussi garnie de vitraux, celle du chevet de l'église. Sept montants verticaux divisent la verrière en huit panneaux perpendiculaires, supportant un réseau flamboyant. Mais la fenêtre est vide de ses anciens vitraux, et pour y suppléer on l'a remplie, confusément et sans ordre, de toutes sortes de fragments et de débris de vitraux, qui forment une mosaïque multicolore dans laquelle il n'est guère possible de distinguer aucun sujet; mais le brillant et l'éclat de ces morceaux divers montre ce que devaient être avant leur destruction les vitraux d'où ils ont été tirés. Toutefois au bas, du côté de l'épître, on apercevait encore il y a quelques années un écusson *d'azur à 3 têtes de lévrier*, qui est des Thierry, seigneurs de la Prévalaye, près Rennes, et du côté de l'évangile un autre écusson *d'azur à la croix pleine d'or cantonnée de 4 croizilles d'argent*, qui est de la confrérie des merciers et épiciers de



la ville; c'était tout ce qui restait du vitrail par eux donné<sup>1</sup>. Dans la façade latérale du mur Sud, il existe une fort belle verrière du xvi<sup>e</sup> siècle; elle avait déjà été restaurée au xvii<sup>e</sup>, et les ouvriers chargés de cette restauration en avaient maladroitement mêlé et confondu plusieurs tableaux. Puis elle a dû récemment être fortement restaurée, et l'ordre a encore été interverti lorsque le remplacement des vitraux a été opéré. Quoi qu'il en soit de l'authenticité de toutes ses parties après tant de restaurations et malgré les difficultés et les embarras qu'il pourrait y avoir à distinguer et déterminer les sujets, M. P. de la Bigne Villeneuve a pu parfaitement reconnaître et classer les séries distinctes, dont voici les principales : la Visitation, l'Annonciation, la Passion de Notre-Seigneur, la mort de la Sainte Vierge, l'Assomption. On y voit la légende de saint Joachim et de sainte Anne, celle de saint Jean l'Évangéliste. Il en a trouvé l'explication dans la légende dorée, dans les évangiles apocryphes, et surtout dans le protévangile de saint Jacques, sources ordinaires où les artistes verriers empruntaient les scènes qu'ils figuraient dans leurs compositions<sup>2</sup>.

L'église de l'abbaye royale de Saint-Georges de Rennes, ordre de saint Benoît, a été démolie après la suppression des communautés religieuses; mais au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, des experts héraldiques avaient relevé les armoiries de ses vitraux peints. Cette notice, conservée dans les

<sup>1</sup> L'abbé Brune, *Cours d'Arch. rel.*, p. 153, 406, et *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, II, 2<sup>e</sup> livr., p. 200; Marteville, *Hist. de Rennes*, III, p. 10; P. de la Bigne Villeneuve, Congrès de Saint-Malo, II, 4<sup>e</sup> livr., p. 139, 140, et *Soc. arch. du dép.*, *Bull.* de 1851, p. 58; Aug. Moutié, *De Paris à Rennes*, p. 297.

<sup>2</sup> P. de la Bigne Villeneuve, Congrès de Saint-Malo, *ibid.*, et *Mém. de la Soc. arch. du dép. d'Ille-et-Vil.*, 1862, p. 16.

archives de Saint-Georges, bien qu'elle paraisse être incomplète, doit cependant être connue. Elle a été donnée par M. P. de la Bigne Villeneuve dans sa belle publication du Cartulaire de l'abbaye. Au fond de l'abside, au-dessus du maître-autel, dans la fenêtre cintrée munie de meneaux refaits, le vitrail portait en supériorité les écussons des abbesses de la maison d'Espinay : *d'argent au lion de gueules coupé de sinople, couronné, lampassé et armé d'or*. (Il y en a eu trois de ce nom : Françoise, de 1486 à 1520; Perrette, de 1521 à 1522, et Philippe, de 1572 à 1582.) Au-dessous, dans deux compartiments, l'Annonciation : à gauche l'ange Gabriel annonçant le mystère de l'Incarnation, à droite la Vierge agenouillée, recevant la nouvelle céleste. Au-dessous et sur un même rang, dans les trois panneaux de la passée horizontale, un premier écusson aux armes d'Espinay; un second, *parti au 1<sup>er</sup> d'argent à l'aigle éployée de sable à 2 têtes, couronnée, languée et membrée d'or, au bâton de gueules brochant sur le tout en bande*, qui est de Julienne du Guesclin, sœur du connétable, abbesse de 1378 à 1405, au 2<sup>e</sup> *écartelé de sable et d'argent*, qui est Sévigné; le 3<sup>e</sup> *écu parti de gueules à la fasce d'hermines*, qui est la Chapelle-Molac, et *d'argent à la fasce d'azur accompagnée de 3 roses de gueules*, qui est Mallier de Chassonville et du Brossay Saint-Gravé. A la verrière du chœur, côté droit du maître-autel, est un écu d'Espinay. A la verrière de l'autel de la Vierge mêmes blasons qu'à celle du maître-autel. Au vitrail de la sacristie et à celui du Rosaire, comme à celui de la porte mortuaire, écussons d'Espinay. La litre ou ceinture armoriée de l'église offre alternativement le blason d'Espinay et celui de du Guesclin<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Archives de Saint-Georges, aux arch. de la préfet. d'Ille-et-Vilaine, liasse 2 H I, 58; P. de la Bigne Villeneuve, *Cart. de Saint-Georges*, dans les *Mém. de la Soc. arch. du dép.*, t. X, p. 272.

A la chapelle de l'hôpital Saint-Yves de Rennes, édifice du xv<sup>e</sup> siècle, se trouvaient encore, il y a quelques années, des débris de vitraux qui n'étaient pas indignes d'être remarqués, et qui ont été enlevés lorsque la chapelle fut vendue à un particulier; mais ils avaient été examinés auparavant par M. P. de la Bigne Villeneuve. Dans la fenêtre méridionale du chœur, dit-il, au milieu du compartiment cordiforme qui remplit la pointe de l'ogive, on distinguait un écu aux armes pleines de Bretagne reproduisant assez exactement dans sa forme triangulaire et dans la disposition du semis d'hermines, 3, 2, 1, le type adopté pour les sceaux de la Cour ducale de Rennes au xv<sup>e</sup> siècle. La troisième fenêtre éclairant la partie Sud-Ouest de la nef, possédait encore entre ses meneaux quelques restes curieux d'une verrière du xvi<sup>e</sup>. Le dessin et la couleur des personnages étaient bien de cette époque, et une autre circonstance pourrait servir à le dater. L'écusson des Leduc, seigneurs de la Busnelaye, près Betton, y était répété deux fois. On a déjà vu à la cathédrale, p. 140, les mêmes armoiries, *de gueules à 3 trèfles d'or au chef d'argent*. Or, il existait à Rennes, en 1537, un prévôt du nom de Guillaume Leduc; c'était lui qui en faisait don, tandis qu'en 1536 son frère Michel venait de faire une libéralité semblable à l'église de Saint-Pierre. La dernière fenêtre du mur Nord, donnant sur la rue Saint-Yves, avait gardé aussi quelques débris du même temps. Dans les deux panneaux ou passées latérales, au-dessus des arcs cintrés, on voyait des anges portant entre leurs bras divers instruments de la Passion et planant sur les nuages. Au-dessous, dans le bas du vitrail dont la partie supérieure avait disparu, on apercevait à droite et à gauche un écusson de forme échancrée, *d'argent au sautoir de gueules cantonné de 4 merlettes de sable*, qui est de l'ancienne famille du Rouvre. Dans l'ogive de la croisée on avait ajusté après coup un écusson *d'azur à 2 étoiles d'or en chef et une tête*

*de lièvre de même en pointe*, armes du chanoine Armel de Liepvre, qui ont déjà été citées sur les vitraux de la cathédrale, p. 141<sup>1</sup>.

A la chapelle Sainte-Anne de Rennes, construction du xv<sup>e</sup> siècle, il y avait aussi des débris de vitraux du xv<sup>e</sup> qui, avant qu'elle ne fût vendue et démolie, avaient pu aussi être examinés par M. P. de la Bigne Villeneuve. Il y remarqua à la fenêtre occidentale un ange aux ailes étendues, d'un bon style, soutenant un écusson : *parti, au 1<sup>er</sup> coupé d'argent au sautoir de sable au franc canton de gueules chargé de 2 poissons d'argent en fasce*, qui est du premier président de Bourgneuf, et *d'herminés au chef de gueules brisé d'une fleur de lys d'argent à dextre*, qui est Champeigné; *au 2<sup>e</sup>, d'argent au chevron de sable accompagné de 3 tourteaux de gueules*, qui est Bouëdrier. Les écussons de Bourgneuf et de Bouëdrier ont déjà été vus sur les vitraux de la cathédrale, p. 142 et 144<sup>2</sup>.

Il existait en dehors et à quelque distance de Rennes une paroisse suburbaine, qui avait toujours compté au nombre des paroisses de la ville, Saint-Laurent, autrefois appelée Saint-Laurent-des-Vignes; ce qui montre que cette culture, de nos jours complètement abandonnée, avait été jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle assez florissante. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une simple succursale de Notre-Dame de Rennes, mais elle avait dans le temps son importance, ainsi que le montrent son église et ses vitraux. Les divers compartiments de son vitrail remarquable, daté de 1556, ont été très-bien étudiés par M. P. de la Bigne Villeneuve. La légende de saint Laurent se

<sup>1</sup> L'abbé Brune, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 200, et *Soc. arch. du dép. d'Ille-et-Vil., Bull.*, 1860, p. 25; P. de la Bigne Villeneuve, *ibid.*, II, 4<sup>e</sup> livr., p. 135, 136, et *Soc. arch. du dép. d'Ille-et-Vil., Bull.*, 1858, p. 169; 1859, p. 2, 16.

<sup>2</sup> P. de la Bigne Villeneuve, *ibid.*, II, 4<sup>e</sup> livr., p. 130, et *Soc. arch. du dép. d'Ille-et-Vil.*, t. VII, *Bull.*, p. L.

déroule dans six panneaux, avec des inscriptions qui expliquent chaque sujet. On voit saint Laurent guérissant un aveugle : **Comment saint laurens illumina l'aveugle** — baptisant des néophytes : **Comment saint laurens baptisa le paysan** — comparaisant devant le magistrat romain sur son tribunal, — traîné en prison, martyrisé sur le gril ardent : **Comment saint laurens fust mis sur le gril**, etc. Au-dessus de l'histoire du diacre martyr, dans le compartiment annulaire central, est figuré l'Éternel sous la forme d'un vieillard, coiffé de la tiare papale, avec la dextre bénissante, et appuyant la main gauche sur le globe crucigère. A droite et à gauche, des anges adoreurs portés sur des nuages. Au bas du vitrail est la représentation de la Sainte-Trinité : Dieu le Père, la tiare en tête, revêtu du pluvial, ayant sur la poitrine la colombe figurant le Saint-Esprit, et soutenant de ses mains étendues la croix où est attaché Notre-Seigneur Jésus-Christ. De chaque côté de ce tableau, qui occupe le panneau du milieu, sont représentés le seigneur donateur et sa femme. A droite, c'est un chevalier dans l'attitude de la prière, portant par dessus son armure sa cote armoriée, *écartelé d'azur à la fasce de gueules accompagnée de 3 coquilles d'or*, qui est Marquer, seigneur de la Gailleule, et *de gueules à 3 écussons d'or*, qui est du Rocher, anciens seigneurs de la Gailleule fondus dans Marquer. Debout derrière lui est saint Eustache, son patron, qui le présente à la Sainte-Trinité. A gauche, c'est la dame de la Gailleule, à genoux devant son prie-Dieu, un livre de prières ouvert devant elle. Son corsage est garni d'hermines, et elle porte sur ses jupons l'écusson mi-parti de Marquer et le sien, *de gueules aux deux jumelles d'or au lion de même en chef*, qui est de Mathan. Saint Jacques, son patron, le bourdon de pèlerinage à la main, la présente, et derrière elle sont agenouillées deux de ses femmes avec leurs

robes armoriées du blason de leur maîtresse. Ce seigneur et cette dame, ce sont Messire Eustache Marquer, seigneur de la Gailleule, qui avait épousé, le 13 février 1541, Jacqueline de Mathan. Cette verrière a été restaurée il y a quelques années<sup>1</sup>.

Après avoir ainsi décrit ce qui pouvait y avoir de vitraux peints dans la ville épiscopale, il faut maintenant parcourir le diocèse pour explorer ce qu'il peut, en ce genre, offrir de richesses existantes ou perdues. L'ancien évêché de Rennes était bien moins étendu que le nouveau, qui comprend maintenant, avec sa propre circonscription, en grande partie celles des diocèses de Dol, de Saint-Malo, et même quelques portions de Vannes. Il se subdivisait en archidiaconés et doyennés. Il y avait deux archidiacres : celui de Rennes et celui du Désert, chacun s'étant réservé un territoire dépendant de lui immédiatement, et où il faisait lui-même fonction de doyen. Ainsi, l'archidiaconé de Rennes comprenait les doyennés 1<sup>o</sup> de Rennes, 2<sup>o</sup> de Vitré, 3<sup>o</sup> de Vendel, 4<sup>o</sup> de Fougères ; ces deux derniers réunis en un depuis le xvi<sup>e</sup> siècle. L'archidiaconé du Désert comprenait les doyennés 1<sup>o</sup> du Désert, 2<sup>o</sup> d'Aubigné, 3<sup>o</sup> de Châteaugiron, 4<sup>o</sup> de Bain, 5<sup>o</sup> de La Guerche<sup>2</sup>. C'est cet ordre que l'on va suivre.

<sup>1</sup> L'abbé Brune, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 200 ; 3<sup>e</sup> livr., p. 25 ; *Bull. de la Soc. arch. du dép.*, 1850, p. 44, 49, et *Mém.*, t. I, p. 46 ; Paul de la Bigne Villeneuve, *Ass. bret., classe d'arch.*, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 231 ; 4<sup>e</sup> livr., p. 154 ; 155, et *La Bret. contemp.*, p. 9, et *Mém. de la Soc. arch. du dép.*, 1850, p. 44 ; Aug. Moutié, *De Paris à Rennes*, p. 300.

<sup>2</sup> De la Bigne Villeneuve, *La Bret. contemp.*, p. 4 ; Aur. de Courson, *Cartul. de Redon*, Prolégom., p. cxxv et 455 ; de la Borderie, *Ann. arch. du dép. d'Ille-et-Vil.*, 1861, p. 216.

ARCHIDIACONÉ DE RENNES. — **Doyenné de Rennes.** — L'église de Betton, aujourd'hui démolie et remplacée par une neuve, conservait au chevet une maîtresse vitre qui, malheureusement, n'a pas été conservée dans l'église nouvelle. On y voyait figurés plusieurs donateurs avec leur blason, *d'azur semé de fleurs de lys d'argent*, qui est des Saint-Gilles, seigneurs bannerets de Betton dès le xiv<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. — A Livré, dans le tympan d'une fenêtre, on retrouve un reste de verrière coloriée représentant la Sainte-Trinité, le Père tenant son fils en croix et portant le Saint-Esprit sur sa poitrine. Deux petits anges placés à ses côtés tiennent en mains divers instruments de la Passion<sup>2</sup>. — A Izé, il y a des restes de vitraux coloriés dans la fenêtre du chevet<sup>3</sup>. — A Saint-Aubin-du-Cormier, dans l'église paroissiale actuelle, qui est l'ancienne chapelle seigneuriale, il existe à la fenêtre du chevet des restes de vitraux peints qui paraissent des premières années du xvi<sup>e</sup> siècle. Cette verrière représente au sommet le Sauveur descendant sur l'arc-en-ciel pour procéder au Jugement général. Il est revêtu d'une chappe ouverte en avant et relevée sur les genoux; sa tête est entourée du nimbe crucifère; des anges l'entourent, les uns sonnant de la trompette, les autres portant les instruments de la Passion. Saint Jean est à genoux à la gauche, suppliant pour les

<sup>1</sup> Marteville sur Ogée, *Dictionn. de Bret.*, I, p. 84; l'abbé Brune, *Cours d'Arch. rel.*, p. 153, et *Mém. de la Soc. arch. du dép.*, I, p. 46; P. de la Bigne Villeneuve, *La Bret. contemp.*, p. 20; Pol de Courcy, *Guide de Rennes à Saint-Malo*, p. 355.

<sup>2</sup> L'abbé Brune, *Cours d'Arch. rel.*, p. 224.

<sup>3</sup> L'abbé Brune, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, *Bull.*, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 200, et *Mém. de la Soc. arch.*, I, p. 70; Ducrest de Villeneuve, *Guide hist. et stat. du dép.*, p. 254.

pêcheurs ; à la droite se trouvait probablement la Sainte Vierge<sup>1</sup>.

**Doyenné de Vitré.** — Autrefois des verrières peintes remplissaient presque toutes les fenêtres de l'église de Notre-Dame de Vitré ; mais à la réserve d'une seule placée sur la porte du milieu, il n'y en a plus que des débris. En 1588, Jean Guillaudeu de la Vieuville et Olive Le Moyne, sa seconde femme, avaient donné à la fabrique une vitre sur laquelle était représentée l'histoire de Monsieur saint Jean-Baptiste, qui fut faite et posée par Maître Pierre Dehamise, sieur des Bretonnières. Le 23 mai 1599, Olive Le Moyne fit donation de la somme nécessaire pour la faire garnir à l'extérieur d'un grillage en fil de laiton. Les bourgeois et paroissiens catholiques de Vitré en donnèrent décharge à Pierre Guillaudeu de la Vieuville, fils et beau-fils des donateurs, dans une assemblée tenue sous les cloches de Notre-Dame le 4 mai 1603. Enfin, par acte du 1<sup>er</sup> mars 1636, René Nouail, sieur des Briettes, s'engagea à donner à l'église Notre-Dame des orgues qui devaient être placées sur un jubé au-dessus de la porte du pignon qui est devers les halles, vis-à-vis la vitre où est peinte l'histoire de la vie de Monsieur saint Jean-Baptiste. Cette vitre n'existe plus. Mais au-dessus de la principale porte méridionale s'ouvre une fenêtre de moyenne dimension où s'est conservée l'entrée triomphante de Jésus-Christ à Jérusalem, belle peinture du xvi<sup>e</sup> siècle qui doit d'autant plus faire regretter l'autre<sup>2</sup>. Il faut également citer dans la même église

<sup>1</sup> L'abbé Brune, *Cours d'Arch. rel.*, p. 344, 345, et Congrès de Saint-Malo, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 200 ; P. de la Bigne Villeneuve, *La Bret. contemp.*, p. 36.

<sup>2</sup> L'abbé Brune, *Cours d'Arch. relig.*, p. 359, 360 ; *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 199, et *Mém. de la Soc. arch. du dép.*, I, p. 68 ; de la Borderie, *La Bret. contemp.*, p. 101, et *N.-D. de Vitré, état ancien*, p. 15 ; Ducrest de Villeneuve, *Guide hist. et*



de Notre-Dame un ancien triptyque contenant trente-deux petits tableaux en émail de Limoges, partagés en quatre séries, et représentant toute l'histoire de la Sainte Vierge et de N.-S. Jésus-Christ. Voici l'ordre et le sujet des tableaux, tels qu'ils ont été déterminés par M. l'abbé Brune : *Première série.* 1. Mariage de saint Joachim et de sainte Anne; 2. Nais- sance de la Sainte Vierge; 3. sa Présentation au temple; 4. son Mariage avec saint Joseph; 5. l'Annonciation; 6. la Visitation de la Sainte Vierge; 7. la Naissance de Jésus- Christ; 8. l'Annonce de l'Ange aux bergers. *Deuxième sé- rie.* 1. L'Adoration des Rois Mages; 2. la Circoncision; 3. la Fuite en Égypte; 4. le Massacre des Innocents; 5. le Bap- tême de Notre-Seigneur; 6. son entrée à Jérusalem; 7. la Madelaine aux pieds du Sauveur. *Troisième série.* 1. Le La- vement des pieds; 2. l'Agonie de Notre-Seigneur au Jardin des Olives; 3. le Sauveur entre les mains des soldats en- voyés pour le saisir; 4. Jésus-Christ devant Pilate; 5. la Flagellation; 6. le Couronnement d'épines; 7. l'Ecce Homo; 8. Pilate se lave les mains. *Quatrième série.* 1. Une des saintes femmes, Véronique, essuie le visage de Notre-Sei- gneur; 2. le Crucifiement; 3. la Descente de Croix; 4. le Corps de Jésus-Christ sur les genoux de sa Mère; 5. Jésus- Christ déposé dans le tombeau; 6. Descente aux Limbes; 7. la Résurrection; 8. l'Ascension. Ces précieux émaux sont des plus remarquables<sup>1</sup>.

*stat. du dép.*, p. 247; Aug. Moutié, *Guide de Paris à Rennes*, p. 238; Ad. Joanne, *Guide itin. de Bret.*, p. 84; Charil des Masures, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Vitré.

<sup>1</sup> L'abbé Brune, *Cours d'Arch. rel.*, p. 356, 357, 358, et *Mém. de la Soc. arch. du dép.*, I, p. 68; de la Borderie, *La Bret. contemp.*, p. 101, et *Bull. de la Soc. arch. du dép.*, t. VII, p. 4; Ducrest de Villeneuve, *Guide hist. et stat. du dép.*, p. 247; Aug. Moutié, *De Paris à Rennes*, p. 238; Ad. Joanne, *Guide itin. de Bret.*, p. 84.

L'église de Champeaux ne présenterait rien de saillant, et son architecture n'attirerait pas les regards, si les admirables verrières dont elle a été décorée à l'époque de la renaissance ne venaient à commander l'attention. Ses peintures sur verre ont été décrites par M. l'abbé Brune, et c'est d'après lui qu'on va les faire connaître. Au chevet est une fenêtre à meneaux flamboyants enrichie par un habile artiste des plus beaux dessins et des plus brillantes couleurs. Les panneaux inférieurs ont disparu : probablement contenaient-ils les armoiries de la famille seigneuriale d'Espinay, qui sont *d'argent au lion de gueules coupé de sinople, couronné, lampassé et armé d'or*, qu'on a déjà vues sur les vitraux de la Cathédrale, p. 139. Mais ce qui reste s'est conservé dans un état de fraîcheur et de transparence peu ordinaire. Là est peinte en grande dimension la scène du Calvaire. Aux pieds du Christ est la Madelaine éplorée, et la Vierge mère de Jésus, assise, accablée de douleur, a les yeux fixés sur la victime. Autour de la croix sont groupés le grand-prêtre, les bourreaux et les soldats. A droite et à gauche, le bon et le mauvais larron expirants, et leurs âmes, représentées par de petites figures nues, s'échappent de leurs têtes et sont reçues, l'une par un ange, et l'autre par un démon. Au-dessus du chef du Christ brille en couleur d'or l'entrée de la Cité céleste, où il vient de donner rendez-vous au bon larron. Sur la même ligne et de chaque côté de ce portique, on voit deux trônes occupés par deux personnages qui ne peuvent être que Énoch et Élie. Enfin, dans le tympan de l'ogive, le Père-Éternel, couronné comme un empereur et vêtu comme un pape, tient son Fils mort sur ses genoux. Il est environné d'une triple bordure de petits anges groupés en cercle et dont chacun est de couleur différente. Dans la vitre qui surmonte le portail on reconnaît, plus ou moins bien conservé, le Baptême de Notre-Seigneur. La fenêtre latérale du chœur contient une repré-

sensation de Dieu le Père, une main appuyée sur le globe terrestre; quelques anges l'environnent. Une autre fenêtre contenait la peinture du Sacrifice d'Abraham. Au fond du transept Sud, c'est la Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres; plusieurs têtes, entre autres celle de la Vierge, sont d'un caractère noble et original. Il y a cependant encore une verrière comparable à celle du maître-autel, c'est celle qui orne la chapelle située à droite du chœur, côté de l'Évangile; c'est là que repose le corps d'une fille de Guy III d'Espinay et de Louise de Goulaine, nommée Claude, morte en 1554, la vingtième année de sa vie, et pour laquelle son frère Charles, alors abbé de Saint-Gildas-des-Bois et du Tronchet, et plus tard évêque de Dol, fit sans doute décorer cette chapelle comme il lui fit élever dans ce lieu son monument funéraire. Il est donc tout naturel de regarder la scène peinte sur le vitrail comme l'histoire du martyre de sainte Claudé. On voit la vierge appliquée à la torture et martyrisée, puis reparaissant triomphante, la palme à la main. Non loin d'elle on aperçoit un apostat que le démon saisit et entraîne. C'est une belle composition qui rappelle les grands maîtres de l'école romaine<sup>1</sup>.

**Doyenné de Vendel.** — Le Vendelais a été l'objet d'une notice de M. Léon Maupillé, dans laquelle il en a décrit les églises, et c'est d'après son travail que l'on doit en retracer les vitraux. Le collatéral Nord de l'église de Combourtille a été construit vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle, et M. Maupillé a trouvé dans un compte de la fabrique de Saint-Sulpice, de l'année 1498, une note qui paraît se rapporter à sa construction et à son vitrail; elle est ainsi conçue : *Par le consoils*

<sup>1</sup> L'abbé Brune, *Cours d'Arch. rel.*, p. 384 à 387, et *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, *Bull.*, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 199; 3<sup>e</sup> livr., p. 25, et *Mém. de la Soc. arch. du dép.*, I, p. 70.

*et advis de la plus saine partie des parroayssiens de cyens lesdictz thésoriers ont vendu aux thésoriers de Combourtillye la fourmairie de la petite vitre de saint Domyne avec xx piez de pierre de viez enchappement qu'est pour ce liij s.*<sup>1</sup> — L'église de Saint-Martin de Javené a été construite à la même époque, car M. Maupillé a lu sur les comptes de la fabrique de Saint-Sulpice, pour la même année, cette note : *Pour avoir loué les souffleictz de l'œuvre de cyens aux maczons de Javené pour aucun espace de temps ont reçu lesdictz thésoriers xxvj s.* Cette église paraît avoir eu autrefois toutes ses fenêtres garnies de verrières. Les panneaux qui ont échappé à la destruction représentent, dans une fenêtre, l'Annonciation de la Sainte Vierge, l'Adoration des Bergers et l'Adoration des Mages; l'image du Père-Éternel remplit le sommet de l'ogive dans le tympan. Dans une seconde fenêtre, Notre-Seigneur, au Jardin des Oliviers, priant dans la grotte de Gethsémani, et saint Pierre endormi. Dans une troisième fenêtre au Sud, se trouvent les têtes des quatre Évangélistes. Ces sujets, dit M. Maupillé, sont assez bien traités et d'un bon coloris, sans doute l'œuvre d'un artiste du milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, de Pierre Simon peut-être, qui à cette époque fit un grand nombre de vitres pour les églises de Fougères, et sans doute aussi pour celles des environs. L'ornementation du tympan de la fenêtre du transept est remarquable par la grâce de ses contours et la disposition des figures. La grande fenêtre du chevet est murée<sup>2</sup>. — L'église de la Chapelle-Janson, prieuré dépendant de l'abbaye royale de Saint-Georges de Rennes, possède deux belles verrières, l'une à la grande fenêtre du chevet, l'autre à celle du transept septentrional. La vitre de la grande fenêtre

<sup>1</sup> Léon Maupillé, *Stat. hist. et mon.*, dans les *Mém. de la Soc. arch. du dép.*, VIII, p. 236.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 255.

du chevet a été très-endommagée, et les trois panneaux inférieurs ont été détruits. Voici, en commençant par la partie supérieure, l'indication des tableaux qu'elle renferme : 1° dans le compartiment en forme de cœur qui remplit le sommet du triangle ogival, un grand édifice qui figuré sans doute la Jérusalem céleste; 2° dans les deux cœurs qui se trouvent au-dessous, l'Annonciation de la Sainte Vierge : l'un des panneaux présente l'image de Marie, l'autre celle de l'ange, tenant un phylactère sur lequel on lit : AVE MARIA; 3° la Sainte Vierge et l'enfant Jésus : un ange présente la croix à l'enfant et un glaive transperce le cœur de sa mère; au-dessus de ce tableau on lit dans une sorte d'arabesque la date de 1552; 4° le prophète Élie recevant le pain que lui apporte un ange, qui lui adresse ces paroles : SVRGE ET MANDVCA; 5° saint Lezin, évêque d'Angers et patron de la paroisse, présentant une jeune femme richement parée et agenouillée devant un livre; sans doute la donatrice de la vitre. Le nom de l'évêque, SANCTVS LEZINVS, est inscrit sur une banderolle. Au-dessous de ces tableaux se développait, sur une double ligne, une inscription commémorative, presque entièrement détruite, mais où on peut encore lire : ROBERT CLAVDE ECVYER DE PLEDREN... SES HAVLTES... BON ET BELLE... DIEV QVI LE LOGE ET..... CINQ CENS... Les trois arcades trilobées formées par l'amortissement des meneaux au sommet des ogives sont remplies par trois écussons; ceux des deux côtés sont semblables : ils sont *d'argent au lion coupé de gueules et de sinople, armé d'or*, qui appartiennent à Philippe d'Espinay, abbesse de Saint-Georges de 1573 à 1583. Celui du milieu est *écartelé, mi-parti de gueules à la fasce d'hermines, mi-parti d'azur à la fasce d'argent avec molettes de gueules*, qui sont les armes accolées de Robert-Claude de la Chapelle, seigneur de Pledren, et de Charlotte Ferré, son épouse, qui avaient dans la paroisse de la Chapelle-Janson un droit de prééminence authentique-

ment reconnu par un acte de 1553. Les trois tableaux inférieurs représentent : 1° le saint homme Job sur son fumier; 2° Abraham conduisant son fils Isaac, chargé du bois de son sacrifice; 3° enfin, le saint patriarche au moment où son bras est arrêté par l'ange lorsqu'il se disposait à immoler son fils. Les sujets représentés dans les panneaux inférieurs de la verrière du transept septentrional sont : 1° une abbesse mitrée et crossée, en tunique et en chape, la tête ceinte de l'auréole; 2° un personnage coiffé à l'orientale et portant le bourdon de pèlerin (saint Jacques?), présentant une dame agenouillée devant un prie-Dieu et qui porte sur son vêtement un reste d'armoiries où on distingue *un demi-aigle aux ailes éployées de sable*; 3° un archevêque tenant en main une double croix et présentant un chevalier dont l'écu porte *d'argent à l'aigle de sable membré et becqué d'or, au bâton de gueules brochant*. Ces armés étaient celles de la famille de Beaucé, qui avait droit de prééminence dans l'église de la Chapelle-Janson, et ce sont probablement le donateur et la donatrice que leurs patrons accompagnent. Les sujets représentés dans les panneaux supérieurs sont : 1° la Sainte Vierge tenant l'enfant Jésus sur ses genoux, accompagné de l'agneau de Dieu; 2° un chanoine revêtu du rochet romain, bordé d'une fourrure, priant à genoux devant un livre; un petit ange soulève sur sa tête une draperie; 3° un sujet incomplet et confus. Dans un groupe de personnages on croit reconnaître un cardinal. Sur un fragment de verre colorié on lit le nom de CLAUDE... et sur un autre de verre blanc A DONNÉ CET... et au-dessous FAIT CE EN... Les deux rangs supérieurs sont remplis par un seul sujet, le trépasement de la Sainte Vierge. Elle est représentée sur son lit, derrière lequel sont rangés tous les apôtres. Saint Pierre lui donne l'Extrême-Onction, et saint Jean lui remet une palme entre les mains; un autre apôtre tient la croix levée. Sur le devant sont deux autres

personnages assis, et auprès d'eux sont déposés un bénitier, un livre et un encensoir. Les sujets compris dans les compartiments formés par les divisions du tympan se rapportent à l'Assomption de la Sainte Vierge. Au sommet, le Père-Éternel pose sur la tête de Marie la couronne d'immortalité, et des deux côtés des anges célèbrent ses louanges au son des instruments. Dans les arcades formées par l'amortissement des meneaux, on retrouve les mêmes armes que dans la partie inférieure, plus le lion de la maison d'Espinay<sup>1</sup>.

**Doyenné de Fougères.** — Il existait dans l'église de Saint-Sulpice de Fougères des vitraux du commencement du xv<sup>e</sup> siècle. Les anciens comptes des trésoriers de la fabrique, communiqués par M. Léon Maupillé à M. Paul de la Bigne Villeneuve, qui en a publié des extraits, contiennent à ce sujet des renseignements importants. Ce compte, commençant au jour *Saint Thomas apostole mil iiij<sup>es</sup> et saize*, donne le nom d'un peintre verrier qui y fut appelé à cette époque pour établir et asseoir la grande vitre du pignon oriental. Ce document est assez curieux pour qu'on en lise avec intérêt les détails donnés par M. de la Bigne Villeneuve :

« Autre mise faite par les desurdiz (trésoriers) pour et à cause de la faczon de la grande vitre dou pignon dou chancel de la ferreure et chaux y appartenans.

« A Jehan Dabeville pour la faczon de ladite vitre par marché qu'en firent lesdits trésoriers en la presence de plusieurs des paroisiens de ladite paroisse à la some de cent livres, et par ledit marché devoit paindre dyaprer et rappareiller le lambriis fet nouvellement en l'allongement doudit chancel et auxi coler et repparer les autres peintures dou veil lambris la ou nécessité en seroit de  
c livres.

<sup>1</sup> L'abbé Brune, *Cours d'Arch. relig.*, p. 421, 422, et *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, *Bull.*, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 199, et *Mém. de la Soc. arch. du dép.*, t. I, p. 62; Léon Maupillé, *Not. hist. et arch.*, dans les *Mém. de la Soc. arch.*, t. VIII, p. 264.





nécessaires pour la peinture des vitraux toutes les facilités. Au xvi<sup>e</sup> siècle, des verriers italiens y étaient venus, comme dans d'autres parties de la Bretagne, y introduire leur industrie, et ils y avaient fondé une usine assez considérable. Elle subsiste encore aujourd'hui. Dans la commune de Laignelet, à l'entrée Sud de la forêt de Fougères, mais pour ainsi dire sur les pavés de la ville, on peut visiter cet établissement, qui appartient à MM. Leclerc, lesquels possèdent aussi au château de la Ballue, commune de Bazouges-la-Pérouse, et à la Haie-d'Iré, commune de Saint-Rémy-du-Plain, des succursales de leur principale fabrique<sup>1</sup>.

L'église de Bazouges-la-Pérouse, bien que dans un village, a cependant un beau vitrail que bien des églises de grandes villes pourraient lui envier. Sa verrière a été décrite par M. l'abbé Brune, juste appréciateur de son mérite. Elle est encadrée, dit-il, dans la double fenêtre ogivale du pignon, et elle se compose d'une douzaine de tableaux qui retracent les principales scènes de la vie et de la mort du Sauveur. Le premier tableau à gauche et en bas représente l'Annonciation, puis en s'élevant vers l'ogive la Naissance de Jésus-Christ, l'Adoration des Mages, et enfin un tableau plus grand que les autres qui semble retracer les derniers moments de la Sainte Vierge. Dans l'autre partie de la fenêtre se voient plusieurs scènes de la Passion, la Descente de Jésus-Christ aux Enfers et la Résurrection. Dans les ornements des deux ogives sont quelques sujets qu'on n'explique pas bien, mais on y remarque la figure d'un pontife avec la tiare, probablement

<sup>1</sup> Ogée, *Dict. de Bret.*, 2<sup>e</sup> éd., I, p. 282; Marteville sur Ogée, I, p. 422; Am. Bertin, s.-préf. de Fougères, *Not. hist. et stat. sur l'arr.*, p. 462, 488, et *Nouv. éd. du Dict. d'Ogée*, I, p. 297; Ducrest de Villeneuve, *Guide hist. et stat. du dép.*, p. 266, 270, 297, 298; Girault de Saint-Fargeau, *Dict. géogr. du dép.*, p. 43, 46, 63; P. de la Bigne Villeneuve, *La Bret. contemp.*, p. 35, 40.

celle du pape Grégoire XIII, qui occupait la chaire de Saint-Pierre en 1574, date deux fois inscrite dans le vitrail. Pour faire juger de la dimension des personnages, il suffit de donner celle des têtes, qui est d'environ 8 centimètres. Le vieux registre de comptes des trésoriers de la fabrique donne pour le prix de cette vitre la somme payée de 552 livres. Elle a été restaurée et mise à neuf il y a quelques années<sup>1</sup>. — A Saint-Hilaire-des-Landes il y a une verrière peinte du xvi<sup>e</sup> siècle, masquée intérieurement par une maçonnerie en briques<sup>2</sup>. — A Antrain, une fenêtre absidale délabrée contient une verrière d'un assez bon dessin, mais en lambeaux. On y voit le Christ en croix avec la Madelaine et quelques autres personnages de la Passion. Elle est de la fin du xvi<sup>e</sup> ou du commencement du xvii<sup>e</sup><sup>3</sup>.

**ARCHIDIACONÉ DU DÉSERT. — Doyenné du Désert.** — Ces circonscriptions ecclésiastiques, qui prennent leur nom de l'ancien fief et châtellenie du Désert, n'ont de commun que le nom avec le pays du Désert situé au Nord du doyenné de Fougères, dont il faisait partie, et qui était compris lui-même dans l'archidiaconé de Rennes. Il est résulté pour quelques auteurs une confusion résultant de la

<sup>1</sup> L'abbé Brune, *Cours d'Arch. relig.*, p. 339, 340; *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 200; 3<sup>e</sup> livr., p. 18, 29, et *Mém. de la Soc. arch. du dép.*, t. I, p. 64; Pol de Courcy, *Guide de Rennes à Saint-Malo*, p. 367; Léon Maupillé, *Mém. de la Soc. arch. du dép.*, t. VI, p. 185.

<sup>2</sup> L'abbé Brune, *Mém. de la Soc. arch. du dép.*, I, p. 67.

<sup>3</sup> L'abbé Brune, *Cours d'Arch. relig.*, p. 153, 241; *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo; *Bull.*, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 200, et *Mém. de la Soc. arch. du dép.*, I, p. 63; Pol de Courcy, *Guide de Rennes à Saint-Malo*, p. 368; de la Bigne Villeneuve, *La Bret. contemp.*, p. 39; Léon Maupillé, *Mém. de la Soc. arch. du dép.*, VI, p. 166.

similitude de nom, mais que la différence de consistance géographique doit suffisamment empêcher<sup>1</sup>. — L'église paroissiale de La Chapelle-des-Fougeretz, ancienne trêve de Saint-Grégoire, conserve quelques fenêtres dans le style du xv<sup>e</sup> siècle, et dans une chapelle à droite il y a des débris de vitraux de couleur<sup>2</sup>. — Dans l'église de Parthenay on voit sur un vitrail les armoiries de plusieurs des anciens seigneurs<sup>3</sup>. — A Vignoc, il y a un reste de verrière du xvi<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. — A l'église de La Mézière, il y avait une ancienne verrière dont on a fait entrer quelques portions dans une nouvelle fenêtre. Elle ne se compose plus que de six panneaux où on voit diverses scènes de la Passion ; ce sont : l'arrestation du Sauveur au Jardin des Olives, sa présentation devant Pilate qui se lave les mains, le Portement de Croix, le Crucifiement, l'érection de la Croix et la descente de la Croix. Ces verres peints sont du xvi<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>.

**Doyenné d'Aubigné.** — Il y avait des vitraux à Hédé, mais qui n'y existent plus<sup>6</sup>. — A Bazouges-sous-Hédé, quelques restes de vitraux peints épars dans deux fenêtres offrent un Christ en croix accompagné de la Sainte Vierge et de saint Jean, et une Madelaine portant un vase de parfums. Au-dessus un écusson armorié posé en biais, *d'argent à une*

<sup>1</sup> Voyez à ce sujet l'*Annuaire hist. et arch. de Bret.*, de M. de la Borderie, pour 1861, et les *Mém. de la Soc. arch. du dép.*, II, p. 30 ; Aur. de Courson, *Cart. de Redon*, Prolég., p. 130.

<sup>2</sup> Marteville sur Ogée, *Dict. de Bret.*, I, p. 492 ; l'abbé Brune, *Mém. de la Soc. arch. du dép.*, I, p. 47.

<sup>3</sup> Marteville sur Ogée, II, p. 262 ; l'abbé Brune, *id.*, I, p. 48.

<sup>4</sup> L'abbé Brune, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 200 ; de la Bigne Villeneuve, *La Bret. contemp.*, p. 25.

<sup>5</sup> L'abbé Brune, *Cours d'Arch. relig.*, p. 420, 421, et *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 199, et *Mém. de la Soc. arch. du dép.*, p. 51 ; de la Bigne Villeneuve, *La Bret. contemp.*, p. 25.

<sup>6</sup> Aussant, *Bull. de la Soc. arch. du dép.*, 1851, p. 55.

*croix engreslée de gueules*<sup>1</sup>. — Dans l'église de Saint-Symphorien, à la fenêtre du chevet, l'histoire de la Passion<sup>2</sup>. — A Chevaigné, la fenêtre orientale contient de très-beaux restes de vitraux peints, de 1550. Des armoiries multipliées occupent le tympan de l'ogive; cinq écussons en garnissent les compartiments. M. de la Bigne Villeneuve y a reconnu les blasons de Thierry du Boisorcan, du Pontrouault, de la Rochegiffart, de Lecoq du Vergier. Au-dessous on voit l'ensevelissement de Notre-Seigneur. La Sainte Vierge, saint Pierre et Joseph d'Arimathie entourent le corps. Aux pieds du Christ on voit le donateur, vêtu en chevalier et présenté par son patron (c'est Julien Thierry, sieur de la Renaudière). Toutes ces figures sont de grande dimension, d'un bon dessin et d'un riche coloris<sup>3</sup>.

**Doyenné de Châteaugiron.** — A Domagné il existait des vitraux, mais qui n'y sont plus<sup>4</sup>. — L'église de Moulins a deux magnifiques fenêtres qui ont conservé de précieuses verrières décrites par M. l'abbé Brune. L'une contient l'arbre de Jessé : le patriarche est couché au bas du tableau; de son sein partent les rameaux sur lesquels on voit apparaître les divers ancêtres du Christ, selon l'ordre généalogique, et dans le haut une dernière tige laisse éclore une

<sup>1</sup> L'abbé Brune, *Cours d'Arch. relig.*, p. 403.

<sup>2</sup> L'abbé Brune, *Cours d'Arch. relig.*, p. 152, 420; *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 199, et *Soc. arch. du dép.*, *Bull.* de 1857, p. 149, et *Mém.* de 1861, I, p. 51; de la Bigne Villeneuve, *La Bret. contemp.*, p. 25.

<sup>3</sup> L'abbé Brune, *Cours d'Arch. relig.*, p. 427, et *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 400, et *Mém. de la Soc. arch. du dép.*, I, p. 53; de la Bigne Villeneuve, *La Bret. contemp.*, p. 26; Pol de Courcy, *De Rennes à Saint-Malo*, p. 357.

<sup>4</sup> Aussant et de la Bigne Villeneuve, *Soc. arch. du dép.*, *Bull.* de 1851, p. 55.

fleur du calice de laquelle sort Marie, tenant dans ses bras le rejeton des saints patriarches. L'autre vitre représente encore divers traits de la vie de la Vierge, et dans le tympan de l'ogive est peinte l'Assomption de Marie, que les anges introduisent dans son céleste séjour. Ces deux verrières sont du xvi<sup>e</sup> siècle et d'une belle couleur<sup>1</sup>. — Louvigné-de-Bais possède une jolie église du xvi<sup>e</sup> siècle, qui a surtout de remarquable plusieurs verrières très-précieuses quoique mutilées, et qui ont eu la bonne fortune d'avoir été décrites par M. l'abbé Brune, dont on est trop heureux d'avoir à emprunter encore la description, non moins exacte que complète. Dans la fenêtre du chevet, dit cet auteur, on voit la Transfiguration du Christ peinte en assez grande dimension; les apôtres sont à ses pieds, et l'on y voit les prophètes Moïse et Élie. Le haut du tableau représente un frontispice dans le style de la renaissance, avec des anges tenant des écussons dont les armoiries sont effacées, puis le Père-Éternel prononçant les paroles : HIC EST FILIVS MEVS... Dans le bas il y a un chevalier dont la cuirasse est couverte d'hermines, et un roi la couronne sur la tête et le sceptre à la main. La première fenêtre au Nord contient l'histoire de la Sainte Vierge en neuf panneaux : son mariage avec saint Joseph, l'Annonciation, la Visitation, l'Adoration des Mages, le Massacre des Innocents, la Fuite en Égypte, son Assomption et son Couronnement; le tout est surmonté d'une ornementation composée de pinacles, de clochetons et de frontons à la manière gothique de la dernière époque. Dans le tympan, des anges jouent de divers instruments. On trouve dans cette première vitre deux écussons *échiquetés d'or et de gueules*, et un autre en losange, *d'ar-*

<sup>1</sup> L'abbé Brune, *Cours d'Arch. relig.*, p. 153, 420; *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, *Bull.*, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 199; 3<sup>e</sup> livr., p. 26, et *Mém. de la Soc. arch. du dép.*, I, p. 73.

gent à la croix pattée de sable. Au bas de la seconde fenêtre des anges tiennent des écussons effacés, et un autre ange un cartouche sur lequel on lit ce texte de Zachée : EMISIT VINC-TOS DE LACU IN QVO NON ERAT AQVA. Le sujet de cette verrière est remarquable, c'est la grande histoire de la Rédemption. Un premier groupe se compose d'Adam et d'Ève tenant dans leurs mains le fruit défendu, et suivis de leur postérité compromise par leur faute et déchue comme eux. Tout auprès, le Rédempteur tient d'une main sa croix, d'où pend un oriflamme rouge à la croix blanche, et dont il enfonce le pied dans la gueule d'un monstre de couleur violacée et de forme épouvantable. Il présente l'autre main aux âmes détenues dans une prison en forme d'une large tour circulaire et crénelée, d'où elles s'échappent avec empressement en disant ces mots écrits sur une banderolle : ADVENISTI DESIDERABILIS. Au-dessus d'elles se dresse menaçante une horrible tête de dragon ailé et armé de griffes de lion. Il est rouge comme le feu de l'enfer. Des flammes s'élèvent au-dessus des murailles de la tour, et plus haut, dans le cintre de l'arcade peinte qui encadre le tableau, on voit une foule de petits démons de diverses couleurs mêlés à des fruits. De charmantes arabesques, des colonnes torsées et de petits génies décorent le contour. Un cartouche posé en sautoir sur le fût d'une colonne porte la date de 1567, et un autre, au côté opposé, les noms de RICHARD ALLAIRE, probablement ceux du fabricant. Le nimbe qui entoure la tête du Christ est crucifère, et ce sont des fleurs de lys allongées qui forment la croix. La troisième fenêtre présente en six tableaux l'histoire de saint Jean-Baptiste : 1° Zacharie agenouillé devant l'autel, en habits sacerdotaux, écoute les paroles de l'ange qui lui annonce, de la part de Dieu, la naissance de son fils et la preuve de sa prédiction, qui sera en même temps le châtiment de son peu de foi; 2° la naissance de saint Jean; on voit au fond

d'un appartement la mère du Précurseur couchée sur un lit entouré de riches draperies, et une femme âgée qui lui donne ses soins; puis sur le devant deux autres matrones tiennent l'enfant, qu'elles lavent dans un large bassin; 3° Zacharie, environné de ses parents, écrit avec un stylet le nom que doit porter son fils; ce sujet surtout est parfaitement traité; 4° la Prédication de Jean-Baptiste, entouré d'un groupe de personnages assis autour de lui; un autre groupe semble se composer des envoyés des Juifs venant lui demander s'il est le Messie; 5° le Baptême de Notre-Seigneur avec l'apparition du Saint-Esprit sous la forme d'une colombe; 6° saint Jean décapité par ordre d'Hérode; un bourreau présente la tête à Hérodiade, et le corps tout sanglant gît à ses pieds. Le haut de la vitre est décoré de génies tenant en main le globe du monde. Le tout est d'une grande richesse de couleur; les ombres sont d'un rouge carminé et transparent; tous les tons jaunes sont brillants d'or. Aux côtés de la grande porte, deux fenêtres sont encore enrichies de vitraux fort remarquables. L'une contient une généalogie de Notre-Seigneur, dans le genre de l'arbre de Jessé, comme à Moulins, mais très-incomplète; l'autre représente la Résurrection. Malheureusement ces deux verrières sont à moitié brisées, et de nombreux verres blancs remplacent des portions considérables de ces belles peintures<sup>1</sup>.

**Doyenné de Bain.** — Ce doyenné relevait autrefois de la baronnie de Châteaubriant. Dans un procès-verbal de visite qui fut fait en 1663, les experts héraldiques constatarent dans l'église de Ercé-en-Lamée, dans la vitre entre le maître-autel et le balustre d'iceluy du costé de l'épistre; des

<sup>1</sup> Marteville sur Ogée, I, p. 531; l'abbé Brune, *Cours d'Arch. relig.*, p. 153, 424 à 427; *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, *Bull.*, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 199, et *Mém. de la Soc. arch. du dép.*, I, p. 72.

armes de gueules à la fasce de Bretagne, qui est la Chapelle<sup>1</sup>. Dans l'église de Thourie, ils visèrent à la vitre principale du maître-autel les armes de Montmorency, et au-dessous un écusson *mi-parti d'un fretté semé d'hermines en champ de gueules*, qui est Coësmes, et dans l'autre partition une vitre blanche que la dame de la Rambaudière se réserva de faire remplir de ses armes *d'azur à 3 étoiles d'or*<sup>2</sup>.

**Doyenné de La Guerche.** — L'église de La Guerche ne renferme que quelques restes de vitraux de diverses époques, surtout du xvi<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. — On trouve encore dans l'église de Bais quelques lambeaux précieux de vitraux peints de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle ou du commencement du xvii<sup>e</sup>, mais il n'y a aucun sujet entier, si ce n'est dans de petits médaillons peints avec une extrême finesse et en très-petites dimensions. Sur une des fenêtres du haut de l'église on lit ces mots : *Nob. Fr. Charol — Girault Prior 1632*<sup>4</sup>. — Dans ce dernier doyenné se trouvent encore comprises trois paroisses mouvant de la baronnie de Châteaubriant, dont le siège dépendait de l'évêché de Nantes, ce qui montre que les divisions féodales et les circonscriptions ecclésiastiques ne se superposaient point l'une sur l'autre et différaient fort souvent. Le procès-verbal de visite des experts héraldiques, déjà cité, qui décrit les églises rurales sous la baronnie de Châteaubriant, va parler de leurs vitraux, mais seulement à leur point de vue. A Essé, disent-ils, estant entrés dans l'église

<sup>1</sup> L'abbé Guillotin de Corson, dans le *Bull. de la Soc. arch. de Nantes*, III, p. 73.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 73.

<sup>3</sup> L'abbé Brune, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, *Bull.*, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 199, et *Mém. de la Soc. arch. du dép.*, I, p. 72.

<sup>4</sup> L'abbé Brune, *Cours d'Arch. rel.*, p. 399, 400; *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, *Bull.*, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 200, et *Mém. de la Soc. arch. du dép.*, I, p. 72.



nous avons vu au haut de la vitre principale qui est derrière le maître-autel un escusson portant *de sable au chef d'argent chargé de 3 coquilles* avec la couronne de comte, et nous a été dit par le curé présent que le seigneur de la Rigaudière prétendait lesdites armes avec le droit de fondation. Dans ladite vitre, un peu au-dessous, est un autre escusson *écartelé portant au 1<sup>er</sup> de gueules au croissant d'argent vairé d'azur*, qui est Maure; *au 2<sup>e</sup> d'azur à 3 tours d'argent*, qui est la Roche-Huon; au 3<sup>e</sup> plusieurs alliances que nous ne pouvons désigner à cause de la petitesse et de l'éloignement; et au 4<sup>e</sup> *de gueules à 3 bandes d'argent traversées de 3 chevrons brisés d'azur*, et sur le tout un autre petit écusson que nous ne pouvons non plus désigner pour les susdites raisons. A la vitre du côté de l'épître du maître autel est un écusson qui porte *de gueules au fretté d'argent semé d'hermines de sable traversé d'une croix d'argent*. A la vitre de la chapelle du côté de l'évangile trois écussons, les deux de dessous sont brisés, mais le supérieur est écartelé portant *aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> de gueules à 3 bandes ondées d'argent*, qui est Rochechouart, et *aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> un croissant d'argent chargé de vair*, qui est Maure, et sur le tout un autre écusson écartelé dont nous ne pouvons dire le blason, étant trop petit et trop éloigné. A la chapelle du côté de l'épître il y a trois écussons dont le supérieur porte les armes du seigneur comte de Maure et les deux autres en parallèle portent les armes de l'Espinay et Hardy, *d'argent au croissant de gueules accompagné de 6 billettes de sable, 3, 3*, pour l'Espinay, et *d'argent à 4 aiglons d'azur membrés et becqués d'or*, pour Hardy<sup>1</sup>. — Au Theil, les experts voient dans la vitre de l'église qui est proche le maître-autel, du côté de l'évangile, un écusson écartelé *aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> de Bretagne*, aux

<sup>1</sup> L'abbé Guillotin de Corson, *Bull. de la Soc. arch. de Nantes*, t. VII, p. 79.

2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'argent aux fasces de gueules, qui est Derval; à la vitre du côté de l'épître un grand écusson aux armes de S. A. S. M<sup>gr</sup> le prince de Condé<sup>1</sup>. — A Erbesec (Arbrissel), à la vitre du côté de l'épître, les experts voient trois cartouches portant d'argent à 3 roues d'azur dont l'anneau est de gueules, qui est Le Royer<sup>2</sup>?

Les autres églises membres de la baronnie de Château-briant se trouveront rangées sous l'évêché de Nantes, dont elles faisaient partie.

<sup>1</sup> L'abbé Guillotin de Corson, *Bull. de la Soc. arch. de Nantes*, t. VII, p. 79.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 87.

## II .

### ÉVÊCHÉ DE DOL.

Dol ne doit pas être classé parmi les anciens évêchés ; il n'a été formé qu'au moyen âge. Dans le principe, la Bretagne, qui à l'époque romaine faisait partie de la III<sup>e</sup> Lyonnaise, se trouvait dépendre de la juridiction du métropolitain de Tours ; mais lorsqu'en 848, le duc Nominoë se déclara indépendant, il ne voulut pas que son nouveau royaume pût, même pour le spirituel, relever de l'étranger, et de sa propre autorité il créait un nouveau siège épiscopal qu'il érigeait en archevêché. Cet état de choses qui devait être contesté par les Français, mal accueilli par la Papauté, dura cependant bien longtemps, flottant incertain au gré des événements politiques, qui à la Cour de Rome tantôt donnaient le dessus à la Bretagne, tantôt à la France, jusqu'à ce qu'enfin celle-là venant à l'emporter, le pape Innocent III, en 1199, réduisit l'archevêque de Dol, comme les autres évêques du duché de Bretagne, à la condition de suffragants de la métropole française de Tours<sup>1</sup>.

La formation du nouveau siège de Dol avait été opérée au

<sup>1</sup> Daru, *Hist. de Bret.*, I, 214, 396.

moyen d'emprises effectuées sur tous les sièges environnants, et elle était assez excentrique. Il ne contenait qu'un archidiaconé ou grande officialité siégeant à la métropole, mais il avait partout des enclaves. Il comptait ainsi des paroisses nombreuses enfermées dans les évêchés de Rennes, de Saint-Malo, de Saint-Brieuc, de Tréguier; il en avait même dans l'archevêché de Rouen. Toutes ces circonscriptions étaient divisées en sept doyennés : Dol, Bobital, Coëtmieux, Lanvollon, Lannion, Lanmeur, et enfin Saint-Samson, en Normandie<sup>1</sup>.

**ARCHIDIACONÉ DE DOL. — Doyenné de Dol. —** Lorsque se levait le xiii<sup>e</sup> siècle, la position de l'évêque de Dol n'était pas brillante. Sa cathédrale avait été prise, brûlée et détruite par Jean-sans-Terre, et il venait d'être déchu de son titre archiepiscopal. Les Papes le consolèrent, lui et ses successeurs, en lui donnant, en souvenir de son ancienne dignité, des honneurs spéciaux et des prérogatives particulières<sup>2</sup>. Il voulut rebâtir son église, et les Bretons l'y secondèrent avec d'autant plus de zèle qu'ils s'attachaient à ce monument nouveau comme signe de leur indépendance ancienne. On ignore l'époque précise de sa reconstruction, mais le style de l'édifice est celui du style ogival primitif et atteste le premier cours du xiii<sup>e</sup> siècle. Si cette grande basilique doit à la pureté de son architecture d'être considérée comme la plus remarquable de la Bretagne, elle l'emporte bien davantage encore par sa belle verrière, la seule de cette importance

<sup>1</sup> De la Borderie, *Ann. hist.* de 1862, p. 224; Aur. de Courson, *Cart. de Redon*, p. 544.

<sup>2</sup> *In signum prærogativæ specialis honoris ob memoriam archiepiscopalis dignitatis quæ olim in ecclesia dolensi fuisse dignoscitur.* Bulle du pape Boniface VIII, en 1299, citée par le P. Albert Legrand, p. 239; Marteville sur Ogée, *Dict. de Bret.*, I, p. 243.

que le XIII<sup>e</sup> siècle ait laissée en Bretagne. A Lehon, à Saint-Méen, on en aperçoit aussi de la même époque, il est vrai, mais à Dol la grande fenêtre orientale est sans rivale. M. Alfred Ramé, qui a étudié ce premier monument de la peinture sur verre en Bretagne, donne la caractéristique de cette époque. Les verrières sont formées de morceaux de verre monochromes sur lesquels ont été tracés au bistre les traits des membres, les hachures et les plis des draperies<sup>1</sup>. M. l'abbé Brune, en examinant en détail ces vitraux, a remarqué qu'ils sont d'une épaisseur double des verres plus modernes, souvent bossués et irrisés par la seconde cuisson. Les verres sont en apparence teints complètement dans la masse; il y en a cependant qui sont blancs dans la moitié de leur épaisseur et colorés dans l'autre : ce sont particulièrement les verres rouge purpurin. Chaque pièce de verre est de très-petite dimension, d'où il résulte un assemblage en plomb si considérable et si serré que chaque panneau, soutenu en outre par des vergettes en fer, présente une solidité à toute épreuve<sup>2</sup>.

Cette belle verrière de Dol a fait le sujet de bons travaux, dignes de sa beauté. Elle a été décrite avec tant de soin, d'une manière si détaillée et si exacte par M. l'abbé Brune, qu'aucune autre description ne saurait remplacer la sienne, et le lecteur doit désirer la voir citer en entier :

« Le chevet de la basilique est droit et percé d'une large fenêtre ornée de rosaces et de trèfles. La hauteur de cette verrière est de 9<sup>m</sup> 50, la largeur de 6<sup>m</sup> 50. Sept meneaux la divisent d'abord en huit compartiments verticaux, dont cha-

<sup>1</sup> Alfred Ramé, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Quimper, *Bull.*, t. I, 1<sup>re</sup> livr., p. 27.

<sup>2</sup> L'abbé Brune, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, t. II, 3<sup>e</sup> livr., p. 20.

cun est bordé d'une guirlande de feuillages, tantôt verts sur fond rouge, tantôt jaunes ou bleus alternativement sur fonds également différents. Les mosaïques sur lesquelles se détachent les médaillons sont très-variées; quelquefois ce sont des losanges formés de bandes rouges dont l'intérieur bleu contient un dessin en quatre-feuilles, quelquefois des cercles fond bleu coupés par des croix fleuronées d'un rouge éclatant, ou bien encore de larges quatre-feuilles bleus ou verts, bordés de jaune ou de rose.

« Les médaillons sont de deux formes : un quadrilatère dont les angles se détachent entre deux lobes arrondis, et deux quadrilatères se croisant l'un sur l'autre; ils sont bordés d'un filet blanc et d'un autre rouge, plus large que le premier. Dans les sujets contenus dans ces médaillons, les chairs sont toutes d'une teinte très-colorée; les ombres sont plutôt un glacis ou un pointillé très-ferme que de simples hachures. Quelques têtes sont d'un dessin bien passable; celle du Christ est toujours mieux que la plupart des autres. Il porte partout la barbe, et son nimbe est crucifère. La partie inférieure de la fenêtre, divisée par sept meneaux, contient huit séries de médaillons de six chacune. Les deux premières séries sont en très-mauvais état; on croit y reconnaître des sujets de l'Ancien-Testament, tels que le Sacrifice d'Abraham, l'Incendie de Sodome, quelques traits de l'Histoire de Suzanne, etc. La troisième, plus au centre, représente les mystères : 1° de l'Annonciation avec les mots ..... *Maria gracia plena, dominus tecum, benedicta.....* (les autres paroles se trouvent reportées sur d'autres panneaux); 2° la Visitation; 3° la Naissance du Sauveur; 4° l'Annonciation aux Bergers; 5° l'Adoration des Mages. La quatrième représente un grand nombre de scènes de la Passion : l'Entrée triomphante de Jésus-Christ à Jérusalem, la Cène, la Trahison et

le Baiser de Judas, l'Agonie du Jardin des Olives. Dans la cinquième se continue l'histoire de la Passion : la Flagellation, le Portement de Croix, le Crucifiement, la Descente de Croix, les Saintes Femmes au tombeau, Madelaine rencontrant le Sauveur dans le jardin. La sixième, vers la droite, contient la légende de saint Samson, patron et fondateur de l'évêché de Dol. On le voit passer la mer pour arriver en Armorique; le diable souffle de toute sa force dans les voiles du navire et soulève la tempête. Tous les compagnons du saint évêque sont saisis de frayeur, lui seul est calme. Il paraît chez un prince portant une couronne sur la tête (le roi Childebert?). Dans la septième, les six médaillons reproduisent le même sujet : c'est saint Samson présidant une assemblée de six évêques; il tient à la main sa croix d'archevêque (croix simple). Les autres ont des crosses; tous portent la mitre. La huitième série représente divers sujets qu'il semble bien difficile de reconnaître. Ce serait des scènes de martyre et l'enlèvement d'une âme au ciel par les anges.

« Dans le tympan de la fenêtre se déroule la scène du Jugement dernier. Jésus-Christ paraît debout au milieu de la grande rosace, entouré d'anges. Un peu au-dessous, une femme agenouillée élève les yeux et les mains vers le Sauveur : c'est la Vierge, sa mère, et la médiatrice des hommes, qui implore sa miséricorde. Dans les trèfles qui entourent la rosace, on voit des anges qui embouchent des trompettes. Dans les deux rosaces inférieures on reconnaît, à gauche, les flammes de l'enfer, au milieu desquelles une multitude de damnés s'entassent pêle-mêle; un d'eux, qui veut s'enfuir, est repoussé par un personnage menaçant. À droite, c'est la Cité sainte qui s'ouvre devant deux files d'élus, dont une se compose de sept personnages et l'autre de trois seulement; tous ont la couronne sur la tête et des palmes à la main. Au-dessous de ces deux tableaux est représentée la Résurrec-

tion générale ; on voit les morts sortant de leurs cercueils.

« Dans les fenêtres du *clerestory* et les deux baies ouvertes à l'extrémité orientale du *triforium*, on trouve épars quelques fragments assez considérables de grisailles ornées de bordures fleurdelysées et de petits fleurons de couleurs rouge, jaune et bleue. Les dessins qui composent ces grisailles sont très-variés et tracés en noir avec une extrême délicatesse.

« Dans les transepts il régnait, selon l'usage de ce temps, une suite de figures de grandes dimensions représentant des évêques la mitre en tête et la crosse à la main. Trois ont seules résisté aux efforts du temps, encore sont-elles mutilées et couvertes de taches. La grande fenêtre du pignon Sud a conservé quelques lambeaux de mosaïques et de petites figures de prophètes tenant des banderolles. Entre les meneaux subsistent aussi quatre panneaux. On voit dans l'un d'eux un saint présentant un personnage agenouillé à l'enfant Jésus, dans les bras de sa mère. Peut-être est-ce le donateur de la vitre ? Le quatrième contient deux personnages élevant en haut des vases allongés et surmontés de disques de couleur rosée. Dans un petit compartiment réservé entre les deux grandes ogives, sont deux léopards d'or passant sur un champ de gueules (Thibault de la Guerche, fils du seigneur de Pouancé, évêque de Dol de 1280 à 1287<sup>1</sup>, ce qui détermine la date du transept).

« La chapelle absidale, ajoutée à l'édifice principal vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, a conservé dans sa principale fenêtre une partie de sa verrière dont le caractère annonce bien cette époque. Trois figures de grandeur presque naturelle, parfaitement drapées, s'enlèvent sur des fonds de draperie d'une grande richesse. Le dessin est évidemment plus savant que

<sup>1</sup> Le P. Albert Legrand, p. 238.



dans les peintures du XIII<sup>e</sup> siècle, mais le coloris est plus pâle et le verre plus mince. Deux de ces figures représentent le mystère de l'Annonciation. L'ange Gabriel tient en main une bande où on lit : **Ave maria..... Dominus tecum.** La Vierge, dont la tête a malheureusement disparu, mais dont la pose et l'agencement des draperies sont très-remarquables, répond : **Fiat mihi secundum verbum tuum.** Le troisième personnage est trop mutilé pour qu'on puisse lui attribuer un nom. Dans une rosace du tympan brille l'écu de Bretagne, *d'hermines plein*, et dans les lobes de l'étoile centrale on croit reconnaître les quatre figures symboliques des Évangélistes, au milieu desquels se trouvait très-probablement une image du Christ.

« On voit encore quelques fragments de la même époque dans les fenêtres des chapelles situées au Sud du chœur de la même église de Dol; cependant on les reporterait assez volontiers au XV<sup>e</sup> siècle. Dans l'une on aperçoit au tympan une autre représentation du Jugement dernier; cette peinture est pâle et terne, mais d'un dessin assez correct. Des restes de grisailles ornées de petits anges, d'oiseaux et de fleurs, sont d'un fini et d'une délicatesse bien superflue à la distance où on les voit. Une autre fenêtre présente aussi dans les compartiments du réseau supérieur, où les verres, mieux protégés, se sont partout trouvés à l'abri du vandalisme, des anges jouant des instruments de musique ou tenant des phylactères où se trouvent inscrites des louanges : **Alleluia, laudate Dominum**, etc.; une tête barbue, couronnée et nimbée; le tout d'un dessin pur, mais d'une couleur claire qui annonce, comme dans la verrière précédente, une dégénérescence déjà très-avancée de la peinture sur verre.

« Quoi qu'il en soit de l'infériorité relative de ces derniers

vitraux, si la cathédrale de Dol est le plus beau type de l'architecture ogivale du XIII<sup>e</sup> siècle dans ces contrées, on y trouve aussi celui de la peinture sur verre dans la plus splendide période<sup>1</sup>. »

Après ces brillantes verrières, il faut bien se résigner à n'avoir plus à voir que des vitraux d'importance secondaire. Il faut toutefois noter l'église de Bonnemain. La fenêtre située au Midi du maître-autel a été agrandie au XIV<sup>e</sup> siècle; elle est à quatre baies avec compartiments rayonnant dans son tympan. Seule, cette fermeture conserve quelques vitraux anciens, où l'on remarque quelques médaillons charmants qui garnissent les ouvertures circulaires et polylobées du tympan. Il est à croire que ces vitraux sont du XIV<sup>e</sup> siècle, comme la fenêtre elle-même, et il y a d'autant plus lieu d'en faire état que les vitraux de cette époque sont plus rares, les guerres civiles qui ont alors ravagé le pays en ayant empêché l'établissement ou les ayant presque tous détruits<sup>2</sup>. La maîtresse vitre de l'église paroissiale de Saint-Hélen possède une verrière du XVI<sup>e</sup> siècle dans laquelle sont représentés Raoul de Coëtquen et plusieurs autres membres de cette famille célèbre dans les annales de la Bretagne<sup>3</sup>. A Saint-Pierre-de-Plesguen, l'église, qui semble dater de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, mérite quelque attention. Le bras Sud de la croix présente

<sup>1</sup> L'abbé Brune, *Cours d'Arch. rel.*, p. 152, 259; *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Quimper, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 199; 3<sup>e</sup> livr., p. 19 à 23.

Ajoutez sur les verrières de Dol : Taylor et Ch. Nodier, *Voy. dans l'anc. France, Bretagne*, II, 367; Potel, *La Bretagne*, Dol; de la Bigne Villeneuve, dans *La Bret. contemp.*, p. 59; Pol de Courcy, *Guide de Rennes à Saint-Malo*, p. 385, 386.

<sup>2</sup> Le Cordier, dans le *Bull. mon.* de M. de Caumont, t. XXXIII, p. 29.

<sup>3</sup> De la Bigne Villeneuve, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Brieuc, t. IV, 2<sup>e</sup> livr., p. 139; Gaultier du Mottay, *Géogr. des Côtes-du-Nord*, p. 290.

une fenêtre à nervures dans lesquelles sont encore enchâssés les débris de vitraux qui avaient de la valeur<sup>1</sup>.

**Doyenné de Bobital.** — On y trouve la paroisse de la Nouaye, qui a pour patron saint Étienne, premier martyr. C'est son histoire qui est peinte dans la fenêtre orientale de l'église. Le dessin, peu régulier et simple, pourrait la faire attribuer au xv<sup>e</sup> ou au xvi<sup>e</sup> siècle. La peinture est assez médiocre, mais non sans intérêt. Le vitrail est décoré des armes mi-parties du Bois-Travers et de Montbourcher<sup>2</sup>. Les intéressants vitraux du xvi<sup>e</sup> siècle de l'église de Saint-Uniac, dont il existe de précieux restes, méritent une mention<sup>3</sup>. L'église de Saint-Samson d'Ilifaut offre de remarquable quelques restes d'anciens vitraux<sup>4</sup>.

**Doyenné de Coëtmieux,** comprenant des enclaves du diocèse de Saint-Brieuc. — Il possédait l'église de Langast, avec une belle verrière du xvi<sup>e</sup> siècle. La partie droite de la baie retrace plusieurs scènes relatives au mystère de la Rédemption, sacrifice qui commence au Calvaire et a comme sanction le Jugement dernier. Une bordure de saints patrons et de saintes patronnes encadre cette peinture. Au-dessous d'un écusson malheureusement vide se lit cette inscription : **Cette vitre fut faite l'an mil v<sup>e</sup> et viij.** Cette date est d'au-

<sup>1</sup> Marteville sur Ogée, II, 855; l'abbé Brune, *Rép. arch. du dép. d'Ille-et-Vil.*, dans les *Mém. de la Soc. arch.*, I, p. 57.

<sup>2</sup> L'abbé Brune, *Cours d'Arch. rel.*, p. 153, et *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, *Bull.*, t. II, 3<sup>e</sup> livr., p. 25, et *Rép. arch. du dép. d'Ille-et-Vil.*, dans les *Mém. de la Soc. arch.*, I, p. 79; Pol de Courcy, *Guide de Rennes à Saint-Malo*, p. 24; Ad. Joanne, *Guide itin. de la Bret.*, p. 107.

<sup>3</sup> De la Bigne Villeneuve, *La Bret. contemp.*, p. 73; l'abbé Brune, *Rép. arch. du dép.*, *id.*, p. 80; Pol de Courcy, *id.*, p. 24; Ad. Joanne, *id.*, p. 107.

<sup>4</sup> Gaultier du Mottay, *Géogr. des Côtes-du-Nord*, p. 786.

tant plus précieuse, qu'elle est peut-être la plus ancienne qui ait encore été relevée sur ce qui reste des œuvres des verriers de cette contrée. Il reste encore deux scènes d'une légende inconnue, d'une époque postérieure à celle de la verrière, mais appartenant encore à l'art du xvi<sup>e</sup> siècle.<sup>1</sup> On a cru y voir la vie de saint Antoine, dont le culte doit être très-ancien dans cette paroisse à en juger par plusieurs croix en granit en forme de tau, dites croix de saint Antoine, qu'on remarque en quelques endroits.<sup>2</sup>

**Doyenné de Lanvollon**, pour les enclaves de Dol dans la partie bretonnante du diocèse de Saint-Brieuc. — Il a dans son église de Saint-Brandan, à Lanvollon, une maîtresse vitre fort belle et qui remonte au xiv<sup>e</sup> siècle, ce qui doit la faire particulièrement citer. Dans son réseau apparaît l'écusson de l'antique baronnie d'Avaugour, *d'argent au chef de gueules*. A la fin du xvi<sup>e</sup> siècle vivait à Lanvollon un nommé Pierre Le Saux, qu'on voit réparant en 1578, moyennant LIII sols iv deniers, les vitres de Saint-Magloire de Châtelaudren, dans le diocèse de Tréguier<sup>3</sup>. La petite paroisse de Kerity ne serait rien par elle-même si elle ne renfermait l'antique abbaye de Beauport, dont la fondation remonte au xii<sup>e</sup> siècle, mais qui n'est plus aujourd'hui que des ruines. C'est dire assez qu'il ne peut plus être question ici pour elle que de documents historiques, lesquels ne sont point d'ailleurs antérieurs au xvi<sup>e</sup> siècle, curieux cependant, et qu'on doit au zèle investigateur de M. A. de Barthélemy, qui les a recueillis dans le fonds de l'abbaye aux archives du département des

<sup>1</sup> Geslin de Bourgogne, *Bull. de la Soc. d'émul. des Côtes-du-Nord*, t. VI, p. 67; Gaultier du Mottay, *Géogr. des Côtes-du-Nord*, 812.

<sup>2</sup> Gaultier du Mottay, *id.*, p. 178.

<sup>3</sup> A. de Barthélemy, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, t. I, 4<sup>e</sup> livr., p. 224.

Côtes-du-Nord. François Arrel, sieur de Kermarquer, avait fait poser ses armes dans la verrière du réfectoire de l'abbaye; et bien que cette partie du monastère n'étant pas consacrée au culte, il n'y eut pas véritablement de prééminence, Jean d'Acigné, sieur de Rochejagu, comme sire de Bolloy-Lézardrieux, averti de cette usurpation, fit valoir ses droits de premier fondateur, intenta une instance dans laquelle il eut gain de cause, et fit enlever les armes des Arrel par un peintre de Lannion, pour y substituer les siennes. On pourra citer une foule de faits analogues, où presque toujours la justice avait à intervenir<sup>1</sup>. Ce n'était pas seulement dans les lieux réguliers, mais encore dans l'église que se trouvaient des vitraux, probablement très-anciens. Il fallut les renouveler après la Ligue. Les vitres furent rhabillées par Pierre Geoffroy, peintre vitrier et marchand à Saint-Brieuc; CLX pieds de *verre faizonné* coûtèrent LXIV livres<sup>2</sup>. Postérieurement il y eut encore d'autres travaux à faire, qui furent confiés à Noël Allaire, vitrier, et voici le curieux traité qui intervint à ce sujet :

« Du septième jour de décembre 1606 :

« A esté faict marché avecque Maistre Nouel Allayre vistrier de faire les sept vittres du chapitre scavoir la vitre du milieu toute en voyre paint cuyt figuré d'une Trinité au desir d'une fueille à taille douce qui lui a esté baillée et un relligieux embrassant le pied de la croix, les aultres six seront en voyre blanc excepté qu'au bas y aura la representation d'un relligieux et celle d'un saint telle que la devotion des relligieux s'y a donnera, tout ce en bon voyre cuict et ce que ledict Allayre fera les panneaux de chacune vitre estroys et fournira à chacun panneau deux petites barres et deux loquets de fer avecque leur coupille de fer pour le prix de dix huict soulz le

<sup>1</sup> Anatole de Barthélemy, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, *Notice sur qq. peintres verriers de la Bretagne*, t. I, 4<sup>e</sup> livr., p. 218.

<sup>2</sup> Geslin de Bourgogne et Anatole de Barthélemy, *Anc. Év. de Bretagne*, t. IV, p. 43.

ped de voyre painct et recuyct et le ped de voyre blanc pour cinq soulz et fournira le tout dans le quinzieme jour de febvrier prochain, en tesmoign de quoy ledict Allayre et religieux ont signé ce presant marché lesdictz jour et au que dessus.

« Signé : N. Allayre, F. Fx Konen, Le Borgne, J. Legual, Jac. Gelin, G. Cillart, Fr. A. Grandjean <sup>1</sup>. »

**Doyenné de Lannion.** — L'on vient de voir qu'au chef-lieu s'y trouvait, au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, un peintre verrier, ou vitrier comme on disait alors; cependant l'on n'y signale actuellement, non plus qu'aux environs, aucun vitrail peint.

**Doyenné de Lanmeur.** — Il y a seulement à l'église de Saint-Gildas de Magoar, trève de Coadout, une maîtresse vitre dont la verrière est bien conservée <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> An. de Barthélemy, *Lettre à M. Henri Gêrente sur les anc. peintres sur verre de Tréguier*, dans le *Bull. mon.* de M. de Caumont, 2<sup>e</sup> série, t. III, 13<sup>e</sup> vol. de la coll., p. 581, 582, et *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, t. I, 4<sup>e</sup> livr., p. 224.

<sup>2</sup> Gaultier du Mottay, *Géogr. des Côtes-du-Nord*, p. 479.

### III

## ÉVÊCHÉ DE SAINT-MALO

L'évêché de Saint-Malo, primitivement dans la cité d'Aleth à Saint-Servan, et transféré depuis 1152 dans la ville de Saint-Malo, était l'un des plus étendus de la Bretagne, car il comprenait depuis Montfort jusqu'à Dinan et Ploërmel, embrassant la plus grande partie du Pou-tre-coët ou comté de Porhoët. Il se composait du Pou-Aleth ou territoire de la cité, puis de deux archidiaconés : celui de Dinan, comprenant dans ses subdivisions les doyennés de Poudouvre, de Bécherel et de Plumaudan, et celui de Lohéac, se subdivisant dans les doyennés de Montfort, du Beignon, de la Nouée et de Lohéac<sup>1</sup>.

**Pou-Aleth** ou territoire de la cité épiscopale. — La cathédrale de Saint-Malo, construite au xiv<sup>e</sup> siècle, n'a rien conservé de ses anciens vitraux, si elle en a eu, car les anciens auteurs gardent le silence à cet égard<sup>2</sup>. Toutefois on

<sup>1</sup> *Étrennes Malouines de 1760* ; Aur. de Courson, *Cart. de Redon*, p. ccii et 481.

<sup>2</sup> Ogée, *Dict. de Bretagne*, v<sup>o</sup> Saint-Malo.

cite dans l'église de Saint-Père, près de Saint-Malo, quelques vitraux qui datent aussi probablement du xiv<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. C'est donc dans le reste du diocèse qu'il faut aller chercher ces monuments de verre que la peinture enrichissait de ses couleurs pour l'édification et l'instruction religieuse des populations bretonnes.

**ARCHIDIACONÉ DE DINAN. — Doyenné de Poudouvre.** — La ville de Dinan était partagée entre les deux doyennés de Poudouvre et de Plumaudan; une ligne traversait la ville. La paroisse de Saint-Malo était du premier, la paroisse de Saint-Sauveur, avec Lehon, était du deuxième, division singulière qu'on verra se reproduire plus d'une fois en Bretagne. L'église de Saint-Malo de Dinan a des fenêtres en ogive dont les vitraux, peints de cent couleurs différentes, ne laissent pénétrer dans l'intérieur qu'une faible lumière portant à la piété et à la méditation<sup>2</sup>. Du reste, ce doyenné ne fournit presque rien à l'examen de l'artiste et de l'archéologue sous le rapport de la peinture sur verre.

**Doyenné de Bécherel.** — La paroisse de Saint-Gondran possède une verrière de la fin du xv<sup>e</sup> ou du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle. M. l'abbé Brune, qui s'en est occupé, dit qu'elle est peut-être la plus entière et la mieux conservée sous tous les rapports, que l'on ait dans le diocèse. Elle remplit la grande fenêtre du chevet de l'église, et contient en douze panneaux l'histoire de la Passion de Notre-Seigneur. Le dessin en est pur et plein de noblesse, a-t-il écrit, beaucoup de têtes sont imitées des meilleurs maîtres, les draperies sont habilement agencées, et le coloris est en-

<sup>1</sup> L'abbé Brune, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, *Bull.*, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 199; 3<sup>e</sup> livr., p. 23.

<sup>2</sup> *Annuaire Dinannais* pour 1833, p. 167; *id.* pour 1838, p. 58.



core d'une grande richesse. Elle est digne de toute la sollicitude de ceux qui s'intéressent aux vitraux peints. Les armoiries de la famille du Bouays, seigneur de Couesbouc, sont figurées sur ce vitrail<sup>1</sup>.

On retrouve dans l'église de la Baussaine plusieurs fenêtres endommagées ornées de vitraux du xvi<sup>e</sup> siècle. Il y a une verrière à la grande fenêtre du chevet. Dans les autres fenêtres au Nord de la nef, on admire des fragments d'autres vitres aussi très-remarquables, quoique peut-être un peu plus récentes. On y reconnaît encore quelques sujets tirés de l'Ancien-Testament, traités d'une manière originale et curieuse, mais la plupart incomplets. M. l'abbé Brune, à qui l'on doit ces renseignements, a provoqué leur restauration<sup>2</sup>.

La petite église des Iffs passerait inaperçue si sa belle collection de vitraux du xvi<sup>e</sup> siècle ne venait point en faire un monument de premier ordre. Ses brillantes verrières ne le cèdent à aucune de celles des maîtres français et italiens les plus renommés, et tous ceux à qui il a été donné de les voir n'ont pu retenir leur admiration. Ils ont été étudiés par M. l'abbé Brune, M. Alfred Ramé, M. Paul de la Bigne Villeneuve, M. Pol de Courcy et bien d'autres, et les expressions se sont toujours trouvées insuffisantes à leur gré. Il y a, dit M. de la Bigne Villeneuve, une telle finesse de beauté, une

<sup>1</sup> L'abbé Brune, *C. d'Arch. rel.*, p. 152, 419; *Ass. bret., classe d'arch.*, séance du 15 septembre 1849, *Bull.*, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 199; 3<sup>e</sup> livr., p. 25; *id.*, séance du 9 décembre 1857, p. 149; *id.*, *Rép. arch. du dép. d'Ille-et-Vil.*, dans les *Mém. de la Soc. arch.*, t. I, 1861, p. 51; de la Borderie, *La Bret. contemp.*, p. 25.

<sup>2</sup> L'abbé Brune, *Cours d'Arch. rel.*, p. 152, 419, 420; *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, séance du 15 septembre 1849, *Bull.*, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 199; 3<sup>e</sup> livr., p. 25; *Soc. arch. du dép. d'Ille-et-Vil.*, 1857, p. 149, 150; 1858, p. 158; *Mém. de la Soc. arch.*, *Rép. arch. du dép.*, I, 1861, p. 60.

pureté de style, une originalité de conception, une puissance d'effet admirables; rien ne peut donner l'idée de l'impression que produisent sur les gens de goût ces suaves compositions de quelque peintre inconnu dont la foi et l'inspiration ont guidé la main. Qui ne reconnaîtrait, dit M. l'abbé Brune, dans ces charmantes verrières le crayon sûr, la palette riche et variée, l'étude approfondie de la nature, l'emploi heureux des lumières et des ombres de nos plus habiles peintres de la renaissance? Peut-on voir rien de plus gracieux que le tableau de l'Adoration des Mages? rien de plus magnifique que leurs costumes? de plus digne, de plus respectueux et de plus naturel que leurs poses et celle de la Mère? Laquelle des Vierges de Raphaël est plus modeste, plus pure et plus digne Mère du Christ que cette Vierge en adoration devant le Verbe fait chair? Où trouver plus de noblesse, de dignité et d'inspiration que dans cette tête du vieux prêtre qui va circoncire le Fils de Marie? Toutes ces figures ne sont pas modelées, sans doute, avec le poli et la finesse de brosse qu'on remarque dans nos peintures modernes; mais comme la touche est ferme, hardie et d'un effet saisissant! comme tous ces traits, enlevés au poinçon pour obtenir la transparence et la lumière, sont tracés sûrement! On reconnaît au premier coup-d'œil l'originalité et la façon savante d'un artiste de premier mérite.

Il faut pourtant essayer de se soustraire à ces manifestations de sentiments artistiques et religieux, pour décrire ces verrières si belles et d'un si saisissant effet.

A la première vitre, au chevet de l'église, dans le tympan d'une riche fenêtre, au milieu des cœurs et des flammes formés par les nervures, on voit le Christ ressuscité, juge souverain des vivants et des morts, assis, la croix à la main, sur un arc-en-ciel; au-dessus de lui, le Saint-Esprit et le Père-Éternel, témoins de la justice de ses sentences. A ses pieds,

des anges embouchent la trompette dernière. A sa droite, l'archange saint Michel combattant le démon, qui non content des âmes qui lui sont dévouées, veut encore s'emparer de celles qui sont destinées au ciel, et à gauche une énorme gueule vomissant des flammes et engouffrant les damnés, qu'un démon y précipite à grands coups de trident. Au-dessous, dans vingt panneaux enchâssés entre les meneaux de la fenêtre, se développe toute l'histoire de la Passion, depuis l'agonie du Jardin des Oliviers jusqu'à la sépulture; tout est là fidèlement et simplement représenté, comme dans l'Évangile. Parcourez en détail, dit encore M. l'abbé Brune, parcourez en détail tous ces sujets traités avec tant de soin, de piété et de savoir, vous trouverez dans chaque tête le caractère qui lui est propre, dans chaque pose le sentiment qu'elle doit rendre, dans toutes les draperies une simplicité, un naturel, une décence qu'on devrait toujours observer dans les compositions religieuses.

La chapelle de droite est décorée de trois verrières, peut-être encore plus curieuses. La deuxième vitre à l'Est offre la représentation d'un combat sous les murs d'une ville assiégée. La mêlée est terrible : les hommes et les chevaux se foulent et s'entrechoquent; les lances et les boucliers se croisent et se heurtent. Un cavalier renversé semble tourner ses regards vers le Sauveur du monde, qui apparaît au-dessus des combattants et les bénit à la manière grecque. La tête du Christ est noble, pleine de calme, de douceur et de bonté; elle est ornée du nimbe crucifère, dont trois fleurs de lys, forme ancienne, figurent la croix. Quel est le fait d'armes que rapporte cette peinture? Un aigle à deux têtes éployé sur un drapeau jaune et rouge, flottant au milieu des bataillons, pourrait peut-être fournir quelque indication: Dans la troisième vitre qui fait face à celle-ci, on voit en grandes dimensions saint Yves, official de Tréguier et de Rennes, portant

le nimbe des saints et revêtu d'un rochet fourré d'hermines. Un grand nombre de personnages de costumes divers l'environnent. Quelques-uns sont sans coiffures, d'autres portent une espèce de turban; plusieurs semblent appartenir aux classes inférieures. L'un d'eux, en costume de gentilhomme de la Cour des Valois, lui offre une pièce d'or aux armes de France, sur laquelle on lit : CALES DE VALO. 1587. De l'autre côté, un homme du peuple lui présente une charte roulée. La répétition exacte du même sujet se trouve dans l'église de Moncontour, où la légende de saint Yves se développe sur une de ses verrières; là, chaque scène est accompagnée de légendes qui ne laissent aucun doute et obligent à reconnaître le saint officiel rendant la justice aux grands et aux petits et résistant également à l'or que les riches lui présentent pour le corrompre, comme aux clameurs que la populace fait entendre pour l'intimider. La composition des Iffs est datée, mais le coloris, le dessin et l'arrangement dénotent une époque postérieure à celle des verrières qui viennent déjà d'être décrites. La quatrième vitre, à la fenêtre Sud, offre l'histoire de la chaste Suzanne, qui y est représentée en douze médaillons d'un fini, d'une délicatesse et d'une couleur admirables. Tout dans cette histoire rappelle la vertu et la modestie de l'épouse, et l'on sent combien elle est pure et innocente; les femmes sont, comme elle, modestes et gracieuses; les costumes prétendus orientaux sont plutôt français du temps. Les vieillards, au contraire, paraissent effrontés et vicieux. Lorsqu'ils vont accuser sa chasteté devant les juges, elle est calme, digne et pleine de confiance. La tête du jeune prophète Daniel annonce la candeur de l'enfance, et en même temps la sagacité et la sagesse surnaturelle dont il est inspiré. Des inscriptions en lettres gothiques font connaître le sujet de chaque tableau. Ces caractères et la plus petite dimension des figures accusent une époque antérieure à celle des deux autres vitres de la

même chapelle. De l'autre côté du chœur, à gauche, dans la chapelle des seigneurs de Montmuran, la cinquième vitre dans la fenêtre Nord, on voit au premier panneau la Nais- sance de Jésus-Christ, adoré par la Vierge, saint Joseph et des anges. La Vierge est ici dans un état de contemplation parfaite. La Circoncision occupe le deuxième panneau : deux prêtres à longue barbe se font face ; l'un, enveloppé d'une draperie qui couvre sa tête, tient l'enfant ; l'autre, au front chauve et vénérable, se sert du couteau sacré. Un groupe d'assistants environne la scène et prend part à la cérémonie. Plus haut, c'est la Présentation au Temple, et dans le tympan l'Assomption de la Vierge, assistée des anges qui l'environ- nent dans sa gloire céleste. La sixième vitre dans la fenêtre à l'Est contient dans le haut l'Annonciation, et au bas l'Ado- ration des Mages, en deux tableaux de moyenne dimension. Les autres verrières qui se trouvent dans les chapelles du transept inférieur et dans la nef sont malheureusement tout à fait dégradées, bien qu'il y ait encore des portions intactes ; on y distingue des sujets, mais avec des vides considérables. A qui doit-on ces merveilles de l'art religieux ? On peut re- connaître sur des fragments de vitraux épars dans les fenêtres de la nef des écussons de *Bretagne au croissant de gueules montant*, qui est Tinténiac, et de *Montmorency brisé de 5 co- quilles d'argent sur la croix*, qui est Laval. M. Duportal a fait connaître à la Société Archéologique qu'il possédait un morceau de vitre des Iffs portant le nom d'un ouvrier vitrier de Rennes ; mais l'histoire est muette et les documents se taisent. Il faut se contenter d'admirer l'artiste inconnu dont l'œuvre subsiste, si le souvenir de l'homme est éteint<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> L'abbé Brune, *Cours d'Arch. relig.*, p. 372 à 378 ; *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, *Bull.*, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 199 ; 3<sup>e</sup> livr., p. 25, 27 ; *Soc. arch. du dép. d'Ille-et-Vil.*, *Bull.*, 1850, p. 50 ; 1857, p. 149, et

**Doyenné de Plumaudan.** — L'église de Saint-Sauveur de Dinan a dans sa chapelle sous le vocable de saint Mathurin une vitre qui représente les quatre Évangélistes avec leurs attributs respectifs, laquelle a été restaurée avec bonheur par un artiste contemporain, M. Hawke<sup>1</sup>. L'église de Lehon, près de Dinan, mérite plus particulièrement de fixer l'attention. Cette localité n'était point inconnue dans les documents historiques en ce qui touche des mentions concernant la verrerie. Dans l'inventaire des biens laissés par Jean II, duc de Bretagne, qu'il avait avec lui à Lehon lorsqu'il y trépassa en 1303, on lit : *Item, une fiolle de voirre à oeile sainte*<sup>2</sup>. Lehon était un ancien prieuré de fondation ducale et dédié à saint Magloire. L'église priorale, aujourd'hui ruinée, possédait de belles fenêtres doubles garnies de vitraux, dont une partie a été enchâssée pêle et mêle avec des débris postérieurs dans la grande fenêtre de l'abside de l'église paroissiale. On a disserté sur la date de ces vitraux qui, après ceux de Dol, paraissent être des plus anciens de la Bretagne; mais que les vitraux du prieuré de Saint-Magloire soient du XIII<sup>e</sup> ou seulement du XIV<sup>e</sup> siècle, ils n'en sont pas moins de la première époque de l'art. Sur un fond de mosaïque, ces fragments de peinture vitrifiée présentent en couleur des sujets dont l'exécution doit frapper tout particulièrement. Dans

*Mém.*, t. I, p. 81; Alfred Ramé, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Quimper, *Bull.*, t. I, 1<sup>re</sup> livr., p. 27; *Soc. arch. du dép. d'Ille-et-Vil.*, *Bull.*, p. 34; Marteville sur Ogée, *Dict. de Bret.*, I, p. 501; Ducrest de Villeneuve, *Guide hist. et stat. du dép.*, p. 102; de la Bigne Villeneuve, *La Bret. contemp.*, p. 75; de Genouilhac, *Soc. fr. pour la cons. des mon. hist.*, dans le *Bull. monum.* de M. de Caumont, t. XVII, p. 47; Duportal, *Soc. arch. du dép.*, *Bull.*, 1863, t. VII, p. VIII; 1873, IX, 64; 1874, X, p. XV; Pol de Courcy, *De Rennes à Saint-Malo*, p. 359.

<sup>1</sup> Lecoq, *Ass. bret., classe d'arch.*, *Bull.*, t. V, p. 72.

<sup>2</sup> D. Lobineau, *Hist. de Bret.*, Pr., II, p. 455.

les soufflets du tympan, des anges balancent des encensoirs ; au-dessous, sont six panneaux entourés d'une bordure composée de fleurs de lys et de châteaux. 1<sup>er</sup> panneau à gauche : un personnage nu auquel apparaît un ange ; on croit retrouver dans cette scène, soit le lépreux que saint Magloire guérit par le toucher, soit le serviteur de son monastère qu'il ressuscite. 2<sup>e</sup> panneau à droite : saint Pierre et saint Paul avec leurs attributs. 3<sup>e</sup> panneau à gauche : il n'en reste que la bordure, alternativement d'azur à la fleur de lys d'or, et de gueules au château d'or. 4<sup>e</sup> panneau à droite : un Crucifiement entre la Vierge et saint Jean. 5<sup>e</sup> panneau : saint Magloire et le donateur agenouillé, portant sur sa cote d'armes *d'azur semé de fleurs de lys d'argent*, qui sont les armes du seigneur de Lechapt, en Lehon, du nom de Guitton, et derrière lui la donatrice, sa femme, avec une jupe armoriée mi-partie des mêmes armes, et *d'argent à 4 fusées rangées et accolées de gueules*, qui sont celles des Labbé de la Commerière, paroisse de Ploubalay. 6<sup>e</sup> panneau : la Vierge portant l'enfant Jésus et un moine en adoration. Au xvii<sup>e</sup> siècle ces vitraux ont été retouchés, et il y fut ajouté un écusson placé en supériorité aux armes de Charles Brulart de Sillery, prieur de Lehon, fils du chancelier de France sous Henri IV, en 1607. Cet écusson est accolé d'un autre aux armes de Derval ou de Châteaugiron, et ils sont l'un et l'autre timbrés d'une croix tréflée posée en pal et sommée d'une mitre. En 1680, il s'éleva un litige entre le prieur de Saint-Magloire et Alexis Guitton, sieur de Lechapt, au sujet de la préséance dans l'église paroissiale de Lehon. Guitton prétendait être le seigneur fondateur des églises et chapelles de ladite paroisse, et avoir le premier droit aux prières nominales, au banc d'honneur, au pain bénit, etc. Le prieur opposait les mêmes prétentions, mais le seigneur de Lechapt devait voir sa condamnation sur la grande vitre. En effet, ces per-

sonnages agenouillés qui faisaient leur soumission à saint Magloire, en présence du Christ, portaient sur leurs vêtements les armes de la maison de Lechapt et n'avaient dès lors qu'un droit secondaire dans l'église. Il fallut au seigneur de Lechapt transiger avec les moines de Saint-Magloire de Lehon<sup>1</sup>.

**ARCHIDIACONÉ DE PORHOET. — Doyenné de Montfort-sur-Meu.** — Cette petite ville, qu'on désigne aussi sous le nom de Montfort-la-Cane, n'a plus rien qui rappelle aujourd'hui la légende à laquelle elle doit ce surnom bizarre. Il s'agit d'une jeune fille que le seigneur de Montfort voulait tyranniser, et que le ciel, pour sauver sa vertu, métamorphosa en cane sauvage. On dit que tous les ans, par reconnaissance, la cane miraculeuse, accompagnée de ses canetons, venait faire un pèlerinage dans l'église de Saint-Nicolas de Montfort le jour de la fête patronale, et entrait dans l'église au milieu de la procession, ce qui n'avait jamais cessé depuis le moyen âge jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle. L'histoire était en peinture sur les vitraux coloriés aux fenêtres de l'église; mais l'église Saint-Nicolas a été vendue et démolie en 1798, et ce témoignage pictural se trouve maintenant perdu<sup>2</sup>. — Ce qui est plus sérieux, ce sont les vitraux de l'église de l'abbaye de Saint-Méen, qui peuvent compter parmi les plus anciens de la Bretagne, car ils remontent d'une manière irrécusable aux

<sup>1</sup> *Écho du monde savant*, du 24 avril 1839, cité par Marteville sur Ogée, *Dict. de Bret.*, I, p. 483; Alfred Ramé, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Quimper, *Bull.*, t. I, 1<sup>re</sup> livr., p. 26; de la Bigne Villeneuve, *id.*, Congrès de Saint-Brieuc, *Bull.*, t. IV, 2<sup>e</sup> livr., p. 139; Maheo, *Ann. malouin et dinannais* pour 1854, p. 95; Geslin de Bourgogne, *Anc. Év. de Bret.*, IV, p. 349; Pol de Courcy, *De Rennes à Brest et à Saint-Malo*, p. 58.

<sup>2</sup> Ogée, *Dict. de Bret.*, II, 48, et Marteville sur Ogée, II, 52; Poignand, juge à Montfort, *Ant. hist. et mon.*, p. iij.



dernières années du XIII<sup>e</sup> ou au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle. En effet, au transept méridional existe une très-grande fenêtre au sommet de laquelle on remarque un écusson aux armes des ducs de Bretagne de la maison de Dreux, *échiqueté d'or et d'azur au franc quartier d'hermines*, qui furent portées par Pierre Mauclerc et ses trois successeurs immédiats, jusqu'à ce que le duc Jean III leur eût substitué les hermines pleines, en 1322<sup>1</sup>. Le vitrail est donc antérieur à cette dernière époque. Les procédés employés pour dessiner, colorer et assembler les pièces de verre annoncent en effet cette époque reculée. Dans le tympan on voit, malgré de graves mutilations, le tableau du Jugement dernier, dont les diverses scènes se déroulent dans les nombreuses roses à six lobes comprises entre l'entrecroisement des meneaux. On voit le Christ, dont la tête est ornée du nimbe crucifère et les mains sont étendues, entouré d'anges. Dans un autre soufflet, deux rois, la couronne en tête, sont assis en face l'un de l'autre; l'un d'eux, qui joue de la viole, pourrait être le roi David, et l'autre Saül. Plus bas, saint Pierre, sa clef symbolique à la main, semble conduit par un personnage plus petit vers une porte de ville ou de château où l'on aperçoit une personne drapée de rouge qui s'apprête à le recevoir. A la même hauteur, plusieurs figures nues élèvent des mains suppliantes vers le Ciel. De l'autre côté on voit le saint tirant d'un lieu de supplices, figuré par la gueule d'un dragon, des personnages nus, et au-dessous un nain replié sur lui-même, qui semble fuir devant un autre personnage vêtu d'une robe verte, mais presque invisible. Les personnages se détachent dans chaque rosace alternativement sur un fond bleu et sur un

<sup>1</sup> Quando factus fuit dux noluit portare arma Drocensis comitatûs, sed et ipsa reliquit et plana arma Britannicæ, id est Herminas planas, sumpsit. *Chron. Briocens.*, ap. D. Morice, *Hist. de Bret.*, Pr. I, p. 41.

fond rouge. Saint Pierre est vêtu d'une tunique jaune sur laquelle est jeté un manteau bleu; le dragon est vert; le fond écarlate fait vivement ressortir les feuillages blanchâtres qui s'épanouissent dans chacun des lobes de la rose; les plombs, qui dessinent exactement tous les contours, rehaussent par des lignes vigoureuses et sombres l'éclat et la transparence des parties vitrées<sup>1</sup>. — Dans l'église de Bedée, on trouve deux verrières précieuses, quoique déjà fort mutilées. Celle du chevet représente le mystère de la Pentecôte. La Vierge, assise au milieu des saintes femmes et des apôtres, est une des figures les mieux conservées et d'un beau dessin. Cette verrière porte la date de 1550. La fenêtre éclairant le chœur au côté Sud contient une fort belle Assomption de la Vierge; malheureusement, la tête est presque complètement effacée<sup>2</sup>. — L'église de Romillé a une belle fenêtre de chevet, ornée de nervures en forme de cœurs, qui contient une verrière où se trouvent la date de 1555 et celle de 1606, indiquant probablement une restauration faite à cette dernière époque. La légende de saint Martin y est représentée en dix-sept panneaux, avec tout le brillant coloris et la pureté de dessin du xvi<sup>e</sup> siècle : 1<sup>o</sup> saint Martin, le genou en terre et une épée à la main, prête le serment militaire au milieu d'une troupe de guerriers; 2<sup>o</sup> il partage son manteau avec un pauvre qu'il rencontre à la porte d'Amiens; 3<sup>o</sup> pendant son sommeil, il voit le Sauveur qui lui apparaît revêtu du manteau qu'il a donné la veille; 4<sup>o</sup> il reçoit le baptême de la main d'un

<sup>1</sup> L'abbé Brune, *C. d'Arch. relig.*, p. 299, 300; *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 199; 3<sup>e</sup> livr., p. 19 et 20; Alfred Ramé, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Quimper, *Bull.*, t. I, 1<sup>re</sup> livr., p. 26; P. de la Bigne Villeneuve, *La Bret. contemp.*, p. 72; Pol de Courcy, *De Rennes à Brest et à Saint-Malo*, p. 31.

<sup>2</sup> L'abbé Brune, *C. d'Arch. rel.*, p. 404, 405; *Ass. bret., classe d'arch.*, *Bull.*, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 200.

évêque; il porte une draperie seulement autour des reins; 5° il reçoit la tonsure et l'habit monastique agenouillé aux pieds d'un évêque; 6° un archevêque, la croix en main, lui donne la consécration épiscopale; 7° pendant qu'il offre le Saint-Sacrifice, un globe de feu brille sur sa tête et un ange tient dans une draperie, au-dessus de l'autel, ses précieuses offrandes; 8° écrivant sur une table couverte d'un tapis, il regarde un démon qui s'enfuit et laisse tomber une de ses jambes; 9° il paraît en présence de l'empereur, vieillard décrépit, à longue barbe, la tête couverte d'une espèce de turban relevé sur le sommet, couvert d'un manteau d'hermines et de pourpre et le sceptre à la main; 10° il ressuscite un personnage qui semble sortir de son cercueil et rendre grâces de sa résurrection au saint; 11° debout, en chape et la crosse à la main, il fait le signe de la croix sur un démon qui vient le tenter sous la figure d'une femme impudente; 12° il bénit un jeune homme qu'on lui présente; l'empereur, avec son riche costume, est présent à cette scène; 13° dans les cœurs du tympan, le saint, à genoux et les mains jointes, prie avec ferveur; le Saint-Esprit plane sur sa tête et un ange se tient debout derrière lui; 14° revêtu d'un habit de moine, il est étendu sur la cendre et rend le dernier soupir; un évêque est debout près de lui; 15° une procession, composée de trois évêques et de moines en blanc paraît aller à la rencontre du corps; 16° et 17° un vaisseau vogue sur la Loire et est rempli de personnages pieux qui accompagnent la dépouille mortelle du saint évêque. Il manque plusieurs figures dans ce dernier tableau. Toute cette légende est peinte avec soin et en petite dimension. La plupart des tableaux sont entourés d'ornements dans le style de la renaissance<sup>1</sup>. — A Iffendic, au

<sup>1</sup> Martéville sur Ogée, II, p. 685; l'abbé Brunc, *Cours d'Arch. rel.*, p. 422,

chevet de l'église, une grande et belle fenêtre contient la représentation du Sauveur en croix; les deux larrons sont à ses côtés et les saintes femmes sont debout ou agenouillées à ses pieds. C'est encore une magnifique verrière du xvi<sup>e</sup> siècle, bien endommagée à la vérité, mais malgré cela très-précieuse<sup>1</sup>. D'où sortaient toutes ces vitres? Il existe des lettres de naturalisation, d'octobre 1654, pour le verrier italien Damiano Racheto, maître de la verrerie de Saint-Maugan, petite paroisse située dans le doyenné de Montfort. C'était le frère de Césaire Racheto, dit Raguet, natif de l'Altare, maître verrier à Riaillé, évêché de Nantes<sup>2</sup>. Il est probable que ces verreries fonctionnaient déjà depuis longtemps, car on fait remonter au xvi<sup>e</sup> siècle les établissements des verriers et faïenciers italiens.

Il faut s'occuper d'une petite portion du doyenné de Montfort qui plonge dans le territoire qui dépend aujourd'hui de l'évêché de Vannes. Il s'y trouve la paroisse de Saint-Léry, sans grande importance par elle-même, mais dont l'église contient des vitraux du xv<sup>e</sup> siècle du plus grand intérêt. Dans une large fenêtre à meneaux flamboyants du transept méridional, il reste huit panneaux où se trouvent représentés les principaux traits de la vie de la Vierge. Ce sont : le Mariage de sainte Anne, qui ne serait en réalité que l'union de la duchesse Anne avec Charles VIII, roi de France; la Naissance de la Vierge, la Visitation, la Naissance de Notre-Seigneur. Sous le troisième tableau en bas, en partant de l'Est, on y lit ce quatrain rimé :

423; *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, *Bull.*, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 199; 3<sup>e</sup> livr., p. 25.

<sup>1</sup> L'abbé Brune, *Cours d'Arch. rel.*, p. 153, 427; *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, *ibid.*

<sup>2</sup> *Arch. de la Ch. des Comptes de Nantes*, vol. 29, aux *Arch. du dép. de la Loire-Inférieure*, citées par Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, p. 23.

Ɔ (an mil iii) cens. et. iiij. xx.  
et. a (vec) xiiij. po<sup>r</sup>. bien. copter.  
tresoriers : estoint. les : joins.  
me. fist. a. renes : berma. vitrier.

Dans le bas se voient les armes de France, seules ou unies à celles de Bretagne. Dès avant la venue des Italiens, l'école de Rennes était donc en mesure de subvenir à tout ce que pouvaient réclamer les diocèses voisins pour la fabrication et la peinture de leurs verrières<sup>1</sup>. — A Concoret, il y a dans l'église paroissiale Saint-Laurent des fragments de vitraux et de nombreux écussons<sup>2</sup>. — A Plumelec, dans l'église paroissiale Saint-Melec, à une fenêtre se voient deux écussons : 1<sup>o</sup> d'argent à une croix de sable, qui est Cadoudal ; 2<sup>o</sup> de sable à un lion d'or. Et dans la chapelle Saint-Aubin une fenêtre présente dans son vitrail un écusson parti au 1<sup>er</sup> vairé d'or et d'azur au chef de gueules, qui est Pinieuc (?), au 2<sup>o</sup> de Callac<sup>3</sup>.

**Doyenné du Beignon.** — Il est réparti aujourd'hui dans les trois arrondissements communaux de Montfort, de Redon et de Ploërmel, dans le Morbihan. A Maxent, on remarque encore quelques beaux restes de vitraux coloriés<sup>4</sup>. — A Campel, trêve de Maure, il y a aussi quelques débris

<sup>1</sup> De la Borderie, *Ann. hist. et arch. de Bret.*, 1861, p. 230 ; S. Ropartz, *Rev. de Bret. et Vend.*, septembre 1861 ; Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Ploërmel*, dans le *Bull. de la Soc. polym. du Morbihan*, 1863, p. 78, et *Qq. mots sur l'épigr. du Morb.*, dans les *Mém. lus à la Sorb.* en 1865, p. 275.

<sup>2</sup> Rozenzweig, *Stat. de l'arr. de Ploërmel, id.*, p. 51.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 71.

<sup>4</sup> Marteville sur Ogée, II, p. 23 ; Ducrest de Villeneuve, *Guide hist. et stat. du dép. d'Ille-et-Vil.*, p. 146.

de belles verrières<sup>1</sup>. — Toutes sont cependant effacées par les beaux vitraux de l'église Saint-Armel de la ville de Ploërmel, où l'œil est charmé par une des plus belles collections de verrières anciennes que possède la Bretagne. L'église est du xv<sup>e</sup> siècle; mais par suite de la chute de la tour, elle fut reconstruite au commencement du xvi<sup>e</sup>. Toutefois, plusieurs parties purent être conservées, de sorte que l'on y trouve, avec des peintures sur verre de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, d'autres peintures qu'y a introduites la reconstruction effectuée. Déjà au congrès de Vannes, son évêché actuel, MM. Bizeul, Paul de la Bigne Villeneuve et Lecoq, avaient attiré l'attention sur ces vitraux si remarquables et qui méritaient si bien d'être étudiés par les connaisseurs. MM. de la Borderie, Rozenzweig et Pol de Courcy s'en étaient occupés, lorsque M. S. Ropartz, à qui on devait la publication de la légende de saint Armel, mystère français de messire de Baudeville, accompagnée des dessins coloriés du vitrail de Ploërmel, mit au jour son histoire de Ploërmel, qui contient une monographie de cette église et de ses vitraux qui ne laisse rien à désirer<sup>2</sup>. L'on ne

<sup>1</sup> L'abbé Guillotin de Corson, *Stat. hist. et mon. du canton de Maure*, dans les *Mém. de la Société archéologique du dép. d'Ille-et-Vil.*, t. VIII, p. 67.

<sup>2</sup> Voyez sur les vitraux de Saint-Armel : Marteville sur Ogée, II, 311; Potel, *La Bretagne*; Cayot-Delaudre, *Le Morbihan et ses monum.*, p. 328; Aurélien de Courson, dans *La Bret. contemp.*, I, p. 107; Bizeul (de Blain), *Soc. franç. pour la cons. des mon. hist.*, Congrès de Vannes, p. 302; P. de la Bigne Villeneuve, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Vannes, t. V, p. 23; Lecoq, *ibid.*, p. 72; de la Borderie, *Ann. hist. et arch. de Bret.* pour 1861, p. 231; Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arrond. de Ploërmel*, dans le *Bull. de la Soc. polym. du Morbihan*, p. 68; Pol de Courcy, *Guide de Nantes à Lorient*, p. 39, 40; S. Ropartz, *La légende de saint Armel*, mise en vers français par messire Baudeville, prêtre et maître d'école en la ville de Ploërmel; *Vitrail de Saint-Armel*, dessiné par P. Hawke, in-f<sup>o</sup>; *Notice sur la ville de Ploërmel*, chap. XII, p. 133.

peut donc que suivre pas à pas sa description, sans s'en écarter un instant :

« Il n'est pas possible d'écrire sur Ploërmel, dit cet auteur, sans s'arrêter à chacune des verrières qui décorent l'église Saint-Armel et qui sont sa gloire et son orgueil. Entré dans l'église par le porche du Nord et commençant sa revue par la fenêtre la plus près de la tour, on notera d'abord, au milieu d'une vitre blanche, un panneau placé tout de travers et où il est facile de reconnaître une figure contemporaine de la duchesse Anne en donatrice, débris qui provient peut-être de la vitre la plus près du porche, qui a subi de très-graves mutilations, et au sommet de laquelle brillent les hermines pleines entourées de la cordelière, et dans laquelle on voit sainte Anne et la Sainte Vierge, sous un riche dais de drap d'or et entourées des autres membres de la Sainte Famille, ainsi que l'indiquent des phylactères où on lit les noms de **S. Joseph**, de **S. Joachim** et de **S. Jean baptiseur**.

« La vitre qui vient ensuite représente dans son amortissement la Résurrection ; dans les panneaux principaux le Crucifiement. Saint Jean l'Évangéliste figure au pied de la croix. Dans les trois panneaux du bas, les trois autres Évangélistes, saint Mathieu présentant le donateur, vêtu d'une longue robe de velours fourrée. Ni nom, ni date, ni armoiries ; architecture de la renaissance. Cette vitre remplit une des fenêtres du porche septentrional. L'autre est remplie par une admirable verrière représentant la Pentecôte, remarquable à la fois par l'inimitable richesse des tons et par l'habileté du dessin. Au bas de la scène est mêlé aux apôtres le donateur, agenouillé, vêtu, comme le précédent, d'une robe fourrée, et présenté par saint Yves en costume d'official, robe rouge fourrée d'hermines. Ce donateur est connu par l'inscription, qui donne aussi la date du vitrail : **M vcc xxxiiij non andren**

a done ceste vitre. dieu luy pardoint. Il n'y a pas d'armoiries. Ces Audren se retrouvent plusieurs fois parmi les procureurs des bourgeois de Ploërmel au xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles. M. de Courey écrit qu'ils furent seigneurs de Malleville et que Yvon donna la vitre de Ploërmel en expiation du meurtre de son frère. Ils portaient *d'azur à 3 têtes de lévrier d'argent*.

« La vitre la plus prochaine entre le porche et la sacristie représente dans son amortissement l'Assomption, et dans ses panneaux principaux la mort de la Sainte Vierge. Dans les panneaux du bas, un saint en costume d'archevêque, un autre saint en costume d'évêque, avec un râteau de fer, et enfin le donateur, présenté par saint Jean. Dans un petit écusson, tout à fait au bas, des *hermines pleines*. Cette vitre, il y a quelques années, portait une double date disposée de cette façon bizarre :

1	1	La seconde était certainement celle
5	6	d'une réparation, et la première celle
7	0	de la création du vitrail. On a eu le
0	2	tort grave de les faire disparaître

dans la restauration récente.

« Il faut maintenant quitter l'église et pénétrer par un petit escalier, qui ouvre à côté de la sacristie, dans la tribune des orgues. C'est dans cette tribune seulement que l'on peut voir les deux plus curieuses verrières de Ploërmel, celle de saint Armel et celle de Jean Lepervier, évêque de Saint-Malo de 1451 à 1486.

« Cette dernière vitre représente dans le panneau du milieu une ravissante figure de la Vierge, dans le panneau de gauche saint Michel terrassant Satan, et dans le panneau de droite Jean Lepervier en chape, mitre en tête, présenté par saint Pierre. En divers lieux les armes de ce prélat, qui sont *d'azur au sautoir engreslé d'or, cantonné de quatre besants de même; brisé en cœur d'un écu d'argent au croissant de gueules*.

« La vitre de Saint-Armel vient d'être restaurée avec beau-



coup de soin et d'intelligence en ce qui concerne les figures, mais avec des erreurs et des interversions en ce qui concerne les tableaux et les inscriptions. Pour lire ce vitrail, il faut commencer par le panneau du bas à gauche, c'est-à-dire à la droite du spectateur. 1<sup>er</sup> tableau : Saint Armel arrivant de la Grande-Bretagne, débarque en Armorique, où il est reçu par les habitants du pays. Sur le second plan on aperçoit le navire que montait le saint, et derrière des champs cultivés. **Cet. st. armel. pret. coie. de. ses. compagnots.** 2<sup>e</sup> tableau : Saint Armel, entouré de ses compagnons, reçoit l'ambassadeur du roi, qui lui présente une pancarte. Dans un coin du tableau on remarque un château-fort dont la porte est surmontée d'un écusson aux armes de Bretagne. Sur la pancarte le verrier a réellement tracé un texte assez original que voici : **Armel ci ie vous mande que venies a moy hativement et ie vous fere du bien largement . et ie grant desir de vous voir et de parler avecques . et pour ce venes . le roy sildebert.** L'inscription du bas porte : **(Coment le mes) sager du roe vit. qverir st. armel. e. bretaie.** 3<sup>e</sup> tableau : Saint Armel guérit des lépreux et des boiteux dans le palais du roi. Ce dernier est assis, et l'on voit derrière lui et saint Armel un grand nombre de seigneurs dans l'attitude la plus respectueuse. **Cet st ael (en la covr du r) oe en sa reve qverit i poure.** 4<sup>e</sup> tableau : Le roi, à la porte de son palais, prend congé de saint Armel, qui part pour délivrer le pays d'un monstre qui le dévastait. Dans la restauration on a imaginé ce texte : **Coet st armel fost recvst par le duc.** Il aurait fallu écrire : *Comment saint Armel print congé du roi.* 5<sup>e</sup> tableau : Paysage où l'on distingue une chapelle au milieu d'une forêt. Saint Armel, qui a rencontré le monstre, l'enlace dans son étole; sur le dernier plan on voit trois personnages qui

semblent être à la recherche du monstre. Ce panneau n'avait également point de légende ; on lui a donné celle-ci, contre laquelle il n'y a rien à dire : **Cœt s<sup>t</sup> a<sup>cl</sup> prist le givre et lamenast.** 6<sup>e</sup> *tableau* : Saint Armel, ayant terrassé le monstre, le précipite dans la rivière. Derrière saint Armel on aperçoit ses compagnons. Le fond est une riche campagne. Il s'agit ici de la petite rivière de Seiche, près de Saint-Armel-des-Rocheaux, où, selon la légende, saint Armel précipita un dragon qui désolait son pays. L'inscription porte : **Cœt s<sup>t</sup> a<sup>cl</sup> gesta le givre en seiche.** 7<sup>e</sup> *tableau* : Guérison de toutes les maladies du pays par saint Armel ; encore une chapelle au fond d'une forêt et des montagnes derrière. **Cœt . s<sup>t</sup> . armel preche . t . gverit . v . ladre . p** (auvre). 8<sup>e</sup> *tableau* : Mort de saint Armel. Il est couché dans son tombeau ; ses compagnons sortent éplorés d'une chapelle surmontée d'une croix. Un ange portant une légende à la main descend du ciel : **Cœt lege . nocia a s<sup>t</sup> armel . sa mort . t . cœt il trapassa.** Au sommet de ce beau vitrail on voit l'écu de Bretagne entouré de la cordelière. Dans le fouillis d'architecture ogivale qui encadre les panneaux, on distingue la figure d'un prophète déroulant un phylactère sur lequel est écrit ces mots : **Ecce virgo concipiet et pariet.** Dans les voussures on lit plusieurs fois répété cet autre texte sacré : **In omnem terram exivit sonus eorum.** Dans la vitre occidentale de la même chapelle et faisant face au vitrail de Jean Lepervier, il ne reste plus qu'un fragment d'une figure de saint Jean-Baptiste, aussi du xv<sup>e</sup> siècle.

« En rentrant dans l'église on se trouve dans la chapelle de Quéhéon, qui renferme deux grandes verrières. Celle qui décore la fenêtre du Nord est de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle et marque déjà la décadence. La Trinité, entourée de la Cour

céleste, remplit le tympan. La Cène occupe la largeur des cinq panneaux. Au bas, le donateur, François Rogier, présenté par saint François, et la donatrice, Henriette de Kerveno, présentée par saint Henri. François Rogier de la Guerche, sieur de Quéhéon, épousa en 1588 Henriette de Kerveno. Il était sénéchal de Plœrmel en 1581 ; il devint procureur général et président à mortier, et mourut conseiller d'État en 1625. Les armoiries de cette vitre sont : *parti d'hermines au greslier de sable*, qui est Rogier, et *d'azur à 10 étoiles d'argent*, qui est Kerveno.

« La vitre de la fenêtre orientale est beaucoup plus ancienne et remonte au xv<sup>e</sup> siècle, au moins dans ses parties principales. Il y a de très-nombreux remaniements que constate la date de 1602 et une fâcheuse interversion dans l'ordre des panneaux qui la composent. On y distingue, dit M. de Courcy, des scènes de la Passion, le Crucifiement, la Descente de Croix, la Résurrection, les disciples d'Emmaüs, l'apparition de Jésus sous la figure d'un jardinier à sainte Marie-Madeleine. Une sainte portant une sorte de boîte d'or, qui paraît être encore la Madelaine avec le vase de parfums, sainte Barbe avec sa tour, saint Christophe, son bâton noueux à la main, traversant les eaux, emportant l'enfant Jésus sur ses épaules, enfin le donateur et la donatrice, agenouillés sur des prie-Dieu, et présentateurs saint Jean et sainte Hélène. Ce sont Jean Rogier et Hélène Josse, sa femme, à l'écusson *mi-parti d'hermines au greslier de sable*, et *d'azur à une fleur de lys d'argent au chef vairé d'argent et de gueules*, dernières armes qui ne seraient pas pourtant celles des Josse et se rapporteraient plutôt avec une légère variante aux Québriac, fondus dans les Guémadeuc, qui étaient gouverneurs de Plœrmel au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle. La maîtresse vitre a absolument disparu.

« Dans la chapelle du chevet du côté de l'Épître, au milieu

d'une fenêtre en verre blanc, on voit un Crucifiement avec saint François au pied de la croix, de la dernière et très-pauvre manière de la peinture sur verre au xvii<sup>e</sup> siècle. Dans la chapelle où sont aujourd'hui les tombeaux des ducs Jean II et Jean III, il reste quelques fragments insignifiants du vitrail et des armoiries en alliance *de gueules à 3 épées d'argent en pal surmontées de 3 besants d'or*, qui est Brehault, et *d'argent au chevron de sable, au canton de gueules chargé de 2 poissons d'argent en fasce*, qui est Bourgneuf. Ces Brehault furent seigneurs de Malleville.

« Dans la grande verrière, au-dessus du porche du Sud, était une verrière remplie du sujet si connu de l'arbre de Jessé, avec la légende : *Hic de radice processit virgula jesse!*<sup>1</sup> »

La chapelle Saint-Marc du château de Malleville, maison noble près de Ploërmel, a trois verrières bien conservées. Au milieu le Crucifiement, avec la devise : *Vere filius dei erat iste*, l'Ensevelissement, saint Pierre et sainte Barbe. A la fenêtre de gauche, saint Claude avec deux écussons : 1<sup>o</sup> *d'hermines à une fasce de gueules accompagnée en chef de 3 merlettes de sable*; 2<sup>o</sup> *parti du précédent et d'hermines au greslier de sable*, qui est Rogier; sur des dessins de piliers, les lettres **DA** et **IM**. La fenêtre de droite est divisée en deux compartiments; dans le haut, la Résurrection; au bas, saint Armel et cette inscription : *Ceste chapelle et vitres furent faictes lan mil cinq cents xx.*<sup>2</sup>

La baronnie du Beignon était unie à l'évêché de Saint-Malo, et l'évêque prenait le titre de seigneur et baron de Bei-

<sup>1</sup> S. Ropartz, *Notice sur la ville de Ploërmel*, chap. XII, p. 132 et suiv.

<sup>2</sup> P. de la Bigne Villeneuve, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Vannes, *Bull.*, t. V, p. 19; Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Ploërmel*, dans le *Bull. de la Soc. polym. du Morb.*, p. 69; Ropartz, *id.*, p. 154.

gnon ; ce n'était pas seulement un chef-lieu féodal, mais encore le chef-lieu ecclésiastique du doyenné. A ce double titre, les évêques de Saint-Malo, qui y avaient un château de campagne, devaient entourer de faveurs son église de Saint-Pierre. Elle est ornée de beaux vitraux du xvi<sup>e</sup> siècle qui, sans doute, furent donnés par l'un des prélats du diocèse, et comme l'une de ces verrières porte la date de 1540, on doit les reporter à la libéralité de François Bohier, qui occupa le siège de Saint-Malo de 1535 à 1567. Elles ont été décrites avec soin par M. Jacquemet, dont on ne peut qu'emprunter la description. Le vitrail le plus beau et le plus complet se trouve au fond du transept gauche regardant le Nord. La fenêtre se compose de trois travées qui, indépendamment des trois travées du tympan, renferment chacune six compartiments. La travée gauche montre en bas Salomon, qui tient un livre et son sceptre. Les noms sont généralement écrits en lettres gothiques, soit sur des banderolles, soit dans un angle du compartiment. Au-dessus de Salomon, Ézéchiass, puis Joram ; par-dessus, il y a plusieurs compartiments dont on ne peut indiquer les personnages ; il y a d'ailleurs beaucoup de lacunes. La travée du milieu porte en bas Jessé avec la devise suivante écrite sur une banderolle : **Egredietur virga de radice jesse**. Au-dessus de Jessé paraît David avec sa harpe ; plus haut, mais un peu sur la gauche, Ozias, et sur la droite, Josaphat. Les personnages des compartiments supérieurs sont effacés. Enfin, la travée de droite est consacrée dans le même ordre aux rois Roboam, Abias, Joathan, etc. La partie supérieure du vitrail, le tympan triangulaire, représente la Vierge mère avec l'enfant Jésus. Tout autour et surtout au-dessous, à droite et à gauche, se trouvent des anges jouant de divers instruments. Les personnages sont de grandes dimensions, car chaque compartiment est un

carré de 60 centimètres de côté. Les couleurs sont de la plus belle eau et du plus vif éclat. Ce vitrail, comme tout le monde l'a compris, figure la généalogie de Jésus-Christ, en partant de Jessé, père de David, duquel il devait naître, suivant la prophétie d'Isaïe. Mais l'ordre des ancêtres du Sauveur est interverti dans l'arbre généalogique de l'église du Beignon. Le vitrail de l'Est, placé derrière le maître-autel, quoique moins complet et moins parfait, n'en est pas moins fort remarquable. Dans le tympan, on aperçoit le Père-Éternel avec ses attributs ordinaires; plus bas, à gauche, Jésus-Christ portant sa croix, aidé soit par Simon le Cyrénéen, soit par un ange; à droite, un homme qui paraît étendu dans la béatitude, peut-être saint Étienne, premier martyr. Au-dessous du tympan et dans le carré du vitrail, il y a quatre travées; dans les cartouches supérieurs il y a beaucoup de lacunes. Dans un cartouche à droite, paraît un soldat debout. Au-dessous, on trouve de compartiment en compartiment, en marchant de gauche à droite : 1° le Baiser de Judas; 2° le Jugement devant Pilate; 3° le Crucifiement; 4° l'Ensevelissement. Puis, en descendant d'étage en étage : 5° Jésus-Christ donnant sa mission à saint Pierre; 6° saint Pierre prêchant; 7° saint Pierre guérissant les malades. Dans ce cartouche se trouve la date encadrée à part (1540). 8° Autre miracle de saint Pierre; 9° Crucifiement de saint Pierre, la tête en bas. A la suite il n'y a plus que des débris. Il y a dans la nef une autre croisée en deux morceaux, dans laquelle on distingue l'archange saint Michel terrassant le démon, la Sainte Vierge, etc. <sup>1</sup>

Après toutes ces magnificences picturales, il n'y a pas

<sup>1</sup> Marteville sur Ogée, I, p. 79; Aur. de Courson, *La Bret. contemp.*, Morb., I, p. 115; Cayot-Delaudre, *Le Morb. et ses mon.*, p. 310; Jacquemet, *Bull. de la Soc. arch. du Morb.*, 1860, p. 81.

grand'chose à dire de l'église paroissiale Saint-Pierre de Mauron, dans laquelle on voit un vitrail à compartiments intervertis, où l'on peut distinguer la scène de la Pentecôte entremêlée avec le Crucifiement du Prince des apôtres<sup>1</sup>. — A Saint-Abraham, il y a aussi des restes de vitraux<sup>2</sup>. — A l'église paroissiale de Saint-Pierre de Néant, dans les vitraux de la fenêtre de l'Est, on voit le Père-Éternel tenant sur ses genoux le corps du Sauveur; le Christ, la Vierge et quelques apôtres<sup>3</sup>.

**Doyenné de la Nouée.** — C'est là que se trouvait Josselin, chef-lieu de l'ancien comté de Porhoët, où s'élevait le château du connétable Olivier de Clisson. Dans son testament du 5 février 1406, fait en son château de Josselin, il donne à la fabrique de l'église paroissiale de Blain, dans le diocèse de Nantes, une somme de L livres pour y faire faire une vitre<sup>4</sup>. Aurait-il donc négligé l'église de sa propre résidence seigneuriale, où il voulut être enterré avec Marguerite de Rohan, sa femme? Toujours est-il que Notre-Dame-du-Roncier ne contient que des vitraux d'une époque postérieure. Les fenêtres méridionales de cette église sont au nombre de quatre, genre ogive, à cœurs et à deux meneaux formant trois parties, dans chacune desquelles est peint un saint; de 60 à 70 centimètres; saint André, saint Avertin, saint François, placés dans une niche arrangée dans une tour de cathédrale gothique. Les figures des saints sont mal peintes, mais les tours gothiques le sont admirablement et avec une variété d'ornements très-remarquable. Ces vitres étaient peintes de haut en bas, mais le tiers inférieur a été

<sup>1</sup> Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Ploërmel*, dans le *Bull. de la Soc. polym. du Morb.*, p. 65.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 75.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 67.

<sup>4</sup> Ogée, *Dict. de Bret.*, I, 366.

brisé. L'écusson *d'azur au sautoir engreslé d'or, cantonné de 4 besants de même, un écu en abyme*, le tout surmonté d'une crosse et d'une mitre, montre qu'il faut attribuer la libéralité de ce vitrail à Jean Lepervier, évêque de Saint-Malo de 1451 à 1486, qui figurait aussi comme donateur à Ploërmel<sup>1</sup>. — A Brignac, dans l'église paroissiale de Saint-Barthélemy, on voit à la fenêtre de l'Est, à meneaux flamboyants, le Crucifiement, sainte Barbe, une Pitié, le donateur, tenant un phylactère, avec la devise : **Ⓞ mater dei memento mei**. Deux écussons : 1° *de gueules à 3 besants d'hermines*, qui est Bodégat ; 2° *d'argent à la fasce de sable accompagnée de 3 fleurs de lys de gueules*, qui est Coué<sup>2</sup>. — A Guillac, il y a aussi des restes de vitraux à la fenêtre de l'Est : les apôtres avec leurs noms en lettres gothiques<sup>3</sup>.

**Doyenné de Lohéac.** — Il nous ramène dans ce qui est aujourd'hui l'arrondissement de Redon. A Goven, il y a dans l'église une fenêtre où l'on retrouve le style architectonique du xvi<sup>e</sup> siècle et des vitraux en grisaille que l'on peut reporter au même temps. Ce fragment, d'ailleurs peu considérable, semble représenter la figure du Christ, entouré des attributs des quatre Évangélistes ; sur une banderolle inférieure on lit le nom de **Mathevs**<sup>4</sup>. — A Pipriac, il s'éleva en 1620 au sujet de l'église, entre Françoise de Coligny, dame de Bossac, et François de Cossé, duc de Brissac et seigneur de Renac, une de ces contestations fréquentes au sujet

<sup>1</sup> Bizeul (de Blain), *Séances gén. de la Société fran. pour la cons. des monuments hist.*, à Vannes, p. 302 ; Cayot-Delaudre, *Le Morbihan et ses mon.*, p. 362 ; Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Ploërmel*, dans le *Bull. de la Soc. polym. du Morb.*, p. 58.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 48.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 56.

<sup>4</sup> P. de la Bigne Villeneuve, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, t. II, 2<sup>e</sup> livr., p. 200 ; 3<sup>e</sup> livr., p. 23.



des droits de prééminence qu'on se disputait. Il est resté de cette discussion un curieux procès-verbal de l'état de l'église de Pipriac à cette époque. On y voit qu'au xvi<sup>e</sup> siècle Pierre de Rohan, seigneur de Bossac, avait fait peindre son blason, *de gueules à 9 macles d'or*, sur la maîtresse vitre et sur le grand autel de cette église, qui renfermait beaucoup d'autres écussons, entre lesquels se trouvaient ceux, *de gueules à 9 besants d'or*, des sires de Malestroit, seigneurs du Châtel<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> L'abbé Guillotin de Corson, *Stat. hist. de Pipriac*, dans les *Mém. de la Soc. arch. d'Ille-et-Vil.*, t. VII, p. 166.

## IV

### ÉVÊCHÉ DE SAINT-BRIEUC

Les origines de la vitrification remontent ici à travers les temps jusqu'à la période gauloise. A une lieue et demie au Sud de Saint-Brieuc, sur le territoire de Plédran, il existe une enceinte elliptique formée par deux fossés et deux remparts concentriques, qui est connue sous le nom de *camp de Péran*. Son grand axe est de 134 mètres et son petit de 110. Le mur en pierres formant le noyau du rempart n'est point cimenté par du mortier, mais bien par une matière vitreuse, résultat d'un feu de la plus grande intensité qui a mis en fusion les pierres les plus réfractaires et constitué ainsi une muraille dont la masse est parfaitement solide. Ce mur a environ 4 mètres d'épaisseur sur 3 d'élévation<sup>1</sup>. Des murailles

<sup>1</sup> Voyez sur cette enceinte à murailles ou retranchements vitrifiés : Lettre de M. Anatole de Barthélemy, *Bull. mon. de M. de Caumont*, 1845, t. XI, p. 482; 1846, t. XII, p. 283; 1850, t. XVI, p. 429; Geslin de Bourgogne, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Brieuc en 1846, p. 20; *Soc. fr. pour la cons. des mon. hist.*, Congrès de Saint-Brieuc en 1847, p. 431; *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Brieuc en 1853, p. 171, 230; *Bull. de la Soc. d'ém. des Côtes-du-Nord*, 1863, p. 10, et 1866, p. 75; *Rapport sur le camp de Péran*, Mém. lu à la Sorb. en 1866, p. 169 à 176;

de verre semblables ont été observées en Écosse. Les antiquaires anglais se sont livrés à l'examen de ces forts vitrifiés, et les descriptions qu'ils en ont faites montrent leur complète analogie ; c'est que les deux pays étaient occupés par des populations de race commune. Si on retrouve ce système de vitrification dans la grande comme dans la petite Bretagne, il se voit aussi dans d'autres parties de l'ancienne Armorique. Au Châteaugontier, près d'Argentan, à Sainte-Suzanne, arrondissement de Laval, les observateurs en ont également signalés<sup>1</sup>. On ne peut donner ce système de fortification aux Romains, dont le mode de construire est bien connu ; c'est donc aux Gaulois qu'il faut l'attribuer.

La fabrication du verre par ce procédé de fusion demeure à l'état d'indication archéologique, car il ne paraît pas que les populations postérieures en aient tiré aucun parti pour l'industrie et les arts. Il faut sauter au moyen âge pour y retrouver le verre.

*Mém. de la Soc. des ant. de Fr.*, t. XVIII, p. 282 à 311 ; *Congrès scient. de France* tenu à Saint-Brieuc en 1872, p. 258 ; Taylor et Ch. Nodier, voy. dans l'*Ancienne France*, Bretagne, t. II, p. 345 ; Bizeul (de Blain), *Mém. lu dans le Congrès scient. de France* tenu à Rennes en 1849, t. II, p. 121 ; André, *Cat. du Musée d'arch. de la ville de Rennes*, 1<sup>re</sup> éd., n<sup>o</sup> 442 ; 2<sup>e</sup> éd., nos 766, 767 ; Gaultier du Mottay, *Géogr. des Côtes-du-Nord*, 1862, p. 117 ; *Rech. sur les voies rom. des Côtes-du-Nord*, p. 49 ; *La Bret. contempor.*, p. 12 ; Pol de Courcy, *De Rennes à Brest*, p. 120 ; Ad. Joanne, *Guide itin. de Bret.*, p. 120.

<sup>1</sup> Voy. sur l'enceinte de Sainte-Suzanne, qui ressemble à celle de Péran : l'abbé Renouard, *Essai hist. sur le Maine*, 1811, t. I, p. 28 ; Bachelot de la Pilaye, *Mém. de la Soc. des ant. de Fr.*, t. VIII, p. 357 ; *Mag. pittor.*, 1845, XIII, p. 83 ; Mérimée, *Mém. de la Soc. des ant. de Fr.*, nouv. série, 1846, t. VIII, p. 312 à 314 ; *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Brieuc en 1846, p. 20, et 1853, p. 171 ; Bizeul (de Blain), *Congrès scient. de France* tenu à Rennes en 1849, t. II, p. 128 ; Prevost, *Congr. arch. de Saumur* en 1862, p. 77 ; André, *Cat. du Mus. arch. de la ville de Rennes*, 1<sup>re</sup> éd., n<sup>o</sup> 443 ; 2<sup>e</sup> éd., n<sup>o</sup> 768.

La division de l'évêché de Saint-Brieuc remonte à des temps assez reculés. Il comprenait d'abord le terroir entre Urne et Gouet, formé de plusieurs paroisses relevant directement de l'autorité diocésaine. Le reste était partagé en deux archidiaconés : celui de Penthièvre et celui de Goëlle; puis était à part le pays de Porhoët<sup>1</sup>.

#### TERRITOIRE ÉPISCOPAL entre Urne et Gouet.

— L'on ne constate pas avant le xiv<sup>e</sup> siècle, dans le diocèse de Saint-Brieuc, des verrières garnies de vitraux peints. A cette époque la cathédrale en était ornée; mais on n'en doit la connaissance qu'à des renseignements héraldiques sur les écussons des prélats donateurs qui, suivant les usages féodaux, en garnissaient les parties supérieures. Aux archives du département des Côtes-du-Nord existe un manuscrit intitulé : *Catalogue des évêques de Saint-Brieuc jusques en 1612*, composé sous l'épiscopat d'André Le Porc de la Porte (1619 à 1632), qui a été utilisé par M. Guimart. Il existe aussi un manuscrit de 1726 d'où MM. Geslin de Bourgogne et Anatole de Barthélemy ont tiré de bons renseignements. C'est à l'aide des documents publiés par ces deux savants investigateurs dans leur ouvrage sur les anciens évêchés de Bretagne que l'on peut rétablir l'existence de ces anciens vitraux, car rien n'en subsiste plus aujourd'hui.

A l'intersection des transepts, la clef de voûte offre des macles qui sont les armes de Geoffroy de Rohan, *de gueules à 9 macles d'or, 3, 3 et 3*, évêque de 1370 à 1375. Ce prélat avait, en outre, donné à sa cathédrale un vitrail orné des armes de sa famille et qui garnissait la première fenêtre du chœur du côté de l'Évangile. Au f<sup>o</sup> 27 du manuscrit de 1619

<sup>1</sup> Geslin de Bourgogne, *Les Év. de Bret.*, t. I; Aur. de Courson, *Cart. de Redon*, p. cxciii et 564.

on lit en effet : « *Ce prélat fonda un anniversaire dans l'église cathédrale qui se célèbre le 2 de novembre chacun an. Les armes de sa maison et le pourtraict de son père sont en une des verrières du cœur de ladite église du costé de l'évangile.* »

— L'évêque Guillaume Anger (1384 à 1403) avait aussi donné la verrière qui y existait au haut du chœur; il y était représenté. Le manuscrit précité donne au f<sup>o</sup> 29, ainsi que le manuscrit de 1726, l'inscription qu'on y lisait : **L'an de grace mcccxxxix guillaume angier euesque de saint brieuc fist faire cette vitre.** Au transept Midi, une petite fenêtre montre encore sur son vitrail le *vairé d'argent et d'azur de 8 pièces*, qui sont les armes de ce prélat. — L'évêque Alain de Léon ne resta point en arrière dans cette voie de pieuse et artistique libéralité. On trouve encore cette mention dans le manuscrit de 1619 : « *Alain de Léon embellit la cathédrale d'une labbe belle et bien élaborée en laquelle après sa mort son corps fut mis et sur icelle une belle grande vitre comprenant toute la haulteur et la largeur de la croisée parsemée des armes de la maison de Léon et de celles de Rohan en alliances.* » Le manuscrit de 1726 s'exprime à peu près de la même manière : « *Alain aimait fort son église; il y fit avant de mourir construire cette grande vitre qui contient toute la largeur et la hauteur de la croisée de l'église vers la sacristie. Il y fit mettre les armes des princes de Léon et de Rohan par alliances et son portrait en peinture.* » Ce doit être la chapelle où sont actuellement les fonts baptismaux et qui est surmontée d'une fenêtre qui tient toute la largeur de la chapelle elle-même. Au milieu se trouve encore la place d'un écusson qui portait évidemment les armes du défunt, qui sont *d'or au lion de sable*. — Christophe de Penmarch (1471-1505) fit comme ses prédécesseurs. Dans le registre du fief des régaires de l'évêché de Saint-Brieuc on lit au f<sup>o</sup> 574 que *la chapelle de Saint-*

*Gilles* située en ladite rue fut fondée par cet évêque qui donna D liv. aux cordeliers pour aider à faire l'œuvre et prier pour lui. Ses armes y étaient gravées en bosse et peintes sur les vitraux : d'or à 3 merlettes d'azur, 2 en chef, 1 en pointe<sup>1</sup>. Ce fut sous cet évêque que des réparations importantes furent faites aux vitraux. Voici ce qu'on lit dans les comptes de la cathédrale sous la date de 1494 : « *Item* se descharge avoir poié le septiesme jour de décembre à henri le craqueneuc vitrier quand il vint prendre la mesure d'abiller la vittre de la hunaudaye chez guillaume jagu en pain et vin xvij deniers presentz jehan pleisseix ô enguerrant qu'eulx avoit aydé à lever les eschelles pour ce fere. — *Item* se descharge avoir poié chez jehan boudet a dom louys guerrande recepveur de la hunaudaye pour une quarte de vin cleret et ung pain en sollicitant ledict guerrande de fere asoire la vittre a S<sup>t</sup> guillaume et pour ce xx deniers pour retirer le vaire de la vittre que celuy guerrande avoit fait emporter de ladicte eglise par le vittrier. — *Item* se descharge cedict recepveur avoir poié a hervé le craqueneuc vitrier dudict commandement de mesdicts seigneurs et pour marché fait entr'eulx pour abiller les vittres de ladicte eglise cent sols monnoie. — *Item* se descharge avoir poié a mathurin hervé claveurier pour fere les goupilles et adoublé les vaires pour reparer les vittres de l'eglise ij sols<sup>2</sup>. »

La présence des armoiries sur les vitraux, preuve de la supériorité féodale, était une grande affaire pour la noblesse; qui y puisait la preuve de ses privilèges seigneuriaux. Aussi, en 1652, M<sup>gr</sup> César de Bourbon, duc de Vendôme et de Pen-

<sup>1</sup> Guimart, *Note sur la cathéd. de Saint-Brieuc*, dans le *Bull. mon. de M. de Caumont*, 1847, 2<sup>e</sup> série, t. III, 13<sup>e</sup> vol. de la coll., p. 585; Geslin de Bourgogne et A. de Barthélemy, *Les anciens Év. bret.*, I, p. 212 à 216.

<sup>2</sup> Arch. des Côtes-du-Nord citées par Geslin de Bourgogne et A. de Barthélemy, *Anc. Év. de Bret.*, I, p. 382, 383.

thièvre, amiral de France, ayant appris que le chapitre *avoit fait oster partie de ses armes et marques de prééminances dans les vittres du chœur de l'église cathédrale*, le prit-il très-haut et se plaignit vivement. Une descente de justice fut ordonnée, et le 26 octobre le sénéchal de Saint-Brieuc dressa un procès-verbal de constat de lieux. Bien qu'en semblable matière il n'eût à s'occuper que de la question héraldique, son opération n'en constate pas moins par ses énonciations en quoi consistaient encore à cette époque les vitraux cause du procès : « En la première et maîtresse vitre posée au haut du cœur de l'église, dit le procès-verbal, il n'y paraît aucunes armes pleines ny en alliances. Au costé de l'évangile du mesme cœur trois vittres au semblable niveau de celle ci-dessus, dans la première desquelles avons remarqué vers le bas trois couronnes d'or sur un fond d'azur et dans l'un des panneaux la figure d'un homme à genoux couvert d'une chappe rouge parsemée de pareilles couronnes d'or. En la seconde vitre du mesme costé quatre pareilles écussons mesme aux deux derniers soufflets *un lion rampant d'argent avecq pareille figure d'homme*. En la troisième vitre au dernier soufflet avons aussi remarqué un escusson *d'azur à 11 macles de gueules, chargés d'une croix aussi d'azur* cantonnée de figures de personnages parsemés de macles de mesme sorte. Et au costé de l'épître du mesme cœur avons en pareille remarque trois semblables vittres en la première desquelles il y a trois escussons *de gueules à 3 couronnes d'or*, et au premier panneau la figure d'un personnage à genoux habillé en chanoine, couvert d'une chappe parsemée de trois semblables couronnes, et aux trois derniers soufflets du haut de la vitre trois escussons *de gueule à un lion rampant*, celui du milieu maclé d'or en alliance. Au deuxième panneau un reste d'escusson cassé dont il ne paraît qu'un petit canton de gueule, et au dernier panneau au haut de la vitre les armes de Bretagne, *my-partie*

*de gueule au lion d'argent*, et dans l'autre partie de ladite vitre au haut d'icelle les armes de Bretagne, *d'argent aux hermines sans nombre*. Pareilles armes et escussons en la seconde vitre du même costé et à la troisième, sauf que les cantons diffèrent, mais il n'y a dans icelle d'autres armes ni escussons que celles ci-dessus exprimées. Nous a esté de plus fait voir dans l'une des chapelles estant au costé du cœur de ladite église apelée Saint-Brieuc une grande vitre du costé de l'évangile composée de trente-six panneaux de vitre armoyés tant en plein que en alliance des armes de Malestroit et de Rohan et douzé d'iceux en figure de personnages<sup>1</sup>. »

En 1728, 1729 et 1730, lorsque pour se donner du jour on brisait de toutes parts les fenêtres du moyen âge et leurs brillantes légendes, à Saint-Brieuc, du moins, on réparait la rose au-dessus de l'orgue, la fenêtre au-dessus de sainte Apolline, une autre du côté de l'horloge, et enfin la grande vitre du côté des loges. Presque tous ces travaux furent exécutés par Bahigue, vitrier de Saint-Brieuc<sup>2</sup>.

En 1757, les chanoines demandèrent au duc de Penthièvre qu'il se chargeât des réparations des vitres de la cathédrale. Le duc ordonna de constater ses prérogatives, et il en résulta un procès-verbal. A cette époque, la grande vitre de Saint-Brieuc n'avait plus que des panneaux blancs. Alors les chanoines déclarèrent qu'environ vingt-deux ans auparavant une tempête avait brisé cette fenêtre dans son entier ; que le chapitre l'avait relevée comme il avait pu, mais qu'il ne s'opposait pas à ce que Son Altesse y rétablît ses signes honorifiques. Dans la nef on constata que dans les cinq vitraux du côté du Nord étaient aussi les armes de Son Altesse Sérénis-

<sup>1</sup> Geslin de Bourgogne et A. de Barthélemy, *Les anciens Év. de Bret.*, I, p. 222.

<sup>2</sup> *Idem.*



sime en chacune d'elles. A cette pièce était joint un devis estimatif dressé par un architecte, qui proposait de remplacer les meneaux de pierre et les roses élégantes des fenêtres du chœur par des barreaux de fer dans lesquels s'enchâsseraient des lozanges de verre blanc à 26 sols le pied carré. Par bonheur, cet acte de vandalisme ne s'accomplit pas, du moins entièrement, puisqu'il reste encore trois de ces belles fenêtres ; mais qu'on juge de quel effet devait être ce chœur quand il était orné de 560 pieds carrés de vitraux peints et historiés<sup>1</sup>.

Enfin, le 16 janvier 1793 le district donnait l'ordre d'enlever de la cathédrale, et notamment des vitraux, toute marque de féodalité<sup>2</sup>. Tout disparut sans distinction.

La paroisse Saint-Michel, à Saint-Brieuc, avait aussi des vitraux. On lit dans les anciens comptes de 1591 : « Plus au vitrier et son servant pour avoir accoustré la vitre pour l'autel de saint Laurens que les soldats rompirent pour entrer en ladite eglise durant la grand'messe le dimanche viij<sup>e</sup> jour de mars<sup>3</sup>. » En 1746, il s'y était formé une confrerie de cordonniers sous l'invocation de saint Crépin. Elle avait son autel et, de plus, un beau vitrail<sup>4</sup>. Cette église a été démolie en 1837.

On doit citer aussi à Saint-Brieuc la chapelle de Notre-Dame-de-la-Fontaine, construite par Marguerite de Clisson, duchesse de Penthièvre, et qui est aujourd'hui démolie. Le procès-verbal dressé en 1652 par le sénéchal de Saint-Brieuc mentionne ainsi ses vitraux : « Procédant à l'état des marques de prééminences, avons remarqué dans la maîtresse vitre du

<sup>1</sup> Geslin de Bourgogne et A. de Barthélemy, *Les anciens Év. de Bretagne*, I, p. 224, 225.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 219.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 251.

<sup>4</sup> *Idem*, p. 260.

cœur et derrière le grand autel d'icelle, au milieu et place plus honorifique, un escusson plein de *Bretagne*; placé dans un rond en forme de roze, et aux quatre soufflets au dessous la lettre M couronnée d'or et my partie en esriture romaine; aux deux soufflets bas deux escussons *de gueules à un lion d'argent rampant*, et aux derniers soufflets trois escussons my partie des mêmes lions et macles, tous les panneaux de ladite vitre cernés de la même lettre M couronnée partie d'icelle portant leur devise à l'antique qui ne se peut à present lire<sup>1</sup>. La vitre du costé de l'épître de ladite chapelle composée de nombre de panneaux de vittres parsemés d'hermines et cernés de pareilles lettres M à la romaine avec plusieurs et diverses figures d'hommes et de femmes à genoux couverts d'habits et mantes parsemés des armes de Clisson et d'hermines<sup>2</sup>. »

ARCHIDIACONÉ DE PENTHIÈVRE. — Ce n'était pas seulement la cathédrale qui avait été ornée de vitraux dès le xiv<sup>e</sup> siècle. Lamballe, siège de l'archidiaconé de Penthièvre, comme elle l'était de la seigneurie féodale, pouvait également s'en glorifier. La collégiale de Notre-Dame de Lamballe, ainsi que la chapelle Notre-Dame-de-la-Fontaine de Saint-Brieuc, se recommandait aussi de Marguerite de Clisson, duchesse de Penthièvre, et l'on y retrouve aussi dans les débris de la maîtresse vitre ses *M mi-parties d'azur et d'argent sur un champ de gueules*, mais en gothique<sup>3</sup>. Il faut citer l'église de Saint-Pierre de Maroué, qui avait une maîtresse vitre du xiv<sup>e</sup> siècle qu'on a heureusement conservée dans la reconstruction de

<sup>1</sup> Cette devise était : *POVR CE QUI ME PLAIT*.

<sup>2</sup> Arch: de Penthièvre, citées par M. G. de Bourgogne et M. de Barthélemy, *Anc. Év. de Bret.*, I, p. 286, 287.

<sup>3</sup> Geslin de Bourgogne et A. de Barthélemy, *Les anc. Év. de Bret.*, I, p. 286.

cet édifice, qui a eu lieu en 1849<sup>1</sup>. On ne doit point passer sous silence l'église d'Hillion, dédiée à saint Jean-Baptiste, qui renferme quelques parties du xiv<sup>e</sup> siècle, et où on admire une belle verrière qui a été rétablie sur les dessins de M. Didron<sup>2</sup>. L'église de Plouguenast, dédiée à la Sainte Vierge, date du xiv<sup>e</sup> ou xv<sup>e</sup> siècle et possède deux fenêtres remarquables par leurs vitraux<sup>3</sup>. L'église paroissiale de Saint-Alban, retouchée à diverses époques, a conservé une maîtresse vitre du xiv<sup>e</sup> ou xv<sup>e</sup> siècle dans laquelle brille une belle verrière représentant des scènes de la Passion de Notre-Seigneur<sup>4</sup>. La chapelle Saint-Nicolas de Plédran est remarquable par une verrière assez bien conservée<sup>5</sup>. L'église paroissiale de Pluduno, sous le patronage de saint Pierre, bien que plusieurs fois remaniée, a conservé une maîtresse vitre de 1470<sup>6</sup>. A Pléven, l'église, sous le même patronage, contient une maîtresse vitre avec verrière du xvi<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. A Gausson, ancienne trêve de Plœuc, la chapelle Saint-Nicolas, dite aussi chapelle Avenel, appartenant au xvi<sup>e</sup> siècle, est digne d'être visitée, et sa maîtresse vitre contient les restes d'un arbre de Jessé, dont le dessin et l'exécution sont remarquables<sup>8</sup>.

Si tous ces renseignements montrent quel était l'état florissant de la peinture sur verre en Basse-Bretagne et quel éclat ses écoles jetaient sur cette belle partie de l'art, l'église Saint-

<sup>1</sup> Gaultier du Mottay, *Géogr. des Côtes-du-Nord*, p. 164.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 114.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 809.

<sup>4</sup> Geslin de Bourgogne, *Séances gén. de la Soc. pour la cons. des mon. hist.*, tenues à Saint-Brieuc en 1847, p. 435, 438; Gaultier du Mottay, *Géogr. des Côtes-du-Nord*, p. 232.

<sup>5</sup> *Idem*, p. 117.

<sup>6</sup> *Idem*, p. 836.

<sup>7</sup> Gaultier du Mottay, *Géogr. des Côtes-du-Nord*, p. 385.

<sup>8</sup> *Idem*, p. 811.

Mathurin de Moncontour va démontrer combien l'époque de la renaissance, moins grave et austère, il est vrai, que le moyen âge, mais plus brillante et ornementée, concourait non moins et plus encore à la décoration de nos édifices religieux. Aussi n'est-il pas étonnant que ces précieux vitraux aient autant fixé l'attention des amis des arts. Les travaux de MM. Anatole de Barthélemy, Paul de la Bigne Villeneuve, Lecoq, et plus particulièrement ceux de MM. Geslin de Bourgoigne et Pol de Courcy<sup>1</sup> les ont illustrés de leur style, et pour les bien faire connaître comme ils le méritent il va être encore nécessaire d'emprunter à ces deux derniers l'exactitude de leurs descriptions. Ces splendides verrières ne sont point signées, elles portent seulement les dates de 1537 et 1538 ; mais on ne croit pas devoir se tromper en les attribuant à l'école épiscopale de Tréguier. Les fonds sont formés par des paysages d'un aspect tout breton ; l'on y aperçoit les dolmens et les menhirs nationaux, et l'on croit même y reconnaître la rivière voisine de la petite ville de Tréguier. L'un de ces vitraux est consacré, du reste, à célébrer la vie de saint Yves, le saint officiel de Tréguier, sujet qui devait être spécialement cher aux peintres de son pays natal, qui conservait en dépôt le souvenir de ses vertus et la tâche d'en perpétuer la mémoire.

Les verrières de Moncontour sont au nombre de six : la maîtresse vitre du chevet, qui retrace des scènes de la vie de

<sup>1</sup> A. de Barthélemy, *Lettre à M. de Gêrente sur les anciens peintres verriers de Tréguier*, dans le *Bull. mon.* de M. de Caumont, XIII<sup>e</sup> vol. de la coll., 2<sup>e</sup> série, t. III, p. 579 ; Geslin de Bourgoigne, *Séances gén. de la Soc. fr. pour la cons. des mon. hist.*, tenues à Saint-Brieuc en 1847, p. 438, 439, et *Congrès scient. de France*, tenu à Rennes en 1849, t. II, p. 97 ; P. de la Bigne Villeneuve, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Brieuc en 1852, *Bull.*, t. IV, 2<sup>e</sup> livr., p. 226 ; Lecoq, *id.*, Congrès de Vannes en 1853, *Bull.*, t. V, 1<sup>re</sup> livr., p. 73 ; Gaultier du Mottay, *Géogr. des Côtes-du-Nord*, p. 194 ; Pol de Courcy, *De Rennes à Brest et à Saint-Malò*, p. 89.

Notre-Seigneur; trois dans les fenêtres du Nord, où sont les vies de saint Jean-Baptiste, de sainte Barbe et de saint Yves, et deux au Sud, où l'on voit l'arbre de Jessé et la légende de saint Mathurin, patron de la paroisse. Les huguenots du prince de Dombes occupèrent Moncontour de 1590 à 1594, mais il ne paraît pas que ce soit à ces quatre années de garnison protestante qu'il faille attribuer les dégradations et mutilations qu'on a le regret d'y remarquer. La destruction spéciale de la plus grande partie des symboles héraldiques les ferait plutôt attribuer à l'époque de la Révolution; puis l'insouciance postérieure, aussi destructrice que le vandalisme, les a laissés briser à coups de pierre. — 1° La grande fenêtre du chevet de l'église représente en huit médaillons *les mystères de la naissance et de la vie du Sauveur*. Au bas sont les donateurs, agenouillés, reconnaissables aux armoiries peintes sur leurs cottes d'armes. Le personnage de gauche est Claude de Villeblanche, sieur du Plessis-au-Noir, paroisse de Trédaniel, pannetier de la reine Claude en 1522, et fils de Jean de Villeblanche et de Catherine de Chastelier. Le personnage de droite est Christophe de la Motte, sieur de Vauclair, paroisse de Plémy, vivant en 1535, arrière-petit-fils de Louise de Montauban, dont il porte les macles au 3<sup>e</sup> quartier de son écu écartelé<sup>1</sup>. 2° Au collatéral Nord on voit *la vie de saint Jean-Baptiste* en dix médaillons, et dans les panneaux inférieurs le donateur et sa femme agenouillés, et présentés par leurs patrons. Les armes du chevalier et celles de la dame permettent d'attribuer cette vitre à la munificence de Jean le Mintier, sieur des Granges, paroisse de Hénon, époux en 1535 de Marie de Couëdro. Les armoiries peintes sur la jupe de la dame sont écartelées aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> de le Mintier, au 2<sup>e</sup> de Milon, au 3<sup>e</sup> d'azur à 3 bandes d'or, qui est Couë-

<sup>1</sup> Paul de Courcy, p. 89.

dro<sup>1</sup>. — 3° *La vie de sainte Barbe* en six panneaux, dont la composition est encore plus suave et plus fine d'exécution que celle des vitres précédentes<sup>2</sup>. — 4° *La vie de saint Yves*, verrière de 6 mètres sur 2 mètres. L'amortissement est occupé par une sorte de fleur de lys où se distinguent encore deux anges avec des livres et les débris d'un Purgatoire; la Loi et sa sanction, la Justice et l'Espérance. Le reste de la fenêtre est partagé en deux rangs de trois panneaux chacun; plus, en bas, un septième panneau occupe deux tiers de la baie. Chacun des six tableaux supérieurs est composé de deux scènes, dont l'une en grand sur les premiers plans, et l'autre au fond, fuyant en perspective. Tous, peints sur d'assez larges feuilles de verre ajustées ensemble, sont enfermés dans un encadrement de la renaissance; socles et montants à fond brun, sur lesquels se détachent en or des enroulements, des fûts en balustre, des médaillons, des amours se jouant dans les rinceaux; le tout couronné par de larges coquilles que domine un dôme. Quoique riche, ce cadre n'ôte rien de leur éclat aux tableaux qu'il renferme. 1<sup>er</sup> *tableau* : C'est d'abord l'enfance et la jeunesse du saint : au fond, tout petit, il sert dévotement la messe; tandis que sur les premiers plans, il assiste avec un nombreux auditoire à un cours public; il est assis au pied de la chaire du maître et suit attentivement; d'autres, au contraire, causent ou dorment. Déjà il porte le costume qu'il ne quittera plus : la robe écarlate fourrée d'hermines et la barrette de même couleur avec le nimbe d'or. 2<sup>e</sup> *tableau* : Bien jeune encore, il est official et rend la justice; il vient d'entendre la veuve de Tours, qui tient en main une sacoche que de prétendus marchands soutenaient lui avoir confiée pleine d'argent, tandis qu'elle la rendait pleine

<sup>1</sup> Paul de Courcy, p. 89.

<sup>2</sup> *Idem.*

de pierres. Les deux filous jouissent de l'embarras de la pauvre veuve, embarras qui ne sera pas long, car le saint a déjà, avec une merveilleuse sagacité, découvert leur fourberie, et il commence à dicter la sentence qu'un scribe écrit à ses pieds<sup>1</sup>. 3<sup>e</sup> *tableau* : Le saint célèbre la messe ; au moment de la consécration il aperçoit, ainsi que toute l'assistance, le Saint-Esprit en forme de colombe qui vient planer au-dessus de l'autel. Sa chasuble bleue, dans la forme des nôtres, porte une croix en or historiée ; dans l'une des branches de la croix on aperçoit l'écusson de Bretagne, semé d'hermines. Au fond, le saint distribue son bled, à *pleins boisseaux*<sup>2</sup>. 4<sup>e</sup> *tableau* : Le saint lave les mains d'un mendiant infirme qu'il trouve à sa porte. Au fond, on voit sa table entourée de pauvres, et lui, assis au milieu d'eux, les sert<sup>3</sup>. Presque tous abusent de tant de bonté : les uns l'apostrophent avec ironie, les autres avec colère ; celui qui est à ses côtés arrache un plat des mains du saint et y crache. A cette grossière et suprême insulte, un serviteur qui apporte un mets s'arrête stupéfait ; mais la figure du saint n'exprime qu'une inaltérable douceur, mêlée d'un peu d'étonnement et de pitié. Pouvait-on plus énergiquement exprimer tout ce que le service des pauvres exige de résignation et de patience ? 5<sup>e</sup> *tableau* : Saint Yves, dans un hôpital, soigne les malades et assiste les mourants ; au fond, il ensevelit un mort ; le cimetière se voit dans le lointain<sup>4</sup>. 6<sup>e</sup> *tableau* : Assisté à son tour, mais par des anges, le saint s'endort du plus doux, du plus calme sommeil ; c'est une de ces fins bienheureuses. Au fond, deux anges emportent son âme radieuse<sup>5</sup>, petite créature nimbée et sans sexe.

<sup>1</sup> Le P. Albert Legrand, *Vies des Saints de Bretagne*, p. 159, 160.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 161.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 161.

<sup>4</sup> *Idem*, p. 161.

<sup>5</sup> *Idem*, p. 169.

7° *tableau* : Enfin, le grand panneau du bas couronne et résume toute cette vie dans la forme où la Bretagne se plaît toujours à honorer le grand saint. Au milieu d'une vaste campagne semée de rochers et de *pierres debout*, saint Yves est entre *le bonhomme* (le pauvre peuple), représenté par un vieillard en haillons, et le mauvais riche, représenté par un seigneur splendidement vêtu et dans la force de l'âge. Le pauvre est à la droite, le riche à la gauche ; celui-ci attend la sentence arbitrale avec un air de supériorité quelque peu hautaine, l'autre avec respect et anxiété. C'est vers le pauvre que le saint s'incline avec une ineffable bonté ; le droit a triomphé de la force<sup>1</sup>. Les symboles héraldiques sont détruits à cette vitre comme à la précédente, ainsi que les images des donateurs. 5° Collatéral Sud. *L'arbre de Jessé*. Cette vitre devait être une des plus belles, mais elle est aujourd'hui très-mutilée. Les fragments qui en restent paraissent l'expression la plus complète de l'art en cette matière. La partie supérieure laisse apercevoir la Vierge, soutenue par des anges, s'élevant dans une gloire dont les rayons sont alternativement droits et flamboyants. Au-dessous sont dix rois de Juda<sup>2</sup>. 6° *La légende de saint Mathurin*, en neuf médaillons. C'est la plus avariée, mais elle serait susceptible d'être réparée. Le donateur, à genoux, est présenté par saint Jacques-le-Majeur et s'appuie sur un écusson aux armes de la Motte-Vauclair, replacé à rebours. Ce personnage n'est autre que Jacques de la Motte, sieur de Vauclair, et père de Christophe de la Motte, l'un des donateurs de la maîtresse vitre<sup>3</sup>.

M. de la Bigne Villeneuve a raconté que le P. Martin, que son grand et magnifique ouvrage sur les vitraux de la cathé-

<sup>1</sup> Geslin de Bourgogne, *Congrès scient. de Rennes*, p. 98, 99, 100.

<sup>2</sup> Pol de Courcy, *De Rennes à Brest*, p. 89.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 54..



drale de Bourges a rendu célèbre, vint une fois à Moncontour pour en voir les verrières. Il comptait y passer quelques heures; son voiturier eut ordre de l'attendre au bas de la côte; c'était un matin : le jour tombant le retrouva encore les yeux fixés sur ces chefs-d'œuvre, admirant et étudiant, le crayon à la main. L'on conçoit et volontiers l'on partage cet enthousiasme d'artiste et d'archéologue chrétien<sup>1</sup>.

C'était une des prérogatives seigneuriales d'avoir une chapelle privative jointe au château qui constituait le siège de la puissance féodale. Souvent elle était ornée de vitraux de couleur; mais l'écusson armorié du seigneur, avec ceux de ses alliances, y étaient destinés à montrer aux vassaux à qui ils devaient obéir sur la terre, en attendant que tous fussent devant le Maître commun. On va en trouver un exemple dans la petite paroisse de Saint-Potan, où s'élevait le château de Galinée, demeure de l'une des branches de la puissante maison de Bréhant. Déjà, sur les vitraux de l'ancienne cathédrale de Rennes, des experts héraldiques avaient eu à décrire en 1755 les armoiries de cette noble famille; on les a vues dans le procès-verbal des intersignes qui fut dressé lors de la démolition de ce vieil édifice; mais déjà d'autres experts héraldiques avaient eu à faire des constatations analogues dans la chapelle du château de Galinée. Suivant les ordres de haut et puissant seigneur messire Jean-René-François-Almaric de Bréhant, chevalier, comte de Mauron et de Plélo, baron de Pordic, seigneur de Galinée et autres lieux, gendre de René Lefebvre de la Falluère, chevalier, premier président au Parlement de Bretagne, et conseiller lui-même, le sénéchal et le procureur fiscal de la Cour de Galinée, assistés du greffier de cette juridiction, dressaient le 25 août 1711 état et procès-verbal de la chapelle du château et manoir seigneurial, dont

<sup>1</sup> P. de la Bigne Villeneuve, *Congrès de Saint-Brieuc*, p. 226.

il convient d'extraire tout ce qui a trait aux verrières, parce qu'on pourra juger par analogie de ce que devaient présenter aux yeux toutes les chapelles des grands châteaux :

« Derrière l'autel y avons vu une grande vitre séparée en deux par une listre de taille à l'antique et le haut séparé par compartiments de taille comme de mosaïque, le dedans de chaque compartiment garny de verre avec les armes, escussons et figures qui suivent : savoir, dans le costé senestre de la vitre est une Vierge assise, entourée d'ornements et de médailles, et au-dessus de laditte Vierge est la figure d'un chevalier à genoux, armé de toutes pièces, fors la teste et les mains, son casque avec ses gantélets à ses genoux, l'épée au costé avec sa cotte d'armes armoryée *d'une croix croisée et recroisée d'argent, cantonnée de 4 molettes de même en champ de sable*, qu'on nous a dit et que nous connaissons pour estre les anciennes armes de la maison des Cougnets et de Galinée. Derrière lequel chevalier se voit debout la figure de saint Guy; de l'autre costé de laditte vitre se voit la figure d'un Crucifix avec les mêmes ornements et médailles que de l'autre part. Et au-dessus avons veu la figure d'une dame à genoux, les mains jointes, habillée à l'antique comme noble dame avec grandes..... ornées de joyaux et perles et avec chaisnes d'or sur la robe de laquelle se voyent un escusson *my-parti des armes cy-dessus et de 6 coquilles d'argent au fond d'azur*, qu'on nous a dit estre les armes de Gautron; derrière laquelle dame est debout la figure d'un saint François dans l'habit de son ordre; et pour en venir aux compartiments de verre, dans le plus haut et au lieu le plus éminent est en vitre un escu de forme antique portant *de gueules au léopard d'argent*, qu'on nous a dit et que nous connaissons pour estre les armes de la maison de Bréhant. Dans celuy qui est au-dessous à la main droite, est un escu *my-parti de la croix d'argent cy-dessus croisée et recroisée, cantonnée de molettes en fond de sable avec un escu de gueules à 3 besants d'hermines*, qu'on nous a dit et que nous connaissons pour estre les armes de la maison de Bodégat; de l'autre costé, vis-à-vis dans l'autre compartiment, sont deux escussons joints, l'un desdits armes des Cougnets, et l'autre *d'azur à 6 coquilles d'argent*. Plus bas est un escu antique, *escartelé au 1<sup>er</sup> d'argent à 3 haches d'armes de sable, 2, 1*, qu'on nous a dit et que nous connaissons pour estre les armes des Le Voyer de Trégomart; *au 2<sup>e</sup> d'azur au léopard d'argent, accompagné de 6 lozanges d'or, 3 en chef et 3 en pointe*, que nous connaissons estre les armes de

la maison de La Lande; au 3<sup>e</sup> d'hermines au chef de gueules chargé de 3 macles d'or, qu'on nous a dit et que nous connaissons estre les armes du Bois-Boessel; au 4<sup>e</sup> d'argent à l'épervier de sable, becqué et grillé d'or, qu'on nous a dit estre les armes de Quergu; sur le tout, de gueules au léopard d'argent, qui est l'escu de la maison de Bréhant. Vis-à-vis et de l'autre costé est un escu en forme antique qui est un escartelé au 1<sup>er</sup> de gueules à 6 roses d'or, 3, 2, 1, qu'on nous a dit estre Plouër; au 2<sup>e</sup> de gueules à 3 besants d'hermines, 2, 1, qui est de Bodégat, comme est cy-dessus dit; au 3<sup>e</sup> d'azur à 6 coquilles d'argent, 3, 2, 1; au 4<sup>e</sup> d'argent à 2 fasces de sable, qu'on nous a dit et assuré estre les armes de Quignac; sur le tout des Cougnets, comme il est dit cy-dessus. Plus bas encore est un autre escu antique, parti des armes de Bréhant que nous connaissons, et d'un escu chargé de fusées d'hermines accompagnées de besants d'hermines, que nous connaissons et qu'on nous a dit estre les armes de Dinan <sup>1</sup>. »

Il est facile de s'apercevoir que les officiers de Galinée n'étaient point des antiquaires. Ils n'agissaient qu'au point de vue féodal, et s'ils font remarquer ce qui était à l'antique, c'est pour montrer que leurs requérants étaient gentils-hommes d'ancienne extraction, ce que prouvait l'antiquité de leurs intersignes.

ARCHIDIACONÉ DE GOELLO. — On n'y verra pas beaucoup d'églises à verrières de couleur, mais une seule qui présente des caractères hors ligne peut tenir lieu de bien d'autres.

Ce qu'on ne trouve pas souvent dans les plus belles cathédrales, on le rencontre quelquefois dans de petites églises de campagne, où les verrières ont conservé tout ce que l'art peut présenter de plus parfait aux yeux de l'admirateur étonné. C'est ce qui se présente pour la délicieuse chapelle de Notre-

<sup>1</sup> *Généalogie de la maison de Bréhant en Bretagne*, Paris, 1867, grand in-8°, Preuves, p. 165.

Dame-de-la-Cour, dans la paroisse de Lantic, si remarquable par ses beaux vitraux. Elle doit sa construction, ou tout au moins d'importantes réparations, à Jean Prigent, conseiller des ducs Jean V et François I<sup>er</sup>, qui après avoir été évêque de Léon en 1415, et avoir assisté au concile de Florence en 1439, fut transféré à l'évêché de Saint-Brieuc en 1443, se mêla à toutes les grandes affaires du duché, finit par être en 1462 premier président au Parlement de Rouen, et mourut en 1470<sup>1</sup>. A l'extérieur du haut du pignon, on voit sculptées sur un écusson adossé à une crose les armes du prélat, *d'azur à la fasce d'or accompagnée de 3 merlettes de mesme*, armoiries répétées à l'intérieur au haut des vitres des fenêtres. C'était autrefois une collégiale desservie par un chapitre de chanoines, et rien n'avait été épargné pour l'embellissement de l'édifice par des vitraux historiés. Aussi n'est-il pas étonnant qu'ils aient fixé d'une manière particulière l'attention des personnes qui, dans leurs curieuses investigations, aiment à se reporter aux arts du moyen âge, témoins toujours vivants de la piété de nos pères et de l'habileté de ces vieux artistes dont l'ardeur de la foi réchauffait sans cesse le talent. Les travaux descriptifs de MM. Anatole de Barthélemy, Pol de Courcy et Geslin de Bourgogne sont principalement à citer. Au congrès scientifique de Rennes, en 1849, ce dernier surtout a lu un intéressant Mémoire sur les verrières des Côtes-du-Nord, qui ne laisse rien à désirer tant sur les vitres peintes de Notre-Dame de Lantic que sur celles de Moncontour, dont on vient de s'occuper. Le lecteur saura bon gré de lui emprunter une grande partie de son travail, si curieusement intéressant<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le P. Albert Legrand, *Vies des Saints de Bretagne*, p. 262, 290.

<sup>2</sup> Voyez sur les vitraux de Notre-Dame-de-la-Cour, en Lantic : A. de Barthélemy, dans le *Bull. mon.* de M. de Caumont, 1847, t. XIII de la coll.;

Au bas de la grande verrière de Notre-Dame-de-la-Cour, grâce aux travaux de restauration qui y ont été faits sous la direction de M. Geslin de Bourgognè, on a pu lire une longue inscription en partie fruste, mais dont il reste cependant assez pour en faire connaître les auteurs et prouver l'existence de peintres verriers bretons : ..... *Estant procureur... botoute recteur por le tamps. p. olivier lecoq et iehn le leneva victriers de lantreguer et fust ladicte vitre faicte des oblacions et avmosnes.....* Les comptes de la fabrique de la cathédrale de Tréguier montrent ces artistes entreprenant, en 1468, la grande vitre de la métropole trécoroise; mais elle n'existe plus, et celle de Notre-Dame-de-la-Cour montre seule la manière de leur talent. Mais il est bien probable que la plus grande partie des vitraux de cette époque, des diocèses limitrophes, sont dus aux travaux de l'école de Tréguier.

Il est temps de se livrer à la description détaillée des écussons héraldiques et des sujets pieux de la magnifique fenêtre à meneaux flamboyants qui éclaire le maître-autel de Notre-Dame-de-la-Cour, en suivant pas à pas le Mémoire de M. Geslin de Bourgogne, dont il ne serait pas possible de s'écarter :

2<sup>e</sup> série, t. III, p. 577 à 580, et le *Bull. de l'Ass. bret., classe d'arch.*, au Congrès de Saint-Malo en 1849, t. I, 4<sup>e</sup> livr., p. 216, et suppl. à la 4<sup>e</sup> livr., p. 279; Ch. Guimart, *Bull. mon. de M. de Caumont, ibid.*, p. 589; Geslin de Bourgogne, *Séances gén. de la Soc. fr. pour la cons. des mon. hist.*, tenues à Saint-Brieuc en 1847, p. 437, 439, et *Bull. mon. de M. de Caumont*, 1849, t. XV de la coll., p. 594, et Congrès scient. de Rennes en 1849, t. II, p. 94; A. de la Borderie, *Mél. d'hist. et d'arch. bret.*, 1854, t. I, p. 97; Henri du Cleuziou, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Vannes en 1856, *Bull.*, t. VI, 1<sup>re</sup> livr., p. 84; Gaultier du Mottay, *Géogr. des Côtes-du-Nord*, 1862, p. 144; Pol de Courcy, *De Rennes à Brest et à Saint-Malo*, 1864, p. 135.

« La baie n'a pas moins de 7 mètres 50 centimètres de hauteur sur 4 mètres 20 centimètres de largeur. Presque un tiers entre dans l'amortissement, et un autre tiers est occupé par un couronnement architectural d'une grande élégance : ce sont les flèches gracieuses et élancées, les pinacles à crochets du xv<sup>e</sup> siècle, grisailles qu'éclairent seulement quelques teintes qui laissent aux personnages situés au-dessous tout leur relief. La rosace flamboyante est semée d'anges à la chevelure dorée, jouant de la harpe ou brûlant des parfums dans des encensoirs d'or. Entre eux se trouvent rangés, dans l'ordre hiérarchique, les blasons des divers personnages aux *oblacions et aumosnes* desquels est dû le vitrail, ainsi que l'atteste l'inscription placée au bas. Les verres sont de petites dimensions.

« Au premier rang et en supériorité, on reconnaît les armes ducales de François I<sup>er</sup>, non-seulement aux *hermines pleines*, mais encore à la devise : *A ma vie*, de l'ordre de l'Épi, dont il était fondateur. Donc le vitrail est antérieur à 1450, époque de la mort de François I<sup>er</sup>.

« Au second rang sont deux princes du sang, son frère et son neveu ; c'est Pierre, comte de Guingamp (*parti de Bretagne et d'Amboise-Thouars*), qui avait épousé en 1431 Françoise d'Amboise, et qui reçut en 1450 la couronne ducale, sous le nom de Pierre II ; et François, comte d'Étampes et de Vertus (*parti de Bretagne-Étampes et de Bretagne*), marié en 1455 à Marguerite de Bretagne, qui fut en 1458 le dernier duc, sous le nom de François II, et mourut en 1488.

« Les armes des Geslin de Bourgogne, en alliance avec celles des Lalande de Calan et les armes des Rosmadec (*d'or à 3 gemelles de gueules*), se remarquent au troisième rang. Mais ces derniers écussons sont relativement modernes et ont dû remplacer ceux des Leroux, sieurs de Bourgogne, et des du Rufflan, sieurs de Bahen, qui transmirent par alliance, mais

seulement au xvi<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Bourgogne aux Geslin, et celle de Bahen, dont la juridiction était à Notre-Dame même, aux Rosmadec.

« Au quatrième rang sont six écussons, dont deux d'évêque, deux d'abbés et deux en alliance. Le premier est *d'azur* (lisez *d'argent*) à 3 bandes de gueules, chargées de 7 vannets ou coquilles d'argent, qui est Pierre Huet, abbé de Beauport en 1442, mort en 1470. (Les armes de l'abbaye, placées dans la volute de la crosse, ne laissent pas de doute.) Le deuxième est *d'azur au cerf passant et chevillé d'or*, qui est Vincent de Kerléan, de la noble maison de Lisle, en Goëlle, abbé de Begard en 1443, plus tard chancelier de Bretagne, évêque de Léon en 1473, et mort en 1476. Les troisième et quatrième sont des alliances des Coëtmen, et appartiennent à Rolland, vicomte de Coëtmen, seigneur de Landegonnec, en Plourhan. Le cinquième est *d'argent au sautoir de gueules, accompagné d'un anneaulet d'or en chef et de 3 roses d'or*, qui est Jean de Coëtquis, de la maison de Kerneguez, près Morlaix, évêque de Rennes en 1450, transféré à l'évêché de Tréguier en 1453, mort en 1464. Le sixième est *d'azur à la fasce d'or, accompagné de 3 molettes de même*, qui est Jean Prigent, évêque de Léon en 1415, transféré à Saint-Brieuc en 1443, mort en 1470, dont il a été question en commençant.

« Au cinquième rang on en voit encore trois autres, qui bien qu'anciens semblent postérieurs à la fenêtre; ce sont les suivants : *d'argent à l'arbre portant le huchet ou oliphant de sable*, qui est Rougeard de Loguéran; *de gueules à la croix vidée, cléchée et pommetée d'or*, qui est Botterel de la Fontaine-Saint-Père, et *d'or aux 3 merlettes*, qui est Geslin de la Ville-au-Febvre, familles possessionnées au xv<sup>e</sup> siècle dans les paroisses de Lantic et de Plourhan.

« Les costumes donnés aux nombreux personnages de cette splendide verrière sont ceux du xv<sup>e</sup> siècle, et elle a dû être

exécutée postérieurement au mariage de Marguerite de Bretagne avec le comte d'Étampes, c'est-à-dire depuis 1455, puisqu'elle renferme les armes de ces nobles époux.

« Le troisième tiers de la vitre est occupé par dix-huit tableaux de 1 mètre de hauteur, représentant la légende de la Sainte Vierge; les personnages ont 60 centimètres. Ces tableaux sont divisés en trois rangs de six tableaux chacun; au dernier rang seulement, le premier et le dernier tableau manquent. Ils se lisent de gauche à droite et du haut en bas; ils ne portent pas d'inscription indicative du sujet.

« Le 1<sup>er</sup> tableau nous montre saint Joachim et sainte Anne, père et mère de Marie, repoussés de l'autel par le prêtre Isaac, à cause de leur stérilité, tandis que les autres fidèles, et sans doute des étrangers, sous l'habit de pèlerin, sont admis à présenter leurs offrandes. Le saint et la sainte paraissent ressentir douloureusement l'affront qui leur est fait.

« 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> tableaux. — Après cette humiliation, sainte Anne prie devant l'oratoire élevé au bas de son jardin, et saint Joachim sur la montagne où il s'est retiré et où paissent quelques troupeaux. Un ange apparaît à chacun d'eux pour leur annoncer que leur prière est exaucée et qu'il leur sera envoyé une fille qui sera riche en mérites aux yeux de Dieu.

« 3<sup>e</sup> tableau. — Tous deux reviennent chacun de son côté, *emortuum corpus*, dit la légende, et ils se donnent le chaste baiser, indiquant que la Vierge a été conçue moins par les sens que par la foi, car, dit saint Jean-Chrysologue, *transiverat tempus carnis*.

5<sup>e</sup> tableau. — Naissance de la Sainte Vierge. Sainte Anne, encore couchée, la reçoit d'une autre femme avec transport. Saint Joachim contemple avec bonheur cet inestimable don de Dieu.

6<sup>e</sup> tableau. — La Sainte Vierge enfant, monte pieusement, mais joyeusement, au temple, les mains jointes. Son père, du



bas des degrés, la regarde avec admiration, tandis que sa mère la suit du regard avec une expression de tendresse qui n'est pas exempte d'amertume ; du geste elle semble lui adresser une dernière recommandation ou un dernier adieu. Un prêtre se tient prêt à la recevoir à la porte intérieure.

« 7<sup>e</sup> tableau. — Marie, toute jeune fille, est agenouillée devant un prêtre en habit monacal, lequel lui apprend à lire ; d'autres petites filles, suivant dans leurs livres, sont assises à l'entour. Le maître tient dans la main une forte verge. L'artiste, en nous montrant la loi du travail et la sanction dans toute sa rigueur, semble vouloir indiquer que la Mère même de Dieu n'a point été exempte de cette loi générale.

« 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> tableaux. — Plus avancée en âge, la Vierge, dans le riche costume du temps, prie sous une sorte de tente ou pavillon d'hermine ; puis elle file en lisant. Des anges se pressant autour d'elle présentent respectueusement les fuseaux et la servent à l'envi. Ses vêtements, les tentures qui l'entourent sont d'une richesse toute royale. C'est bien ici la *Regina angelorum*.

« 10<sup>e</sup> tableau. — Le Mariage de la Vierge. Joseph et Marie sont agenouillés devant le grand-prêtre, qui unit leurs mains. Le premier porte la branche de lys, emblème de la virginité, dont il se constitue le gardien.

« 11<sup>e</sup> tableau. — Annonciation. L'ange, entièrement vêtu de blanc, se prosterne devant le prie-Dieu sur lequel la Vierge est agenouillée. C'est dans l'attitude du plus profond respect que l'un remplit son message, en indiquant du doigt le phylactère qui porte la salutation angélique, et que l'autre reçoit l'ordre du Très-Haut. La figure de Marie s'illumine d'une joie douce et modeste.

« 12<sup>e</sup> tableau. — Nativité. L'enfant Jésus vient de naître et est étendu sur un peu de paille, réchauffé par l'haleine des deux animaux. Marie, la première entre toutes les créatures,

est avant toute autre admise à l'adorer; elle est prosternée devant son divin Fils; son visage et sa pose indiquent tout ensemble le recueillement et le bonheur, la foi et la tendresse. Saint Joseph, debout dans le fond, une main sur le cœur, et l'autre sur son bâton de voyage, proteste dans ce respectueux éloignement de son dévouement sans bornes.

« 13<sup>e</sup> tableau. — Manque.

« 14<sup>e</sup> tableau. — Deux Mages se dirigent vers le tableau précédent, qui contenait sans doute le troisième Mage prosterné devant l'Enfant-Dieu.

« 15<sup>e</sup> tableau. — Présentation au temple. Au milieu d'un groupe, saint Siméon saisit l'enfant avec un enthousiasme plein de respect, et, les yeux au ciel, il s'écrie : *Nunc dimittis!*...

« 16<sup>e</sup> tableau. — Crucifiement. Marie et saint Jean tout en pleurs sont seuls au pied de la croix, du haut de laquelle Jésus, au moment de quitter cette vie, semble dire au monde : *Ecce mater tua!*

« 17<sup>e</sup> tableau. — Résurrection. Le Christ s'élève triomphant hors du sépulcre; de la main gauche il tient la croix de triomphe, et de la droite il bénit. Les soldats, terrassés, regardent en silence.

« 18<sup>e</sup> tableau. — Manque. C'était sans doute l'Assomption de la Vierge, conclusion nécessaire des joies et des souffrances de Marie. »

Après cette description détaillée, M. Geslin de Bourgogne fait les remarques iconographiques suivantes, pleines d'intérêt : « Dans tout le cours de la légende, le nimbe n'est donné qu'à Jésus, à sa mère et à sainte Anne; il est partout d'or. Sainte Anne est âgée, enveloppée du voile et du blanc costume de matrone. La Sainte Vierge ne porte de voile qu'au pied de la croix; partout ailleurs elle est jeune, en cheveux, élégamment vêtue du gracieux corsage du xv<sup>e</sup> siècle, sur le-

que est posé un ravissant manteau bleu ou pourpre, garni d'une bordure en or, sur laquelle se répètent les monogrammes de Jésus et de Marie. Non moins Breton que chrétien, l'artiste a semé les hermines autour de la Vierge, comme pour les mettre sous la protection de la Mère de Dieu. Saint Joachim et saint Joseph portent de larges robes blanches et serrées autour des reins. Tous deux sont nu-tête et âgés. A la ceinture du premier pend toujours un large couteau dans sa gaine; l'autre est caractérisé par son bâton tutélaire. Le grand-prêtre porte partout les ornements de l'évêque au xv<sup>e</sup> siècle, et les prêtres de l'ancienne loi le costume des moines<sup>1</sup>. »

Une chapelle latérale a été construite par l'évêque Jean Prigent. Dans ce transept il y avait une grande verrière et une fenêtre plus petite. Les vitraux de la grande sont presque entièrement brisés; l'on n'aperçoit plus que quelques débris des animaux symboliques des Évangélistes, du soleil, de la lune et d'autres signes qui indiquent qu'autrefois on y voyait l'histoire de Jésus-Christ. La petite fenêtre est mieux conservée. En haut sont les armes de Jean Prigent, surmontées d'une crosse; le panneau de droite représentait saint Nicolas revêtu d'une robe blanche, tenant un livre; au-dessous, une foule d'individus des deux sexes et nus lèvent les bras vers lui. Une légende très-fruste laisse voir les caractères suivants :

**S : nicol**

**ienno**

**s : leze**

Le panneau de gauche représente saint Bernard vêtu de

<sup>1</sup> Geslin de Bourgogne, Mém. sur les principales verrières des Côtes-du-Nord, dans le *Congrès scient. de France* tenu à Rennes en 1849, p. 94.

blanc; de la main droite il tient un soleil; au-dessous sont trois mitres d'or adossées à trois crosses, avec une légende qui signifie comment le saint refusa trois évêchés :

Les trois mitres  
signifiet coment  
sein; bernard  
fut à iij eve....

A une autre fenêtre est un fragment de verre qui vient évidemment de la chapelle et qui porte ces mots :

Jeans commencé par  
m icha pgent eves....  
da a iamais en ppet....<sup>1</sup>

Dans une fenêtre de la nef, un seigneur donateur s'est fait peindre avec ses armes : *de gueules à la croix engreslée d'argent*, et sa devise : *Parler povez*. C'est un Coatgoureden<sup>2</sup>.

PORHOËT. — Dans la portion du comté de Porhoët répartie à l'évêché de Saint-Brieuc, on trouve quelques églises à vitraux. Les trois vitres de La Ferrière représentent la généalogie du Christ, la vie de sainte Anne, la vie et le couronnement de la Vierge. Elles portent les dates de 1546 et 1551<sup>3</sup>. A Saint-Guen, ancienne trêve de Mûr, on peut noter la chapelle de Saint-Tugdual, du xvi<sup>e</sup> siècle, qui renferme les

<sup>1</sup> Ch. Guimart, *Bull. mon.*, 1847, p. 589.

<sup>2</sup> Pol de Courcy, *De Rennes à Brest*, p. 135.

<sup>3</sup> Marteville sur Ogée, I, 416; Geslin de Bourgogne, *Bull. de la Soc. d'émul. des Côtes-du-Nord*, 1869, t. VII, p. 177.

restes d'un jubé et d'une verrière<sup>1</sup>. Au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, la tradition des procédés de l'art subsistait toujours, et l'on trouvait encore des artistes jusque dans les plus petits villages. Les guerres de la Ligue avaient été funestes à la conservation des églises et des vitraux qui les décoraient. L'abbaye de Lantenac, dans la paroisse de La Chèze, en avait particulièrement souffert. Le comte Anne de la Magnane et le sieur de Kercanzagor s'y étaient succédé pendant une vingtaine d'années et y avaient établi l'un après l'autre le quartier général de leurs brigandages. Après le rétablissement de la paix par la soumission du duc de Mercœur, il fallut pourvoir à la réparation des désastres causés par les guerres civiles. En 1609, Claude Amyot, peintre verrier habitant le village de La Tresve, fut chargé de poser des vitraux dans l'église abbatiale de Lantenac, qui avait été complètement dévastée<sup>2</sup>. C'est ainsi que partout on pouvait se procurer des ressources qu'on ne rencontrerait certainement plus aujourd'hui dans ces points écartés.

<sup>1</sup> Gaultier du Mottay, *Géogr. des Côtes-du-Nord*, p. 804.

<sup>2</sup> De Barthélemy, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo en 1869, *Bull.*, t. I, 4<sup>e</sup> livr., p. 225.

## V

### ÉVÊCHÉ DE TRÉGUIER

Tréguier, autrefois ville épiscopale célèbre par sa longue suite d'évêques et par son official saint Yves, n'est plus aujourd'hui qu'un modeste doyenné relevant de Saint-Brieuc. Si ce diocèse n'était pas important par son étendue, il se recommandait d'ailleurs comme un puissant foyer intellectuel et artistique pour la Basse-Bretagne, et la réputation de ses écoles justifiait cette renommée.

La division de cet évêché était bien simple. La ville et ses alentours composant le fief épiscopal, le reste se divisant en deux archidiaconés : le grand archidiaconé de Tréguier et l'archidiaconé de Plougastel; ce dernier bien moindre que l'autre<sup>1</sup>.

**DOMAINE ÉPISCOPAL DE TRÉGUIER.** — Au moyen âge, près de chaque évêché se trouvaient placées des écoles où les clercs se livraient à l'étude des sciences religieuses et

<sup>1</sup> Aur. de Courson; *Cart. de Redon*, p. cxci.

profanes, et où se formaient aussi les artistes dont la religion avait à employer les talents pour la décoration et l'ornement des temples du Seigneur. La petite ville de Tréguier sut se distinguer en ce genre, et de ses écoles rayonnait une instruction réelle. Toute une génération d'artistes et de savants témoigne des connaissances artistiques et littéraires qu'on venait y puiser à l'envi. Dès le <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle on voit les peintres verriers se signaler par leurs talents à Tréguier et dans les environs. Les verrières des églises le montrent aux yeux, et si ce n'est qu'au siècle suivant que des documents écrits viennent à en nommer les auteurs, il faut bien penser qu'avant eux vivaient d'autres artistes dont ils avaient reçu les leçons. L'on possède comme éléments à ce sujet, non-seulement les vitraux eux-mêmes, œuvres de leurs mains, mais encore les registres des fabriques où les préposés au gouvernement des paroisses consignaient les articles de la comptabilité financière dont ils avaient à rendre compte. Cette dernière source d'informations curieuses a été mise à profit avec beaucoup de soin par M. Anatole de Barthélemy. Les anciennes enquêtes judiciaires faites pour fixer les prééminences des nobles dans chaque édifice paroissial, font aussi connaître les vitraux qui y existaient et les armoiries de leurs fondateurs ou donateurs, attestant par la position leur supériorité. Les archives des Côtes-du-Nord ont été pour ce savant une mine très-habilement exploitée, et dont la richesse du produit n'a rien laissé à désirer. Ce sont ses travaux qui nous serviront de guide indispensable pour l'étude de cette époque intéressante de l'art breton dans la contrée.

Dans le principe, les prééminences de la noblesse dans les églises paroissiales n'avaient eu pour but que d'attester par la respectueuse reconnaissance des fidèles tout ce qu'ils avaient fait pour le bien de la religion; mais comme les meilleures choses finissent quelquefois par dégénérer en abus, il arriva

que la piété de la noblesse finit par céder le pas à son amour-propre, et ce n'était plus qu'en signe de supériorité féodale qu'ils faisaient peindre leurs armoiries sur les vitraux. Ces signes d'ambition et d'orgueil dans la maison de Dieu, là où il n'aurait dû y avoir qu'humilité chrétienne, excitèrent le zèle des évêques, d'autant plus que cette prétention allait jusqu'à transformer le droit de patronage et de protection en une espèce de propriété héréditaire de l'édifice lui-même. La généralité de l'abus au xv<sup>e</sup> siècle, dans le diocèse de Tréguier, montre que bien auparavant la peinture sur verre y avait eu son établissement. C'est dans ces circonstances que Jean de Coatquez, de la maison de Kerneguez, évêque de Tréguier, rendit en 1455 des statuts synodaux pour obvier à l'usage abusif et sauvegarder les droits de l'Église, non-seulement contre les gentilshommes, mais encore à l'égard de simples bourgeois et marchands qui allaient jusqu'à vouloir imiter leurs seigneurs<sup>1</sup>. Au diocèse de Nantes, les évêques se trouvaient, ainsi qu'on le verra, obligés de porter des statuts synodaux pour interposer leur autorité en semblable matière. Mais il n'était pas bien facile de toucher à cette coutume féodale, et les dispositions épiscopales couraient risque de ne pas avoir grand résultat.

Bien que des témoignages écrits prouvent dès le xiv<sup>e</sup> siècle

<sup>1</sup> *Item quia non nulli nobiles et mercatores qui fenestras ecclesiarum. et capellarum aliquandò devotione, aliquandò ambitione et superbiâ vitrare et vitris hujus modi arma et signa depingi faciunt prætenduntque per appositionem et picturam armorum et signorum hujus modi vitra memorata partes sibi aliquas appropriare ac eas et ea jure hæreditario possidere, nos declaramus arma et signa hujus modi nullum conferre titulum aut aliquam proprietatem seu possessionem in dictis vitralibus fenestris, sed ea omnia sicut alia cedere ædificia. (D. Martenne et D. Durand, *Thes. nov. anecdot.*, IV, p. 1156; D. Morice, *Hist. de Bret.*, Pr., II, p. 1526.)*



L'existence des peintres verriers de l'école de Tréguier, il faut entrer cependant dans le xv<sup>e</sup> siècle pour connaître avec certitude le nom de ces artistes. Sur des vitraux l'on rencontrera leur nom, et les comptes de fabrique compulsés avec tant de succès par M. Anatole de Barthélemy, dans les archives des Côtes-du-Nord, qui n'ont pas gardé de secrets pour lui, vont, en nous en révélant les noms, nous dire à quelles conditions de rémunération leur talent se trouvait recevoir sa récompense et son prix. Il ne s'agit guère ici que d'avoir à transcrire en entier ses curieuses recherches.

On a cité plus haut la grande verrière de Notre-Dame-de-la-Cour, en Lantic, au diocèse de Saint-Brieuc, laquelle a gardé un fragment d'inscription peinte qui donne les noms des artistes trécorois chargés de l'exécuter : ... *estant procureur... botoute recteur par le tamps p. olivier lecoq et iehn le levena victriers de lantregver et fost ladicte vitre faicte des oblacions et avmosnes...*<sup>1</sup> Quels étaient ces artistes et leurs travaux? C'est ce que les communications de M. de Barthélemy vont apprendre.

Olivier Lecoq, de Tréguier, et Jean Le Levenan<sup>2</sup>, son associé, travaillaient habituellement ensemble. Olivier Lecoq habitait dès 1462, à Tréguier, un *ostel* situé dans la rue Neuve, et payait au Chapitre une rente de trente sols. Il mourut avant 1496, époque à laquelle on lit dans les registres d'Alain Le Cozic, chanoine et receveur du Chapitre :

F<sup>o</sup> 3. La rue neuve : Lucas le Vaill de rante chascun an dessus

<sup>1</sup> A. de Barthélemy, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, p. 216.

<sup>2</sup> Je verrais dans ce nom l'indication qu'il était originaire de Lanneven, trêve de Botlezan. Je rejetterais Lesneven, situé dans l'évêché de Saint-Pol-de-Léon.

l'ostel et ses appartenances qui furent autrefois à feu Olivier Lecoq vitrier <sup>1</sup>. xxx<sup>s</sup>

Plus d'un siècle après, cette maison était encore connue sous le nom de *l'ostel feu Olivier Lecoq vitrier*.

Dans un ancien inventaire des titres du Chapitre de Tréguier, rédigé en 1565, on lit la mention suivante :

« Acte par lequel Olivier Lecoq cognoit debvoir à la fabrique xxx sols monnoie dessus sa maison et ses appartenances situées en ladicte rue (neuffve) payables à la purification Nostre Dame o comdempnation par la court de l'official, anno Domini millesimo quadringentesimo xxiiij<sup>a</sup> decembris <sup>2</sup>. »

Les registres du Chapitre de Tréguier, compulsés par M. A. de Barthélemy, établissent les comptes de ce qui était dû et payé aux deux artistes, et montre l'étendue et l'importance des travaux qui leur étaient commandés, ainsi que le prix alloué pour les rémunérer :

1468 et 1469. — *Compte de Bertrand du Boisgelin, chanoine.*

F <sup>o</sup> 9. Item à Olivier Lecoq et à son compaignon pour la grande vitre de l'argent du pardon. . . . .	ix <sup>l</sup>	x <sup>s</sup>
Item pour une aultre foiz le 4 <sup>er</sup> jour de décembre receut ledit Lecoq et son compaignon. . . .	viiij <sup>l</sup>	
Item (à defalquer) la rante de la messon dudit Coq pour ce present au deue de la fabrique. . . .		xxx <sup>s</sup>
1470. F <sup>o</sup> 18. Item à Olivier Lecoq et Jehan Levenan pour la grande vitre de l'argent dudit pardon <sup>3</sup> . . . . .	xxx <sup>l</sup>	
Item à Olivier Lecoq et Jehan Levenan vitriers		

<sup>1</sup> A. de Barthélemy, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, t. I, 4<sup>e</sup> livr., p. 219.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 228.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 219.

pour reparer la vietre de la chappelle Ste-Kate-  
riné du comandement de l'evesque le viij<sup>e</sup> jour  
d'Aust. . . . .

xxvi<sup>s</sup>

Item à Olivier Lecoq et Jehan Levenan vic-  
triers à valoir sur la grande vietre le xi<sup>e</sup> jour du-  
dit moys, ainsi sont poiez juccques aujourd'huy  
de la somme de cinquante livres sçavoir lx s. par  
la main dudit mestre Mahé et le sourplus par la  
main dudit procureur. . . . .

viiij<sup>l</sup>

Item le tiers jour d'octobre à Olivier Lecoq et  
son compaignon à valoir en ladicte vietre. . . . .

x<sup>l</sup>

F<sup>o</sup> 20. Item se descharge ledit procureur d'a-  
voir poyé à Olivier Lecoq et Jehan Levenan vic-  
triers xi<sup>e</sup> jour de novembre. . . . .

x<sup>l</sup>

F<sup>o</sup> 30. Item le vij<sup>e</sup> jour de janvier poia ledit  
procureur à Olivier Lecoq et Jehan Levenan vic-  
triers. . . . .

iv<sup>l</sup>

F<sup>o</sup> 24. Item le 1<sup>er</sup> jour de mars. . . . .

x<sup>l</sup>

Item le xx<sup>e</sup> jour d'apvril. . . . .

c<sup>s</sup>

1474. F<sup>o</sup> 23. Item le xxiiij<sup>e</sup> jour de may. . . . .

xl<sup>s</sup>

F<sup>o</sup> 26. Item le xvj d'aougst. . . . .

xl<sup>s</sup>

F<sup>o</sup> 27. Item d'avoir lessé à Olivier Lecoq vit-  
trier à valoir en la grande vitre pour la<sup>m</sup> rente  
dessus son hostel dudit an la somme de xxx<sup>s</sup> et de  
l'obligation de vij<sup>l</sup> que maistre Henry le Saux  
autrefois procureur de ladicte fabrique avoit sur  
ledit Coq dont fust appointé que pour estre quitte  
d'icelle il eust poyé la moitié montant lxx<sup>s</sup> ainsi  
soe<sup>1</sup>. . . . .

c<sup>s</sup>

Cette grande vitre coûta en tout xviij livres lx sols, ainsi  
qu'il résulte d'une quittance contenüe dans ce compte et  
signée *J. Levenan et Oliv. Lecoq V<sup>ier</sup>*.

1484. — *Compte de Charles Robert, chanoine.*

F<sup>o</sup> 24. Item d'avoir poyé à Olivier Lecoq et Jehan le Levenan  
vitriers pour avoir fait et abillé les deux vitres estant au cloaistre

<sup>1</sup> A. de Barthélemy, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo,  
t. I, 4<sup>e</sup> livr., p. 220.

dont l'une d'elles estoit rompue par les prisonniers et l'autre de-  
vers la place de ville estoit toute brisée la somme  
de. . . . . xl<sup>s</sup>

F<sup>o</sup> 25. Item d'avoir poyé ausdits Coq et Leve-  
nan pour avoir descendu le verre de la fenestre  
au-dessus de la librerie neuffve devers l'orologe  
et abillé et mis sellon l'œupvre de ladite librerie  
la somme de. . . . . xx<sup>s</sup>

Item d'avoir poyé ausdits vitriers pour avoir  
mis à la vitre estante oudit cloistre une piece et  
à la fenestre estante à la chapelle Sainte Katerine  
deux pieces rompuez<sup>1</sup>. . . . . x<sup>s</sup>

Item d'avoir poyé ausdits Coq et Lenevan pour  
aultres reparations faictes en toutes les vittres de  
ladicte esglise savoir es trois fenestres estantes au-  
dessus le cueur et la chapelle Saint Nicholas et  
ailleurs tout en tour<sup>2</sup>: . . . . . l<sup>s</sup>

On doit ajouter à ces renseignements que de 1469 à 1480,  
Lecoq travailla seul aux vitraux de la chapelle de Kermartin;  
fondée près de Tréguier par saint Yves, non loin de son ma-  
noir. C'est ce qui résulte des mentions suivantes, prises dans  
le compte de Yves Lesarat :

F<sup>o</sup> 44. Item pour avoir poyé pour vitrer la fenestre de la petite  
chapelle. . . . . lxx<sup>s</sup>

F<sup>o</sup> 40. Item d'avoir poyé à Olivier Le Coq pour  
une aultre reparacion des vitres. . . . . x<sup>s</sup>

F<sup>o</sup> 45. Item se descharge d'avoir poyé pour abil-  
ler la vitre de la grande fenestre qui estoit bri-  
sée. . . . . 4<sup>s</sup> 2<sup>d</sup>

F<sup>o</sup> 46. Item d'avoir baillé à Olivier Le Coq pour  
abiller les damages des vitres de ladicte cha-

<sup>1</sup> A. de Barthélemy, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo,  
t. I, 4<sup>e</sup> livr., p. 220.

<sup>2</sup> *Lettre à M. Henry de Gérente sur les anc. peintres verriers de Tré-  
guier*, par M. de Barthélemy, dans le *Bull. mon.* de M. de Caumont, 2<sup>e</sup> sé-  
rie, t. III, 13<sup>e</sup> vol. de la coll., 1847, p. 577 à 580, et *Ass. bret., id.*, p. 225.

pelle de Kermartin que Yvon Guillou le foul fist  
esdictes vittres <sup>1</sup>. . . . . 4<sup>1</sup> x<sup>s</sup>

En 1494, on voit dans un procès soutenu par l'abbaye de Bégard, ancienne paroisse de Guénezan, près Guingamp, qu'un vitrier du nom d'Olivier fut chargé de remettre dans la maîtresse vitre de l'église de Péder nec l'image de saint Bernard et les armes de l'abbé. On est très-porté à penser qu'il s'agit de Le Coq, bien que le titre se contente de mettre : *Olivier dit vittrier* <sup>2</sup>.

Des nombreux vitraux qui garnissaient les soixante-huit fenêtres de la cathédrale de Tréguier, il ne reste aujourd'hui qu'un fragment conservé dans la sacristie et décoré des armes de l'évêque Jean de Plœuc, *d'hermines à 3 chevrons de gueules* <sup>3</sup>.

Cela constituait une grande question dans l'ordre féodal que la prééminence du seigneur dans l'église sur les autres gentilshommes de la paroisse; c'était, il est vrai, une affaire d'amour-propre, mais c'était non moins une affaire d'intérêt, car les droits de patronage, de présentation et d'enfeu en étaient la conséquence; et le signe matériel de cette suprématie consistait dans la position de l'écu sur le vitrail, placé en supériorité sur tous les autres écussons. En cas de contestation, c'était à la justice du duc à intervenir et dire droit. Les anciennes archives des juridictions contiennent de précieux documents descriptifs que M. Anatole de Barthélemy a su, comme on l'a vu déjà, utiliser de la manière la plus cu-

<sup>1</sup> *Lettre à M. Henry de Gérente sur les anc. peintres verriers de Tréguier*, par M. de Barthélemy, dans le *Bull. mon.* de M. de Caumont, 2<sup>e</sup> série, t. III, 13<sup>e</sup> vol. de la coll., 1847, p. 577 à 580, et *Ass. bret., id.*, p. 221.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 221.

<sup>3</sup> *Monogr. de la cath. de Tréguier*, par M. Pol de Courcy, 2<sup>e</sup> vol., 4<sup>e</sup> livr., p. 94 du Congrès de Morlaix de l'*Ass. bret.*, en 1850.

rieuse, et l'on va, d'après lui, en fournir encore des exemples.

Parmi les familles puissantes de l'évêché de Tréguier, les Arrel de Kermarquer tenaient un des premiers rangs. Ils portaient *écartelé d'argent et d'azur* avec une brisure d'une petite croix de gueules sur l'argent. C'était une vieille légende que cette brisure : dans les temps d'autrefois, un Arrel étant allé en guerre à la suite du comte d'Albret combattre les infidèles, ce baron lui avait permis d'ajouter cette petite croix à ses armes comme souvenir de la croisade et *pour l'exaltation des victoires qu'ils avoient eues ensemble*. Ce noble Breton, c'était *Olivier le Valeureux*, et au castel de Kermarquer l'on conservait encore deux coupes d'argent qui lui étaient attribuées et qui portaient également la petite croix dans un canton. Quoi qu'il en soit, les Arrel avaient leurs armes sur les vitraux peints des églises rurales de Saint-Laurent en Plouguenil, de Sainte-Marguerite en Trédarzec, de Saint-Nicolas en Trédarzec, de Trédarzec lui-même, de Pleumeur-Gautier, de Saint-Nicolas de Brévidy, de Coatascorn, de Lézardrieux. Ils les avaient aussi sur les vitraux des Jacobins de Guingamp; ils les avaient enfin sur les vitraux de l'église des Cordeliers de Tréguier. C'est dans cet état de choses, qui montre à la fois quelle était l'étendue de leur situation féodale et de combien de vitraux, à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, les églises de la contrée se trouvaient douées par leur libéralité, qu'en 1504 Jean Arrel, seigneur de Kermarquer, fit poser dans une certaine chapelle de Notre-Dame de Tréguier un grand vitrail, témoignage de sa générosité. Son écusson s'y trouvait en supériorité, et sur la vitre il était représenté à genoux ainsi que sa femme, Jeanne de Plœuc, et ses deux fils, Guillaume et Pierre Arrel. Ce vitrail de Notre-Dame était probablement l'œuvre d'Olivier Lecoq.

Un autre gentilhomme de Tréguier, Amaury Duparc, fut on ne peut plus blessé de l'éclat que se donnait Jean Arrel.

Il prétendait que sa maison portait les mêmes armoiries ; qu'à l'aide de cette confusion Arrel venait s'arroger des droits sur la chapelle de l'église de Notre-Dame, qui appartenait aux Duparc, et que c'était par usurpation que les Arrel y avaient mis leur écusson. La discussion s'envenimant, on en vint aux voies de fait, et un beau jour Amaury Duparc, accompagné de quelques nobles de ses amis, alla briser la fenêtre de la chapelle dans laquelle il prétendait avoir des droits à l'exclusion des Kermarquer. Alors eut lieu un procès. En 1505, Kermarquer édifia une longue enquête, qui existe encore aux archives de Saint-Brieuc, et qui paraît lui donner raison. Toutefois Amaury Duparc ne voulut point céder. L'on fit alors intervenir le premier hérault d'armes de la reine Anne, qui fut accepté pour arbitre avec quelques personnages de l'ordre de la noblesse. Ils déclarèrent que les Kermarquer étaient fondés dans leurs droits et que les Duparc ne pouvaient porter pour blason que *d'azur et d'argent à un lion en pal de l'un en l'autre*. Il fut donc obligé de se désister de ses prétentions et de reconnaître que c'était là leur blason véritable<sup>1</sup>.

D'un autre côté, au couvent des Récollets de l'Île-Verte, François Arrel de Kermarquer disputait à Jean d'Acigné de la Roche-Jagu le droit de mettre ses armes dans la maîtresse vitre de l'église et dans celle du réfectoire. Jean d'Acigné l'emporta, et ce fut un peintre de Lannion qui exécuta les vitraux<sup>2</sup>.

Olivier Lecoq disparaît de la scène artistique à cette époque. Mais l'école de Tréguier n'en continua pas moins ses travaux et ses succès. La renaissance offrait une nouvelle

<sup>1</sup> A. de Barthélemy, *Soc. fr. pour la cons. des mon. hist.*, séances tenues à Saint-Brieuc le 25 octobre 1847, p. 440, 441; *Ass. brét., classe d'arch., Bull.*, t. I<sup>er</sup>; suppl. à la 4<sup>e</sup> livr., p. 217, 218.

<sup>2</sup> A. de Barthélemy, p. 441.

carrière aux artistes, et les peintres verriers n'y firent pas défaut.

Les registres capitulaires de la cathédrale de Tréguier, compulsés par M. A. de Barthélemy, relatent alors un autre artiste qui semble avoir succédé à Olivier Lecoq. C'est Jehan Macé, qui paraît avoir été quelquefois aidé par un peintre appelé dom Jehan Raoul. Le chapitre payait à Macé une pension annuelle pour l'entretien des verrières.

*Compte de Jehan Le Cozic, chanoine.*

1505. F<sup>o</sup> 30. Item d'avoir poyé le tiers jour de juillet à Jehan Macé pour avoir faict xxxij piés de verre blans ou grand vitre de la tour neuve chacun pié iv sols iij deniers faisant ensemble la somme de. . . . . vi<sup>l</sup> viij<sup>s</sup> vid

Item d'avoir poyé le x<sup>e</sup> jour de juillet à Jehan Macé pour avoir recuit une ymage à ung personnaige o grand vitre de la tour neuve et garni de chaux ladite vitre la somme de <sup>1</sup>. . . . . xxx<sup>s</sup>

1506. Item pour reparoy la vitre au costé de l'autier de Saint Yves à laquelle vitre il y a escript : *Geffroy Loff Lolliffant et Hervé Camblan.*

F<sup>o</sup> 50. Item d'avoir baillé à D. Jehan Raoul et à Jehan Macé pour avoir faict le timpran dessus le grand autier. . . . . l<sup>s</sup>

Item d'avoir baillé ausdicts Raoul et Macé pour avoir faict les escussions en l'esglise contre la venue de la Royne. . . . . c<sup>s</sup>

F<sup>o</sup> 51. Item d'avoir poyé à Jehan Macé pour partie de poyement de sa panssion pour reparer les vitres de l'esglise. . . . . lx<sup>s</sup>

*Compte de Gonery le Pape, chanoine.*

1507. Item d'avoir poyé à Jehan Macé le quart jour d'aoust pour ung panneau de verre savoir un

<sup>1</sup> A. de Barthélemy, p. 221.



pié et demi de verre blanc qu'il a mis au fenestre de la chambre où demeure le secrétaire de l'esglise en ladicte esglise. . . . . viij<sup>s</sup> iv<sup>d</sup>

Item d'avoir poyé le xxvii<sup>e</sup> jour de décembre à Jehan Macé vitrier par le commandement de Messieurs du chappistré pour deux années que ledit Macé a justifié luy estre deubs du temps de Maistre Alain Le Cozic de ses gaiges pour avoir réparé et entretenuz les vitres tant haultes que basses de l'esglise et pour ce que ledit Jehan Macé disoit avoir fait marché le temps passé de entretenir lesdictes vitres en reparacion por la somme de six livres chascun an et ainsin luy ay baillé pour lesdictes deux années. . . . . xij<sup>l</sup>

*Compte de Jehan Gourmelon, chanoine.*

1516. F<sup>o</sup> 26. Item poyé à Jehan Macé pour faire de nouveau un panneau de vitre blanc et rabiller deux aultres et aussy reparer les aultres vittres à ladicte eglise. . . . . xxx<sup>s</sup>

A Jean Macé succède Jean Le Bornic, mais qui n'est connu que par la seule mention qui suit :

*Compte de Roland le Bener, chanoine.*

1523. Item poié à Jehan le Bornic par le commandement de mesdits seigneurs pour reparer les vittres de ladicte eglise hault et bas et cloestre. . . . . x<sup>l</sup> iv<sup>s</sup>

Quelques années après apparaît Guillaume Michel, qui pendant près de trente-cinq ans travaille à enrichir de vitraux les paroisses du diocèse de Tréguier.

1532. Item poié à Guillaume Michel vitrier pour avoir garny de verre blanc ung. . . . . de N. D. estant au revestier et avoir painct la chasse d'y celle ymaige. . . . . xv<sup>s</sup>

*Compte de Jean de Moustouron, chanoine.*

1553. F<sup>o</sup> 24. A Guillaume Michel vitrier pour avoir reparé les vittres de la chapelle Saint-Yves à Kermartin <sup>1</sup>. . . . . xlvij<sup>s</sup> vijd

*Extraits des Registres capitulaires.*

1565. — Du vendredi 16 février.

F<sup>o</sup> 44. Mandatum fuit procuratori fabrice dare Guillelmo Michel vitriario et pictori summam xj libras pro intersigniis et aliis expensis que predictus Michel fecit in obsequiis generosi Johannis de Britannia gubernatoris ducatus Britannie. . . . . xi<sup>l</sup>

F<sup>o</sup> 48. Guillelmus Michel vitriarius pactus est versus predictum Fleuriot ut procuratorem fabrice ut repararet vitras hujus ecclesie simul cum vitris sacelli beati Yvonis Kermartin et pro hujus modi pactionis habebit predictus Michel centum libras monete usualis. . . . . c<sup>l</sup>

F<sup>o</sup> 52. Mandatum ut Guillelmus Michel pictor ostendat die lune proxime ventura stomata sive intersignia prepotentis viri domini de Coattredevez ante quod collocentur in quodam vitro existente supra chorum dicte ecclesie.

1567. F<sup>o</sup> 104. Marché fut faict avecques Guillaume Michel vitrier à racouter les vitres de ceste eglise pour la somme de vingt pistoletz et un escu d'allianze et fut accordé aussy qu'il tiendra en bone et debue reparation lesdites vitres et aura du procureur de la fabrique chacun an pour ladite bone et honeste.reparation dix livres monoie. . . . . x<sup>l</sup>

<sup>1</sup> A. de Barthélemy, *Lettre à M. Henry de Gérente sur les anciens peintres verriers de Tréguier*, dans le *Bull. mon.* de M. de Caumont, 1847, 2<sup>e</sup> série, t. III, 13<sup>e</sup> vol. de la coll., p. 581; *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo en 1849, *Bull.*, t. I, 4<sup>e</sup> livr., p. 223.

*Compte de Baptiste Le Gras, chanoine.*

1574. A Guillaume Michel vitrier pour un panneau de vitre. . . . .	xlvs
A Guillaume Michel vitrier pour un panneau de vitre à la chapelle Saint-Yves à Kermartin. . . . .	xl <sup>s</sup>

*Compte de Jacques Fleuriot, chanoine.*

1590. Item baillé à Guillaume Michel vitrier pour avoir réparé la grande vitre de la chapelle Saint-Yves et fait deux fenêtres de voires à la grande eglise l'une à la chapelle Saint-Tugdual et l'autre au chœur à l'endroit du petit ansault du costé de l'épître <sup>1</sup> . . . . .	vij <sup>l</sup>	x <sup>s</sup>
--	------------------	----------------

Un autre compte du chapitre, auquel il manque un grand nombre de feuillets, contient les deux mentions suivantes :

1584. D'avoir poyé à Guillaume Michel pour peindre des images en la chapelle de Saint-Yves xl pistoletz.	
D'avoir poyé à Guillaume Michel pour accoustrer les vittres de la grande eglise <sup>2</sup> . . . . .	xxx <sup>s</sup>

*Compte de Roland Ropartz, chanoine.*

1589. Item pour les obsèques de la Royne mère célébrées en ladite eglise, poyé à Guillaume Michel painctre pour les armoyeries trois escus et demy <sup>3</sup>.

Les registres capitulaires de la cathédrale de Tréguier, dont l'exploration est toujours due à M. Anatole de Barthé-

<sup>1</sup> A. de Barthélemy, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo en 1849, *Bull.*, t. I, 4<sup>e</sup> livr., p. 222, 223.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 229.

<sup>3</sup> *Idem*, *Bull.*, t. I, suppl. à la 4<sup>e</sup> livr., p. 279.

lemy, vont montrer pour le xvii<sup>e</sup> siècle la continuation de l'école artistique des peintres verriers ou des vitriers, comme on le disait alors, la fabrication des plaques de verre et leur peinture paraissant souvent se confondre dans la pratique. Ces registres sont tenus avec régularité. Il y avait à cela une raison générale de comptabilité financière ; mais un autre motif spécial nécessitait aussi de garder exactement note des dépenses effectuées pour l'entretien et la réparation des vitraux. Elles n'étaient pas toutes, en effet, à la charge de la fabrique, et quelques-unes étaient remboursables par des tiers. Si le seigneur avait des droits, il était, par contre, tenu de certaines obligations. S'il pouvait mettre son blason en supériorité sur le vitrail, il lui incombait de tenir cette verrière en état, et à défaut par lui de ce faire, après mise en demeure, le chapitre pouvait y pourvoir à ses frais avancés, et même concéder à d'autres le droit d'armoiries dont on semblait faire abandon. C'est ce qui est établi par un jugement de la Cour des regaires de Tréguier, en date du 21 juillet 1602, c'est-à-dire par la juridiction épiscopale. Voici le texte de cette sentence, utile tout d'abord à donner, parce qu'on y trouve et les indications des seigneurs ayant leurs armoiries sur les vitraux de la cathédrale, et la détermination juridique des moyens de coaction employés à l'égard des nobles qui, peu soucieux de garder le souvenir de leurs ancêtres, laissaient dépérir les vitraux que leur libéralité avait donnés à l'église pour témoigner à la fois et de leur piété et de leur patronage féodal.

*Jugement du 21 juillet 1602.*

Du jugement de la court du regaire de Tréguier l'audiance tenant davant monsieur le senéchal, presant et assistant monsieur l'alloué d'icelle a comparu de sa personne venerable missire Mathurin L'hostis recteur de Plongonnez chanoine en l'eglize cathedrale

dudit Treguier et à presant procureur et administrateur de ladicte eglise et chappelle monsieur Saint Yves demandeur en requeste par laquelle il a remonstre que les vitres desdites eglise et chappelle en plusieurs endroictz sont cassées, brisées et rompues tellement qu'il est malaisé de dire la messe ny celebrer le service divin en plusieurs chappelles mesmes au cœur de ladicte eglise cathedrale et que esdictes chappelles et vitres plusieurs gentilzhommes à lui incogneuz ont encorres leurs armes et intersignes demonstranz qu'ils estoient et sont tenuz d'entretenir lesdictes chappelles et vitres ce qu'ils n'ont fait ny ne font aucun debvoir de faire au prejudice du publicq service de Dieu et entretenement de ladicte eglise laquelle se cassemate et ruyne à ces moyens requis que estat eust été faict desdites vitres et armoiries y estans et qu'il lui eust été permis faire appeller ceulx qu'il pourra congnoistre porter lesdictes armes et ceulx qui y pourroient pretendre interest par ban et cry publicq à la croix du Martray à jour de marché pour reparer lesdictes vitres avecq intimation que sur leur deffault ledit demandeur pourra bannir ladicte reparation et bailler désormais lesdictes vitres à ceulx qui deument repareront lesdites chappelles et vitres avecques pouvoir d'y mettre leurs armoyryes et intersignes comme pouvoient faire les precedantz qui ont manqué et failly à leur debvoir laquelle requeste contient en expédition que ceulx qui pretendent armoiries, escussions et interest particulier auxdictes vitres soient appelez tant en personne et domicile pour le regard de ceulx dont ledit demandeur a congnoissance que par ban et cry publicq pour le regard de ceulx qu'il ne cognoist suyvant laquelle expédition dattée du trentiesme may dernier signée Jean de la Noë iceluy demandeur a remonstré avoir par le moyen de maistre Ollivier de Quefelec sergent de ceste court donné assignation à tous lesdictz pretendantz lesdictes armoiries, escussions et interest particulier aux vitres desdictes eglizes comparoir ce jour ceans pour se voir condamnez ausdictes reparations ou sur leur deffault icelles estre baillées à qui voudra les prandre désormais ausdictes conditions cy davant recquerant que ledit sergent ouy sur l'effect desdictes bannyes appel eust esté faict desdictz pretendantz lesdictes armoiries, escussions et interest particulier ausdictes vitres et ledit le Quefelec presant de sa personne jure par sermant dire veritté et interrogé a par sermant affirmé avoir à la requeste dudict L'hostis oudit nom banny et proclamé à haute et intelligible voix pres la croix du Martray de ceste ville estant au boult de la halle d'icelle, carrouere et aultres endroictz accoustumés à faire teilles et pareilles proclamations de justice les mercredis cinquiesmes douziesmes et

dix neufviesme de juign aussy derniers jours de marché en ladicte ville tout l'effect teneur et substance de ladicte requeste et de l'expedition d'icelle et déclaré à tous ceulx et celles qui ont et pretendent armoiries, escussions et interrest particulier ausdictes vitres desdictes eglizes que faulte à eulx de faire reparer lesdictes vitres elles seront baillées a ceulx qui deuement le voudroict reparer et entretenir en ladvenir avecq pouvoir d'y mettre leurs armoiryes et intersignes comme pouvoient auparavant faire ceulx qui ont manqué et failly auxdictes réparations donnant à ceste fin terme et assignation à ceulx et celles qui pretendent aucun dict interrest aux reparations desdictes vitres qu'ils eussent à comparoir ce jour lieu et heure ceans pour se voir condampner ausdictes reparations ou sur leur deffault icelles estre baillées à qui les prendra desormais ausdictes conditions et entr'autres avoir esté presentz et par luy appelez à recordz Mathieu le .....vraison et Houel le Borgne lesquelz presantz de leurs personnes jurés pareillement et interrogées ont conformément dit avoir esté presentz à voir et ouir ledict le Quefelec faire lesdictes bannyes aux jours, lieux et endroitz cy davant declarez et en l'endroit appel faict par ledict sergent de tous ceulx et celles qui ont et pretendent armoiryes, escussions et interrest particulier aux vitres desdictes eglizes a comparu de sa personne nobles home Henry de Kerguech sieur de Kericu, le Verger, Karrest, etc., lequel a dit les vitres estantes en ladicte eglise cathedrale au cœur d'icelle au dessous des petites portes l'une d'un costé l'autre de l'autre luy appartenir et fait offre de les reparer dans la Saint Michel prochaine venant aussy a comparu de sa personne noble maistre Gilles le Bugalle mary espoux de damoiselle Francoyse Estienne sieur et dame de Kernechmartin qui a dit avoir une vitre en ladicte chapelle de Saint Yves et offert la reparer dans la Toussaintz prochaine venant, et tous les aultres pour navoir comparuz ny aucun pour eulx ont esté jugez defaillantz vers et contre ledict demandeur en l'assignation qu'ils avoient comparoir ce jour lieu et heure ceans par le proces verbal des bannyes cy davant cotez en l'endroit apparu pour record du present deffault sur quoy faisant droict ont esté lesdictz sieurs de Kericu et Bugalle de leurs consantemantz condampnez reparer lesdictes vitres qu'ilz ont adonné avoir en ladicte eglise cathedrale de Lantreguier et chappelle de Saint Yves dans lesdictz termes de Saint Michel et Toussaintz prochains venantz et ordonne que les defaillantz seront inthimés à ban et toutes inthimations que faulte à eulx de comparoir que les vitres dont est cas seront baillées par ledict demandeur audict nom à aultres à la meilleure condition

qui se presantera et permis de bannir et appeler par ban tous pretendantz interrest ausdictes vitres aux paroesses de ceste jurisdiction et aux villes de Lannyon, Morlaix, Guingamp, Pontrieu, la Rochederrien et aultres et pour faire les exploitz en ce requis ont esté les sergentz de tous seigneurs haultz justiciers commis faisantz de leurs exploitz deue relation. Faict en l'auditoire à Lantreguier le mercredy vingt uniesme jour de juillet an mil six centz deux<sup>1</sup>. »

C'est que dans ce temps-là la constatation et la conservation des armoiries sur les vitraux était regardée comme chose d'importance. Dans la même année 1602 était dressé un procès-verbal des armoiries et écussons qui se trouvaient aux pignons et vitres du grand autel et de l'autel Sainte-Catherine, dans l'église de Ploumiliau. Ce document, important au point de vue héraldique, et dont l'on doit la découverte à M. du Cleuziou, a conservé le nom de deux artistes trégorrois appelés sur les lieux pour surveiller cette opération, Fiacre Delahaie, maître architecte, et Jean Morvan, maître peintre. M. du Cleuziou croit qu'on peut attribuer au premier les nombreuses réparations faites vers cette époque aux églises et chapelles du pays, et au second certaines verrières de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle dont on retrouve encore d'assez beaux débris dans le Lannionnais<sup>2</sup>.

Il n'y a qu'à aborder maintenant les registres capitulaires, qui vont nous donner les noms des verriers du xvii<sup>e</sup> siècle et les travaux par eux entrepris et payés à Tréguier. L'on va voir d'abord dans les comptes des chanoines figurer Hervé Bourriguen, qui appartenait à une famille d'artistes, dont l'un, Hervé, était attaché à l'évêché de Tréguier, tandis que

<sup>1</sup> *Lettre à M. Henry de Gérente sur les anciens peintres verriers de Tréguier*, par M. A. de Barthélemy, dans le *Bull. mon.* de M. de Caumont, 1847, 2<sup>e</sup> série, tome III, 13<sup>e</sup> vol. de la coll., p. 582 à 585.

<sup>2</sup> Du Cleuziou, *Bull. de la Soc. d'ém. des Côtes-du-Nord*, t. I, p. 16.

deux autres, Jacques et Hamon Bourriguen, exerçaient leur art à Landerneau, dans le diocèse de Saint-Pol-de-Léon.

*Compte de Guillaume Poulain, chanoine.*

1619. Item pour la dépence faicte lors que l'on passa le marché par escript avecq M. Hervé Bourriguen et Yves le Berre vitriers, pour reparer les grandes ruynes des vittres de ladicte église causées par le tonnerre. . . . . 36<sup>s</sup>

1620. Item supplie ledit comptable luy estre al-  
loué en descharge la somme de 485 livres qu'il  
auroit payées à MM. Hervé Bourriguen et Yves le  
Berre peintres vitriers et ce pour le nombre de  
4944 pieds de verre tant neuf que vieulx par eulx  
faictz aux viltres de ladicte eglise à raison de 5 sols  
par pied de verre neuf et de 2 sols 6 deniers par  
pied de vieulx verre. . . . . 485<sup>l</sup>

Item pour avoir fait raccomoder sept panneaux de  
la viltre du duc payé à M. Yves le Berre vitrier. . . . . 4<sup>l</sup> 46<sup>s</sup>

*Compte de Michel Thepault, chanoine.*

1625. A Jean Lagot, vistrier, pour avoir remis six  
panneaulx de vistres en la chappelle Monseigneur  
St-Yves trois panneaulx en la grande eglise et mis  
deux panneaulx en plomb neuf payé. . . . . 23<sup>l</sup> 5<sup>s</sup>

*Compte de Thomas Bodever, chanoine.*

1629. Au sieur Lagot vitrier pour avoir accomodé  
la viltre du cœur de l'église Saint Tudual. . . . . 7<sup>l</sup> 40<sup>s</sup>

*Compte de Pierre Favoy, chanoine.*

1634. F<sup>o</sup> 47. A M<sup>e</sup> Jean Lagot vitrier donné trante  
livres tournois à valloir aux reparations qu'il auroit  
faictes entour la grande vitte et aultres de ladicte  
eglise suivant quittance, cy. . . . . 30<sup>l</sup>

1633. F<sup>o</sup> 64. Le seiziesme dudit mois de décembre



donné à M <sup>e</sup> Allain vitrier pour 45 pieds de vitre qu'il avoit employées de neuff en la sacristie de la-dicte eglise et raccomoder les vieilles vittres et les armoyries des armes du chappitre. . . . .	44 <sup>l</sup>	40 <sup>s</sup>
1634. F <sup>o</sup> 66. Le douziesme dudict mois d'apvril donné à M <sup>e</sup> Allain Hervé vitrier 36 sols 6 deniers pour onze pieds et demy de verre et de gaulles de fer pour les vittres de la chappelle Saint Yves. . . .		36 <sup>s</sup> 6 <sup>d</sup>
F <sup>o</sup> 73. Le dix huictiesme octobre donné à M <sup>e</sup> Allain Hervé peintre pour avoir peint le pommeau et feillages de la pointe du clocher. . . . .		9 <sup>l</sup>

L'on vient de voir, en suivant le cours des années écoulées, à Hervé Bourriguen succéder Jean Lagot, et ensuite Alain Hervé, modestes artistes dont le nom est aussi obscur que la naissance; mais ici la scène va changer, et nous allons voir apparaître un gentilhomme de la bonne noblesse du pays, Yvon Derrien, sieur de Ponthis, prenant la qualification de *vitrier* et traitant avec le chapitre pour le raccommodage et le rétablissement des panneaux de vitre. Cette maison était connue dès le xv<sup>e</sup> siècle dans le diocèse de Tréguier. Les Derrien étaient seigneurs de la Ville-Neufve, de Goasfilon, de Ponthis, et portaient *d'argent à deux lions de gueules affrontés*. Dans les registres du Parlement de Bretagne pour la réformation de la noblesse, l'on trouve un arrêt de maintenue, du 1<sup>er</sup> avril 1669, déclarant un Jean Derrien noble d'extraction, employé au rôle de la juridiction royale de Lannion<sup>1</sup>.

Il est certain que l'industrie du verre et tout ce qui s'y rattache n'entraînait pas dérogeance à la noblesse. C'était là le privilège des gentilshommes verriers, fabriquant, comme l'on disait, le verre l'épée au côté. Il y aurait lieu d'induire de ce traité que la fabrication du verre et son ornementation

<sup>1</sup> Le chevalier de Beauregard, *Nobiliaire de Bretagne*, p. 130.

par le décor de la peinture n'étaient point séparés au moyen âge; que cette réunion sur la même tête des deux titres d'industriel et d'artiste subsista longtemps même après, la fabrication et fourniture du verre se liant intimement à sa peinture, le tout nécessitant également l'emploi du fourneau. On conçoit d'ailleurs que la peinture sur verre, presque uniquement employée pour le service de la religion et l'ornement de la maison de Dieu, ne devait être regardée que comme une occupation non moins pleine d'honneur que de piété.

*Compte de Guillaume Bodever, chanoine.*

1638. F <sup>o</sup> 43. A Yvon Deryen, sieur de Ponthir, pour avoir accommodé les vistres de la chapelle de Saint Yves la somme de 14 livres cinq sols suivant la quittance du mois de may 1637. . . . .	14 <sup>l</sup>	5 <sup>s</sup>
F <sup>o</sup> 46. Plus payé au Ponthir vistrrier pour raccomoder la vistre du chapistre. . . . .	3 <sup>l</sup>	
F <sup>o</sup> 47. Plus payé au Ponthir vistrrier suivant sa quittance du 18 may. . . . .	6 <sup>l</sup>	5 <sup>s</sup>
F <sup>o</sup> 47. Plus auroict payé à Quelen vistrrier pour avoir accomodé les vistres de ladicte cathédrale suivant marché. . . . .	112 <sup>l</sup>	5 <sup>s</sup>

*Compte de René de Rosmar, chanoine.*

1648. Travaux de Maquet et Robin vistriiers dans le chœur de la cathédrale de Tréguier et à Saint-Yves se montant à. . . . .	132 <sup>l</sup>	42 <sup>s</sup>
--	------------------	-----------------

*Compte de Michel Thepault, sieur de Rumelin.*

1652. Le mardi 18 <sup>e</sup> juin payé à Robin vitrier pour deux panneaux de vieux verre mis en plomb neuf auxquels y avoit 12 pieds et qui furent placés sur le chœur à raison de 4 sols par pied mis en place. . .	48 <sup>s</sup>
Le 19 juin pour deux autres panneaux. . . . .	52 <sup>s</sup>
Le 21 pour un panneau de verre neuf auquel il y	

avoit 8 pieds payé à raison de 8 sols par pied. . . . . 3<sup>l</sup> 4<sup>s</sup>  
Plus une plaque de verre employée à réparer les  
soufflets de la rose de la grande vitre près le portail  
des cloches. . . . . 25<sup>s</sup>

*Compte rendu par Aliette de Trogof, dame de Penteven, pour feu  
Guillaume de Trogof, son frère, chanoine.*

1653. Le 4<sup>e</sup> febvrier ledict deffunct fist visiter le  
haut et le bas de ladite eglise cathedrale par Robin  
vitrier, Pelletier couvreur, etc., pour reconnoître  
l'indigence des vitres et couvertures.

1654. Robin repare les vitraux de la sacristie  
ainsi que ceux de la chapelle Notre-Dame-du-Fol-  
goët dans la cathédrale de Tréguier.

*Compte de Yves de Hallegouët, chanoine.*

1658. F<sup>o</sup> 48. Plus au Traon vitrier qui auroit mis  
en place un grand panneau de vitre au trou de la  
vitre par où estoient entrés les volleurs dans la  
chapelle Saint-Yves. . . . . 4<sup>l</sup> 10<sup>s</sup>

*Compte de Jean Cadier, sieur de Kerderec, chanoine.*

1662. F<sup>o</sup> 21. Au mois de janvier payé au Ponthir  
et au Traon vistriens pour avoir raccomodé les vis-  
tres à S.-Yves. . . . . 3<sup>l</sup>

*Compte de Pierre de la Grève, chanoine.*

1664. F<sup>o</sup> 26. Le 26 janvier payé au Pontir vitrier  
pour avoir rétabli un panneau de vitre en la chap-  
pelle St-Tugdual.

1665. A Jean Charles comme ayant fait de grandes  
réparations aux vitres de la cathédrale et de Saint-  
Yves.

1666. Item travaux en continuation.

*Compte de René de Rosmar, sieur de Coëtleven, chanoine.*

1666. Suivant délibération du chapitre payé au vitrier pour l'escusson des armes de Bretagne mis en la vitre du bas de la chapelle du duc. . . . . 5<sup>1</sup>

*Compte de Yves du Hallegouët, chanoine.*

1673. A Jegot, travail aux vitres placées en haut de la chapelle Saint-Fiacre de la cathédrale.

1681. A Pierre David de Lannion. Travail dans plusieurs des chapelles de la cathédrale; exécution des vitraux peints couverts des blasons de la famille d'Olivier de la Rivière, sieur du Plessis et gouverneur de Saint-Brieuc<sup>1</sup>.

Le xviii<sup>e</sup> siècle ne passé pas pour avoir été une époque bien florissante pour la peinture sur verre. L'architecture du moyen âge était tombée dans un complet discrédit. Elle avait été frappée par la mode, qui revenait au grec et au romain. L'art chrétien était abandonné pour l'art antique, où plutôt pour les pastiches sans goût de la grande antiquité classique. On n'admettait plus que des verres blancs dans les ouvertures des fenêtres. La Bretagne se tenait heureusement en arrière de ces prétendus progrès. L'école des verriers de Tréguier se soutient, faiblement il est vrai, mais enfin on la voit se sou-

<sup>1</sup> A. de Barthélemy, *Lettre à M. Henry de Gèrente sur les anciens peintres verriers de Tréguier*, dans le *Bull. mon.* de M. de Caumont, 1847, 2<sup>e</sup> série, t. III, 13<sup>e</sup> vol. de la coll., p. 581, et *Notice sur qq. peintres verriers de Bret., Ass. bret., classe d'arch., Congrès de Saint-Malo, Bull.*, t. I, p. 225, et suppl. à la 4<sup>e</sup> livr. du t. I, p. 279.

Charles de la Rivière, seigneur du Plessis, par arrêt de maintenue du 26 mars 1669, avait été déclaré noble d'ancienne extraction; employé au rôle de la juridiction royale de Saint-Brieuc. *D'azur à la croix engrêlée d'or.* (Le ch. de Beauregard, *Nob. de Bret.*, p. 313.)

tenir encore. C'est ce que viennent attester les comptes capitulaires de la cathédrale de Tréguier. En 1702, le compte du chanoine Claude Boscher mentionne un François Robin<sup>1</sup>. En 1714 et 1715, les comptes du chanoine Jean Ouin mentionnent un Maurice Robin, peintre vitrier<sup>2</sup>. En se reportant au siècle précédent, on voit que la profession s'était continuée chez les Robin jusqu'ici. Pierre Behic, qui se qualifiait dans une enquête en 1756 de *maître vitrier expert en art héraldique*, faisait en 1768, pour 6 livres, une vitre dans la chapelle Saint-Adrien de Trélévern<sup>3</sup>. En 1770, le chanoine Jean Masnadou paye 5 livres 10 sous pour la maîtresse vitre de Tonquédec<sup>4</sup>.

On trouve dans les autres paroisses relevant directement du fief épiscopal de Tréguier des vitraux peints. L'église du Minihiy-Tonquédec fut érigée en collégiale par Rolland, vicomte de Coëtmen, en 1447, et son service confié à un doyen et cinq chanoines. Sa maîtresse vitre, belle verrière du xv<sup>e</sup> siècle, fait voir les armoiries seigneuriales, *de gueules à 9 annelets d'argent*, qui sont de Coëtmen. Elle renferme plusieurs scènes de la vie de Jésus-Christ. Les panneaux inférieurs représentent saint Pierre, patron de la paroisse, sainte Marguerite et saint Christophe; puis Rolland de Coëtmen et Jeanne Agier, sa femme, fondateurs de la collégiale, et Jean de Coëtmen, leur fils, époux de Jeanne de Pont-L'Abbé, donateurs du vitrail, et reconnaissables aux armoiries peintes sur leurs vêtements. Ces nobles seigneurs agenouillés sont, comme d'usage, présentés par leurs saints

<sup>1</sup> A. de Barthélemy, *Ass. bret., classe d'arch.*, t. I, suppl. à la 4<sup>e</sup> livr., p. 280.

<sup>2</sup> *Idem*, Congrès de Saint-Malo, *Bull.*, t. I, 4<sup>e</sup> livr., p. 227.

<sup>3</sup> A. de Barthélemy, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo, *Bull.*, t. I, 4<sup>e</sup> livr., p. 228.

<sup>4</sup> *Idem*, suppl. à la 4<sup>e</sup> livr., p. 280.

patrons<sup>1</sup>. Ce vitrail fut réparé en 1770, si l'on s'en rapporte à ce passage du compte du chanoine Jean Masnadou, qui « demande allocation de 5 livres 10 sous payés pour la maîtresse vitre de Tonquédec<sup>2</sup>. » La chapelle des Cinq-Plaies, à Serval, datant de 1544, possède encore quelques vitraux coloriés et des peintures à fresque qui attirent l'attention<sup>3</sup>.

GRAND ARCHIDIACONÉ DE TRÉGUIER. — Une inscription picturale sur un vitrail de l'église paroissiale de Pleumeur-Bodou vient dater cette vitre et la faire remonter au xiv<sup>e</sup> siècle. Elle n'existe plus, il est vrai, mais elle est authentiquement relatée dans une longue enquête judiciaire rédigée en 1628 par M. Pierre Poussepin, conseiller du Roi en sa Cour du Parlement de Bretagne, au sujet de l'instance pendante entre Gilles Le Borgne, sieur du Gouazven, Bertrand Esmangart et François du Cozkaër, sieur de Barach, pour fixer leurs prééminences prétendues. Il y est énoncé qu'au bas de la maîtresse vitre de Pleumeur-Bodou on lisait : *L'an mil trois centz quatre vingtz six au mois de fevrier ceste fenestre fost acheuée et ce mesla rolland de mesanhaie. C'est un gentilhomme de la famille noble de Mesanhay, paroisse de Pleumeur-Bodou, et sur cette maîtresse vitre étaient représentés plusieurs de ses parents ainsi que leurs blasons. Sur les vitraux de l'église de Trébeurden on voyait aussi des membres de la famille de Mesanhay, et M. A. de Barthélemy, à qui on doit ces renseignements, a été porté*

<sup>1</sup> P. de la Bigne Villeneuve, *id.*, t. IV, 2<sup>e</sup> livr., p. 139 ; Gaultier du Mottay, *Géogr. des Côtes-du-Nord*, p. 683 ; Pol de Courcy, *De Rennes à Brest*, p. 209.

<sup>2</sup> A. de Barthélemy, *Ass. bret., classe d'arch.*, t. I, suppl. à la 4<sup>e</sup> livr., p. 280.

<sup>3</sup> Gaultier du Mottay, *Géogr. des Côtes-du-Nord*, p. 597.

d'abord à y reconnaître le nom de l'artiste qui les avait exécutés<sup>1</sup>. Ne serait-ce pas assurément du plus haut intérêt de voir à cette époque un noble seigneur ne pas dédaigner le pinceau, et de même que René d'Anjou, roi de Provence, s'acquérir comme lui par les arts une célébrité non moins durable que par la gloire des armes? Mais n'était-ce pas une illusion? Plus tard, M. de Barthélemy lui-même a cru qu'il avait confondu ainsi l'artiste et le donateur<sup>2</sup>. C'est possible, et le sens de l'inscription n'est pas clair. Peut-être n'a-t-elle pas été correctement lue par le commissaire enquêteur. Roland de Mesanhay a bien pu aussi être à la fois le peintre et le donateur, bien que cette dernière qualité paraisse être la plus vraisemblable.

Il y avait encore dans les environs de Tréguier des vitraux qu'on pourrait attribuer au xiv<sup>e</sup> siècle. A Pommerit-le-Vicomte, la maîtresse fenêtre de la paroisse appartient à l'architecture ogivale de ce temps, et ses meneaux en pierre encadraient autrefois de fort beaux vitraux de couleur; mais cette grande ouverture est veuve maintenant de sa verrière<sup>3</sup>. A Saint-Jean-Kerdaniel, trêve de Plouagat, existe la chapelle Saint-Guignan, du xiv<sup>e</sup> siècle; on y voit quelques restes d'une très-ancienne verrière<sup>4</sup>.

Le xv<sup>e</sup> siècle est plus abondant. On a vu qu'en 1494 le vitrier Olivier fut chargé de remettre dans la maîtresse vitre de l'église de Pédernec l'image de saint Bernard et les armes de l'abbé de Bégars. On peut citer de cette époque la cha-

<sup>1</sup> A. de Barthélemy, *Séances de la Soc. fr. pour la cons. des mon. hist.*, tenues à Saint-Brieuc en 1847, p. 441, et *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Saint-Malo en 1849, t. I, 4<sup>e</sup> livr., p. 216, 219, 229.

<sup>2</sup> *Ass. bret., classe d'arch., Bull.*, t. I, suppl. à la 4<sup>e</sup> livr., p. 279.

<sup>3</sup> Marteville sur Ogée, *Dict. de Bret.*, II, p. 316; Gaultier du Mottay, *Géogr. des Côtes-du-Nord*, p. 164.

<sup>4</sup> Gaultier du Mottay, *id.*, p. 526.

pelle de Langoërat, en Kermoroch, ancienne trève de Squiffiec, remarquable par ses vitraux<sup>1</sup>; l'église de Locquenvel, renfermant de curieux vitraux coloriés représentant la légende de son patron Envel, saint abbé qui vivait, dit-on, vers le vi<sup>e</sup> siècle, et a donné son nom à la paroisse<sup>2</sup>; l'église de Bourbriac, où saint Briac est honoré et où les transsepts sont éclairés par de vastes verrières du xv<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>; l'église de Saint-Fiacre, trève de Plésidy, dans le style flamboyant, et qui est garnie de vitraux portant les armes de la famille Le Gonidec de Traissan<sup>4</sup>. On voit dans l'église récemment reconstruite de Kerbors, ancienne trève de Pleubihan, des vitraux coloriés provenant de l'ancien oratoire<sup>5</sup>. Il faut remarquer aussi l'église de Quemper-Guézennec, dont la baie est toute semblable à celle du transsept Midi de la cathédrale de Saint-Brieuc<sup>6</sup>.

L'époque du xvi<sup>e</sup> siècle se présente florissante. L'école des peintres verriers de Tréguier est non moins riche en vitraux peints que lors du siècle précédent, et le diocèse de Tréguier peut en montrer un bon nombre où la beauté du dessin n'est égalée que par la richesse de la couleur vivement transparente. C'est parmi les verrières qu'on va citer qu'il faut chercher à distinguer les œuvres des artistes dont on a cité les noms et qui n'avaient point l'habitude d'y apposer aucune marque ou signature. La chapelle de Notre-Dame-du-Tertre, à Châtelaudren, contient un délicieux morceau figurant Loth

<sup>1</sup> Gaultier du Mottay, *Géogr. des Côtes-du-Nord*, p. 453.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 466.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 476.

<sup>4</sup> *Idem*, p. 524.

<sup>5</sup> *Idem*, p. 623.

<sup>6</sup> Geslin de Bourgogne, *Bull. de la Soc. d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. VII, p. 77 et 86.



donnant un repas aux anges qui viennent de détruire la ville de Sodome<sup>1</sup>. Les vitres de Saint-Magloire de Châtelaudren furent réparées en 1578 par Pierre Le Saux, de Lanvollon, moyennant la somme de liij sols iv deniers<sup>2</sup>. La chapelle de Notre-Dame de Gouarnec mérite d'être visitée à cause de sa belle verrière<sup>3</sup>. La chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, en Bococho, ou suivant la nouvelle orthographe Bocqueho, est remarquable par sa maîtresse vitre du xvi<sup>e</sup> siècle, représentant la Passion<sup>4</sup>. A Gurunhuel, la chapelle Saint-Jean, de la même époque, renferme quelques vitraux coloriés<sup>5</sup>. L'église de Plésidy, sous le patronage de saint Pierre et saint Paul, offre de remarquable une verrière du xvi<sup>e</sup> siècle, mais qui est masquée par la sacristie<sup>6</sup>.

L'émulation s'étendait, et l'on voit dans le diocèse de Tréguier paraître, à Lannion, une nouvelle école de peintres verriers, l'art ne pouvant que gagner à cette concurrence. On a déjà parlé d'un peintre de Lannion, chargé au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle par Jean d'Acigné d'exécuter les vitraux du couvent des Récollets de l'Île-Verte, qui fit placer ses armes, *d'argent, l'écu de Bretagne chargé d'une fasce de gueules à 3 fleurs de lys d'or*, dans la maîtresse vitre de l'église ainsi que dans celle du réfectoire<sup>7</sup>. Cette industrie artistique se continue à Lannion au siècle suivant. En 1625, Jean Ber-

<sup>1</sup> Geslin de Bourgogne, *Séances gén. de la Soc. franç. pour la cons. des mon. hist.*, Congrès de Saint-Brieuc, p. 438; Pol de Courcy, *De Rennes à Brest*, p. 132.

<sup>2</sup> A. de Barthélemy, t. I, 4<sup>e</sup> livr., p. 224.

<sup>3</sup> Gaultier du Mottay, *Géogr. des Côtes-du-Nord*, p. 179.

<sup>4</sup> *Idem*, p. 129.

<sup>5</sup> *Idem*, p. 465.

<sup>6</sup> *Idem*, p. 480.

<sup>7</sup> S. Ropartz, *La Bret. contemp.*, Côtes-du-Nord, p. 51.

thon, peintre vitrier à Lannion, avait fait des vitraux pour la chapelle de Saint-Adrien de Trélévern<sup>1</sup>. On cite aussi un Bernard Prigent, artiste se qualifiant d'*expert peintre vitrier*, qui en 1626 et 1628 avait aussi travaillé aux vitraux de la même chapelle<sup>2</sup>. À la fin du xvii<sup>e</sup>, on retrouve encore à Lannion un nommé Pierre David, ayant assez de réputation pour que le chapitre de Tréguier vint lui confier, en 1681, des travaux importants dans plusieurs chapelles de la cathédrale<sup>3</sup>.

Bien que le xvii<sup>e</sup> siècle fut ailleurs une époque de décadence, l'art de la peinture sur verre continuait toujours d'être avantageusement cultivé. C'est sous la date de 1624 qu'il faut placer la grande vitre du bas de la nef de l'église Notre-Dame-de-Bon-Secours de Guingamp, et qui est l'œuvre de Alain Ruperou et Jean Lelouet<sup>4</sup>.

L'enquête rédigée en 1628 par le conseiller Pierre Poussepin, et dont il a été question au commencement de ce travail sur l'évêché de Tréguier, décrit à l'occasion du procès dont il s'agissait, mais sans que leur date soit indiquée, les vitraux de Saint-Mein en Saint-Quay, de Saint-Quay, de Saint-Guirec près Perros, de Perros-Guirec, de Louanec et de Kermaria-Sulard, sa trève<sup>5</sup>.

ARCHIDIACONÉ DE PLOUGASTEL (*pagus castelli*). — Ce territoire ecclésiastique, peu important par l'étendue, ne saurait offrir beaucoup de matière à l'observateur. On a déjà

<sup>1</sup> A. de Barthélemy, *Ass. Bret., classe d'arch.*, t. I, p. 225, et suppl. à la 4<sup>e</sup> livr. du t. I, p. 279.

<sup>2</sup> *Ass. bret., classe d'arch., Bull.* t. I, 4<sup>e</sup> livr., p. 226.

<sup>3</sup> *Idem.*

<sup>4</sup> *Idem*, t. I, p. 441.

<sup>5</sup> A. de Barthélemy, *Séances gén. de la Soc. fr. pour la cons. des mon. hist.*, Congrès de Saint-Brieuc en 1847, p. 442.

parlé du procès-verbal dressé en 1602 par deux artistes trécorrois pour constater les écussons armoriés qui se trouvaient aux vitres du grand autel de Sainte-Catherine, dans l'église de Ploumiliau<sup>1</sup>. Il y a à Trédrez des restes de verrières qui appellent l'attention<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Du Cleuziou, *Bull. de la Soc. d'ém. des Côtes-du-Nord*, t. I, p. 16.

<sup>2</sup> Gaultier du Mottay, *Géogr. des Côtes-du-Nord*, p. 665.

## VI

### ÉVÊCHÉ DE VANNES.

Le diocèse de Vannes n'était pas, comme les autres évêchés bretons, subdivisé en archidiaconés; il n'avait qu'un seul archidiacre, qui était à la tête de la circonscription ecclésiastique dépendant directement de la cité épiscopale. Le surplus était divisé en six doyennés : 1° de Pontbelz ou de Mendon; 2° de Kemenet-Heboë ou de Guidel; 3° de Kemenet-Guengamp; 4° de Porhoët; 5° de Paule; 6° de Carentoir; auxquels il faut adjoindre trois territoires de : 1° Rieux; 2° Redon; 3° Belle-Isle<sup>1</sup>. C'est cette division qu'on va suivre dans le groupement des éléments de ce travail.

**ARCHIDIACONÉ DE VANNES.** — L'évêché aurait été fondé dans le v<sup>e</sup> siècle, mais les Venètes ne furent réellement évangélisés d'une manière complète qu'au siècle suivant, lorsque, par suite de l'émigration des Bretons insulaires et de

<sup>1</sup> De Blois, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Lorient en 1848. t. II, p. 74 à 90; Galles, *id.*, Congrès de Vannes en 1854, t. V, p. 141 à 150; de la Borderie, *Ann. hist. et arch. de Bret.*, 1861, p. 215; Aur. de Courson, *Cart. de Redon*, p. CXLV et 490.

leurs prêtres, les campagnes payennes furent entièrement converties. C'est sur les bords de l'Océan, dans la presqu'île de Saint-Gildas-de-Rhuys (en celtique *Lock-Gueltas*), au pied d'un promontoire élevé, battu sans cesse par les flots d'une mer agitée, qu'on trouve les ruines d'un antique monastère de l'Ordre de saint Benoît, dont l'origine se rattache à ces premiers temps de l'histoire religieuse de la province. Si l'on en croit la tradition, consignée dans une légende des plus anciennes, Gildas-le-Sage serait venu d'Angleterre en Armorique au commencement du vi<sup>e</sup> siècle, et s'étant fait concéder par Warroch, comte de Vannes, un terrain, y avait jeté les premiers fondements d'une abbaye destinée à devenir célèbre. Le saint avait d'abord construit un petit oratoire sur la rive du Blavet. Comme il voulait clore par un vitrail la fenêtre orientale et que le verre lui manquait, il se prosterna à terre, priant le Seigneur de lui venir en aide; puis se relevant plein d'espoir, il se dirigea vers une certaine roche, et par la largesse de Dieu il en tira un verre excellent<sup>1</sup>. Faut-il ici, sous le voile de la légende, reconnaître l'une des plus anciennes fabrications de verre dans les Gaules, au fond de la vieille Armorique? L'oratoire avec son vitrail miraculeux n'existe plus depuis bien des siècles, et l'abbaye, ravagée par les pirates normands, détruite elle-même, ne fut reconstruite qu'au xi<sup>e</sup> siècle par le duc Geoffroy. Le fameux Pierre Abailard en fut abbé, et les ducs de Bretagne y avaient leur sépulture.

<sup>1</sup> Construxit parvum oratorium super ripam fluminis Blaveti sub quadam imminente rupe. Cùm verò fenestram orientalem ejusdem oratorii vitro claudere vellet B. Gildas et vitrum ei de esset, prostratus in terrâ Dominum deprecatur, surgens autem ab oratione abiit ad quamdam rupem et ex ipsâ, Domino largiente, optimum tulit vitrum. (Albert Legrand, *Vies des Saints de Bret.*, p. 14; D. Morice, *Hist. de Bret.*, Preuves, t. I, p. 189; l'abbé Manet, *Hist. de la petite Bret.*, t. I, p. 170.)

Si l'on en excepte cette mention, remontant à cet âge reculé, aucun autre document n'établit que le comté de Vannes ait jamais eu quelque fabrique où l'on ait produit soit des verres plats pour les verriers, soit de la verrerie pour les usages industriels et domestiques. Cependant il n'en faut accuser que le silence des renseignements historiques. L'évêché de Vannes, comme les autres, a dû avoir ses écoles; le diocèse avait des églises à vitraux richement coloriés. De ce que la cathédrale de Saint-Pierre n'en a plus que des fragments<sup>1</sup>, il ne faudrait pas en conclure que pareille pénurie dût se faire remarquer au dehors. Les xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles y sont remarquablement représentés; d'ailleurs, ce que le comté de Vannes ne fournissait pas venait sans nul doute de la contrée environnante.

La statistique archéologique du département du Morbihan a été traitée d'une manière spéciale par M. Rozenzweig. L'Association bretonne et la Société polymathique du Morbihan en ont fait l'objet de leurs travaux; M. Galles et M. Pol de Courcy en ont étudié les monuments. Telles sont les sources autorisées où nous allons puiser tout ce qui concerne les vitraux.

Dans l'archidiaconé de Vannes, il faut y citer en première ligne, parce qu'on y trouve une date ancienne et certaine, la chapelle Sainte-Anne, au bourg de Saint-Nolf. La fenêtre de l'Est, à meneaux flamboyants, offre un vitrail d'une conservation remarquable. Il est divisé en six compartiments, dans chacun desquels est représenté un personnage de la légende avec ses attributs. La première division, celle du bas de la vitre, contient sainte Marguerite, sainte Barbe et sainte Catherine. Dans les trois panneaux supérieurs se trouvent saint

<sup>1</sup> Cayot-Delandre, le *Morb. et ses mon.*, p. 260; Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Vannes*, dans le *Bull. de la Soc. polym. du Morb.*, 1862, p. 121.

Louis en habit de guerre, saint Bernard et saint Christophe, personnages de 50 à 60 centimètres de hauteur. Dans les jours du tympan, quatre anges portant les instruments de la Passion, puis au-dessus d'eux une très-belle tête de Christ radiée, accompagnée de quatre autres anges adoreurs. Au sommet plusieurs écussons : 1<sup>o</sup> *vairé d'or et de sable*, qui est Gourvinec; 2<sup>o</sup> parti au 1<sup>er</sup> de Gourvinec, au 2<sup>e</sup> *d'or à 2 fasces de gueules*, qui est de Carné; 3<sup>o</sup> parti au 1<sup>er</sup> de Gourvinec, au 2<sup>e</sup> *de gueules à 9 besants d'or*, 1, 2, 3; 2, 1, qui est Camarec. Une inscription relevée par M. Galles donne le nom du fondateur Gourvinec, avec la date : **En l'an mccccliv fust ceste chapelle en loues de s<sup>te</sup> anne parfaicte par olivier du gorvinec seigneur du bezy<sup>1</sup>.**

M. Rozenzweig cite dans la même circonscription plusieurs églises et chapelles des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, qui ont des vitres de couleur ou des armoiries. A Hennebon, quelques fragments d'anciens vitraux à compartiments variés<sup>2</sup>. La chapelle Notre-Dame, à Lezurgan, en Plescop, a des fragments de vitraux<sup>3</sup>. La chapelle de la Vierge, au bourg de Landaul, a des fragments de vitraux à compartiments variés avec personnages de 40 centimètres environ<sup>4</sup>. La chapelle Notre-Dame-des-Fleurs, au bourg de Languidic, a de belles fenêtres avec quelques fragments d'anciens vitraux<sup>5</sup>. L'église Saint-Jean-Baptiste au Gorvello, de Sulniac, a aussi des fragments de vitraux<sup>6</sup>. On voit des écussons armoriés peints en émaux

<sup>1</sup> Galles, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Vannes, 1853, t. V, p. 61; Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Vannes*, p. 111; Pol de Courcy, *Guide de Nantes à Brest*, 1865, p. 57.

<sup>2</sup> Rozenzweig, *id.*, p. 102.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 95.

<sup>4</sup> *Idem*, p. 110.

<sup>5</sup> *Idem*, p. 112.

<sup>6</sup> *Idem*, p. 115.

et couleurs à la chapelle Saint-Germain d'Elven, à la fenêtre de l'Est : 1° écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'azur à 5 besants d'or, qui est Rieux, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> vairé d'or et d'azur, qui est Rochefort, sur le tout un écu fascé d'or et de gueules, qui est.....; 2° de gueules à 6 besants d'argent en orle, qui est.....; 3° écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> de gueules à une bande d'or, qui est....., au 2<sup>e</sup> d'or à 2 fascas nouées de sable, accompagnées de 8 merlettes de même, 3, 2, 3, qui est Callac, au 3<sup>e</sup> coupé de Rieux et de Rochefort; 4° écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'argent à 3 tourteaux (?) de sinople, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'azur à 3 poignards d'argent posés en pal, qui est.....; 5° parti au 1<sup>er</sup> de gueules à 5 épées d'argent en pal, pointes en bas, qui est....., au 2<sup>e</sup> de gueules à une bande d'or chargée de 3..... d'azur et accompagnée de 3 oiseaux d'or, qui est.....<sup>1</sup> — L'église paroissiale Saint-Martin de Ploëren offre à la fenêtre du transept Nord des écussons : 1° d'argent à 2 fascas de sable, qui est Le Garo; 2° écartelé au 1<sup>er</sup> d'argent au maillet de gueules, au 2<sup>e</sup> d'hermines plein, au 3<sup>e</sup> d'azur ou de sinople à la fasce d'argent, au 4<sup>e</sup>....., qui est..... La chapelle Notre-Dame-de-Béthléem, de la même paroisse, a deux écussons dans les vitraux : 1° écartelé de gueules à 3 macles d'argent; on ne distingue plus le reste; 2° palé.....<sup>2</sup> — L'église paroissiale Notre-Dame, autrefois Saint-Gervais et Saint-Protais, à Saint-Ayé, au bourg d'en haut, a des restes de vitraux avec des écussons : 1° de gueules à 9 besants d'or, qui est Malestroit; 2° écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'azur à 5 besants d'or, 2, 1, 2, qui est Rieux, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> vairé d'or et d'azur, qui est Rochefort; 3° d'argent à la fasce nouée d'azur, accompagnée de 8 merlettes de gueules, 4, 4, qui est.....; 4° parti au 1<sup>er</sup> d'ar-

<sup>1</sup> Cayot-Delandre, *Le Morb. et ses mon.*, p. 257; Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Vannes*, p. 75.

<sup>2</sup> Rozenzweig, *id.*, p. 97.



gent à la fasce, etc., au 2<sup>e</sup> d'or à 3 tourteaux d'azur, qui est.....<sup>1</sup> — La chapelle de Locmaria, en Landevant, a au fond du chœur une grande fenêtre avec des restes de vitraux où on y voit encore trois blasons : 1<sup>o</sup> d'hermines plein, qui est Bretagne; 2<sup>o</sup> de sinople à 3 aigles éployées d'or, qui est.....; 3<sup>o</sup> de gueules à la croix d'hermines ancrée d'or, qui est Kaër<sup>2</sup>. — L'église paroissiale Saint-Philibert et Saint-Melaine, à Plougoumelen, montre à l'une des fenêtres géminées du Sud des restes de vitraux où l'on voit entr'autres un blason d'argent à une fasce de gueules chargée de 3 besants d'or, qui est Pont-Sal. A une fenêtre du transept Sud, blason parti et mutilé, où peut-être faut-il apercevoir au 2<sup>e</sup> d'azur au chevron d'or accompagné de 3 billettes de même, qui est Dubotderu<sup>3</sup>. — L'église paroissiale Saint-Thuriau, en Plumergat, présente à l'une des fenêtres du chœur deux blasons accolés et rapportés, l'un d'azur au chevron d'or accompagné de 3 billettes de même, qui est Dubotderu, l'autre vairé d'argent et de gueules à 3 fascés d'or, qui est..... La chapelle Notre-Dame-de-Gornevec, dans la même paroisse, a quelques fragments de vitraux. On distingue encore à la fenêtre du transept Nord deux blasons : 1<sup>o</sup> d'argent à un arbre de sinople fruité d'or, qui est Trepezec; 2<sup>o</sup> écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'argent à un arbre, etc., au 2<sup>e</sup> d'azur à une fasce d'argent accompagnée de 3 roitelets d'or, qui est Laouenan, au 3<sup>e</sup> d'argent à 3 cœurs de gueules, 2, 1, qui est..... La chapelle Saint-Michel, de la même paroisse de Ploumergat, a sa fenêtre du fond du chœur où il y a des fragments de vitraux à compartiments variés, avec des personnages de 40 à 60 centimètres environ. Au sommet, un saint Michel porte un blason écar-

<sup>1</sup> Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Vannes*, p. 105.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 111.

<sup>3</sup> Rozenzweig, *id.*, p. 136; Aur. de Courson, *La Bret. contemp.*, I, p. 88.

telé au 1<sup>er</sup> de gueules à 3 fasces d'argent, qui est....., au 2<sup>e</sup> d'argent aux 2 épées de sable posées en sautoir, la pointe en bas, qui est....., au 3<sup>e</sup> d'argent à 3 fasces de gueules, accompagnées de 9 merlettes de sable, 3, 3, 3, qui est....., au 4<sup>e</sup> d'argent à 10 étoiles de sable, qui est....., sur le tout d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 billettes de même, qui est Dubotderu<sup>1</sup>.

Le même auteur en cite encore qui sont du xvii<sup>e</sup> siècle. La paroisse de Grand-Champ a plusieurs chapelles où l'on en remarque. Ainsi, à la chapelle Notre-Dame-du-Burgo, il y a des restes de vitraux à la fenêtre du fond du chœur, avec compartiments variés, personnages de 30 centimètres environ, scènes de l'Écriture-Sainte; d'un côté la date 1615, de l'autre une inscription : OLIVIER LE PENVIM PROCUREUR DE CEANS A FAIT FAIRE CETTE VITRE. 1615. Écussons au sommet : 1<sup>o</sup> parti au 1<sup>er</sup> de gueules à 9 macles d'or, qui est Rohan, une cotice d'argent brochante, au 2<sup>e</sup> coupé au 1<sup>er</sup> vairé d'or et d'azur, au 2<sup>e</sup> de gueules à 3 quintefeuilles (?) d'argent, qui est....; 2<sup>o</sup> parti au 1<sup>er</sup> de Rohan, au 2<sup>e</sup> d'argent à 8 merlettes (?) de gueules, 4, 4, qui est.....; 3<sup>o</sup> parti au 1<sup>er</sup> d'or à la croix d'azur, qui est....., au 2<sup>e</sup> de Rohan. La chapelle Sainte-Brigitte, à Locperhet, même paroisse de Grandchamp, a aussi des restes de vitraux. On y voit un écusson renversé, d'argent à 3 macles de gueules chargées chacune d'une billette d'or, qui est..... Il y a aussi quelques vitraux à la chapelle du Moustoir-des-Fleurs, non loin de là. La chapelle Saint-Barthélemy de Meucon, toujours dans la même paroisse de Grandchamp, a également des restes de vitraux avec des écussons : 1<sup>o</sup> d'hermines à une fasce de gueules chargée de 3 besants d'or, qui est.....; 2<sup>o</sup>..... à une croix d'argent chargée au centre d'un

<sup>1</sup> Rozenzweig, Stat. arch. de l'arr. de Vannes, p. 129.

*tourteau de gueules*, qui est.....<sup>1</sup> — La chapelle Saint-Mathieu, qui est en Treffléan, a des vitraux à compartiments variés, avec des personnages de 30 à 40 centimètres. A la fenêtre du fond du chœur, le Père-Éternel, le Christ, la Sainte Vierge, apôtres et martyrs. Sur celle de droite, cette inscription : LAN 1618 ESTOYCT RECTEUR DE CETE PAROISSE ME SEBASTIEN THOMAS ET M THOMAS PROCVR. Sur une maison voisine de la chapelle on lit : 1643 MIC : THOMAS :<sup>2</sup>

Il resté maintenant à parcourir, doyenné par doyenné, les églises du diocèse de Vannes, en prenant toujours pour guidé la statistique de M. Rozenzweig.

**Doyenné de Pontbelz ou Mendon.** — L'église paroissiale d'Auray possède à l'une de ses fenêtres des restes de vitraux anciens qui remontent au xv<sup>e</sup> siècle, mais on ne distingue que des fragments divers de personnages. Une autre offre des dessins d'architecture<sup>3</sup>. — A la chapelle Saint-Laurent et à la chapelle de Lojean, toutes deux en Kervignac, il y a des fragments de vitraux<sup>4</sup>. — La chapelle de Locmaria de Nostang offre sur la fenêtre du fond du chœur des traces de vitraux. On a conservé au sommet quelques écussons. L'un porte *d'hermines plein*, qui est Bretagne; un autre, *d'azur au chevron d'argent accompagné de 3 billettes d'or*, qui est.....; un autre, *parti d'hermines plein*, qui est Bretagne, et *d'azur à 3 fleurs de lys d'or*, qui est France; un autre, *pallé de gueules et de sinople*, qui est.....<sup>5</sup> — La chapelle Saint-Méen de Ploemel a une maîtresse vitre qui présente quelques vitraux à compartiments variés, avec personnages de 80 centi-

<sup>1</sup> Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Vannes*, p, 81.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 120.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 87.

<sup>4</sup> *Idem*, p. 108.

<sup>5</sup> *Idem*, p. 120.

mètres de hauteur environ, figurant le Christ, la Vierge, saint Méen. Au sommet, un blason brisé<sup>1</sup>. — A Riantec, la grande fenêtre du fond du chœur a des restes de vitraux<sup>2</sup>. — L'église Notre-Dame de Locoal-Mendon a quelques fragments d'anciens vitraux. A la chapelle Saint-Jean de cette paroisse, quelques fragments de vitraux à la fenêtre du fond du chœur; on distingue encore le Christ et la Vierge<sup>3</sup>. Date écrite en dedans : MIL SIX SANS 21<sup>4</sup>. — La chapelle Saint-Quirin (et par corruption Saint-Guérin) de Brech est de 1676, et montre qu'on continuait encore à cette époque à armorier les vitraux. Elle peut attirer l'attention par les blasons qu'on y trouve à l'intérieur aux fenêtres. Ce sont : 1° *d'azur à 10 billettes d'argent, 4, 3, 2, 1, sommé d'une couronne de marquis, qui est Beaumanoir*; 2° *d'azur à 3 mains d'argent, qui est.....*; 3° *parti au 1<sup>er</sup> d'azur à 3 mains d'argent, au 2<sup>e</sup> coupé au 1<sup>er</sup> lozangé d'argent et de gueules, au 2<sup>e</sup> d'azur à une croix d'argent*; 4° *parti au 1<sup>er</sup> d'azur à 3 mains d'argent, au 2<sup>e</sup> coupé au 1<sup>er</sup> d'or au lion rampant d'azur, au 2<sup>e</sup> d'or à 3 fasces ondées d'azur*; 5° *écartelé au 1<sup>er</sup> d'or au lion rampant d'azur, au 2<sup>e</sup> lozangé d'argent et de gueules, au 3<sup>e</sup> d'or à 3 fasces ondées d'azur, au 4<sup>e</sup> d'azur à la croix d'argent, qui est.....*<sup>5</sup>

**Doyenné de Guidel.** — A la chapelle Saint-Talbot, en Bernet, traces de vitraux<sup>6</sup>. — A la chapelle Notre-Dame de Kernascléden, en Saint-Caradec-Trégomel, quelques fragments de vitraux à légendes gothiques; on reconnaît encore un écusson *d'argent à 3 fasces de sable, qui est.....*<sup>7</sup> — A la

<sup>1</sup> Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Vannes*, p. 122.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 142.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 115.

<sup>4</sup> Galles, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Vannes, t. V, p. 62.

<sup>5</sup> Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Vannes*, p. 92.

<sup>6</sup> Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Napoléonville*, p. 18.

<sup>7</sup> *Idem*, p. 72.

châpelle Notre-Dame de Trescoët, en Caudan, la fenêtré du fond du chœur a des fragments de vitraux<sup>1</sup>. — A la chapelle Notre-Dame de Kergornet, en Gestel, ancienne trêve de Lesbins-Pontscorff, il y a des restes de vitraux à compartiments variés et à personnages de 40 centimètres environ<sup>2</sup>. — L'église paroissiale Saint-Pierre d'Inzinac a une fenêtré au fond du chœur où on voit des traces d'anciens vitraux. Il y existe encore plusieurs blasons : 1<sup>o</sup> parti au 1<sup>er</sup> de gueules à 7 macles d'or, qui est Rohan, au 2<sup>o</sup> de gueules au lion rampant d'argent, qui est Clisson ; 2<sup>o</sup> écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>o</sup> d'azur à la croix engreslée d'argent, qui est du Houlle (?), aux 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> lozangé d'argent et de gueules, qui est Spinefort ; 3<sup>o</sup> parti au 1<sup>er</sup> coupé de Spinefort et du Houlle, au 2<sup>o</sup> d'or à 2 jumelles de gueules, qui est Boudoul ; 4<sup>o</sup> parti au 1<sup>er</sup> d'azur à 3 coquilles (?) d'argent, qui est....., au 2<sup>o</sup> d'argent à 3 fasces de gueules, qui est Lanvaux<sup>3</sup>. — La chapelle de Locmaria, en Plouay, a des fragments de vitraux à la fenêtré du fond du chœur, avec compartiments variés et personnages de 50 centimètres de hauteur environ<sup>4</sup>. — Une autre chapelle de Locmaria, mais en Quistinic, a aussi aux fenêtrés du fond du chœur des vitraux à compartiments variés avec personnages de même grandeur<sup>5</sup>.

**Doyenné de Guéméné.** — La chapelle Saint-Jean de Cléguéréc a des vitraux en partie conservés à la fenêtré du chœur, qui est à compartiments variés, avec des personnages de 40 à 50 centimètres et des légendes gothiques. C'est la représentation de différentes scènes de la vie de saint

<sup>1</sup> Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Lorient*, p. 96.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 101.

<sup>3</sup> Rozenzweig, *id.*, p. 106 ; Aur. de Courson, *La Bret. contemp.*, I, p. 70.

<sup>4</sup> Rozenzweig, *id.*, p. 126.

<sup>5</sup> *Idem*, p. 141.

Jean-Baptiste<sup>1</sup>. — La chapelle Notre-Dame de Quelven, en Guern, a des fenêtres qui ont conservé leurs verrières à compartiments variés. Sur un fonds d'architecture à trilobes et quartefeuilles, on distingue l'arbre de Jessé, la Vierge tenant son divin Fils, saint Christophe portant l'Enfant jusqu'au milieu des eaux. Les tympanes sont remplis d'écussons armoriés : 1° d'argent à 5 fasces de gueules, qui est Rimaison ; 2° parti au 1<sup>er</sup> d'azur à 8 billettes d'or, 3, 2, 3, au 2° de sable au lion rampant d'argent, qui est.....; 3° parti au 1<sup>er</sup> d'azur à 8 billettes d'or, qui est....., au 2° d'argent à 5 fasces de gueules, qui est Rimaison ; 4° écartelé, dont on ne distingue plus qu'une partie, de gueules à 9 macles d'or, qui est Rohan ; 5° d'azur au chevron d'argent accompagné de 3 billettes de même, qui est Dubotderu ; 6° parti d'or....., etc. L'on voit aussi des vitraux assez bien conservés à deux fenêtres du chœur<sup>2</sup>. La chapelle de Lomeltro, dans la même paroisse, a quelques fragments de vitraux parmi lesquels on reconnaît des écussons : 1° de gueules à 9 macles d'or, qui est Rohan ; 2° d'argent à 3 fasces de gueules, qui est Rimaison<sup>3</sup>. La chapelle Saint-Michel-du-Sourn ; dans la même paroisse de Guern, a des restes d'écussons au sommet des vitraux de la fenêtre du chœur : 1° d'azur à 3 coquilles d'or, qui est.....; 2° parti au 1<sup>er</sup> d'azur à 3 coquilles d'or, au 2° d'azur à 3 besants d'argent, qui est.....<sup>4</sup> — L'église paroissiale Saint-Pierre de Lignol a dans le transept des restes de vitraux à compartiments variés, avec des personnages de 40 centimètres environ. On y voit l'arbre de Jessé, le Crucifiement, etc.<sup>5</sup> —

<sup>1</sup> Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arrond. de Napoléonville*, p. 20.

<sup>2</sup> Rozenzweig, *id.*, p. 35 ; Pol de Courcy, *Guide de Nantes à Brest et à Napoléonville*, 1865, p. 388.

<sup>3</sup> Rozenzweig, *id.*, p. 35.

<sup>4</sup> *Idem*, p. 35.

<sup>5</sup> *Idem*, p. 43.

L'église paroissiale Saint-Pierre et Saint-Paul de Malgouanac a quelques fragments de vitraux où l'on distingue encore plusieurs écussons : 1° *de gueules à 7 macles d'or, 3, 3, 1*, qui est Rohan ; 2° *d'azur à une fleur de lys d'or*, qui est Coëtanfao (?)<sup>1</sup>. — La chapelle de Locmaria de Melrand possède au chœur et dans les transepts des vitraux bien conservés, à compartiments variés, avec personnages de 40 à 50 centimètres environ, devises en caractères gothiques et en capitales romaines. La fenêtre du chœur représente en douze tableaux, à partir du bas, toute la vie de Jésus-Christ. A la fenêtre du transept Nord on voit un arbre de Jessé avec cette inscription au bas, à gauche : YVON. JAN. A celle du transept Sud on voit, au milieu d'édifices d'architecture renaissance, l'Annonciation, le Christ mort dans les bras de sa Mère ; et dans un compartiment de droite, un seigneur et sa femme agenouillés ; chacun d'eux porte son écusson sur ses vêtements : le seigneur, *d'azur au sautoir d'or* ; et sa femme, *de sable au lion rampant d'argent*. Ces écussons se trouvent reproduits au sommet de la même fenêtre et surmontés de l'écusson de la maison de Rohan, *de gueules à 9 macles d'or*. La chapelle Saint-Fiacre, de la même paroisse, a aussi des restes de vitraux à devises gothiques ; les panneaux sont décorés<sup>2</sup>. — La chapelle Saint-Mandé, en Persquen, a des fragments de vitraux ; on reconnaît encore un écusson, *parti au 1<sup>er</sup> d'argent à 5 fusées de gueules, au 2<sup>e</sup> d'hermines à 2 chevrons de gueules, au 2<sup>e</sup> échiqueté d'or et de gueules*, qui est.....<sup>3</sup> — La chapelle Saint-Mandé, en Plourây, possède des restes de vitraux à compartiments variés, avec personnages de 60 à 80 centimètres ; fonds d'architecture renaissance, devises gothiques.

<sup>1</sup> Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Napoléonville*, p. 46 ; Aur. de Courson, *La Bret. contemp.*, Morbihan, I, p. 103.

<sup>2</sup> Rozenzweig, *id.*, p. 48.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 61.

A une fenêtre du Sud, saint Germain<sup>1</sup>. — La chapelle Saint-Nicolas, en Priziac, a aussi des restes de vitraux à compartiments variés, avec personnages de 60 centimètres environ; fonds d'architecture renaissance mêlée d'anses de panier et d'accolades. On distingue quelques traits de la vie de saint Nicolas<sup>2</sup>. — L'église paroissiale de Saint-Tugdual a des restes de vitraux à compartiments variés, avec personnages de 50 centimètres environ. A la fenêtre de la nef, on voit l'Annonciation avec devises gothiques, saint Christophe portant l'enfant Jésus, etc. Au chœur; écusson écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'argent à 3 hures de sanglier de sable, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'azur au lion ailé d'argent, qui est..... Au transept Nord, écusson parti au 1<sup>er</sup> (qui manque), au 2<sup>e</sup> d'argent à 3 fasces de sable; qui est..... La chapelle Saint-Jean-du-Croisty, de la même paroisse, a des restes de vitraux à compartiments variés, avec personnages de 50 centimètres environ. Au chœur, le Baptême du Christ, le Crucifiement, divers traits de la vie de saint Jean-Baptiste; devises gothiques; écusson au sommet : parti au 1<sup>er</sup> d'argent à la croix dentelée de sable; au 2<sup>e</sup> (qui manque)<sup>3</sup>. — L'église Notre-Dame-de-Liesse, à Séglien, a des restes de vitraux à compartiments variés, avec personnages de 50 centimètres environ; légendes gothiques, édifices de la renaissance. A la fenêtre du chœur on voit divers traits de la vie de la Vierge; et au sommet des écussons : 1<sup>o</sup> écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup>, échiqueté d'or et de gueules, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'azur à une fleur de lys en chef et 2 macles en pointe d'or; qui est Coëtanfao; 2<sup>o</sup> écartelé au 1<sup>er</sup> au lion rampant, au 2<sup>e</sup> à 3 tours, au 3<sup>e</sup> d'argent à 2 barres ou chevrons de gueules, au 4<sup>e</sup> échiqueté d'or et de gueules; sur le tout parti au 1<sup>er</sup> coupé,

<sup>1</sup> Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Napoléonville*, p. 63.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 69.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 76.



au 1<sup>er</sup> échiqueté d'or et de gueules, au 2<sup>o</sup> à une fleur de lys, au 2<sup>o</sup> d'argent à 5 fûsées de gueules, accompagné en chef de 2....., qui est Crenchuel (?). A la fenêtre du transept Nord, saint Roch et Jésus crucifié. Au sommet, l'écusson de Coëtanfao dans un collier de l'Ordre du Roi. A la fenêtre du transept Sud, écusson écartelé au 1<sup>er</sup> d'argent à 5 fasces de gueules, au 2<sup>o</sup> de Coëtanfao, au 3<sup>o</sup> de vair, au 4<sup>o</sup> d'argent au croissant de gueules, sur le tout d'hermines de Bretagne au chef de gueules chargé de 3 fleurs de lys d'or, qui est..... La chapelle Saint-Jean et la chapelle Saint-Germain de la même paroisse ont aussi quelques fragments de vitraux<sup>1</sup>. — La chapelle Saint-Laurent, en Silfiac, a aussi des restes de vitraux, avec quelques écussons : 1<sup>o</sup> de gueules à une croix dentelée d'argent; 2<sup>o</sup> d'azur à une fasce d'hermines. L'écusson des Rohan, de gueules à 9 macles d'or, est plusieurs fois répété<sup>2</sup>. — L'église paroissiale de Bieuzy mérite, en finissant, une mention particulière et spéciale. Elle a aux trois fenêtres du chœur des vitraux à compartiments variés; personnages de 50 à 60 centimètres environ; la verrière est bien conservée et a été récemment réparée. A la fenêtre du milieu, la Passion et l'ensevelissement de Jésus-Christ; au bas, fragment d'inscription. Au sommet, quelques écussons : 1<sup>o</sup> d'argent à 5 fasces de gueules, qui est Rimaison; 2<sup>o</sup> de gueules à 7 macles d'or, 3, 3, 1, qui est Rohan; 3<sup>o</sup> de gueules au lion rampant d'or, qui est..... A la fenêtre de droite, fragment d'inscription. A celle de gauche, plusieurs scènes de la vie de Jésus-Christ et de sa Passion. Au bas, cette inscription : DO GVILLAVME PIERRES RECT<sup>s</sup> DE LA PAROVESSE. M. Potel, artiste qui a publié un bel ouvrage sur la Bretagne, parle avec enthousiasme de ces vitraux où brillent à la fois, dit-il,

<sup>1</sup> Cayot-Delandre, *Le Morb. et ses mon.*, p. 431; Rozenzweig, *id.*, p. 78.

<sup>2</sup> Rozenzweig, *id.*, p. 79; Aur. de Courson, *La Bret. contemp.*, I, p. 104.

la sagesse de la composition, la correction du dessin et l'éclat des couleurs. Il remarque parmi les scènes dignes d'être citées celle où Judas est prêt à livrer Jésus; les archers sont encore loin, et la perspective aérienne autant que la perspective linéaire les reculent à leur plan avec une étonnante vérité. Une Madeleine belle comme celle du Corrège, un Christ portant la croix qui rappelle celui du Spasimo, et que rehausse un coloris étincelant, font oublier les heures dans cette église que l'on quitte à regret<sup>1</sup>.

**Doyenné de Porhoët.** — La chapelle Saint-Adrien de Baud a des restes de vitraux à compartiments variés et fragments de devises gothiques. A la fenêtre du transept Nord, plusieurs blasons : 1° *d'argent au lion rampant d'azur allumé de gueules*, qui est.....; 2° *écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'argent à 3 coquilles de sable, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'argent à 4 macles (?) d'azur*, qui est..... Au chœur on distingue, d'une part, l'Annonciation, de l'autre plusieurs écussons : 1° *d'hermines plein*, qui est Bretagne; 2° *d'azur à 9 coquilles (?) d'argent*, qui est..... 3° *d'azur à 7 macles d'or, 3, 3, 1*, qui est Le Sénéchal; 4° *d'argent à la croix engreslée de sable*, qui est Cadoudal; 5° *d'argent à 5 fasces de gueules*, qui est de Lantivy ou de Rimaison; 6° *parti au 1<sup>er</sup> de Lantivy ou de Rimaison, au 2<sup>e</sup> d'azur à la tour d'argent*, qui est..... La chapelle Saint-Barthélemy, de la même paroisse, a des restes de vitraux; d'une part un Christ, de l'autre un écusson *d'hermines plein*, qui est Bretagne, *au chef cousu d'argent à 2 tourteaux ou coquilles de gueules*, qui est..... La chapelle Saint-Thuriau, de la même paroisse de Baud, a des fragments de vitraux et quelques écussons : 1° *d'hermines plein*, qui est Bretagne, *au chef cousu d'argent à 2 coquilles ou tourteaux de gueules*, qui

<sup>1</sup> Marteville sur Ogée, I, p. 86; Potel, *La Bretagne*; Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Napoléonville*, p. 18.

est.....; 2<sup>o</sup> parti au 1<sup>er</sup> d'or à l'aigle éployée à 2 têtes de gueules, au 2<sup>e</sup> coupé au 1<sup>er</sup> de sable à la croizette d'or, au 2<sup>e</sup> d'argent à la coquille (?) de gueules, le tout sommé d'une couronne comtale, qui est.....; 3<sup>o</sup> parti au 1<sup>er</sup> d'argent au..... de gueules, au 2<sup>e</sup> d'argent plein (ou peut-être vitre blanche)<sup>1</sup>.

— L'église paroissiale Saint-Sauveur de Locminé a une grande verrière historiée fort remarquable; la chapelle Saint-Colomban, attenante au côté Nord de la nef, avec laquelle elle communique par une large arcade, a conservé un vitrail à personnages de 60 centimètres environ, représentant en plusieurs tableaux la vie de saint Colomban, expliquée par des légendes : 1<sup>o</sup> Comat colombain avat q fot ne fot p un songe revele a sa mere q le soleil pivardoit de son ventre; 2<sup>o</sup> Comat colombain brvsla le chasteau de theodoric roy p ce que colombain lvi avoit appavat profetie ce advenir; 3<sup>o</sup> Comat colombain fost elev abe p ses freres a cae de sa saintete et fist bastir le monastere de luxon p conge de sigibert roy de france; 4<sup>o</sup> Comat colombain abe celebra la messe et gari vng demoniacle.<sup>2</sup> La chapelle de la Vierge, au même lieu, a aussi quelques fragments de vitraux à compartiments variés<sup>3</sup>. — L'église paroissiale Sainte-Barbe de Moustoir-Rac, commune formée de l'ancienne trève de Locminé, dite Moustoir-Locminé, et aussi Moustoir-Radenac, aujourd'hui succursale, possède des fragments de vitraux<sup>4</sup>. — La chapelle Notre-Dame-des-trois-Fontaines, en Bignan, a des restes de vitraux. La maîtresse vitre est datée de 1550.

<sup>1</sup> Cayot-Delandre, *Le Morb. et ses mon.*, p. 375; Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Napoléonville*, p. 15.

<sup>2</sup> Rozenzweig, *id.*, p. 44; Pol de Courcy, *Guide de Nantes à Brest et à Napoléonville*, p. 388.

<sup>3</sup> Rozenzweig, *id.*, p. 44; Aur. de Courson, *La Bret. contemp.*, I, p. 104.

<sup>4</sup> Rozenzweig, *id.*, p. 51.

A une fenêtre du Nord, écusson *lozangé d'or et de gueules*, qui est..... A une fenêtre du transept, écusson *de gueules à 3 coquilles d'argent*, qui est Morice ou La Haye. La chapelle Sainte-Noyale au Bezo, même paroisse, a des restes de vitraux, entr'autres un écusson *fascé d'argent (?) et de gueules*, qui est..... Les mêmes armes sont sculptées sur une poutre qui porte la date de 1593<sup>1</sup>. — La chapelle Saint-Yvy, en Moréac, a des fragments de vitraux<sup>2</sup>. — Pontivy, appelé sous l'empire Napoléonville, n'a point de vitrail à citer; mais s'étant agrandi sous la république de différentes portions de Noyal-Pontivy, paroisse limitrophe, il se trouve avoir aujourd'hui dans son territoire Stival et la Houssaye, qui contiennent des vitraux remarquables, mais dont il n'y a lieu de parler que sous Noyal, cette séparation étant toute moderne. — La paroisse de Noyal-Pontivy était une des plus étendues de la Bretagne, aussi pour la réduire à des proportions ordinaires en a-t-on détaché en l'an XIII, comme on l'a dit, Stival et la Houssaye, et a-t-on fait en 1840 des succursales de ses trèves de Gueltas, Saint-Géran et Saint-Thuriau. L'église paroissiale Sainte-Noyale, à Noyal-Pontivy, a des vitraux à compartiments variés, avec personnages de 30 à 40 centimètres. On distingue surtout au transept Sud le Massacre des Innocents, la Fuite en Égypte, Jésus imprimant son visage sur le voile de sainte Véronique, etc.; plusieurs panneaux manquent. Dans les compartiments supérieurs il y a des blasons mutilés, un entre autres, *vairé d'or et d'azur*, qui est à déterminer<sup>3</sup>. La chapelle Sainte-Barbe, de la même paroisse, a aussi des vitraux à compartiments variés, avec légendes en caractères gothiques. On reconnaît à la fenêtre du Sud l'his-

<sup>1</sup> Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Napoléonville*, p. 46.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 50.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 58.

toire de sainte Barbe, dont les personnages ont de 40 à 60 centimètres de haut; malheureusement une partie est cachée par une boiserie. On voit quelques fragments de vitraux seulement à la fenêtre du fond du chœur. Les blasons qui ornaient les panneaux supérieurs sont mutilés<sup>1</sup>. Le hameau de Stival possède la chapelle Saint-Mériadec, édifice du xvi<sup>e</sup> siècle, à l'édification duquel les seigneurs du Bouzo, en Malguenac, du nom de Coëthual, durent contribuer, car leurs armes sont sculptées sur les entrails. On y voit de beaux vitraux assez bien conservés. Le fonds est tantôt uni, tantôt chargé de sculptures ou de draperies, et l'armature forme des dessins variés. La fenêtre du fond du chœur représente, en personnages de 70 à 80 centimètres, la généalogie des rois de Juda, dont les noms sont quelquefois indiqués. Au sommet, la Vierge assise, tenant sur ses genoux l'enfant Jésus; des banderolles portent diverses inscriptions latines tirées de l'Écriture-Sainte. La fenêtre du transept méridional, qui paraît être de la même main, reproduit en douze tableaux l'histoire de la Passion de Jésus-Christ, depuis le Jardin des Oliviers jusqu'à la Descente de Croix. Chaque tableau est expliqué par une légende en français. A la partie inférieure, à droite, on lit : **En l'an 15.. fut faicte ceste vitre et fut l'ouvrier ieh le flamat.** A gauche, la date de 1552, suivie d'une autre inscription française dont on ne distingue que quelques mots : **..... fut ceste par.....** Les deux fenêtres méridionales de la nef ont aussi des verrières à sujets, où les donateurs, appartenant à la maison de Rohan, sont reconnaissables aux macles de leurs armoiries. La chapelle de la Vierge, au Nord, renferme en quatre panneaux l'Annonciation, la Nativité, la Circoncision et l'Adoration des Mages. Le

<sup>1</sup> Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Napoléonville*, p. 58.

grand-prêtre, coiffé d'une mitre, préside à la circoncision, debout derrière une table sur laquelle il a posé ses lunettes, et reçoit l'enfant Jésus des bras de sa Mère; saint Joseph, un cierge à la main, éclaire la scène<sup>1</sup>. Il ne faudrait pas se presser de voir un nom d'ouvrier cité dans l'inscription de la vitre, et croire qu'elle aurait été peinte par un artiste de l'école flamande. Il s'agit ici du fabricant, dont le vitrail posé par ses soins retrace le nom patronymique. En effet, le titre ou la qualité d'ouvrier (*operarius fabricæ*) était une dignité ordinaire en Bretagne, où l'officier chargé de l'entretien de l'œuvre et des intérêts temporels de l'église prenait le nom d'ouvrier ou maître de l'œuvre<sup>2</sup>. La chapelle Notre-Dame-de-la-Houssaye, à Noyal, a des restes de vitraux avec des armatures à dessins variés. Sur le vitrail du transept Sud, on voit un chevalier tenant une épée de la main droite, et de la gauche un écu blasonné, *d'azur à la croix d'argent cantonnée de 4 fleurs de lys d'or*. Les vitraux de la fenêtre du chœur ont été enlevés et remplacés par des panneaux en bois<sup>3</sup>. — Gueltas, paroisse récemment formée par le démembrement de Noyal-Pontivy, a aux fenêtres des transepts de l'église Saint-Gildas des vitraux à compartiments variés, avec personnages de 30 à 40 centimètres de hauteur. A une fenêtre du Nord on voit un chevalier et une dame en prière, avec des banderolles portant en inscription : *Miserere mei*. Au-dessus est représentée la Passion<sup>4</sup>. — Saint-Thuriau,

<sup>1</sup> Cayot-Delandre, *Le Morb. et ses mon.*, p. 418; Louis Galles, *Assoc. bret., classe d'arch.*, Congrès de Vannes, 1853, t. V, p. 62; Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Pontivy*, dans le *Bull. de la Soc. polym. du Morb.*, 1861, p. 64; Pol de Courcy, *Guide de Nantes à Brest*, 1865, p. 402.

<sup>2</sup> Ducange, *Glossar.*, v<sup>o</sup> *Oper.*; P. de la Bigne Villeneuve, *Bulletin de la Soc. arch. du dép. d'Ille-et-Vil.*, 1861, p. 8.

<sup>3</sup> Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Napoléonville*, p. 52.

<sup>4</sup> *Idem*, p. 31.

autre démembrement récent de Noyal-Pontivy, a au transept Sud de son église paroissiale des vitraux assez bien conservés, à compartiments variés et personnages de 40 à 50 centimètres. Les tableaux représentent les diverses scènes de la Passion, avec des légendes françaises en lettres gothiques. Il y a aussi au transept Nord quelques vitraux figurant la Sainte-Trinité, l'Annonciation, la Circoncision; au sommet, à gauche, deux anges tiennent un écusson, *d'azur au canton cousu de gueules*. La chapelle de Cohazé, non loin de là, a des fragments de vitraux à compartiments variés, avec personnages de 40 centimètres environ. A la fenêtre du chœur on distingue le Christ et les différents traits de la vie de la Sainte Vierge, avec quelques inscriptions gothiques<sup>1</sup>. — Le Moustoir-Remungol (paroisse également remaniée; Remungol, formé de l'ancienne paroisse de ce nom, moins le Moustoir, sa trève) a dans son église Saint-Gorgon des fragments de vitraux. La chapelle Notre-Dame-des-Fleurs a des vitraux à compartiments variés, avec personnages de 40 centimètres environ, figurant la Naissance et la Mort du Sauveur. Au sommet, trois blasons : le premier, *écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'azur à une tour d'argent, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'or à un lion rampant d'azur*, qui est..... Le même blason se retrouve à une petite fenêtre du Sud. Les deux autres écussons présentent encore les mêmes armes, mais avec des alliances. La chapelle Saint-Laurent a aussi des fragments de vitraux<sup>2</sup>. — L'église paroissiale Saint-Pierre de Guégon a au transept Sud, où est la chapelle du Couesby, des restes de vitraux où on voit encore un chevalier et sa dame agenouillés, sans doute les sieur et dame du Couesby, avec leurs armes, *d'or à 2 fasces de gueules*

<sup>1</sup> Rozensweig, *Stat. arch. de l'arr. de Napoléonville*, p. 74.

<sup>2</sup> Rozenzweig, *id.*, p. 52; Aurélien de Courson, *La Bret. contemp.*, I, p. 104.

(Carné?), et d'argent à 3 tourteaux de gueules (Peillac). La chapelle Notre-Dame-ès-Brières du Guéhenno a aussi des fragments de vitraux<sup>1</sup>. — La chapelle Sainte-Anne, en Pluméliau, a des restes de vitraux à la fenêtre du fond du chœur, en partie bouchée. On voit un concert céleste, des anges jouant de divers instruments. La chapelle Saint-Nicolas-des-Eaux a aussi des fragments de vitraux<sup>2</sup>. — L'église Notre-Dame-de-la-Fosse, à Plumelin, a des restes de vitraux avec blasons mutilés. La chapelle de Loc-Maria a à la fenêtre du fond du chœur des fragments de vitraux, parmi lesquels on distingue deux écussons : 1° d'hermines à une fasce de gueules chargée de 3 besants d'or (Pontsal?); 2° parti au 1<sup>er</sup> d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 billettes de même (Dubotderu), au 2° d'azur à 3..... d'argent, qui est.....<sup>3</sup> — La chapelle Sainte-Barbe, au bourg de Saint-Allouestre, a des restes de vitraux où on voit un écusson de gueules à 9 besants d'or<sup>4</sup>. — L'église paroissiale de Saint-Gouvry (formée de l'ancienne trêve de Rohan) a des vitraux à ses fenêtres, avec quelques écussons : 1° d'hermines plein, qui est Bretagne; 2° de gueules à 9 macles d'or, qui est Rohan; 3° parti de Rohan et de Bretagne; 4° d'argent (?) à 3 merlettes de sable au chef chargé de 3 besants d'or; 5° de sable à 7 macles d'argent; 6° de gueules au lion passant d'argent, qui est Brehant; 7° parti de Clisson et d'argent à 3.....<sup>5</sup> — A Saint-Servan, la chapelle Saint-Gobrian a dans une fenêtre à meneaux flamboyants des restes de vitraux; à l'Est, écussons : 1° de gueules au lion rampant d'argent, qui est Clisson; 2° parti de Clisson et de Rohan, de gueules à 7 macles d'or; lettre **M** plusieurs fois répétée dans

<sup>1</sup> Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Napoléonville*, p. 54.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 66.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 67.

<sup>4</sup> *Idem*, p. 75.

<sup>5</sup> *Idem*, p. 76.



cette vitre en souvenir de Marguerite de Rohan, femme du connétable Olivier de Clisson. Dans le transept Sud, **S. Goubrien** et sainte Catherine, puis saint Pierre, saint Thomas, saint Paul, saint André. Cette chapelle est datée de 1549<sup>1</sup>. — A Sérent, la chapelle Sainte-Suzanne a dans les meneaux flamboyants de sa fenêtre des restes de vitraux de couleur. On voit encore le fondateur de la chapelle agenouillé, avec cette devise : **Mater dei memato.....** et l'écusson de Sérent, qui est *de gueules à 3 quintefeuilles d'hermines*<sup>2</sup>. — La chapelle Saint-Fiacre de Radenac a des restes de vitraux où on voit de nombreux écussons : 1° *lozangé d'or et d'azur*, qui est.....; 2° *de gueules à l'épée d'argent en pal, la pointe en bas*, qui est Lantivy; 3° *parti au 1<sup>er</sup> de France, au 2<sup>e</sup> de Bretagne*; 4° *écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> de gueules à 9 macles d'or*, qui est Rohan, *aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'or à 3 chabots de gueules*, qui est Chabot; 5° *d'azur aux billettes sans nombre d'or au franc canton de gueules chargé d'une épée d'argent*, qui est Lantivy; 6° *parti au 1<sup>er</sup> de Rohan, au 2<sup>e</sup> de Rieux, d'azur à 9 besants d'or*; 7° *écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'argent au lion rampant de sable au chef d'hermines, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de sable à l'aigle éployée d'argent*, qui est.....; 8° *d'azur à 10 étoiles d'argent*, qui est Kerméno; 9° *d'argent à un arbre de sinople accompagné de 2 tourteaux de sable*, qui est.....<sup>3</sup>

**Doyenné de Péaule** (fondé en 1533). — A Noyal-Muzillac, la chapelle Notre-Dame-de-Brangolo, ou du Temple, jouit encore de sa verrière. La fenêtre du chœur est ornée

<sup>1</sup> Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Pontivy*, p. 80.

<sup>2</sup> Rozenzweig, *id.*, p. 82; Marteville sur Ogée, II, p. 894; Aur. de Courson, *La Bret. contemp.*, I, p. 111.

<sup>3</sup> De Brehier, *Bull. de la Soc. arch. du Morb.*, 1858, p. 93; Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Ploërmel*, dans le *Bull. de la Soc. polym. du Morbihan*, 1863, p. 73; Aur. de Courson, *La Bret. contemp.*, I, p. 109.

d'un vitrail représentant le Christ crucifié, la Vierge et la Madeleine au pied de la croix, et la vue de Jérusalem au fond du tableau. Cette verrière est bien conservée<sup>1</sup>. — A Guerno, ancienne trêve de Noyal-Musillac, l'église paroissiale Notre-Dame, autrefois Sainte-Anne, a aux fenêtres de l'abside des vitraux à compartiments variés avec personnages de 20 à 30 centimètres, représentant les différentes scènes de la vie de Notre-Seigneur et de sa Passion. On y voit plusieurs écussons : 1° *d'hermines plein*, qui est Bretagne; 2° *de gueules à une croix d'argent*, qui est Rougé; 3° *d'or à 2 fasces de gueules*, qui est de Carné; 4° *vairé d'or et d'azur*, qui est Rochefort; 5° *parti au 1<sup>er</sup> d'argent à un cerf naturel passant, au 2<sup>e</sup> coupé au 1<sup>er</sup> de gueules au chef vairé d'or et de sable, au 2<sup>e</sup> d'argent à ... annelets de sable*, qui est..... Il y a d'autres écussons au transept Nord : 1° *d'hermines à une fasce de gueules chargée de 3 besants d'or*, qui est.....; 2° *de gueules à une croix pattée d'argent*, qui est de Rougé; 3° *d'argent au pin de sinople, le fût chargé d'un greslier de sable*, qui est de Rougeard; 4° *parti au 1<sup>er</sup> d'argent au greslier, etc., au 2<sup>e</sup> échiqueté d'or et de gueules*, qui est.....; 5° *parti au 1<sup>er</sup> d'argent au greslier, etc., au 2<sup>e</sup> lozangé d'argent et de gueules*, qui est.....; 6° *parti au 1<sup>er</sup> au greslier, etc., au 2<sup>e</sup> d'azur à 10 besants d'or*, qui est Rieux; 7° *parti au 1<sup>er</sup> au greslier, etc., au 2<sup>e</sup> d'argent au sautoir de gueules, cantonné de 4 tourteaux de même*, qui est Therenneau (?)<sup>2</sup>. — L'église paroissiale Saint-Cyr et Sainte-Julitte de Molac a dans le sommet de la fenêtre du transept l'écusson de Rosmadec, *pallé d'argent et d'azur de 6 pièces*, sommé d'une couronne de comte et embrassé du collier de l'Ordre. La chapelle Saint-Marc, à Lhermain, a une

<sup>1</sup> Cayot-Delandre, *Le Morb. et ses mon.*, p. 236; Rozenzweig, *Stat arch. de l'arr. de Vannes*, p. 92.

<sup>2</sup> Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Ploërmel*, p. 83.

petite fenêtre au Sud avec fragments de vitraux. L'église Notre-Dame et Saint-Nicodème a des restes de vitraux où on voit des écussons : 1° *écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> de gueules à la fasce d'hermines*, qui est La Chapelle, *aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de gueules aux macles d'argent*, qui est Molac; 2° de chaque côté du précédent, *pallé d'argent et d'azur*, avec cette devise : EN BON ESPOIR, qui est Rosmadec. Au-dessus et au-dessous de l'écusson principal, les deux lettres gothiques entrelacées **A E**. La chapelle de Trégouët a aussi des vitraux et un écusson<sup>1</sup>. — L'église paroissiale Saint-Gentien, à Pluherlin, a des restes de vitraux où on voit saint Gentien portant sa tête, saint Sébastien, sainte Barbe, Jésus crucifié. Au Sud, un écusson *de gueules à 3 croissants d'argent*, qui est Téhillac<sup>2</sup>. — L'église paroissiale Notre-Dame-de-la-Tronchaye, à Rochefort, ancienne trêve de Pluherlin, a des fragments de vitraux<sup>3</sup>.

**Doyenné de Carentoir.** — A Malestroit, l'une des grandes baronnies de Bretagne, l'église paroissiale Saint-Gilles a des vitraux à compartiments variés, avec personnages de 50 à 70 centimètres, empruntés au Nouveau-Testament : Jésus parmi les docteurs, la Transfiguration, le Baptême de Jésus-Christ, le Portement de croix, la Naissance de saint Jean. Les trois derniers compartiments représentent des traits de la vie d'un pèlerin qu'on voit mourant dans le dernier tableau. Au-dessus de ces peintures, dans le tympan de l'ogive, sont trois écussons : 1° *de gueules à 9 besants d'or*, qui est Malestroit; 2° *de gueules à une croix d'argent cantonnée de 4 épis de même*, qui est de la Morlaye; 3° *parti au 1<sup>er</sup> de la Morlaye, au 2<sup>e</sup> de gueules à 3 bandes ou chevrons d'or*, qui

<sup>1</sup> Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Ploërmel*, p. 88; Aur. de Courson, *La Bret. contemp.*, I, p. 61.

<sup>2</sup> Rozenzweig, *id.*, p. 98; Aur. de Courson, *La Bret. contemp.*, I, p. 59.

<sup>3</sup> Rozenzweig, *id.*, p. 103.

est..... La chapelle du prieuré Sainte-Madeleine, au bourg, laquelle dépendait de l'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuys, a des vitraux des plus remarquables, en huit compartiments; avec personnages de 60 centimètres environ. Au chœur de la nef septentrionale, c'est la légende de sainte Madelaine, dont chaque tableau est expliqué par une inscription; elles ont été relevées par M. Rozenzweig, qui en a rétabli l'ordre interverti à une époque de mauvaise restauration : 1. Come. le. roy. et. la. royne. voloz. moter. sur. la. mer. por. aler. en. vyage. a...hierusalem. — 2. Come. par. requeste. de. la. madalene. la. royne. fost. grosse. dvn. filz. laquelle. n. avoict. pev. cosevoir. par. avance. — 3. Come. la. royne. mourut. sur. la. mer. en. peine. denfat. et. le. roy. la. mist. sur. vng. rocher. son. enfant. elle. — 4. Come. saint. pierre. est. alle. avecque. le. roy. en. ihervalem. et. luy. montre. les. sains. lieux. ov. fut. nostre. seigneur. — 5. Come. le. roy. revenant. de. hierusalem. vit. son. enfant. sur. le. rocher. ov. yl. getait. des. pierres. en. la. mer. — 6. Come. nre. seigneur. fist. sortir. sept. diables. dv. corps. de. la. madalene. et. luy. pardona. ses. peches. — 7. Come. la. madalene. lavoit. les. piés... estant. au. logis... de. simon. lepreux. — 8. Come. nostre. seigneur. aparut. a. la. madalene.

Au sommet on voit les écussons : 1° de gueules à 9 besants d'or, qui est Malestroit; 2° de gueules à une croix d'argent cantonnée de 4 épis de même, qui est la Morlaye. Il y a d'autres vitraux à deux fenêtres du Sud, avec des restes d'inscription gothique. A l'une d'elles, la Vierge portant l'enfant Jésus, le Père-Éternel tenant la croix où est attaché le Christ. A l'autre fenêtre : S. gregroayr, et encore : Reverendus. in. xpo. dms. yvo. guiller..... Au sommet, écusson d'azur à une fasce d'or accompagnée de 3 molettes (?) de même, une crossé

passée derrière ; le même écusson se retrouve plus bas, dans un compartiment où est figuré un évêque en prière, avec un autre personnage qui tient un calice<sup>1</sup>. — Afin de montrer avec quel soin le clergé et les officiers de l'église faisaient mentionner leurs noms sur les vitraux, on citera l'église paroissiale Sainte-Zéphyrine de Tréal, qui présente sur une vitre, d'ailleurs incolore, cette inscription : CESTE FENESTRE ET VITRE A ESTÉ FAICTE FAIRE DE NOVVEAV PAR LES PBRES DE LA CONFRARIE NRE DAME ET DE MONSIEVR S. SEBASTIÉN DONT M. P. BOVLLAY P EST A PRESENT PROCVREVR N LE 20 YES OCTOBRE 1606<sup>2</sup>. Mais là, pas plus qu'ailleurs, ne se rencontre le nom d'un peintre verrier. — L'église paroissiale Saint-Nicolas-du-Tertre, ancienne trêve de Ruffiac, a des fragments de vitraux où l'on voit l'écusson de la maison de la Bourdonnaye, *de gueules à 3 bourdons d'argent en pal*<sup>3</sup>.

**Territoire de Rieux.** — La chapelle Saint-Barthélemy au Gorcy, en Pleucadeuc, a des restes de vitraux au transept Nord : c'est le Père-Éternel couronné de la tiare, et tenant de ses deux bras la croix qui porte le Fils, puis saint Barthélemy<sup>4</sup>. — L'église paroissiale de Saint-Laurent a aussi des restes de vitraux où l'on voit le Christ et saint Laurent. Au-dessus, l'écusson de Malestroit, *de gueules à 10 besants d'or*<sup>5</sup>.

**Territoire de Redon.** — A l'extrémité opposée du diocèse de Vannes, sur un point extrême rattaché aujourd'hui

<sup>1</sup> Potel, *La Bret. anc.*; Pol de Courcy, *Guide de Rennes à Brest*, p. 31; Aur. de Courson, *La Bret. contemp.*, I, p. 110; Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Ploërmel*, dans le *Bull. de la Soc. polym. du Morb.*, 1863, p. 62; Cayot-Delandre, *Le Morb. et ses mon.*, p. 297; *Les Cacous de Bret.*, p. 153.

<sup>2</sup> Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Vannes*, 1862, p. 118.

<sup>3</sup> Rozenzweig, *Stat. de l'arr. de Ploërmel*, 1863, p. 73.

<sup>4</sup> Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Vannes*, dans le *Bull. de la Soc. polym. du Morb.*, 1862, p. 96.

<sup>5</sup> *Idem*, p. 120.

à l'évêché de Rennes, s'était élevée au ix<sup>e</sup> siècle l'abbaye des Bénédictins de Saint-Sauveur de Redon, bientôt enrichie par les donations des souverains de la Bretagne et des seigneurs de leur Cour. Il paraît qu'au xiii<sup>e</sup> siècle il y existait, sous les auspices de l'abbaye, une fabrique de verres peints<sup>1</sup>, et il n'est pas douteux que l'église n'en fût décorée. Ogée en mentionne les vitraux : « Sur les anciennes vitres de l'église de cette maison, dit-il, on remarque les portraits de plusieurs ducs et duchesses de Bretagne et de quelques seigneurs des maisons de Rohan, de Rieux, de Rochefort, de Châteaubriand et de Malestroit. Selon toutes les apparences, ce sont les bienfaiteurs de la communauté. Ce fait prouve la reconnaissance des religieux et ne peut que leur faire honneur ; il est même à croire que, plus judicieux que plusieurs chapitres et communautés de la province, ils conserveront ces monuments érigés à la bienfaisance et ne détruiront pas ces restes précieux de l'antiquité qui sont le fondement le plus sûr des vérités historiques<sup>2</sup>. » C'est en vain que le curieux y chercherait maintenant quelque vestige de cette décoration, on n'y voit plus que quelques fragments des anciens vitraux dans le transept. On avait pensé que la maîtresse vitre du chœur, sur laquelle étaient peints les portraits des principaux bienfaiteurs de l'abbaye, aurait sans doute été détruite, soit lors de l'incendie de 1780, qui consuma l'intérieur du chœur, soit lors de la Révolution<sup>3</sup>. Il n'en est pas ainsi : c'est que le vœu d'Ogée

<sup>1</sup> Alfred Ramé, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Quimper, séance du 20 septembre 1847, *Bull.*, t. I, p. 24, 25 ; *Soc. arch. du dép. d'Ille-et-Vil.*, séance du 9 février 1848, *Bull.*, p. 30 ; l'abbé Brune, Congrès de Saint-Malo, *Bull.*, t. II, 3<sup>e</sup> livr., p. 19.

<sup>2</sup> Ogée, *Dict. de Bret.*, nouv. éd., t. II, p. 438 ; Ducrest de Villeneuve, *Guide hist. et stat. dans le dép. d'Ille-et-Vil.*, p. 181.

<sup>3</sup> Potel, *La Bret.*, Redon ; Ducrest de Villeneuve, *id.*, p. 187 ; Marteville sur Ogée, t. II, p. 442 ; l'abbé Brune, *ibid.*

n'a point été exaucé. Un prêtre, auquel son humilité chrétienne a fait garder l'anonyme, et qui est auteur d'une bonne *Histoire de Redon*, s'exprime ainsi à cet égard : « Les derniers moines, dit-il, trop peu soucieux des œuvres de leurs devanciers, firent disparaître cette galerie de portraits anciens qui auraient pour nous un si grand intérêt. Suivant les entraînements et les errements peu judicieux d'une foule de chapitres de ce temps, ils remplacèrent par des vitres blanches les vitres historiées. Cette transformation était accomplie quand vint la Révolution<sup>1</sup>. »

**Territoire de Belle-Isle.** — Rien à signaler.

Si le xviii<sup>e</sup> siècle ne fut pas favorable aux vitraux sous le rapport des appréciations artistiques, il s'occupa mieux, au point de vue industriel, de la fabrication du verre, et l'on peut signaler dans le diocèse de Vannes de louables efforts pour y donner une impulsion commerciale. Au milieu de cette époque, on trouve une lettre de l'intendant de Bretagne à M. de Trudaine, pour lui soumettre un Mémoire du sieur Droneau, procureur du Roi à Lorient, qui demande un privilège pour établir une verrerie au hameau de Kernevel<sup>2</sup>. Mais il ne paraît pas qu'aucune suite y ait été donnée. — Dans la paroisse de Moustoir-Rumengol, un seigneur, M. de Lambilly, qui portait *d'azur à 6 quintefeuilles d'argent*, ressuscitant les anciens gentilshommes verriers, possédait une verrerie qui fut construite sur les ruines d'une forge à fer<sup>3</sup>. Mais on ignore si elle fut prospère.

<sup>1</sup> *Hist. de Redon*, p. 339, 340.

<sup>2</sup> Quesnet, *Inv. somm. des arch. du dép. d'Ille-et-Vil.*, 2<sup>e</sup> livr., p. 14, C. 57.

<sup>3</sup> Ogée, *Dict. de Bret.*, II, p. 444.

## VII

### ÉVÊCHÉ DE QUIMPER

Le diocèse de Quimper se divisait en deux archidiaconés : celui de la Cornouaille, dont le siège était à Quimper, et qui s'étendait sur toute la basse Cornouaille, au Sud des montagnes Noires, se subdivisant en sept anciens cantons ou pays : Cap-Sizun, Cap-Caval, Fouesnant, Concq, Gourin, Quimperlé, Coray; et celui de Poher, dont le chef-lieu était à Carhaix, et qui s'étendait sur la haute Cornouaille, comprenant la partie septentrionale du diocèse depuis la chaîne des montagnes Noires jusqu'à celle des monts Arez, se subdivisant en quatre territoires : Poher, Huelgoet, Châteauneuf-du-Faou et Châteaulin<sup>1</sup>. C'est cet ordre, bien qu'insuffisamment précisé, qui va être suivi.

**ARCHIDIACONÉ DE CORNOUAILLE.** — La cathédrale Saint-Corentin de Quimper, par l'éclat et la splendeur de ses vitraux peints, brillait au premier rang parmi les églises de

<sup>1</sup> De Blois, nouv. éd. du *Dict. d'Ogée*, II, 418; de la Borderie, *Ann. hist.* de 1861, p. 63, 152; de 1862, p. 26, 134; Aur. de Courson, *Cart. de Redon*, p. CLXXIII et 258.



la Cornouaille. Par ce qui en reste, on peut se faire une idée de ce qu'elle devait être avant que les fureurs des hommes n'eussent porté la dévastation sur ces précieux ouvrages qu'à défaut de sentiment religieux le respect pour ces productions des arts eût au moins dû protéger contre une dévastation aussi déplorable qu'insensée. Voici comment un honnête homme contemporain, pénétré de douleur et d'indignation, raconte ces tristes excès : « Ce fut le 12 décembre an II de la république française, qu'aux yeux d'un peuple doux et tranquille des hommes excités par un nouveau genre de fanatisme, secondés par des soldats égarés, osèrent profaner, brûler, pulvériser tous les objets de la religion, de l'adoration de leurs pères. Ils déchirèrent les tableaux, brisèrent les vitraux éclatant des plus vives couleurs ! Ces monuments de l'art de nos aïeux, ces costumes qui servent à fixer les époques de l'histoire, ces médailles du temps passé, disparurent dans un moment<sup>1</sup>. »

Quelques vitraux ont pu toutefois échapper à la destruction générale. A raison de leur mérite particulier et de l'intérêt des sujets qu'ils représentent, ils sont dignes d'un développement spécial. Ils ont eu la bonne fortune d'une étude complète que l'on doit à M. Philippe-Lavallée ; et comme il n'est pas possible de parler des verrières de l'évêché de Quimper sans recourir à son travail, la description détaillée qu'il a donnée ne peut qu'être reproduite ici pour l'avantage de tous :

« Les seules fenêtres de cette belle cathédrale qui aient conservé des vitraux sont celles du premier étage de la nef, des transepts et du chœur, encore n'en est-il resté que dans la partie rectangulaire de ces fenêtres ; les tympanes en sont

<sup>1</sup> Cambry, *Cat. des objets échappés au vandalisme dans le Finistère, an III de la république*, p. 12.

dépourvus.. La date de tous ces vitraux paraît assez facile à déterminer, du moins approximativement. Les voûtes du chœur furent construites vers 1410 par l'évêque Gatien de Monceaux, et celles de la nef occupèrent l'épiscopat d'Alain Le Maout et de Raoul Le Moal, de 1445 à 1501. Les armes d'Alain Le Máout sont reproduites plusieurs fois sur les meneaux des fenêtres et sur les claveaux de la voûte de la nef et du transept. Ces armes sont : *d'argent au chevron de gueules chargé d'un filet d'or en orle*. Les vitraux du chœur peuvent donc se rapporter à la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle, et ceux de la nef aux dernières années du même siècle. C'est aussi ce qui semble résulter du style des ornements dont ils sont décorés. Les dais et les consoles qui accompagnent les sujets peints sur ces vitraux présentent dans le chœur toute l'efflorescence des derniers temps de l'ogive, tandis que les dessins hybrides de la renaissance prédominent dans ceux de la nef. On assignerait volontiers une date exceptionnelle et antérieure à la vitre du fond du chœur, dont le dessin paraît plus raide, le coloris plus sobre, moins brillant que dans tous les autres vitraux de l'édifice. Cette fenêtre, divisée par deux meneaux verticaux en trois panneaux rectangulaires, présente dans celui du milieu le Christ sur un fond rouge, et dans les deux autres, sur un fond bleu, la Vierge et saint Jean, vêtus de draperies blanches. Ce qui donne pourtant moins de valeur relativement à l'ancienneté particulière de cette vitre, c'est la remarque de cette même sorte d'archaïsme relatif, lorsque le même sujet décore la maîtresse vitre d'une église. Peut-être y avait-il là quelque intention de symbolisme hiératique. La disposition des sujets est uniforme dans toutes les autres vitres. C'est en effet, dans chaque panneau des fenêtres, un personnage supporté par une console et surmonté d'un dais peints en grisaille, rehaussés d'or, ouvragés dans le goût du xv<sup>e</sup> ou du xvi<sup>e</sup> siècle. Le personnage, de trois quarts de gran-

leur naturelle, ressortant sur un fond rouge ou bleu, rarement d'une autre couleur, est tantôt Notre-Seigneur ou la Sainte Vierge, tantôt un apôtre ou un saint, tantôt un évêque, un chanoine, un seigneur ou une dame, à genoux, et présenté par son saint patron. Quelques-uns des personnages ainsi présentés sont reconnaissables; ainsi, dans l'un des panneaux de la troisième fenêtre du chœur, côté de l'épître, l'évêque Gatien de Monceaux, présenté par saint Gatien, son patron; dans une autre figure du chœur, saint Judicaël, roi de Bretagne. D'autres, que l'on pourrait déterminer à l'aide des généalogies, portent sur leurs vêtements les blasons des anciennes familles auxquelles ils appartiennent : Tréanna, *d'argent à la macle d'azur*; Pont-l'Abbé, *d'or au lion de gueules*; Pont-Croix, *d'azur au lion d'argent*; Lanros, *d'or à une mollette de gueules*; Dubois-Berthelot, *écartelé d'or et de gueules*; du Dresnay, *d'argent à la croix ancrée de sable, accompagnée de 3 coquilles de gueules*, etc. On ajoutera que les vitraux sont beaucoup plus incomplets dans les fenêtres de la nef que dans celles du chœur, mais que leur coloris paraît beaucoup plus altéré dans cette dernière partie. Il reste à parler des vitraux placés dans la chapelle absidale, nommée chapelle de la Victoire. S'ils ne sont point entrés dans ce qui précède, c'est qu'ils ont paru mériter une mention particulière pour leur belle conservation. Ils sont répartis dans les quatre fenêtres de cette chapelle ainsi qu'il suit : dans la première fenêtre, côté de l'épître, deux panneaux, dont l'un contient la figure de Marguerite de Lézongar, dame de Kerméno, présentée par sainte Marguerite, vêtue *mi-partie de gueules à 3 macles d'argent et d'azur, à la croix d'or cantonnée d'une fleur de lys d'or*; ce dernier parti se retrouve sur l'un des personnages représentés dans une fenêtre du transept méridional : ce sont les armes des Lézongar; les vêtements et les tentures sont de brocard, dont les dessins sont rendus sur la

vitre avec la plus grande richesse. L'autre panneau représente la Sainte Vierge et l'enfant Jésus. Ce dernier sujet mérite particulièrement l'attention, parce que le dessin, les ornements, le coloris même, semblent accuser le travail d'une époque antérieure à celle des autres vitraux de la cathédrale, sans qu'on puisse, du reste, indiquer à quelle cause peut se rattacher cette exception. Les autres fenêtres de la chapelle absidale contiennent les figures de Notre-Seigneur, de saint Pierre, de saint Paul et d'un autre apôtre qui paraît être saint Barthélemy. Dans les trèfles qui décorent le tympan de la quatrième fenêtre sont encadrées trois figures peintes en buste. L'une d'elles est un ange tenant une légende où on lit : *Virgo virginum*. Ces figures, au reste, ainsi que les autres vitraux de la chapelle de la Victoire, y ont été transportés des autres parties de la cathédrale<sup>1</sup>. »

L'église Saint-Mathieu de Quimper présente aussi des vitraux du plus grand prix. M. Philippe-Lavallée a également procédé à leur description détaillée, avec le développement nécessaire à raison de leur mérite particulier et de l'intérêt des sujets qu'ils représentent. On ne saurait, sans priver les lecteurs de cette importante source d'instruction, ne point donner ici ce travail en entier :

« Il n'y a dans l'église Saint-Mathieu à s'occuper que de trois fenêtres. Une seule, celle du fond du chœur, est entièrement garnie de ses anciens vitraux ; deux autres, celles qui éclairent ce qu'on appelle le transept, n'ont conservé que les vitres qui en décoraient le tympan. On va les décrire l'une après l'autre.

<sup>1</sup> De Blois, nouv. éd. du *Dict. d'Ogée*, II, p. 418, 419 ; Philippe-Lavallée, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Quimper, séance du 20 septembre 1847, *Bull.*, t. I, 1<sup>re</sup> livr., p. 25, et supplém. à la 4<sup>e</sup> livr., p. 263 ; Pol de Courcy, *Guide de Nantes à Brest*, p. 252, et *La Bret. contemp.*, p. 8.

« *Fenêtre du fond du chœur.* — La partie rectangulaire comprise entre l'appui et la base du tympan a environ 2 mètres 50 de largeur sur une hauteur de 3 mètres; quatre meneaux droits la partagent en cinq panneaux terminés par de petits arcs cintrés, excepté celui du milieu, qui se relève en accolade. Le tympan, formé par une ogive surbaissée, haut d'un peu moins de 2 mètres, est découpé en flammes et en cœurs; cinq flammes assemblées comme les pétales d'une fleur en occupent le milieu; les cœurs remplissent le reste de l'espace. Le sujet général contenu dans les cinq panneaux droits de la fenêtre est la Passion. L'artiste en a distribué, comme bordure, dans le bas de chacun d'eux et dans toute la hauteur des deux panneaux extérieurs, les différents épisodes : *Jésus devant le grand-prêtre; le Couronnement d'épines; la Flagellation; Jésus chez Pilate; le Portement de croix; la Mise au tombeau; la Résurrection glorieuse.* Le panneau du milieu se distingue du reste de la verrière par le style sec du dessin, par le peu de richesse du coloris et un agencement moins pittoresque des figures; il représente *l'arbre de la croix* portant le corps de Notre-Seigneur, et accosté de six personnages debout, placés deux par deux les uns au-dessus des autres, et dont les deux plus élevés sont la *Sainte Vierge* et *saint Joseph*. Ce panneau paraît être du xv<sup>e</sup> siècle. On doit, au surplus, se référer ici à l'observation faite relativement à la maîtresse vitre de la cathédrale. Par contraste, les deux panneaux adjacents semblent les plus beaux de cette fenêtre. Dans celui de gauche, le *bon larron* en croix, et, au pied de la croix, les saintes femmes; au-dessus de la tête du bon larron, dont l'attitude et la physionomie expriment la résignation calme que la tradition lui attribue, un ange emporte vers les cieux l'âme du pécheur converti, sous la figure d'un jeune enfant. L'âme du *mauvais larron*, dans l'autre panneau, est aussi emportée sous la figure d'un enfant, mais par un

démon. Le corps raidi, les membres contournés, le visage furieux du réprouvé, accusent on ne peut mieux son désespoir et la malédiction qu'il subit. Les soldats entourent le pied de la croix. Toute cette composition, exception faite du panneau central dont il a été parlé tout-à-l'heure, porte les caractères du xvi<sup>e</sup> siècle. Outre la richesse du coloris et les costumes qui appartiennent à cette époque, on retrouve dans la largeur et la correction du dessin, dans la disposition habile des groupes, dans l'étude et l'exécution exacte des détails, le système des artistes verriers qui, ne se préoccupant plus alors de subordonner leur composition à l'ensemble architectonique du monument qu'ils décoraient, faisaient de leur travail une œuvre d'art particulière et complète par elle-même; leur objet principal n'était plus, comme aux siècles précédents, de modifier d'une certaine manière la lumière répandue sur les lignes architecturales, pour les mieux faire ressortir, mais d'étaler aux yeux de véritables travaux qui faisaient oublier l'architecte pour ne plus laisser paraître que le peintre et le dessinateur. Qu'il y eût en cela progrès ou dégénérescence, c'est une question qu'il n'y a point à décider ici. On ne décrira pas avec plus de détail les différents épisodes de la Passion reproduits sur la vitre dont on s'occupe; les motifs en sont trop connus et trop fréquemment traités pour fournir des observations nouvelles et intéressantes. On passera donc au tympan de cette fenêtre. On a fait connaître plus haut la disposition des cœurs et des flammes qui composent le réseau de ce tympan. Pour plus d'ordre et de clarté dans l'examen des sujets qu'ils contiennent, il faut supposer ces compartiments partagés en quatre rangées horizontales. La première, en commençant par le haut, se composera d'un compartiment; la deuxième de deux; la troisième de quatre; la quatrième de quatre; puis on décrira successivement dans chaque rangée les compartiments dont elle se compose, en commen-

çant par la gauche. *Première rangée*, point central et supérieur de la vitre : *le Père-Éternel en bénédiction*. — *Deuxième rangée* : 1° divers instruments de la Passion : la croix, la lance, l'éponge, le marteau, les tenailles, la tunique ; 2° les autres instruments de la Passion : la colonne, les cordes, les verges, le marteau, le sabre, l'oreille de Malchus. — *Troisième rangée* : 1° un ange assis portant des vases sacrés ; 2° l'écusson de France porté par deux anges ; 3° l'écusson mi-parti de France et de Bretagne, porté de même ; 4° un ange assis portant des emblèmes religieux. Cette figure est, ainsi que celle qui lui correspond, particulièrement remarquable pour la grâce de la pose et la pureté du dessin. — *Quatrième rangée* : 1° un écusson appartenant à la famille des *Rosmadec*, qui a fourni à Quimper un évêque et deux gouverneurs. L'écu représenté ici est *écartelé* : au 1<sup>er</sup> palé d'argent et d'azur de 6 pièces, qui est de *Rosmadec* ; au 2<sup>e</sup> d'azur au lion d'argent, qui est de *Pont-Croix* (ou du *Juch*) ; au 3<sup>e</sup> coupé d'or et de gueules au chef d'hermines (ceci est sans doute une erreur de l'ouvrier qui a réparé les vitraux ; ce quartier de l'écu devait être de gueules à la fasce d'hermines, qui est de *La Chapelle*, une des alliances des *Rosmadec*) ; au 4<sup>e</sup> d'hermines (on ne sait d'où vient ce 4<sup>e</sup> quartier ; c'est peut-être encore une réparation maladroite) ; 2° autre écusson des *Rosmadec*, écartelé au 1<sup>er</sup> palé d'argent et d'azur de 6 pièces ; au 2<sup>e</sup> de gueules à 4 macles d'argent, qui est de *Molac* ; au 3<sup>e</sup> d'azur au lion d'argent ; au 4<sup>e</sup> de gueules à la bande d'hermines (ce 4<sup>e</sup> quartier paraît encore faussement rajusté). On vient de dire que le 3<sup>e</sup> quartier de cet écusson, de gueules à 4 macles d'argent, était de *Molac*. Toussaint de Saint-Luc, en donnant les armes de *Rosmadec*, attribue aux *Molac* neuf macles d'argent sur champ de gueules, au lieu de quatre ; mais ces 4 macles d'argent se retrouvent attribuées aux *Molac* dans la généalogie de Sébastien, marquis de *Rosmadeuc*, ba-

ron de Molac et gouverneur de Quimper, donnée par d'Hozier en tête de l'*Histoire de Bretagne* de Lebaud. Les 9 macles figurent aussi dans cette généalogie, mais comme venant des *Rohan*. Ce sont, en effet, les armes bien connues de cette illustre famille, avec des émaux différents. Au reste, il y a nombre d'armoiries dans lesquelles la quantité des figures a varié avec le temps. Peut-être aussi ces 4 macles étaient-elles les armes primitives de la famille de Molac, qui n'aurait pris les 9 macles qu'après son alliance avec la famille Le Sénéchal de Carcado, à qui elles appartenaient comme ramage de Rohan; 4° ce dernier écusson est entièrement indéchiffrable; on y voit *une fleur de lys d'azur sur champ d'argent*, et d'autres signes plus ou moins héraldiques. Alain de Rosmadec, capitaine du ban et arrière-ban des gentilshommes de Cornouaille, épousa en 1505 Jeanne, dame de La Chapelle et de Molac. C'est donc dans cette période que la vitre fut peinte.

« *Fenêtre du côté Sud.* — Il reste fort peu de chose à dire pour terminer la description des vitraux de Saint-Mathieu. Les deux fenêtres qui sont encore à examiner n'ont conservé de leurs anciens vitraux que ceux qui en garnissent le tympan. Le réseau de cette fenêtre se compose de huit compartiments, occupés, à l'exception d'un seul, par des armoiries ou des fragments d'armoiries. On va décrire successivement chacun d'eux, en suivant le même ordre que pour la grande fenêtre du chœur, et en les désignant par les lettres A, B, C, etc. — A. Ce compartiment, placé en supériorité, ne contient que les instruments de la Passion. — B. et C. Deux fragments d'un grand écusson supporté par deux lions, timbré d'un casque de face d'argent grillé d'or et entouré du cordon de Saint-Michel; on peut le blasonner ainsi : *écartelé au 1<sup>er</sup> d'argent à une macle d'azur, qui est Tréanna; au 2<sup>o</sup> parti d'azur au lion d'argent et d'hermines au chef de gueules chargé de 3 fleurs de lys d'or, qui est Quélennec; au 3<sup>o</sup> d'argent à la*



quintefeuille de gueules ; au 4<sup>e</sup> parti d'argent à la fasce de sable et de sinople à la croix d'or ; sur le tout d'argent à 3 trèfles d'azur, qu'on croit être *Lagadec*. — D. Écusson : d'azur au sautoir d'or accompagné de 4 croisettes de même. — E. Écusson : parti du précédent et d'or au croissant d'azur accompagné de 2 croisettes de..... — F. Écusson : d'argent à la quintefeuille de gueules. — G. Écusson : parti du précédent et d'argent à 3 trèfles d'azur. — H. Écusson : parti d'azur au sautoir d'or et d'argent à la quintefeuille de gueules. On manque de documents pour établir ici autre chose que la description sèche que l'on vient de lire. Pourtant, s'il était permis d'émettre quelque conjecture, on ferait remarquer que les armoiries qui se répètent le plus souvent dans ces divers écussons, et qui par conséquent peuvent jusqu'à un certain point désigner la famille à laquelle elles se rattachent toutes, sont d'argent à la quintefeuille de gueules. Ces armes peuvent appartenir à plusieurs familles, mais ici elles semblent convenir plus particulièrement à celle de *Le Baud*, à laquelle Guy Leborgne et MM. L. de Laubrière et Pol de Courcy s'accordent à attribuer cette quintefeuille de gueules sur champ d'argent. Cette conjecture ne paraît point trop hasardée, lorsque l'on considère qu'un *Jehan Le Baud* figure parmi les nobles de Saint-Mathieu dans la montre de l'évêché de Cornouaille, de 1481 (Fréminville, *Antiquités du Finistère*, t. II), et qu'on se rappelle ce Guillaume Le Baud, sénéchal du Présidial de Quimper en 1590, qui paraît avoir été dans le parti royal l'un des plus rudes adversaires du chanoine Moreau, conseiller au même siège, lequel tenait pour la Ligue et le duc de Mercœur. Toute la partie inférieure de la fenêtre est remplie par une vitrerie moderne.

« *Fenêtre du côté Nord.* — Cette fenêtre, dont le réseau est fort simple, ne présente que trois écussons, savoir : 1<sup>o</sup> en supériorité, d'hermines plein surmonté de la couronne

ducale, entouré de la cordelière. Cette cordelière et l'époque à laquelle la vitre se rapporte par le choix des sujets, et qui ne peut être que le xv<sup>e</sup> siècle, indiquent que ces armes sont celles de la reine Anne. On peut s'étonner de lui voir attribuer les armes *pleines de Bretagne*, au lieu de l'écu *parti de France et de Bretagne*, puisque la cordelière, signe distinctif des veuves, selon Vulson de la Colombière, n'a pu accompagner les armes de cette princesse qu'après son mariage et après la mort, en 1498, de son premier mari, le roi Charles VIII; mais on l'a sans doute considérée ici seulement comme duchesse de Bretagne; 2<sup>o</sup> le deuxième écusson est *parti de sable au chevron d'argent, accompagné de 3 annelets d'or et losangé d'argent et de sable chargé d'une cotice de gueules*; le canton dextre de ce parti paraît chargé de figures qu'on n'a pu distinguer. On peut présumer que ce sont les armes des Lhonoré sieurs de Kérambiquet, famille distinguée de Quimper, qui portait : *losangé d'argent et de sable, à la cotice de gueules, au franc canton de pourpre chargé d'un dextrochère d'argent soutenant un épervier du même*; 3<sup>o</sup> le troisième écusson est : *parti de sable au chevron d'argent accompagné de 3 annelets d'or et d'azur à la croix pattée d'argent*. Les trois autres compartiments de la vitre contiennent divers épisodes de la vie de saint Yves, official de Tréguier, mort en 1303. Dans le premier, le saint, revêtu de son costume d'official, donne son capuchon à un pauvre qui lui demandait l'aumône (Albert Legrand, *Vies des Saints de Bretagne*, p. 161). Le second le représente vêtu de même, à genoux devant un ange. Dans le troisième, deux personnages sont à genoux devant lui; derrière le saint on aperçoit une maison; ce sujet rappelle sans doute la charité de saint Yves, qui logeait et nourrissait les pauvres dans ses presbytères de Trédrez et de Lohannec'h, et qui fonda pour eux un hôpital dans son manoir de Kermartin (*ibid.*). Ainsi qu'on l'a dit plus

haut, le style du dessin, l'agencement des figures, le coloris de cette vitre lui assignent la date de la fin du xv<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>. »

Si une partie des vitraux de la cathédrale de Quimper avait pu échapper aux fureurs des hommes, d'autres vitraux établis dans des édifices religieux moins en vue avaient pu se sauver également dans la même ville. Cambry, dans le catalogue qu'il fit en l'an III des objets échappés l'année précédente au vandalisme dans le Finistère, s'applaudit de citer les vitraux de la chapellenie Notre-Dame-du-Guéodet ou Notre-Dame-de-la-Cité. Les meilleurs vitraux de Quimper, dit-il, sont ceux du Guéodet. Le hasard les a mieux conservés que ceux de la cathédrale. Dans la prodigieuse quantité de personnages entassés au-dessus du maître-autel de la partie la moins ancienne de cette église, outre le brillant des couleurs, on doit admirer les airs de têtes des groupes, des attitudes du meilleur style. Qu'on examine la pose de la Vierge qui s'évanouit, une femme du peuple tournant la tête, qu'un homme de goût ne peut manquer de remarquer. Le morceau le plus complet de ces vitraux forme un tableau, une composition régulière pleine d'expression, de vérité, de simplicité : c'est l'Adoration des Bergers. L'Enfant vient de naître; un cercle d'anges au fond du tableau admire, adore en silence dans une attitude respectueuse. Joseph, la Vierge sont à genoux, les bergers se prosternent. A l'époque où furent exécutés ces ouvrages, on avait peu d'artistes en France en état d'en égaler le mérite; aucun n'eût pu surpasser leurs couleurs. Ils sont de 1563. On est frappé de l'élégance, de la légèreté des ornements d'architecture prodigués dans ces vastes cadres. On y voit des

<sup>1</sup> Cambry, *Cat. des objets échappés au vandalisme dans le Finistère*, p. 18; de Blois, dans la nouv. éd. du *Dict. d'Ogée*, v<sup>o</sup> Quimper, t. II, p. 420; Philippe-Lavallée, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Quimper, *Bull.*, t. I, 1<sup>re</sup> livr., p. 119, et suppl. à la 4<sup>e</sup> livr., p. 267 à 274; Pol de Courcy, *Guide de Nantes à Brest*, p. 255, et *La Bret. contemp.*, p. 8 et 9.

voûtes surbaissées, des fleurons, des volutes, des aiguilles du meilleur goût. On y remarque surtout quelques vases épars d'une forme aussi belle, aussi parfaite que celle des plus beaux vases de l'Étrurie. Le mérite de ces riches décorations est augmenté par la noble simplicité des couleurs qui les forment. Leur masse est un fond blanc relevé par de brillants et légers filets d'or indiquant toutes les arêtes. La mort de la Vierge est du même maître et du même mérite<sup>1</sup>. Mais si Cambry manifestait dans son zèle sa satisfaction artistique d'avoir pu contempler encore après les tourmentes de la Révolution ces magnifiques vitraux, quels sentiments contraires n'aurait-il pas pu manifester si la mort ne l'eût point enlevé, lorsque cet édifice si plein de souvenirs fut démoli vers 1825 pour faire place à de mesquines maisons qui en occupent l'emplacement<sup>2</sup> ?

La chapelle Notre-Dame-du-Pinity, à Quimper, avait eu aussi le bonheur de se soustraire aux destructions de l'an II, et Cambry, dans son *Catalogue des objets échappés au vandalisme*, se plaît à en citer les vitraux. Au milieu de la promenade plantée dans le prolongement du champ de bataille, on trouve, dit-il, une chapelle nommée le Pinity; ses vitraux n'ont pas la perfection de ceux du Guéodet; ils n'ont pas moins d'éclat, de richesse et d'élégance. Les ornements, espèces de filigranes, caprices d'architecture, arabesques légères, sont aussi d'un fond blanc relevé d'or. La vie de la Vierge fait le sujet des divers tableaux qu'on y voit. Il faut remarquer surtout la vérité de dessin, le caractère de la tête d'un homme de moyen âge, qui parle au grand-prêtre des juifs sortant du temple. Ce précieux morceau doit être conservé; le

<sup>1</sup> Cambry, *Catalogue*, p. 14, 15.

<sup>2</sup> De Blois, dans la nouvelle édition du *Dict. d'Ogée*, v<sup>o</sup> *Quimper*, t. II, p. 421.

bleu, le pourpre de ces vitraux sont admirables<sup>1</sup>. Ce vœu de conservation n'a point eu de bonheur. Les vitraux du Pinity n'ont pas été plus heureux que ceux du Guéodet. Ce qu'avaient épargné les troubles de l'an II a été renversé, le calme revenu. En 1810 on prit conseil du mauvais génie de la destruction, et l'on abattit en grand cette chapelle, qui ajoutait aux agréments de la belle promenade qu'elle bordait<sup>2</sup>. Les descriptions de Cambry sont tout ce qui reste du Guéodet et du Pinity. Les reproduire était le seul hommage qui pût être rendu à ces brillants objets de l'art religieux et à celui qui les avait recommandés, mais en vain, au respect de la postérité.

L'église du couvent des Cordeliers de Quimper est aussi à signaler. La maîtresse vitre qui donne sur la rue Saint-François est un chef-d'œuvre de la délicatesse et de la hardiesse de l'art<sup>3</sup>.

Les environs de Quimper, moins atteints par l'ancienne destruction, ont été aussi moins atteints par les nouveaux rebâtitseurs de nos jours, tout autant à craindre pour les vieux arts et leurs attachants souvenirs.

A l'extrémité d'un des faubourgs de Quimper, sur la route de Châteaulin, se trouve l'église de Kerfeunteun, qui porte la date de 1575, et qui, sans être remarquable par son architecture, présente cependant un très-beau vitrail qui a été jusqu'ici négligé tant par les destructeurs que par les restaurateurs. Il a été décrit par M. Philippe-Lavallée, auquel on a déjà emprunté la description des vitraux des églises de la ville, et auquel il faut aussi emprunter, ne pouvant mieux faire, cette partie de son intéressant travail :

« L'église de Kerfeunteun ne possède que sa maîtresse

<sup>1</sup> Cambry, *Catalogue*, p. 15, 16.

<sup>2</sup> De Blois, dans la nouv. éd. du *Dict. d'Ogée*, v<sup>o</sup> *Quimper*, t. II, p. 423.

<sup>3</sup> De Fréminville, *Ant. du Finist.*, 2<sup>e</sup> part., p. 135.

vitre ; mais pour l'éclat, l'harmonie et la conservation des couleurs, pour la fermeté, la correction et le caractère du dessin, cette vitre est une des plus belles que l'on possède dans la contrée, et figurerait partout avec honneur dans une église d'ordre secondaire. La fenêtre dont elle remplit toute l'ouverture est haute d'environ 4 mètres sur 2 de largeur. La partie comprise entre l'appui et la naissance de l'ogive est divisée par deux meneaux en trois compartiments. Voici les différents motifs de la peinture des vitraux qui les garnissent : au bas de chaque meneau, une espèce d'arcade dans le style du xvi<sup>e</sup> siècle encadre un sujet différent ; à gauche, le Christ *en Trinité*, c'est-à-dire reposant inanimé sur les genoux de Dieu le Père, représenté en costume de Souverain-Pontife, avec la tiare et une longue barbe blanche, le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, posé sur son épaule. A droite, un chanoine agenouillé présenté par son saint patron en costume d'évêque. Le caractère de ces deux figures pourrait les faire prendre pour des portraits ; mais aucun signe, aucun nom, aucunes armoiries, aucun attribut particulier ne les désigne. L'arcade du milieu est occupée par la figure de Jessé, ancêtre de Jésus-Christ. C'est là que commence le sujet général de la vitre, l'*arbre de Jessé*. L'attitude noble et naturelle, l'expression calme et grave de cette figure en fait la plus belle du vitrail. Jessé est endormi ; de son cœur part le tronc de l'arbre qui étend sur toute la vitre ses rameaux, sur lesquels sont assis les personnages marquants de sa postérité, depuis son fils David jusqu'à la Vierge Marie et saint Joseph, ayant entr'eux le Christ en croix. Les costumes de tous ces personnages ne se recommandent pas, comme on peut le croire, par l'exactitude historique. Les vêtements sont faits de riches étoffes drapées assez capricieusement ; les rois sont coiffés de chaperons, de turbans, de mortiers, avec la couronne, et portent au cou de grosses chaînes d'or, comme c'était la

mode au xvi<sup>e</sup> siècle; mais tout cela est, on le répète, d'un dessin ferme et correct, plein de caractère et de relief, coloré de tons variés, harmonieusement combinés et se détachant de la manière la plus heureuse sur le beau fond rouge du vitrail. Le tympan de l'ogive est occupé par des figures d'anges tenant deux à deux, dans chaque compartiment, des écussons dont le blason a été détruit<sup>1</sup>. »

L'église d'Ergué-Gaberic, près de Quimper, non moins remarquable sous le rapport de ses vitraux, doit non moins fixer l'attention, car elle a été également l'objet du travail de M. Philippe-Lavallée, auquel on emprunte encore la description qu'il en a si exactement faite :

« Bien que venant en dernière ligne dans la revue des vitraux du canton de Quimper, la vitre du maître-autel de l'église d'Ergué-Gaberic ne le cède en rien à celle de Kerfeunteun, car elle paraît avoir sur celle-ci l'avantage de l'ancienneté; elle porte, en effet, la date de 1516 ou 1526, tandis que la vitre de Kerfeunteun appartiendrait à la dernière moitié du même siècle. A Ergué-Gaberic, si le dessin est un peu moins correct, si les poses des personnages ont quelque chose de forcé, ce défaut est racheté par l'expression et le caractère des figures, par le pittoresque de leur disposition. La partie rectangulaire de la fenêtre, divisée par trois meneaux droits, contient dans ses quatre panneaux des scènes de la Vie et de la Passion de Notre-Seigneur. Ce sont : la *Nativité*, la *Présentation au temple*, le *Baptême*, l'*Entrée à Jérusalem*, la *Cène*, *Jésus au Jardin des Olives*, le *Baiser de Judas*, la *Flagellation*, *Jésus chez Pilate*, le *Portement de croix*, *Jésus en croix*, et la *Résurrection glorieuse*. Le réseau du tympan est dessiné par

<sup>1</sup> Philippe-Lavallée, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Quimper, *Bull.*, t. I, 1<sup>re</sup> livr., p. 119, et suppl. à la 4<sup>e</sup> livr., p. 274; Pol de Courcy, *La Bret. contemp.*, p. 10.

deux grandes fleurs de lys, et l'espace intermédiaire est rempli par des flammes. Ces différents compartiments contiennent diverses armoiries dont voici l'énumération : 1° en supériorité, un écusson écartelé de *France et de Bretagne*, entouré du *cordons de Saint-Michel*; 2° un écusson parti de *France et de Bretagne*, entouré de la *cordelière*; 3° un écusson de *Bretagne plein*, aussi entouré de la *cordelière*; 4° écusson de *gueules à 3 glaives d'argent posés en bande*, qui est de *Pratmaria*; 5° écusson de *gueules à la croix potencée d'argent*, cantonnée de 4 *croisettes de même*, qui est de *Lézergué*; 6° écusson parti des deux précédents; 7° écusson parti au 1<sup>er</sup> fascé, ondé d'argent et d'azur de 10 pièces, qui est *Autret*; au 2° coupé des deux précédents. Les familles *Autret* de *Missirien* et de *Lézergué*, fondues dans celle de la *Marche*, possédaient de grands biens dans la paroisse d'*Ergué-Gaberic*. L'espace laissé par les fleurs de lys au-dessus des arcs qui couronnent les panneaux droits de la fenêtre est rempli par quatre figures peintes à mi-corps : saint *Barthélemy*, saint *Étienne*, saint *Michel* et saint *André*. Sous l'un de ces arcs on lit la date de 1528. Tout au bas de la vitre, une inscription porte en caractères du xvi<sup>e</sup> siècle : CETTE VITRE FVT FECTE EN LAN MIL V<sup>GG</sup> XVI ET..... ET POVR LORS FABRIQVE. Ces deux dates ne concordent pas précisément, mais on croirait volontiers qu'il a été commis une erreur pour la seconde et qu'elle doit porter 1528 comme celle qu'on lit à la partie supérieure de la même vitre. Au-dessus d'un autel adossé au mur oriental du transept Sud est une petite fenêtre divisée par un meneau droit surmonté d'une fleur de lys. L'un des panneaux est occupé par un seigneur en costume du xvi<sup>e</sup> siècle, armé, tête nue, cheveux longs; sa cotte armoriée porte d'or à 3 *croissants de gueules*. Ce personnage est agenouillé devant un prie-Dieu et présenté par saint *François d'Assise*, reconnaissable aux stigmates empreints sur ses mains. Dans l'autre panneau, une dame, por-



tant une cotte armoriée de même, est aussi à genoux et présentée par sainte Marguerite. Les armoiries de la cotte d'armes du chevalier permettent de reconnaître François Liziart sieur de Kergonan, et Marguerite, sa compagne, vivant de 1481 à 1536<sup>1</sup>. »

En rayonnant plus loin de la ville, dans le reste de la basse Cornouaille, on trouve encore dans la campagne plusieurs églises distinguées par leurs vitraux. On va successivement en donner la description.

Dans l'ancien territoire du Cap-Sizun, l'église de Guenguat appartient au xv<sup>e</sup> siècle. Les fenêtres qui en décorent le chevet sont garnies de beaux vitraux représentant les ducs de Bretagne la couronne en tête, et plusieurs chevaliers armés de toutes pièces, leurs armoiries peintes sur leurs cottes d'armes<sup>2</sup>. — Les fenêtres du chevet de l'église de Pont-Croix (trève du Cap-Sizun) ont des meneaux rayonnants dans le style du xv<sup>e</sup> siècle, lesquels sont garnis de vitraux colorés, décorés des armes écartelées de Rosmadec et de Pont-Croix, chargées d'un écusson de Tivarlen brochant sur le tout<sup>3</sup>. — Dans l'ancien territoire du Cap-Caval, l'église de Penmarch, fondée l'an 1508, sous le vocable de sainte Nonna, possède de beaux vitraux postérieurs à l'époque de la dernière reconstruction. Les fenêtres ont des meneaux flamboyants; la maîtresse vitre a conservé des vitraux de couleur, et son tympan est constellé des armoiries des familles qui avaient contribué

<sup>1</sup> Philippe-Lavallée, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Quimper, année 1847, *Bull.*, t. I, 1<sup>re</sup> livr., p. 22, 24, et suppl. à la 4<sup>e</sup> livr., p. 275 à 277; Pol de Courcy, *La Bret. contemp.*, p. 10.

<sup>2</sup> Pol de Courcy, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Quimper, 1847, *Bull.*, t. I, p. 24; *id.*, *Guide de Nantes à Brest*, p. 259, et *La Bret. contemp.*, p. 11.

<sup>3</sup> Pol de Courcy, *Ass. bret., ibid.*, p. 24; *Guide de Nantes à Brest*, p. 259, et *La Bret. contemp.*, p. 16.

à l'érection de l'église. Au-dessous des armes de France, de Bretagne et de Navarre, placées en supériorité, on remarque celles des Rohan seigneurs de Trogalet, des barons de Pont-Abbé, des Rostrenen sieurs de Kerbrohan, des Languéoëz et des Foucault, successivement possesseurs de la seigneurie de Lescoulouarn, des Kerveregin, des Lezongar sieurs de Lestiallec, des Kerhoent sieurs de Kernus, maisons situées dans les paroisses limitrophes<sup>1</sup>. — Dans le territoire de Conq, près d'Elliant, on trouve la chapelle de Kerdevot, de fondation ducal; on remarque sur les vitraux les images de ducs de Bretagne, la couronne sur la tête. De nombreux écussons peints sur ses vitres témoignent de la piété des seigneurs des environs, qui s'étaient plu à embellir et doter cette chapelle. On reconnaît parmi ces blasons ceux des sires du Botbodern, du nom de Guengat, et ceux des familles de Tréanna, Kerfors, Liziart, Lezandevéz, Kersulgar, Lanros et Autret de Misirien<sup>2</sup>.

Une portion du territoire de Quimper s'avançait, dans ce qui dépend aujourd'hui du Morbihan, sous Pontivy, et c'est à cause de son ancienne situation qu'il y a lieu de s'en occuper ici. Cette partie dépendait de Gourin.

Si l'église paroissiale de Notre-Dame-du Faouët n'a conservé que des traces de vitraux<sup>3</sup>, il est dans la paroisse de simples chapelles plus heureuses. La chapelle Saint-Fiacre du Faouët mérite tout à fait par ses anciens vitraux de fixer l'attention. On en voit de bien conservés presque à toutes les fenêtres, sauf quelques mutilations dans les panneaux supérieurs, qui portaient des écussons; au-dessous, ce sont des

<sup>1</sup> Pol de Courcy, *Ass. bret., ibid.*, p. 24, et *Guide de Nantes à Brest*, p. 276, et *La Bret. contemp.*, p. 18.

<sup>2</sup> Pol de Courcy, *La Bret. contemp.*, p. 10.

<sup>3</sup> Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Napoléonville*, dans le *Bull. de la Soc. polym. du Morbihan*, p. 21.

panneaux à compartiments variés renfermant des personnages de 40 à 70 centimètres, sur un fonds d'architecture renaissance. Huit fenêtres en sont encore garnies; on y remarque les sujets suivants : 1<sup>re</sup> vitre du chevet, au fond du chœur : différentes scènes de la Passion et de la Résurrection du Sauveur. 2<sup>e</sup> vitre au transept Nord : les Couches de la Vierge, la Naissance du Christ, puis l'enfant Jésus lavé dans un bassin, la Circoncision, la Visite d'Élisabeth, la Décollation de saint Jean-Baptiste, le Festin d'Hérode, le Sermon sur la montagne. 3<sup>e</sup> vitre au transept Sud, fenêtre orientale : le Crucifiement, les Prophètes, les Apôtres avec leurs attributs, et divers personnages de l'Écriture-Sainte dont le nom est indiqué sur un phylactère : **Jacob, Salomon, Aminadab, Moïz, Zorobabel, etc.** 4<sup>e</sup> vitre au transept Sud, fenêtre méridionale : la légende de saint Fiacre, dont il reste quatre panneaux expliqués par des inscriptions. 1<sup>er</sup> panneau : saint Fiacre bêche la terre avec le secours d'un ange, qui tient le pied de la pelle; l'inscription manque. 2<sup>e</sup> panneau : saint Fiacre debout derrière une femme, la quenouille à la main, agenouillée devant saint Faron, évêque de Meaux; inscription : **Co:la:veille:vint:plaindre:e:acuser:saint:fiacre:a:levesq:de:meax:disat:q:sa:gaste:so:boys:** 3<sup>e</sup> panneau : saint Fiacre entouré d'infirmes qu'il touche; inscription : **Co:sait:fiacre:gerissoit:les:aveugles:et:les:ladres:** 4<sup>e</sup> panneau : saint Fiacre avec sa bêche, la vieille et son fuseau et une chèvre; inscription : **Co:la:vielle:tasa:sait:fiacre:por.lamour.quil.abatoit.le.bois.et.le.fit.ceser.de.par.dieu.et.il.cesa:** L'amortissement représente, au milieu de la Cour céleste, un concert des anges jouant de divers instruments. Sur la même vitre on lit cette inscription : **PRRE ANDROVET OVVRIER : DEMEVANT : A REMPARALE 1552.** 5<sup>e</sup> vitre, collatéral Nord : concert d'anges, et au-dessous, en huit pan-

neaux : Jésus enfant sur les genoux de sa mère, portant une petite chapelle, puis sainte Anne, Joseph-le-Juste, Maria, Salomé, Cléophas, l'un des disciples d'Emmaüs, Dalpheus et les apôtres. 6<sup>e</sup> vitre au bas de la nef, au Midi : le sujet de cette vitre n'est plus reconnaissable; une figure de chevalier, la tête couverte d'un casque, doit représenter le donateur, au pied duquel on lit : IEHA FITRE GOVERNVR POVR CESTE CHAPELLE ME FIT FAIRE 1557. Gouverneur est ici le synonyme de fabricant. Les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> vitres sont trop mutilées pour être comprises. Les écussons qui se voient au sommet de tous ces vitraux sont : 1<sup>o</sup> d'argent à 5 fusées de gueules accolées en fasce, qui est Bouteville, plusieurs fois répété; 2<sup>o</sup> parti au 1<sup>er</sup>....., au 2<sup>e</sup> d'or à une fasce de gueules, qui est.....; 3<sup>o</sup> parti au 1<sup>er</sup>....., au 2<sup>e</sup> d'or à 3 fascas de gueules, qui est Le Rousseau (?)<sup>1</sup>. On a voulu voir dans Pierre Androuet l'ouvrier auteur de ces beaux vitraux, et dans l'indication de sa demeure la ville de Quimperlé; mais quelque importante que serait une indication de cette nature, d'autant plus précieuse qu'elle serait plus rare et plus inusitée, il faut renoncer à cette illusion. L'ouvrier est ici le maître de l'œuvre, gouverneur ou fabricant<sup>2</sup>, qui a ordonné et dirigé la pose des vitraux, et qui, suivant un usage assez constant, a perpétué par cette inscription la mémoire de son office. Aucun document certain n'indique d'ailleurs à Quimperlé la présence de peintres verriers. Quant à expliquer ce nom de lieu, qui ne se rapporte

<sup>1</sup> Cayot-Delandre, *Le Morbihan et ses mon.*, p. 454; *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Quimper, 1847, *Bull.*, t. I, p. 25; *ibid.*, Congrès de Vannes, 1853, t. V, p. 63; Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Pontivy*, dans le *Bull. de la Soc. polym. du Morbihan*, 1861, p. 23; Pol de Courcy, *Guide de Nantes à Brest*, 1865, p. 218.

<sup>2</sup> Ducange, *Gloss*, v<sup>o</sup> *Operar.*; dom Morice, *Hist. de Bret.*, Preuves, I, col. 886; de la Bigne Villeneuve, dans le *Bull. de la Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine*, 1861, t. II, p. 8.

à aucune localité connue, c'est difficile. Peut-être n'y faut-il voir, que soit une mauvaise leçon, soit une incorrection d'écriture ou d'orthographe, rendant le mot incompréhensible. Les dates de 1552 et 1557 fixent au surplus, d'une manière irrécusable, la date de ces belles peintures sur verre. La chapelle Saint-Sébastien du Faouët possède aussi quelques fragments d'anciens vitraux. On y distingue encore un écusson *d'or à 5 fasces de gueules*, qui est Bouteville. On voit le même blason *traversé par une cotice de gueules*, non loin du précédent. La chapelle Sainte-Barbe du Faouët a aussi des restes de vitraux anciens, mais tellement détériorés qu'on distingue difficilement les personnages, dont les plus grands ont 80 centimètres environ, se détachant sur des fonds d'architecture renaissance; les panneaux sont encastrés dans des armatures qui forment des dessins variés. On peut y distinguer la Vierge tenant l'enfant Jésus, et divers traits de la vie de sainte Barbe avec des traces d'inscriptions gothiques. Au-dessus, écusson *d'azur à un château d'or*, qui est Coëtquen<sup>1</sup>.

On retrouve encore, vingt-cinq ans environ plus tard, dans l'église de la Trinité de Langonnet, le même nom d'Androuet. Au bas de l'une des fenêtres du chœur est l'inscription suivante : *LE : XXIII : DE : MARS : P : ANDROVET : 157 . :* Mais il ne faut y voir également qu'un nom, commun dans le pays, désignant un fabricant. Les vitraux de la Trinité sont remarquables, et il y en a à presque toutes les fenêtres, à compartiments et dessins divers, avec fonds d'architecture renaissance. Malheureusement ils ne sont point en bon état. La fenêtre du fond du chœur présente la généalogie de la famille de David. Au sommet, plusieurs blasons : 1° *d'argent à 5 fusées de gueules rangées en fasce*, qui est Bouteville; 2° *d'azur à une rencontre de bœuf d'or*, qui est Cleuzyait (?); 3° *d'azur à la coupe d'or*,

<sup>1</sup> Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Napoléonville*, p. 21.

qui est..... D'autres fenêtres du chœur représentent les scènes de la Passion. Au transept Sud, à une fenêtre, la Vie de saint Jean-Baptiste en douze tableaux; à une autre, la Transfiguration. Au transept Nord, le Jugement dernier. Dans la nef, trois fenêtres offrent en divers tableaux le Mariage de la Sainte Vierge, l'Annonciation, la Visitation, l'Adoration des Mages, Jésus enseignant les docteurs, la Descente du Saint-Esprit sur les apôtres, l'Assomption de la Vierge, etc. L'église paroissiale Saint-Pierre et Saint-Paul, à Langonnet, a aussi des fragments de vitraux à la fenêtre du fond du chœur<sup>1</sup>.

La chapelle Saint-Mandé de Guiscriff possède à la fenêtre du fond du chœur deux panneaux qui restent d'un vitrail, et représentent Jésus tombant sous sa croix, puis sa Résurrection. Au milieu de quelques fragments de vitraux dans la petite fenêtre du chœur, côté du Midi, on voit un écusson *d'azur au chef d'or chargé de 3 coquilles de gueules*<sup>2</sup>. — A Lanvenegen, ancienne trève de Guiscriff, l'église paroissiale Saint-Cognogan a des restes de vitraux à compartiments variés, avec personnages de 60 centimètres environ, fonds d'architecture à anses de panier et accolades. A la fenêtre principale, divers traits de la Vie et de la Passion de Jésus-Christ. La chapelle Saint-Urlo a quelques fragments de vitraux avec devises gothiques<sup>3</sup>.

A Gourin, l'église paroissiale Saint-Pierre et Saint-Paul n'a que des fragments dépareillés de vitraux. Il en est de même de la chapelle Notre-Dame, au bourg; mais les chapelles rurales ont mieux conservé leurs vieilles vitres. La chapelle

<sup>1</sup> Cayot-Delandre, *Le Morbihan et ses mon.*, p. 449; Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Napoléonville*, p. 40; Aur. de Courson, *La Bret. contemp.*, Morbihan, p. 101.

<sup>2</sup> Rozenzweig, *id.*, p. 37.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 42.

Notre-Dame-de-Consolation ou de Moustérien a des vitraux à compartiments variés, avec personnages de 60 à 80 centimètres de hauteur. Sur la fenêtre du fond du chœur est la scène du Crucifiement. Au-dessus sont des écussons brisés. On en distingue encore un, *parti au 1<sup>er</sup>....., au 2<sup>e</sup> d'argent à une fasce de gueules*, qui est.....; et un autre, *parti au 1<sup>er</sup>....., au 2<sup>e</sup> d'argent à l'aigle éployée à 2 têtes d'azur, membrée de gueules*, qui est..... La chapelle Saint-Hervé, de la même paroisse, a des restes d'anciens vitraux où l'on distingue des armoiries et des personnages de 80 centimètres environ, se détachant sur des fonds d'architecture des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles. Les panneaux sont encastrés dans des armatures qui forment des dessins variés. La fenêtre du fond du chœur est divisée en trois tableaux. Au milieu, la scène du Crucifiement; à droite, un personnage tenant la crosse, et sous les pieds duquel on lit quelques lettres d'une inscription française. A gauche, saint Hervé, ayant d'une main un bâton et un chapelet, de l'autre un loup en laisse, suivant la légende : Un jour, saint Hervé travaillait à un petit champ avec un cheval; un loup étant survenu et ayant dévoré l'animal, le saint dit au loup : *Tu feras son travail*, et il l'enchaîna. Il est invoqué par ceux qui veulent préserver des loups leurs troupeaux. La fenêtre de droite est divisée en deux compartiments : à gauche, un guerrier la main sur son cimenterre, et sous ses pieds cette inscription : *San trante fust cete y comm. Sans doute 1530*. A droite, la Vierge assise, tenant l'enfant Jésus. Sur la fenêtre de gauche, deux compartiments : à gauche, personnage crossé avec une banderolle derrière la tête, portant cette inscription : *Saint. yves : ora : p. (ro nobis)*. A droite, il ne reste point de vitres colorées. Les trois fenêtres précédentes portent dans les compartiments du sommet le blason suivant : *d'argent à 5 fusées de gueules accostées en*

*fascé*, qui est Bouteville. A l'une des fenêtres latérales, ce blason est crossé. La fenêtre de gauche offre cet autre blason : *d'argent à un croissant de gueules accompagné en abyme d'un écusson d'or à 3 tourteaux de gueules et au quartier de même*, qui est Kerimerc'h (?). Les deux fenêtres latérales portent le blason parti de Bouteville et de Kerimerc'h. Les deux fenêtres des bras du transept présentent aussi quelques fragments de vitraux. On distingue encore sur celle du Nord un personnage crossé<sup>1</sup>. — A Roudoualec, trêve de Gourin, il y a des fragments de vitraux avec quelques figures<sup>2</sup>.

ARCHIDIACONÉ DE POHER. — Il faut pénétrer maintenant dans le département des Côtes-du-Nord pour suivre l'ancien évêché de Quimper dans cette portion de la basse Cornouaille qui lui appartenait autrefois, et en a été aujourd'hui détachée pour faire partie des arrondissements de Loudéac et de Guingamp.

Dans le territoire de Poher, qui tirait son nom de l'ancien comté, l'église de Neuillac présente quelques restes de vitraux à devises gothiques<sup>3</sup>.

L'église Saint-Jacques à Saint-Léon, en Merléac, si digne d'être remarquée par ses vitraux peints, aurait été construite, comme on l'avait d'abord pensé, par les soins de Jean Validire, évêque de Léon en 1431, et mort évêque de Vannes en 1444. Il était né à Merléac, et il aurait élevé près de la maison de ses parents la belle chapelle qu'on y voit encore<sup>4</sup>. Mais le style de l'édifice, qui est bien antérieur, la date de

<sup>1</sup> Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Napoléonville*, dans le *Bull. de la Soc. polym. du Morb.*, p. 27.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 69.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 57.

<sup>4</sup> Pol de Courcy, *Itin. de Saint-Pol-de-Léon à Brest*, dans la *Revue de Bret. et Vend.*, t. VI, p. 22.



1402 inscrite sur la belle verrière de la maîtresse vitre, l'absence des armes de Validire, *d'azur au chef de gueules chargé de 3 quintefeuilles d'argent*, tandis que l'écusson de Rohan, *de gueules à 9 macles d'or*, s'y montre partout, tendent à faire croire que c'est plutôt un membre de cette dernière famille qui en a été le fondateur à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. M. Geslin de Bourgogne en a décrit avec soin et exactitude les brillants vitraux. Les verrières sont réparties en six fenêtres, dont trois dans la longère Nord et une au chevet de chaque nef latérale, à droite et à gauche de la maîtresse vitre. Les petites fenêtres ont 2<sup>m</sup> 30 de hauteur sur 1<sup>m</sup> 10 de largeur. Tous ces vitraux ont plus ou moins souffert, soit par les dégradations des hommes, soit par d'inintelligentes réparations, souvent presque aussi préjudiciables. Les cinq petites fenêtres seraient indéchiffrables aujourd'hui sans le travail de M. Geslin de Bourgogne, qui permet d'y reconnaître la Vie de la Sainte Vierge. D'abord, jeune fille aux longs cheveux flottants, une main posée sur son cœur, elle porte de l'autre un rouleau qui, en se développant, laisse échapper ces mots : **Quae est qua aureum sicut aurum.... Deliciis affluens inixa super dilectum suum.** Puis, dans un riche costume, on la voit jeune femme, posant la main sur une couronne d'or, emblème de sa royauté céleste, et un phylactère porte ces paroles : **Veni sponsa accipe auream coronam.** Les deux fenêtres latérales du chevet ont dû représenter la suite de son existence. Du côté de l'évangile, on reconnaît encore l'Annonciation, la Visite à sainte Élisabeth et l'Adoration des Mages. Du côté de l'épître, on ne voit plus que la Vierge mère portant son fils, et plus loin assistant au Crucifiement. La maîtresse vitre, quoique moins endommagée, est loin d'être

<sup>1</sup> Gaultier du Mottay, *Géogr. des Côtes-du-Nord*, p. 827 ; *La Bret. contemp.*, p. 88.

aussi complète. Voici ce qu'un examen attentif a permis d'y découvrir à l'écrivain que nous citons. A la rose brille de toutes parts l'écusson de Rohan, et autour du centre, des anges, disposés en rond, portent des phylactères où sont inscrits les douze articles du Symbole. La bordure de tout le vitrail est semée de **M**, de doubles **U**, et de coquilles de saint Jacques. Outre une somptueuse ornementation architecturale, les fonds de la vitre sont composés d'une grisaille où se détachent en couleur, avec une grande délicatesse, des roses, des fleurons, des branches d'arbre et des oiseaux. C'est sur cette élégante tenture que se déroulent en première ligne les scènes de la Passion; le Baiser de Judas, la Flagellation, le Calvaire, les Saintes Femmes au tombeau, l'Apparition à Marie-Madelaine se distinguent encore. Puis viennent diverses scènes de la vie de saint Jacques, ses prédications, son supplice, le transport de ses reliques à travers les mers, leur débarquement sur les côtes de Galice, le culte du saint, dont l'image repose dans une niche. Si le dessin a beaucoup souffert, les tons or, rouges et verts sont bien conservés et sont encore d'un effet puissant. Vers le bas, il reste quelques écussons des seigneurs qui avaient concouru au don de la verrière. D'abord on voit l'écusson *d'azur à la croix engreslée d'or*, qui est du Houlle, puis un écusson d'alliance, *de gueules à 3 jumelles d'or*, qui est Rosmadec, seigneur de Buhen; d'autres, indéterminables. Au bas de ce vitrail, M. Geslin de Bourgogne a découvert un fragment bien important, puisqu'il donne le nom du verrier et la date de l'œuvre. On y lit : **G. Brart fist cest..... lan mil iiij<sup>e</sup> ij.**<sup>1</sup>

L'église Saint-Pierre de Bothoa offre de remarquable sa maitresse vitre du xiv<sup>e</sup> siècle. Bothoa était une paroisse qui

<sup>1</sup> Geslin de Bourgogne, *Mém. de la Soc. d'ém. des Côtes-du-Nord*, 1865, p. 8.

renfermait parmi ses trèves Saint-Nicolas-de-Pélem ou de la Pelote, parce que les Loz de Beaucours y avaient droit à une redevance seigneuriale d'une pelote de fil ; mais par suite de la révolution des temps, la trève est devenue paroisse, et l'ancienne paroisse une succursale de son ancienne trève. L'église Saint-Nicolas-de-Pélem est un joli monument de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, et l'on y voit un magnifique vitrail représentant, entr'autres sujets, l'histoire de saint Nicolas, son patron<sup>1</sup>. — L'église de Glomel, construite à la fin du xv<sup>e</sup> siècle ou au commencement du xvi<sup>e</sup>, a les vitraux peints du transept Sud conservés en partie. Ils représentent dans le haut les armoiries de la donatrice, qui est une princesse d'Elbeuf, dame de Rostrenen, et dans le bas, la donatrice est elle-même accompagnée de son patron, qui la présente<sup>2</sup>. — La chapelle de Lansalaün, en Paule, a une vitre de 4<sup>m</sup> 25 sur 2<sup>m</sup> 60, qui réunit la Vie de Jessé et les principaux épisodes de la Vie de la Sainte Vierge. Elle porte la date de 1528<sup>3</sup>.

Si cette portion est particulièrement riche en vitraux, la cause doit en être signalée. Il y avait en effet, aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, sur les bords de la forêt de Kerjan, paroisse de Paule, un établissement de gentilshommes verriers<sup>4</sup>, et c'est assurément de leur fabrication que durent sortir les vitres des verrières des églises circonvoisines.

On peut citer encore le Moustoir, ancienne trève de Trébri-  
van, dont il est intéressant de visiter la maîtresse vitre, qui représente les diverses scènes de la Passion de Notre-Sei-

<sup>1</sup> Gaultier du Mottay, *Géogr. des Côtes-du-Nord*, p. 565.

<sup>2</sup> Deschamps de Pas, dans les *Mém. de la Soc. des ant. de France*, t. XX, p. 150.

<sup>3</sup> Geslin de Bourgogne, *Bull. de la Soc. d'ém. des Côtes-du-Nord*, t. VI, p. 177.

<sup>4</sup> Gaultier du Mottay, *Géogr. des Côtes-du-Nord*, p. 50.

gneur<sup>1</sup>; l'église Saint-Pierre de Kerpert, qui possède encore un vitrail assez complet<sup>2</sup>; l'église de Plusquellec, qui possède des vitraux, lesquels doivent attirer l'attention<sup>3</sup>.

On a déjà vu des procès-verbaux dressés par experts héraldiques à propos du litigieux des droits seigneuriaux de la noblesse. Il fallait constater les armoiries existant sur les vitraux; et bien que ces enquêtes judiciaires n'eussent pas précisément pour objectif ce qui fait le sujet des recherches actuelles, il y a cependant un grand avantage à s'en préoccuper, parce qu'on en peut tirer bien des renseignements utiles. C'est un document de cette nature qui va décrire les vitraux de l'église paroissiale de Saint-Hernin.

Le monastère des Carmes déchaussés de Rennes possédait en Cornouaille la seigneurie du Granec, qui lui avait été donnée à titre de fondation, en 1684, par messire Toussaint du Perrien, seigneur de Bréfillac, seigneurie importante dont ils firent aveu au Roi le 23 mai 1726, et qui s'étendait sur les paroisses de Landeleau, Cléden, Plounevez-du-Faou, Colorec, Loqueffret et Plouyé, avec haute, moyenne et basse justice; mais leurs privilèges et droits seigneuriaux leur furent souvent contestés par la noblesse laïque qui se trouvait dans la mouvance du domaine monacal. Un banc neuf, établi dans l'église Saint-Sauveur de Saint-Hernin, dans la seigneurie du Granec, devint la cause d'un grand procès, et des experts héraldiques furent nommés par justice pour constater les écussons qui se trouvaient peints sur les vitraux de l'église, et d'où devait résulter la preuve du droit aux prééminences réclamées. Heureusement qu'à l'appui de leur procès-

<sup>1</sup> Gaultier du Mottay, *Géogr. des Côtes-du-Nord*, p. 508.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 567.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 500.

verbal les experts ont dessiné en couleur les vitraux armoriés qu'ils étaient chargés de décrire.

Les armoiries du grand vitrage, du côté de l'évangile, étaient ainsi placées : en supériorité, l'écusson *mi-parti de France et de Bretagne*; au-dessous, écusson *de gueules à 3 châteaux d'or*, qui est Château-Gall, sieur du Granec; — *fuselé d'argent et de gueules en bande*, qui est Quéleñ de Treflech, devenu le Faouët, Bouteville et Goulaine; — *de sable à la bande engreslée d'argent*, qui est Le Granec; — *fuselé d'argent et de sable en bande*, qui est Kermanach; — *mi-parti de.....*, qui est Kermabon, *et d'argent à 3 fasces de gueules*, qui est Guézennec de Runablay; — *mi-parti de sable à la bande engreslée d'argent*, qui est Le Granec, *et de gueules à 3 épées d'argent, la pointe en bas*, qui est Prat-Maria. — Du côté de l'épître, en supériorité, l'écusson *plein de Bretagne*; au-dessous, *mi-parti vairé et contrevoiré d'argent et de gueules*, qui est Kermelec, *et fascé, ondé d'or et d'azur au chef de gueules*, qui est Langueoüez; — *fuselé d'argent et de sable en bande*, qui est Kermanach; — *de gueules à 3 châteaux d'or*, qui est Château-Gall; — *mi-parti fuselé d'argent et de sable en bande*, qui est Kermanach, *et de gueules à 3 mains dextres à paume d'argent semé d'hermines, par 2, 1*, qui est de Mesle, moderne du Châtel. Au-dessous des soufflets du tympan s'élevait, peint dans le vitrail, le Christ en croix; de chaque côté, la Sainte Vierge et saint Jean debout, présentant agenouillés le seigneur Jean de Granec et sa femme, Marie de Prat-Maria, ayant leurs écussons peints sur leurs cottes<sup>1</sup>.

Il s'agit maintenant de rentrer dans le Finistère, dans cette

<sup>1</sup> Fonds des Carmes déchaussés de Rennes, aux archives du départ. d'Ille-et-Vilaine, liasse 114, n° 37.

portion propre qui lui a appartenu autrefois et lui appartient encore.

A Locronan, il y a des verrières à noter; la maîtresse vitre encadre dans ses nombreux meneaux une verrière colorée décorée des armes des Nevet<sup>1</sup>.

Plusieurs des fenêtres de la chapelle du Kergoat, en Quéménéven, ont des meneaux fleurdelysés, et huit d'entre elles sont encore décorées de splendides vitraux parfaitement conservés, représentant la Vie de Jésus-Christ, l'Histoire de Joseph vendu par ses frères, sa résistance aux séductions de la femme de Putiphar, le Paradis et l'Enfer. Ces verrières historiées, avec leurs mille couleurs changeantes, forment autour du sanctuaire une enceinte mystérieuse, et le demi-jour qu'elles répandent dispose singulièrement au recueillement et à la prière. Dans les tympan on distingue à la maîtresse vitre les armes de Julien du Cleuz, marquis de Gage, époux en 1671 de Claudine de Kergorlay, dame de Guenguat, et aux autres fenêtres les armes des familles de Languoëz, du Heuc et de Poulmic, possessionnées au xvi<sup>e</sup> siècle en Quéménéven et dans les paroisses voisines<sup>2</sup>.

La chapelle du Cran, en Spezet, devenue l'église paroissiale, a été décrite avec un soin particulier par M. Pol de Courcy, que l'on a déjà eu si souvent l'occasion de citer, et que l'on va citer encore. Elle mérite, dit-il, d'être visitée, non que son architecture la distingue des autres chapelles élevées à la même époque, mais ses vitraux sont d'une richesse exceptionnelle. La date de ce petit monument (1532) se lit sur un contrefort, et les armes des seigneurs du Cran-

<sup>1</sup> Pol de Courcy, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Quimper, p. 24, et *Guide de Nantes à Brest*, p. 289.

<sup>2</sup> Pol de Courcy, *Guide de Nantes à Brest*, p. 288; *La Bret. contemp.*, p. 39.

huel, du nom de Vieux-Châtel, qui y possédaient des droits honorifiques, sont gravées au chevet. Le plan forme un *Tau* ou croix de saint Antoine. La maîtresse vitre, à meneaux flamboyants, renferme en douze panneaux les principales scènes de la Passion, de la fête des Rameaux à la Résurrection. Au tympan de l'ogive se développe le Jugement dernier et le triomphe du Christ entre la Vierge et saint Joseph, qui assistent à la gloire du Dieu fait homme au milieu d'une troupe d'anges jouant de divers instruments. Cette vaste composition, portant la date de 1548, est décorée des armes pleines de Bretagne, quoique l'union de cette province à la France fût consommée depuis seize ans. Peut-être qu'en supprimant l'écu de France le peintre croyait flatter l'amour-propre du peuple, qui regretta longtemps encore l'indépendance du duché, ainsi qu'il le prouva sous la Ligue. Les sujets peints dans les six autres fenêtres sont : *Première vitre* : l'Annonciation, la Nativité, l'Adoration des Bergers, l'Adoration des Mages. *Deuxième vitre* : le Baptême de Notre-Seigneur en trois grands panneaux de grandeur naturelle. *Troisième vitre* : le Martyre de saint Laurent en deux panneaux occupant toute la largeur de la fenêtre. Laurent, suivi de la foule des pauvres qui étaient nourris aux frais de l'église, comparait au tribunal du préfet de Rome, qui le condamne à mort. Il est, en conséquence, étendu sur un brasier ardent dont le feu est alimenté par des bourreaux. Le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe voltigeant au-dessus de Dieu le Père, représenté en pape, et de Dieu le Fils portant sa croix, sont figurés au haut de ce tableau. On lit au bas : CHARLES QUAMPION et la date de 1548, qui est aussi celle de la fenêtre du chevet. *Quatrième vitre* : la Mort de la Vierge. Par suite d'un anachronisme fréquent au moyen âge, des prêtres en surplis entourent son lit, tandis qu'un clerc, debout à son chevet, porte la croix, qu'un

second clerc tient un goupillon et qu'un troisième a une palme à la main. Dans les panneaux supérieurs, le Fils de Dieu, assis dans une gloire sur un trône décoré de pilastres corinthiens, reçoit dans son sein l'âme de sa Mère sous la forme d'un petit corps nu et sans sexe. Au tableau suivant, des anges la couronnent en présence de toute la Cour céleste, pendant que Dieu-le Père, coiffé d'une tiare, lui présente une seconde couronne, et que Dieu le Fils, la tête ceinte d'un nimbe crucifère et la boule du monde dans une main, bénit la Vierge de l'autre. *Cinquième vitre* : la légende de saint Éloi. Le saint ferre un cheval avec l'aide de son fils Oculi. Ces deux personnages, de grandeur naturelle, sont habillés à la mode du règne de Henri II, et Oculi, pour faciliter la tâche au futur ministre de Dagobert aux prises avec un cheval qui veut ruer, lui coupe un pied qu'il rattache ensuite à la jambe. Ce vitrail porte la date de 1550. *Sixième vitre* : la légende de saint Jacques-le-Majeur en quatre panneaux fort remarquables. L'attention se porte premièrement sur les bourreaux qui lui tranchent la tête, ainsi qu'au traître qui l'avait dénoncé à Hérode Agrippa et qui se déclare chrétien à son tour en voyant le courage déployé par saint Jacques; son corps est ensuite déterré par ses disciples, non loin de la ville de Jérusalem, dont les murailles gothiques s'aperçoivent au dernier plan, puis il est transporté par mer à la côte d'Espagne. Un ange voltige au-dessus de la barque, dont il paraît diriger et accélérer la marche en soufflant dans les voiles fortement gonflées; enfin le corps de saint Jacques est placé dans une charrette à bœufs qui s'arrête à Compostelle. Le nom de CHARLES CHAMPION FABRIQUE et la date de 1548 qu'on a déjà vue sur d'autres verrières de la même chapelle se lisent encore au bas de celle-ci. Les fabriciens de Spezet ont assuré la conservation de ces curieux vitraux en les faisant remonter en plomb neuf, et cet exemple devrait être



plus souvent suivi. Le Cran offre, comme on le voit, le spécimen complet d'une chapelle rurale de Cornouaille au xvi<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

Au Huelgoat, trève de Berrien, la chapelle Notre-Dame-des-Cieux, dans un vitrail dont on voit les restes, montre pour donateur un seigneur de Coëtguinec, représenté agenouillé, son casque et ses gantelets à ses pieds, et ses armoiries peintes sur sa cotte d'armes<sup>2</sup>.

A Édern, dont les fenêtres sont à meneaux flamboyants, la maîtresse vitre conserve de beaux restes des vitraux du xvi<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. La chapelle Sainte-Cécile, sur la route de Quimper, a le bonheur d'avoir sa fenêtre du maître-autel intacte. Les personnages des vitraux sont de grandeur demi-nature et semblent de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. Enfin, la fenêtre de droite qui surmonte l'autel Sainte-Cécile, patronne de la chapelle, a aussi son vitrage du xvi<sup>e</sup> siècle : à gauche, sainte Cécile regardant le Christ en croix, assise et jouant de l'orgue d'un air inspiré. Derrière le buffet d'orgues, un page, coiffé d'un toquet à plume blanche, entr'ouvre la porte et regarde curieusement la sainte. Dans un compartiment inférieur, sainte Cécile à genoux. Au bas, en légende, se lit l'inscription : COMENT S: CECIALIA PRIOET. DIEV. AVA. LES I..... et qui est formée d'un mélange de caractères gothiques et de lettres romaines. A droite, le vitrail est brisé dans le bas presque au tiers de sa hauteur ; le haut représente un pape et un chevalier à genoux, tenant un missel dans lequel il lit le CREDO<sup>4</sup>.

Landerneau, divisé en deux par l'Élorn, dépendait moitié

<sup>1</sup> Pol de Courcy, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Quimper, *Bull.*, t. I, p. 22, 23 ; *Guide de Nantes à Brest.*, p. 308 à 310 ; *La Bret. contemp.*, p. 51.

<sup>2</sup> Pol de Courcy, *La Bret. contemp.*, p. 55.

<sup>3</sup> De Montifaut, *Bull. de la Soc. arch. du Finist.*, p. 52.

<sup>4</sup> *Idem*, p. 54.

de Léon, moitié de Quimper. L'église Saint-Thomas-de-Cantorbéry, appartenant au côté quimpérois, était dans ses parties les plus anciennes du xvi<sup>e</sup> siècle. Les fenêtres ont conservé leurs meneaux flamboyants ; celle qui est au-dessus du maître-autel possède encore un vitrail de couleur<sup>1</sup>. — A la Martyre, la date de 1567 se trouve sur une des vitres de la chapelle de la Vierge<sup>2</sup>. — A Plougastel, la vitre du maître-autel, à meneaux flamboyants, a conservé quatre panneaux coloriés, chargés d'un grand nombre d'écussons, parmi lesquels on distingue les armes des vicomtes de Léon, possesseurs de la seigneurie du Rozier en Plougastel, puis les blasons des familles du Louët de Liorzinic, Buzic, Kererault et Kerguern de Kernizi. L'autel de la Madelaine est orné d'une vitre aux armes des Botquenal<sup>3</sup>.

Parmi les grandes abbayes de la Bretagne, celle de Daoulas tenait un des premiers rangs. La magnificence de son église et la beauté de ses vitraux était célèbre. « C'est à Charles Jégou, abbé de Daoulas de 1519 à 1535, qu'on attribue, dit le bénédictin D. Taillandier, l'honneur d'avoir fait faire la grande vitre du grand autel de son église Notre-Dame, qui est un chef-d'œuvre d'art pour la beauté des peintures et qui s'est conservé jusqu'à nos jours » (1756)<sup>4</sup>. Les sujets pieux qui y étaient représentés, les écussons de la noblesse de Basse-Bretagne et des abbés du monastère, furent la cause de leur ruine dans la Révolution<sup>5</sup>. L'église de l'abbaye, à moitié démolie, est devenue l'église paroissiale de la commune de Daoulas. Le chœur et ses vitraux n'existent plus, et

<sup>1</sup> P. de Courcy, *De Nantes à Brest*, p. 302.

<sup>2</sup> Taylor et Ch. Nodier, *Voy. dans l'anc. France*, Bretagne, II, p. 288.

<sup>3</sup> P. de Courcy, *La Bret. contemp.*, p. 95.

<sup>4</sup> D. Taillandier, *Hist. eccl. de Bret.*, II, p. cxxxI.

<sup>5</sup> L'abbé Manet, *Hist. de la petite Bret.*, II, p. 266 ; Bizeul (de Blain), dans la nouv. éd. d'Ogée, *Dict. de Bret.*, I, p. 215.

il n'en serait resté que ce vague et triste souvenir si un des chanoines réguliers de l'abbaye, D. Louis Pinson, n'avait employé ses studieux loisirs, en 1703, à écrire une histoire de l'abbaye dont le manuscrit, resté inédit, vient d'être récemment publié par extrait dans le *Bulletin de la Société académique de Brest* par les soins de M. Levot, à qui on doit bien d'autres intéressantes publications.

Dom Pinson n'aurait eu garde de passer sous silence les vitraux de son église; il en donne une description exacte et détaillée. Son manuscrit les fait revivre aux yeux, et il faut le reproduire :

« Au-dessus du grand-autel abbatial était, dit-il, l'une des plus belles vitres qu'on pût voir et qui était le travail le plus fini de l'église. Exécutée en 1530, par les soins de l'abbé Jégou, elle avait 24 pieds de hauteur sur 16 de largeur. Dans le premier vitrail, l'abbé Jégou était représenté à genoux sur un prie-Dieu, revêtu de ses habits pontificaux, la mitre en tête et la crosse entre les mains. Derrière lui se voyait saint Augustin debout, la mitre aussi en tête, pareillement revêtu de ses habits pontificaux, une croix pastorale à la main et présentant l'abbé à Notre-Seigneur sur la croix. A côté de l'abbé était un chanoine en surplis et chapé, qui avait entre les mains et incliné vers sa poitrine le livre des Évangiles, sur lequel, comme sur le tapis qui recouvrait le prie-Dieu, étaient les armes de l'abbé Jégou. Le collet et les manches de l'habit de dessous de cet abbé et du chanoine étaient rouges, ce qui indiquerait que les prescriptions du pape Alexandre IV n'étaient pas toujours strictement observées.

« Dans les dix-neuf vitraux suivants étaient représentés : 1° la Cène; 2° le Lavement des pieds; Jésus, aux pieds de saint Pierre, était entouré de ses autres disciples admirant cette humilité; 3° l'Oraison au Jardin des Oliviers; un ange présentait le calice à Notre-Seigneur, et trois apôtres sem-

blaient endormis; dans le lointain se voyaient des Juifs se disposant à entrer dans le jardin avec Judas; 4° Judas donnait le baiser à Jésus, qui le recevait avec une ineffable bonté et remettait en même temps à Malchus l'oreille que saint Pierre lui avait coupée; 5° le Sauveur était conduit par des soldats devant Anne, qui l'interrogeait; 6° il était assis dans le prétoire, la face voilée; un soldat, un genou en terre et mordant par dérision le bout d'un de ses doigts, lui présentait un roseau pendant que deux autres le frappaient; 7° attaché à une colonne, il était flagellé par deux bourreaux; 8° assis sur le fût de la colonne, il était couronné d'épines; 9° Pilate montrait au peuple Notre-Seigneur, les mains liées, couronné d'épines et un manteau de pourpre sur les épaules; un Juif de distinction demandait sa mort au nom du peuple; 10° Pilate, qui était assis sur son tribunal et avait devant lui Jésus, dont un grand nombre de Juifs demandaient la mort, se lavait les mains, pour exprimer qu'il était innocent de la mort du juste; 11° Jésus, suivi de la Véronique, était conduit au Calvaire, vêtu d'une robe de pourpre et lié par une corde qu'un soldat semblait tenir d'une main, tandis que de l'autre il le frappait d'un bâton.

« Les quatre vitraux suivants, une fois plus grands que les autres, n'en formaient à bien dire qu'un seul, divisé en quatre compartiments. Le premier était occupé par le bon larron, attaché par des cordes à sa croix, au-dessus de laquelle planait un ange enlevant son âme bienheureuse. Au pied de cette croix étaient deux cavaliers juifs insultant le Sauveur, et, plus bas, l'une des Maries considérait Jésus d'un air de commisération. Au-dessous était une autre Marie et saint Jean, consolant la Vierge plongée dans la douleur. — Dans le second compartiment était Jésus attaché à sa croix, au pied de laquelle était le soldat Longin, lui perçant le flanc de sa lance. A côté était la Madelaine embrassant la croix, et

au dessous trois soldats prêts à s'entr'égorger pour le partage de la robe. — Dans le troisième compartiment était le mauvais larron, qu'un bourreau monté sur une échelle attachait à sa croix; près de la bouche du supplicié était le diable, de forme hideuse, lui présentant une croix et attendant son dernier soupir pour emporter son âme perverse. Au pied de la croix étaient deux cavaliers et un bourreau, tenant l'échelle sur laquelle était monté celui qui faisait l'exécution. — Le quatrième compartiment représentait un Juif monté sur une échelle appliquée à la croix de Notre-Seigneur, qui semblait mort, et dont deux autres Juifs descendaient le corps. Il est surprenant que le peintre eût pu parvenir à figurer dans un si petit espace quarante-cinq personnages avec leurs accessoires.

« La grande vitre contenait, en outre, trente écussons aux armes de Bretagne, mi-parti de Bretagne et de France, et des principales maisons seigneuriales de Bretagne : Rohan, Léon, Pont-l'Abbé, Vitré, Avaugour, Gouarlez-Rosmadec, Rosniven-du-Louët-Coëtjunval, du Largez, Kergonouarn, Huon-en-Léon, Rosmadec, Kerven, Préfilis, Le Rouazle, Keroullé, autrement Hergarz-en-Crozon, Taillart et Boisguy. On y voyait en outre les écussons des abbés qui s'étaient succédé dans le gouvernement de Daoulas. C'étaient l'abbé Jean de Guérault, mort le 1<sup>er</sup> octobre 1398, qui portait *d'azur à trois têtes d'aigle d'argent*; l'abbé Étienne Petit de Fougères, mort en 1432, qui portait *d'azur à la fasce d'argent, chargée d'une tête de lion de gueules, accompagnée de 2 croissants d'or en chef et de 2 besants d'or en pointe*; l'abbé Guy de Manfurie de Lezuzan, licencié en droit canon, démissionnaire en 1452, mort en 1468, qui portait *d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 oiseaux de mer nommés pales*; l'abbé Guillaume Lelay, mort en 1502, qui portait *de gueules au lion d'or*; l'abbé Jean du Largez, fait évêque en 1505, et mort

en 1533, qui portait *d'argent au chef de gueules, au lion de sinople brochant sur le tout*; l'abbé Charles Jégou, qui portait *de gueules au chevron d'argent, accompagné de 3 papillons de même*, dont l'administration fut signalée par l'exécution, en 1530, de la grande vitre de l'église, et qui mourut en 1535. Son successeur, l'abbé Olivier du Châtel, mort en 1550, avait trouvé le moyen d'ajouter à cette grande vitre ses armes, qui étaient *fascées d'or et de gueules de 6 pièces*; peut-être l'avait-il achevée. Cette vitre, quoique peinte depuis cent soixante-dix ans à l'époque où écrivait dom Pinson, était encore alors si bien conservée, qu'on l'aurait crue d'une exécution récente. La foudre, qui avait frappé ce chef-d'œuvre de verrerie et de peinture, l'avait épargné, n'ayant brisé pour se frayer un passage que le haut du second écusson, *mi-parti de Bretagne et de France*, ce qui ne s'apercevait que fort peu, et c'était en 1695 seulement qu'était tombé le morceau qui bouchait cette fracture. Mais ce qu'avaient épargné les éclats du tonnerre ne fut point épargné plus tard par la main des hommes.

« Il y avait en outre dans l'église de Daoulas plusieurs chapelles nobles. La chapelle du Faou, dédiée à saint Gilles, avait une vitre où étaient figurées les armes de cette maison et beaucoup d'autres, telles que celles des seigneurs de Vitré, du Châtel, du Rouazle, des abbés Guérault et de Manfurié, etc. L'arcade suivante était dédiée à saint Goulven, et sa vitre était couverte d'armoiries. Enfin, aux panelles (petits panneaux) des huit fenêtres de l'aile du Rosaire étaient les armes de diverses familles nobles et de quelques-uns des abbés. Aux vitres de la chapelle du Rosaire se voyaient les armes de l'abbé René du Louët, mort en 1598, qui portait *fascé de vair et de gueules de 6 pièces*<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> D. Louis Pinson, *Hist. de l'abb. de Daoulas*, ms. publié par extrait par M. Levot, dans le *Bull. de la Soc. acad. de Brest*, 2<sup>e</sup> série, t. III, p. 153.

Pour terminer l'évêché de Quimper, il faut signaler dans le territoire de Châteaulin l'église de Pleyben, qui renferme des vitraux dignes de remarque et dont une verrière porte la date de 1564<sup>1</sup>.

L'église de Plogonnec est un noble édifice en majeure partie du xvi<sup>e</sup> siècle. Il se compose de trois nefs sans transsepts, terminées par trois riches fenêtres flamboyantes garnies de vitraux. La maîtresse vitre offre les scènes de la Passion, et dans les panneaux inférieurs les portraits des donateurs. L'un d'eux, Alain de Nevet, est présenté par saint Alain, son patron. Une dame de Tréanna est peinte sur un autre panneau. La fenêtre de l'autel Saint-Cadan renferme la Transfiguration; celle de l'autel Sainte-Barbe le Jugement dernier, avec les portraits d'un sieur de Kergadalan et d'une dame de Kerharo, sa compagne. L'autel Saint-Maudez a une niche à volets sculptés, représentant la vie de ce saint. Une dame de Guenguat fut la donatrice d'une autre fenêtre; sa robe porte les armes de Guenguat, *mi-parties d'argent à deux chevrons de sable, coupé d'azur au lévrier d'argent*. Toutes ces vitres sont du xvi<sup>e</sup> siècle. Le portail Sud a pour inscription : H. KERNALGVEN FAB. 1581<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> De Fréminville, *Ant. du Finistère*, 2<sup>e</sup> part., p. 103; Pol de Courcy, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Quimper, *Bull.*, t. I, p. 24.

<sup>2</sup> Pol de Courcy, *Guide de Nantes à Brest*, p. 261., et *La Bret. contemp.*, p. 12.

## VIII

### ÉVÊCHÉ DE LÉON

Le diocèse de Léon, aujourd'hui réuni à celui de Quimper, ne renferme pas de grandes villes, et il ne faut pas trop s'étonner de n'y rencontrer point ces imposantes églises gothiques aux vitraux splendides. Cependant quelques-unes de ces constructions attestent à la fois et la piété des populations ainsi que le talent des architectes qui les ont élevées et des artistes qui en ont décoré les verrières. Bien qu'il ne s'en trouve point d'antérieures au xv<sup>e</sup> siècle, leur description ne sera pas sans intérêt.

Le pays de Léon avait une organisation tripartite assez singulière. Le siège épiscopal était à Saint-Pol-de-Léon, le chef-lieu féodal de la baronnie à Landerneau et le tribunal de la sénéchaussée à Lesneven<sup>1</sup>. D'un autre côté, l'évêché était aussi divisé en trois, mais ses archidiaconés de Léon, de Quéménéet-Illi et d'Ach<sup>2</sup> ne répondaient pas non plus aux trois établissements différents qu'on vient d'énumérer. Il en

<sup>1</sup> Ogée, *Dict. de Bret.*, II, 855 ; I, 432 et 501.

<sup>2</sup> Aur. de Courson, *Cart. de Redon*, p. CLXXXII et 573 ; de la Borderie, *Ann. hist. et arch. de Bret.*, 1861, p. 149, 222.



résulte que les édifices religieux susceptibles d'être observés se trouvaient un peu partout épars dans ces circonscriptions. Leurs vitraux ont été étudiés par l'Association bretonne et décrits avec le plus grand soin par M. Pol de Courcy. C'est ce travail très-exact qui doit ici servir de guide.

ARCHIDIACONÉ DE LÉON. — Au premier rang il faut placer la belle cathédrale de Saint-Pol-de-Léon. Cambry mentionne quelques-uns de ses vitraux échappés au vandalisme dans le Finistère<sup>1</sup>. M. Pol de Courcy signale quatre panneaux d'anciens verres de couleur sauvés de la destruction dans la fenêtre du chevet, du côté de l'évangile, et remis en plomb il y a quelques années, ce qui assure leur conservation. Ils représentent avec leurs attributs trois des évangélistes dont les noms : *Thomo Mathews, Leo Marcos et Vitolus Lucas*, sont inscrits en belles lettres gothiques sur des banderolles. Dans le 4<sup>e</sup> panneau, la dame donatrice du vitrail, présentée par son patron saint Jean-Baptiste, est agenouillée sur un prie-Dieu. A sa haute coiffure conique nommée *hennin*, à sa taille courte et à sa jupe à queue traînante, on reconnaît les costumes en usage dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle. Les armoiries peintes sur sa robe permettent même d'attribuer ce vitrail à la munificence de Jeanne de Kergoulouarn, épouse de Yvon Simon, sieur et dame de Kergoulouarn, en Plouyorn<sup>2</sup>. D'autres vitraux ou débris sont de 1560<sup>3</sup>.

La ville de Morlaix présentait une disposition qui la divi-

<sup>1</sup> Cambry, *Cat. des obj. éch. au vand. dans le Fin.*, an III, p. 112, et *Voy. dans le Fin.*, I, p. 82.

<sup>2</sup> Pol de Courcy, *Itin. de Saint-Pol à Brest*, dans la *Rev. de Bret. et Vend.*, t. VI, 2<sup>e</sup> sem. de 1859, p. 19.

<sup>3</sup> Pol de Courcy, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Quimper, séance du 20 septembre 1847, *Bull.*, t. I, p. 23.

sait en deux d'une manière assez bizarre. La partie Est dépendait du diocèse de Tréguier, mais la partie Ouest de celui de Léon. Le port de Morlaix servait de ligne de démarcation aux deux diocèses. L'église du couvent des Cordeliers de Cuburien était située dans la paroisse de Saint-Martin-des-Champs de Morlaix, laquelle était de Léon, ce qui fait que c'est ici la place de s'occuper de cette église conventuelle, construite en 1527 et aujourd'hui occupée par les Dames Hospitalières. Elle a une maîtresse vitre remarquable par les nombreux compartiments de la rosace, et qui a conservé sa riche verrière où l'on distingue plusieurs scènes de la Vie de la Sainte Vierge et une Résurrection. Le tympan de cette brillante fenêtre est décoré des armes de Christophe de Penfeunteniou, religieux de Saint-François de Cuburien, élu en 1571 général de son Ordre, puis créé par le pape Grégoire XIII archevêque de Césarée, en 1579. La première fenêtre à droite, au bas de la nef, offre en six panneaux la Vie de saint Jean-Baptiste, le Baptême de Notre-Seigneur, Hérode demandant un miracle, la Décollation de saint Jean-Baptiste, Hérodiade portant à Hérode la tête du Précurseur. Les images et les armes des donateurs, Jean Le Barbu, sieur de Bigodon, et Marie Dubois, sa compagne, agenouillés et présentés par leurs patrons, se remarquent aux panneaux inférieurs<sup>1</sup>.

Ploudiry avait deux trèves : la Martyre et la Roche-Maurice, dont les vitraux doivent être mentionnés avec honneur. A la Martyre ils remplissaient sept fenêtres. On y voit encore la Vie et la Passion du Christ, avec les armoiries des sires de Rohan, seigneurs supérieurs de l'église à cause de leur

<sup>1</sup> Pol de Courcy, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Quimper, séance du 20 septembre 1847, *Bull.*, t. I, p. 24, et *Guide de Rennes à Brest*, p. 247, 248; *La Bret. contemp.*, p. 88.

vicomté de Léon, dans laquelle elle se trouve. Une chapelle a des meneaux flamboyants portant la date de 1567. Ces vitraux, comme ceux des fenêtres du sanctuaire, représentaient des scènes de la Vie et de la Mort de Notre-Seigneur, la Décollation de saint Jean-Baptiste et les Prophètes<sup>1</sup>. A la Roche-Maurice, la maîtresse vitre est une superbe fenêtre ogive avec ses nombreux compartiments découpés très-légerement. Ses vitraux colorés représentent toute la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cette vitrerie remarquable et bien conservée est aussi un ouvrage du xvi<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.

Ce qui est à regretter, c'est la perte de la belle verrière de la chapelle prieurale de Notre-Dame de Lambader, datée de l'an 1543, naguère détruite, et dont les vitraux ont été dispersés, puis ils ont été remplacés par un mur en moellons<sup>3</sup>.

ARCHIDIACONÉ DE QUÉMÉNET-ILI. — L'église collégiale Notre-Dame du Folgoët, fondée en 1409 par Jean V, célèbre par les dentelles de son jubé de granit, mérite, non moins que par ses délicates sculptures, de fixer l'attention par ses vitraux. Au portail se voyaient les armes de Jean Prégent, évêque de Léon en 1415, ainsi que sur une vitre en la nef du côté du Nord. Il portait *d'azur à la fasce d'or, accompagnée de 3 merlettes de mesme*, et fut transféré à Saint-Brieuc en 1443<sup>4</sup>. Au-dessus de l'autel et le surmontant est un vitrail destiné à perpétuer la mémoire d'Alain de Coëtivy, évêque de Dol en 1438, transféré à Quimper en 1445, cardi-

<sup>1</sup> Pol de Courcy, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Quimper, t. I, p. 23 et 24; et *Guide de Rennes à Brest*, p. 293.

<sup>2</sup> De Fréminville, *Ant. du Fin.*, 2<sup>e</sup> partie, p. 264; Marteville sur Ogée, I, p. 460; Pol de Courcy, *La Bret. contemp.*, p. 106.

<sup>3</sup> Pol de Courcy, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Quimper, t. I, p. 24, et *Guide de Rennes à Brest*, p. 289.

<sup>4</sup> Albert Legrand, *Vies des Saints de Bret.*, p. 290.

nal de Sainte-Praxède en 1449, mort à Rome en 1477, qui portait *d'or et de sable de 6 pièces*<sup>1</sup>. Suivant M. Pol de Courcy, qu'il faut toujours citer, on y voit figuré le cardinal en personne sortant de son tombeau, et reconnaissable au chapeau rouge qu'on lui a conservé sur la tête, ainsi qu'à la légende *INTEGER VIR* qui rappelle ses qualités. Ses armes et celles des principales familles alliées aux Coëtivy se remarquent aussi dans le tympan du vitrail, et M. de Courcy y a reconnu particulièrement celles de Tiphaine de Grenouen, dame du Forestic, paroisse de Plouédéric, épouse en 1384 de Prégent de Coëtivy, aïeul du cardinal et de son frère, amiral de France<sup>2</sup>. D'après ce que dit le P. Cyrille Le Pennec, dans son *Pèlerinage du Folgoët*, la maîtresse vitre de l'église du Folgoët était un des chefs-d'œuvre de Cap de Léon, peintre renommé. « Es panneaux soubz la rose, dit-il, il y a une très-belle Nativité de Nostre Seigneur, avec la représentation estant à genoux de hault et puissant messire Maurice de Kermaon (ou Carman en Kernilis, près Lesneven), et de l'autre celle de puissante dame Jeanne de Goulaine sa compaigne. Cette pièce fait voir le mérite, le rang et l'insigne piété de ceux de ceste seigneurie<sup>3</sup>. »

La chapelle Notre-Dame-du-Grouanec (ou des Graviers), élevée en 1503 sur le chemin de Plouguerneau, présente des vitraux intéressants qui ont été décrits par M. Pol de Courcy avec le même soin. On y voit une rosace en plein cintre qui termine la nef, et qui renferme des restes de vitraux où l'on a représenté une harmonie céleste. Ce sont des anges jouant de divers instruments de musique ou tenant des phylactères

<sup>1</sup> Le P. Albert Legrand, *Vies des Saints de Bret.*, p. 243.

<sup>2</sup> Pol de Courcy, *Itin. de Saint-Pol à Brest*, dans la *Revue de Bret. et Vend.*, t. VI, 2<sup>e</sup> sem. de 1859, p. 120, et *Itin. de Rennes à Brest*, 1864, p. 310.

<sup>3</sup> Miorcec de Kerdanet, *Notices chron. de la Bret.*, p. 55.

sur lesquels se lisent des versets de l'Écriture-Sainte, des écussons aux armes pleines de Nobletz ou accolées des armes de Kergadiou et d'autres, mi-parti de Coëtnempren et de Kerourfil. La fenêtre voisine a sur le panneau du milieu un Crucifiement entre deux autres panneaux figurant Jean Le Nobletz sieur de Kerodern, agenouillé et présenté par la Vierge. Armé de toutes pièces, à l'exception de la tête, qui est nue, le seigneur de Kerodern porte par-dessus sa cuirasse une cotte d'armes armoriée, tandis que sur le panneau opposé Isabeau de Kerourfil, sa compagne, revêtue d'un surcot aux armes mi-parti de Nobletz et de Kerourfil, est présentée par saint Jean. Ces deux donateurs, mariés en 1532, font connaître la date approximative du vitrail et sont les bisaïeux du célèbre missionnaire Michel Le Nobletz, né à Kerodern en 1577, et mort en odeur de sainteté en 1652<sup>1</sup>.

ARCHIDIACONÉ D'ACH. — A Saint-Divy, trève de la Forêt, on lit cette inscription sur la maîtresse vitre : HERVEVS PALVDAVVS IVRIS VTRIVSQVE DOCTOR DOTAVIT. 1531<sup>2</sup>.

La maîtresse vitre de Guimiliau a conservé un vitrail de couleur représentant la Passion<sup>3</sup>.

Quels étaient les artistes auteurs de ces beaux travaux? On l'ignore. L'humilité chrétienne ne leur permettait pas, sans doute, de les signer. Leur talent ne s'exerçait que pour la gloire de Dieu, sans rechercher celle que procure le monde. On doit admettre cependant l'existence de verriers originaires de Basse-Bretagne et qui y auraient travaillé à poste fixe. Ce

<sup>1</sup> Pol de Courcy, *Itin. de Saint-Pol à Brest*, dans la *Revue de Bret. et Vend.*, t. VI, p. 126; *La Bret. contemp.*, p. 113.

<sup>2</sup> Le P. Albert Legrand, nouv. éd., par M. Miorcec de Kerdanet, p. 520, à la note; Pol de Courcy, *Itin. descr. et hist. de Nantes à Brest*, p. 346; *La Bret. contemp.*, p. 102.

<sup>3</sup> *La Bret. contemp.*, p. 84.

qui le prouve, c'est la renommée encore subsistante du célèbre verrier Alain Cap, dont l'acte de naissance est inscrit aux registres de la paroisse de Lesneven, où il naquit en 1578 et y mourut en 1644. On lui a attribué les vitraux du Folgoët et plusieurs autres verrières importantes<sup>1</sup>.

La ville de Landerneau, comme celle de Morlaix, qui appartenait à deux diocèses différents, Tréguier et Léon, dépendait aussi de deux diocèses, Quimper et Léon. La rivière de l'Élorn, passant par Landerneau, séparait les deux évêchés. Les paroisses Saint-Julien, trêve de Ploudiry, et Saint-Houardon de Landerneau, dépendaient de Saint-Pol-de-Léon, et celle de Saint-Thomas-de-Cantorbéry ressortissait de Quimper<sup>2</sup>. Dans une enquête faite en 1659 pour établir les prééminences de René de Kerlech, seigneur de Tréziguidy, à l'église Saint-Houardon et à la Fontaine-Blanche, M. Anatole de Barthélemy, qui la fait connaître, a vu mentionnés Jacques Bouriguen, âgé de 60 ans, et Hamon Bouriguen, âgé de 51 ans, tous deux peintres vitriers, et demeurant à Saint-Pol-de-Léon. La même enquête relate Nicolas Floch, de Landerneau, qui, en 1649, peignit les armes de la maison du Lech dans la chapelle Notre-Dame-de-Lorette; Michel Prévoist, de Landerneau, qui peignit les armes de Crébinech à Notre-Dame de la Fontaine-Blanche, et Yves Bertheu, également de Landerneau, paroisse Saint-Houardon, qui peignit en 1649 les armes du seigneur de Keroulas dans la chapelle que ce dernier faisait construire au château de Crébinech. Tous ces artistes sont qualifiés de peintres vitriers<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Quimper, séance du 20 sept. 1847, *Bull.*, t. I, p. 24, 25.

<sup>2</sup> Ogée, *Dict. de Bretagne*, I, p. 432.

<sup>3</sup> A. de Barthélemy, *Ass. bret., classe d'arch.*, supplém. à la 4<sup>e</sup> livr. du t. I, p. 280.

## IX

### ÉVÊCHÉ DE NANTES

Malgré l'importance de sa capitale, le comté nantais ne se montre pas aussi riche en vitraux que le reste du duché de Bretagne, ou du moins ces monuments de l'art religieux n'y ont pas aussi bien survécu aux chances de destruction que le temps ou la main de l'homme ont pu leur apporter, bien que cependant il en soit encore de très-dignes de remarque. Mais si l'art de la peinture sur verre ne s'y voit pas, comme ailleurs, embellir les églises avec la même profusion de tableaux, l'industrie de la fabrication du verre y acquiert d'un autre côté, à partir de la renaissance, un développement tel, dans une foule d'usines créées comme par enchantement sur tous les points, qu'aucune autre portion du territoire breton ne peut sous ce rapport lui être comparée. Cet état de l'industrie manufacturière mérite d'être particulièrement l'objet d'une étude spéciale pour être mis dans son jour. Aussi cet article va-t-il se diviser d'une manière distincte. Dans une première partie, on s'occupera des vitraux peints de l'évêché de Nantes ; dans une seconde, des usines occupées de la fabrication du verre. M. Benjamin Fillon, dans son *Art de*

terre chez les Poitevins et dans Poitou et Vendée, ne s'en est pas tenu à la céramique, il a aussi étudié la verrerie, et se projetant sur le pays limitrophe, il a étendu ses recherches à ce double point de vue sur le comté nantais. On doit lui en savoir gré, surtout ceux qui profiteront ici du résultat de ses investigations.

La division du diocèse de Nantes en deux archidiaconés, celui d'outre-Loire ou de la Chrétienté, qui avait son siège à Nantes, et comprenait les doyennés de Nantes, de Clisson et de Retz, et celui de la Mée (*de Mediâ*), qui avait son siège à Guérande, avec les doyennés de La Roche-Bernard et de Châteaubriant, remonte à des temps reculés, et se fait voir au ix<sup>e</sup> siècle, où elle paraît avoir pris sa naissance, plusieurs fois remaniée depuis dans ses détails<sup>1</sup>.

**ARCHIDIACONÉ DE NANTES. — Doyenné de Nantes.** — Malgré l'antiquité et l'importance de son siège épiscopal, l'évêché de Nantes manque de vitraux anciens, et c'est au dehors qu'il faut aller chercher les premiers souvenirs bretons du moyen âge. On rapporte que le portrait de Jacques de Guérande, évêque de Nantes, décédé le 1<sup>er</sup> janvier 1267, se voyait sur une des principales vitres de la cathédrale de Tours, où il avait été doyen du chapitre, dignité qu'il conserva jusqu'à sa mort<sup>2</sup>. Il devait pourtant exister près de l'évêché de Nantes, comme dans le reste de la Bretagne, des écoles spéciales où l'on formait les verriers aux

<sup>1</sup> L'abbé Travers, *Histoire de Nantes*, publiée par Savagner, t. I, p. 135, 431 ; II, p. 245, 292 ; Ogée, *Dict. de Bret.*, I, 320, 321 ; II, 109, 113, 124, 216 ; Aur. de Courson, *Cart. de Redon*, p. cxvi et 507.

<sup>2</sup> L'abbé Travers, *Hist. de Nantes*, I, p. 377 ; Ogée, II, p. 114.



procédés de peinture à employer pour la décoration transparente des édifices religieux. Ce n'est toutefois qu'au commencement du xv<sup>e</sup> siècle qu'on peut constater dans le comté nantais la peinture sur verre. Les vitraux des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles s'y font observer sur différents points, bien que le temps destructeur et les hommes, quelquefois plus destructeurs encore, en aient brisé une grande partie.

Ce qui semble montrer qu'à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle l'usage des vitraux peints était déjà très-général, c'est qu'on voit dès les premières années du xv<sup>e</sup> l'évêque de Nantes réglementer la coutume féodale par suite de laquelle le seigneur de fief ou le seigneur fondateur ou donateur s'autorisait à placer son effigie et ses armes sur les vitraux de l'édifice. C'était le plus souvent, il faut bien le dire, plutôt une marque d'amour-propre que de piété. Dans ses statuts synodaux de 1407, l'évêque Henry Le Barbu défend de laisser mettre au rang des images dans l'église le portrait de qui que ce soit, à moins que la représentation ne soit d'un homme à genoux et qui prie<sup>1</sup>. Jean V, dont la résidence était au château de Nantes, enrichissait avec libéralité la ville épiscopale de fondations dans lesquelles il n'oubliait pas les vitraux. En 1410, l'église du couvent des Jacobins de Nantes ayant été la proie d'un incendie, le duc en fait refaire les vitrages<sup>2</sup>. Jeanne de France, son épouse, ayant fondé à Nantes la chapelle Saint-Jean, près les Cordeliers, on voyait les armes de la duchesse sur une des vitres. Elles étaient en simples losanges, mi-parties de Bretagne à droite et mi-parties de France à gauche<sup>3</sup>. Le duc fonde en 1440 la chapelle Saint-Yves, à Nantes, et l'on y voyait les armes de Bretagne sur le vitrail qui est au-

<sup>1</sup> L'abbé Travers, *Hist. de Nantes*, I, p. 532.

<sup>2</sup> Albert Legrand, *Cat. des Év. de Nantes*, p. 99.

<sup>3</sup> Ogée, *Dict. de Bretagne*, II, p. 130.

dessus de l'autel<sup>1</sup>. Ce qui pouvait être permis à la maison souveraine devenait en d'autres mains un abus. On a déjà vu l'évêque de Tréguier, en 1455, porter des statuts synodaux pour y obvier. Le zèle de Pierre du Chaffaut, évêque de Nantes, lui fit rendre le 10 juin 1481 un statut synodal pour le faire disparaître. Il y en a, dit-il, qui osent avoir la présomption de faire peindre de toutes manières les écussons de leurs armes sur les vitraux des fenêtres des églises. C'est une honte et une ignominie qu'une semblable injure à Dieu. Nous défendons à qui que ce soit, sous peine d'une sentence d'excommunication et de mille livres de monnaie courante applicables à nos aumônes, de faire peindre en couleur ses armoiries dans les églises, sans en avoir au préalable reçu de nous l'autorisation<sup>2</sup>. Il est difficile de lutter avec avantage contre la vanité humaine. Dès l'année suivante, un seigneur qui appartenait à l'illustre maison des Tournemine mettait ses armes sur l'église de Saffré. Elle demeura interdite. L'évêque permit cependant, quelque temps après, d'y continuer l'office divin et évoqua cette affaire devant lui<sup>3</sup>. On ignore le résultat. Il y a bien lieu de penser que les efforts du prélat furent infructueux, car les manifestations dont il blâmait l'orgueil ne firent que s'étendre de plus en plus. L'évêque Jean d'Épi-

<sup>1</sup> Ogée, *Dict. de Bretagne*, II, p. 132.

<sup>2</sup> Quod nefandum et Deo injuriosum ac ignominiosum est armorum scuta seu insignia quàm plurimis modis in fenestris vitris imprudenter depingere et depingi facere audunt et præsumunt, inhibemus, sub pœnâ sententiæ excommunicationis et M librarum monetæ currentis eleemosynis nostris applicandarum, ne quovis quæsito colore arma armorumque insignia in ecclesiis, licentiâ nobis non oblentâ, pingant. (D. Martenne et D. Durand, *Thes. nov. anecd.*, IV, p. 1015; D. Morice, *Hist. de Bretagne*, Preuves, III, p. 400; l'abbé Travers, *Hist. de Nantes*, II, p. 176; Ogée, II, 149.)

<sup>3</sup> L'abbé Travers, *Hist. de Nantes*, t. II; de la Gournerie, *La Bretagne contemp.*, I, p. 70.

nay renouvela ces statuts en 1499<sup>1</sup>. Il ne paraît pas qu'il fut plus heureux : l'usage devint général.

La belle cathédrale Saint-Pierre de Nantes, fondée en 1434<sup>2</sup>, avait été terminée. Elle était sans doute convenablement ornée de vitraux, mais c'est ce qui y laisse à désirer aujourd'hui. Il n'y manque que des verrières pour qu'elle ait le caractère à la fois sévère et splendide de nos anciennes basiliques<sup>3</sup>. Il y a seulement dans la grande fenêtre de la façade quelques restes d'intéressants vitraux<sup>4</sup>. On y trouve les figures du Père-Éternel coiffé de la tiare, du prophète Moïse, du Christ, d'anges porteurs des instruments de la Passion, et l'on y voit les personnages contemporains, qui s'y montrent dans la pose ordinaire des donateurs<sup>5</sup>. C'est ainsi qu'au vitrage de la chapelle Saint-Hervé et Sainte-Madelaine de la cathédrale se voit la représentation de Mathurin de Plédran, recteur des églises paroissiales de Saint-Denis et de Saint-Sébastien au diocèse de Nantes, nommé évêque de Dol en 1505, et mort le 10 décembre 1523. Le prélat est à genoux, la mitre en tête et la croix archiépiscopale à la main, et comme il portait *d'or à 7 macles d'azur*, sa chape est d'or, semée de macles bleues. Il est présenté par saint Mathurin, son patron<sup>6</sup>.

Les Chartreux de Nantes avaient voulu conserver le souvenir de Catherine de Luxembourg, veuve du duc Arthur III, qui avait choisi leur maison pour s'y retirer. Elle y vénérât

<sup>1</sup> D. Martenne, *Thes. nov. anecd.*, IV, p. 1020 ; l'abbé Travers, *Hist. de Nantes*, II, 225.

<sup>2</sup> L'abbé Travers, *Hist. de Nantes*, I, 532.

<sup>3</sup> Forest, *Guide de l'étr. à Nantes*, p. 28.

<sup>4</sup> Talbot et Guérard, *Géogr. de la Loire-Infér.*, p. 289.

<sup>5</sup> *Soc. arch. du dép. de la Loire-Infér.*, *Bull.* de 1850, t. I, p. 478 ; *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Nantes de 1851, t. IV, p. 85 à 90.

<sup>6</sup> Albert Legrand, *Cat. des Év. de Dol*, p. 249 ; Ogée, II, p. 160.

dans sa chambre une belle image de la Sainte Vierge devant laquelle la pieuse duchesse récitait souvent deux oraisons particulières. Après sa mort, arrivée au mois de mars 1493, ils firent représenter sur un vitrage de leur église la sainte image, et on lisait au pied ces rimes en lettres du temps :

Deuant. cest. ymage. dison  
Deux. oraisons. cy-pres. escriptés  
Et. tres. grads. pdos. gaigneros  
Car. ils. sot. de. tres-grads. merite  
Ave. dna. scitissia. M. etc. xj. mille. as  
Ave. Vgo. gtiosa. etc. Reissio. planiere. <sup>1</sup>

L'église royale et collégiale Notre-Dame de Nantes possédait aussi de beaux vitraux. A la fenêtre de droite du chœur de la chapelle du petit Séminaire on peut encore voir, dit M. de la Nicollière, quelques fragments des vitraux de Notre-Dame, qui y ont été transportés après la destruction de l'église; on y remarque deux beaux écussons de Bretagne pleins, sommés de la couronne ducale, aux hermines minces et déliées de la reine Anne et de François I<sup>er</sup>, posées 2, 2, 3. Au-dessus est une dame agenouillée sur son prie-Dieu, le chapelet entre les mains. Derrière elle se tient debout son patron, saint Jean, caractérisé par l'agneau de Dieu à ses pieds. Malheureusement, la partie qui contenait les armoiries de la noble dame est brisée et enlève tout moyen de connaître son nom<sup>2</sup>. Au-dessus de l'autel Sainte-Catherine de Notre-Dame

<sup>1</sup> L'abbé Travers, *Hist. de Nantes*, II, p. 219; Ogée, II, 155; Guépin et Bonamy, *Nantes au XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 137; Cam. Mellinet, *La commune de Nantes*, p. 263; l'abbé Lagrange, *Rev. de Bret. et Vend.*, II, p. 372.

<sup>2</sup> De la Nicollière, *Bull. de la Soc. arch. de la Loire-Inf.*, IV, p. 29.

existait un beau vitrail représentant la sépulture de la Vierge par les douze apôtres, figures demi-grandeur<sup>1</sup>.

À Saint-Similien de Nantes, plusieurs fenêtres de cette église sont encore garnies de vitraux colorés assez dignes de remarque<sup>2</sup>.

Dans cette paroisse Saint-Similien, il y avait une chapelle méritant l'attention par ses vitraux. Le vitrage de la chapelle de la Miséricorde représentait, du côté de l'évangile, un dragon rendant le dernier soupir; près de lui un homme dévoré et au-devant un évêque debout. Au-dessous de cette peinture se trouvait une inscription gothique que la rupture des vitres a empêché d'être recueillie. Au vitrage de l'autel de la nef, du même côté, étaient représentés trois cavaliers armés, semblant avoir été inspirés par les premiers versets du chap. VI de l'Apocalypse de saint Jean. Au-dessous on lisait ces rimes :

**Un** roi dessus un blanc cheval  
**Tire** l'arc pour faire mal  
**Un** autre sur un cheval roux  
**Tire** l'épée tout en courroux  
**L'**autre sur un cheval noir  
**Dit** la mort et l'infernal manoir.<sup>3</sup>

Le grand vitrail de l'ancienne église Saint-Nicolas de Nantes était des plus remarquables. Les comptes de la fabrique, de l'an 1494 à 1495, contiennent sur les dépenses

<sup>1</sup> De la Nicollière, *Bull. de la Soc. arch. de la Loire-Inf.*, IV, p. 177.

<sup>2</sup> Guépin et Bonamy, *Nantes au XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 129.

<sup>3</sup> L'abbé Travers, *Hist. de Nantes*, I, p. 574; Guépin et Bonamy, *Nantes au XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 155; Meuret, *Bull. de la Soc. arch. de la Loire-Infér.*, I, p. 290; Renoul, *Ann. de la Soc. acad. de Nantes*, 1866, p. 35.

faites à cet égard de curieux détails : « *Item*, comptent et se chargent lesdits naguieres fabricqueurs avoir eu et reçu des paroissiens de ladite église de Saint-Nicolas la taillée ordonnée par MM<sup>grs</sup> les vicaires R<sup>d</sup> P. en Dieu M<sup>gr</sup> de Nantes sur iceulx pour aider à la perfection de l'ouvrage encommencé en ladite église, sçavoir par chacun couple de mariés cinq sols de bonne monnoie et par les personnes non mariées deux sols six deniers<sup>1</sup>. » C'est le plus beau vitrage de la province, dit l'abbé Travers, et il n'y en a peut-être pas dans le royaume qui le surpasse ou qui l'égale. Les principaux évènements de la vie de Notre-Seigneur y sont représentés, et son portrait si bien tiré que l'on ne remarque point de différence en vingt endroits et plus que la vitre le donne<sup>2</sup>. Le vandalisme en 1793, et plus tard l'indifférence, mutilèrent les vitraux de Saint-Nicolas. L'ignorance enfin leur porta le dernier coup sous le premier Empire ; cette verrière fut détruite et remplacée par des verres blancs, afin de donner plus de lumière à l'édifice, et ce vitrail blanc fut détruit à son tour par l'explosion du Château et remplacé par une vitre beaucoup plus petite. Il n'en restait plus que quelques fragments servant de bordure à la fenêtre, et qui eux-mêmes ont disparu lors de la reconstruction de l'église par son curé, M. l'abbé Fournier, mort depuis évêque de Nantes<sup>3</sup>.

Dans l'intérieur du doyenné de Nantes, l'œil, qui pourrait être plus satisfait, aperçoit cependant à Trans un joli vitrail

<sup>1</sup> L'abbé Travers, *Hist. de Nantes*, II, p. 231 ; Ogée, *Dict. de Bretagne*, II, 156 ; l'abbé Manet, *Hist. de la petite Bret.*, II, 508.

<sup>2</sup> L'abbé Travers, *Hist. de Nantes*, II, p. 231.

<sup>3</sup> Taylor et Nodier, *Voy. en France*, I, p. 62, 63 ; Forest, *Guide de l'étr. à Nantes*, p. 37 ; Guépin et Bonamy, *Nantes au XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 128 ; Soc. arch. du dép. de la Loire-Infér., I, p. 96 ; de la Gournerie, *La Bret. contemp.*, I, p. 29 ; *Sem. relig. de Nantes*, citée par la *Sem. relig. de Rennes*, 1877, p. 547.

où il y a une Annonciation d'un très-beau dessin et une Résurrection, le tout encadré dans des fenêtres d'un bon travail<sup>1</sup>. L'on peut ajouter les vitraux de couleur que l'on voit encore dans l'église de Montrelais<sup>2</sup>. Les doyennés de Clisson et de Retz n'offrent presque rien à l'observateur.

**ARCHIDIACONÉ DE LA MÉE. — Doyenné de La Roche-Bernard.** — Au Nord de la Loire, le pays présente un certain nombre de vitraux dignes d'intérêt.

L'église de Blain était autrefois ornée de vitraux dus à la libéralité du connétable Olivier de Clisson et de Marguerite de Rohan, sa femme. Le testament d'Olivier, daté de Josselin du 5 février 1406, en fait mémoire : « *Item*, dit-il, je donne et laisse à la fabrique de l'église parochiale de Blein L livres pour faire une vitre de l'autre costé et semblable de celle que madite derrainé compagne y a fait faire. » Tout cela a été détruit pendant la Révolution<sup>3</sup>. — A Missillac, il y avait également du xv<sup>e</sup> siècle un beau vitrail absidal, brillant de riches couleurs, et remarquable par la perfection du dessin et l'éclat de la peinture, représentant en plusieurs tableaux la Passion<sup>4</sup>. — Dans la paroisse de Treillères s'élève la chapelle des Dons, de fondation ducale, où l'on voit des verres de couleur<sup>5</sup>. — Assérac se recommande par les beaux vitraux de couleur de

<sup>1</sup> Talbot et Guérard, *Géogr. de la Loire-Infér.*, p. 64 et 87; *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Nantes de 1851, p. 84 et 90.

<sup>2</sup> Talbot et Guérard, *id.*, p. 64 et 169.

<sup>3</sup> Arch. du châ. de Nantes, armoire L, cassette A, n<sup>o</sup> 11, citées par Dom Lobineau, *Hist. de Bret.*, Preuves, II, p. 824; D. Morice, *id.*, Preuves, II, p. 780; Ogée, I, 366; Talbot et Guérard, p. 219; de la Gournerie, I, p. 75.

<sup>4</sup> Cayot-Delandre, *Le Morb. et ses monum.*, p. 272; Talbot et Guérard, *Géogr. de la Loire-Infér.*, p. 64; *Assoc. bret., classe d'arch.*, Congrès de Nantes, p. 90; de la Gournerie, I, 77.

<sup>5</sup> L'abbé Travers, *Hist. de Nantes*, I, 391.

son église<sup>1</sup>. — L'église de Donges est très-ancienne. La petite chapelle particulière du manoir de la Héliardière a de jolis verres de couleur<sup>2</sup>. — A Guérande, l'on signale aussi dans l'église Saint-Aubin des vitraux du xvi<sup>e</sup> siècle. Les trois nefs de l'église sont terminées par des fenêtres qui ont conservé une partie de leurs vitraux. Les panneaux de la fenêtre du côté de l'épître donnent la Vie de saint Julien, ceux de la fenêtre absidale représentent le Couronnement de la Vierge, entourée de la Cour céleste, et la fenêtre du côté de l'évangile était probablement consacrée à saint Aubin<sup>3</sup>. — On peut citer aussi les vitraux de couleur de la chapelle du Bignon, paroisse d'Orvault<sup>4</sup>.

Il faut mentionner d'une manière spéciale la verrière du chœur de l'église de Férel, ancienne chapelle monacale sécularisée. Férel était autrefois une trêve d'Herbignac, qui, s'il dépend aujourd'hui de l'évêché de Vannes, appartenait autrefois à la circonscription du diocèse de Nantes. La fenêtre du fond du chœur présente dans des compartiments dont la disposition rectiligne n'indique pas une époque très-ancienne, une belle verrière où sont les généalogies de Jésus-Christ et de la Sainte Vierge en peintures bien conservées, où les différents personnages ont de 40 à 50 centimètres. Cette pièce est admirée des connaisseurs, dit l'ingénieur Ogée. C'est un admirable ouvrage, dit M. Cayot-Delandre, d'une richesse de couleurs, d'une délicatesse de peinture dont on voit peu d'exemples, et il serait peut-être permis de penser qu'il ne fut rien fait de mieux en ce genre dans les plus beaux temps

<sup>1</sup> Marteville sur Ogée, I, 152; Talbot et Guérard, *Géogr. de la Loire-Inf.*, p. 232; de la Gournerie, I, p. 78.

<sup>2</sup> Talbot et Guérard, *Géogr. de la Loire-Inf.*, p. 249.

<sup>3</sup> Potel, *La Bretagne*, Guérande; Talbot et Guérard, p. 64; Pol de Courcy, *Guide de Nantes à Brest*, p. 179; *Ass. bret., classe d'arch.*, p. 84.

<sup>4</sup> Talbot et Guérard, *Géogr. de la Loire-Inf.*, p. 64 et 169.



de la peinture sur verre. Ce magnifique vitrail offre une série de neuf tableaux, dont chacun représente un roi d'Israël. Cette verrière, divisée en quinze compartiments, est encadrée dans une belle ogive. Voici quelques inscriptions qu'on lit en capitales romaines sur plusieurs endroits du vitrail principal : JECHONIAS REX. — EZECHIAS. — OSA REX. — ABIA REX. — DAVID. — JOATHAN REX. — ROBOAM. — JOSAPHAT. — JOSIAS. — MANASSES. — JORAM REX. — OSIAS. — SALOMON REX. Puis les prophéties suivantes : EGREDIETVR VIRGA DE RADICE JESSE. (Is., XI, I.) — CREABIT DOMINVS NOVVM SVPER TERRAM. Enfin le nom du prophète ISAIE. Les chiffres 41, 40, 16, 13, se lisent disséminés sans ordre et sans suite. On voit par ces inscriptions, dont les tableaux ne sont que la représentation, que le vitrail de Férel, tout en donnant les portraits des rois d'Israël, figure aussi l'arbre généalogique du Sauveur, puisque Notre-Seigneur descendait de ces rois, ainsi que le confirment les prophéties qu'on vient de lire. La scène est double. Au-dessus, d'un côté, le Père-Éternel entre deux anges; de l'autre, la Sainte Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras. A côté de la Vierge, deux panneaux renfermant des armoiries enlevées et perdues. Ce vitrail passe pour avoir été donné par l'abbé de Saint-Gildas-des-Bois, qui avait droit de présentation à cette église ainsi qu'à celle de Missillac<sup>1</sup>.

Les verres de couleur n'étaient point exclusivement destinés aux fenêtres des temples de Dieu; ils servaient aussi à l'époque de la renaissance à la décoration des manoirs seigneuriaux. Dans le château des barons de Châteaubriant, l'appartement de la célèbre Françoise de Foix était encore

<sup>1</sup> Ogée, *Dict. de Bret.*, I, p. 275; Cayot-Delandre, *Le Morb. et ses mon.*, p. 272; Rozenzweig, *Stat. arch. de l'arr. de Vannes*, dans le *Bull. de la Soc. polym. du Morb.*, p. 78; l'abbé Piéderrière, *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Vannes, t. V, p. 19; Aur. de Courson, *La Bret. contemp.*, I, p. 49, 50.

orné avant la Révolution de ses vitraux peints. La fenêtre donnant sur la tour en possède toujours aujourd'hui quelques-uns<sup>1</sup>.

**Doyenné de Châteaubriant.** — A Saint-Julien-de-Vouvantes, paroisse qui, avec Melleray, sont les deux anciennes trèves de Moisson, les fenêtres de l'église conservent des débris de vitraux peints. On voit encore l'Annonciation, la Nativité, les Mages consultant Hérode, le Christ en croix. Des espaces blancs marquent la place des vitraux brisés qui devaient compléter la Vie de Jésus-Christ. Sur les fenêtres latérales se développait la Vie de la Vierge. Il n'en reste aujourd'hui que des fonds d'architecture et quelques personnages isolés. Les vitraux du chœur sont du xv<sup>e</sup>, et ceux des ouvertures latérales du xvi<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.

Mais ce n'est pas seulement au point de vue de la religion et de l'art que les vitraux peints doivent être envisagés. Dans la société féodale, telle qu'elle était autrefois organisée, les vitraux des églises servaient à constater les droits et prééminences des seigneurs dans la mouvance desquels se trouvaient les paroisses et chapelles, et leurs écussons armoriés, suivant la place qu'ils y occupaient, établissaient l'étendue de leurs prérogatives et des privilèges qui y étaient attachés. En vain l'épiscopat avait-il voulu s'opposer à cette intrusion. Il n'avait pu y réussir. C'était avec un soin scrupuleux que la noblesse veillait à la conservation de ces témoignages héraldiques. En cas de contestation judiciaire, ou pour obvier au péril de la destruction de ces preuves fragiles, des hérauts d'armes ou des experts dans la noble science du blason

<sup>1</sup> Potel, *La Bretagne*, Châteaubriant.

<sup>2</sup> Talbot et Guérard; *Géogr. de la Loire-Infér.*, p. 84 et 298; *Ass. bret., classe d'arch.*, Congrès de Nantes, p. 84; de la Gournerie, *La Bret. contemp.*, I, p. 67.

étaient appelés à constater par procès-verbaux ces intersignes éclatants. On en a déjà vu des exemples. La baronnie de Châteaubriant va en fournir un autre.

Cette importante seigneurie, qui tirait son origine d'un puiné de la maison de Bretagne et s'étendait dans les diocèses de Nantes et de Rennes, se trouvait possédée par Louis de Bourbon, prince de Condé, lorsqu'il voulut faire authentiquement constater les armoiries placées dans les vitraux des églises de son vaste domaine. Cette opération s'accomplit en 1663 et 1664, et c'est à M. l'abbé Guillotin de Corson que l'on doit la publication de ce document plein d'intérêt pour l'histoire féodale du pays.

Il ne faut pas oublier toutefois que les experts chargés de ce travail ne le considéraient que comme purement héraldique, et que s'ils décrivaient avec un soin scrupuleux tous les écussons que leur offraient les vitraux, ils ne se préoccupaient que de cela seulement et passaient sous silence les vitraux eux-mêmes et les sujets qu'ils représentaient. Il ne faut donc pas s'étonner de cette lacune et penser que l'écusson seul se trouvant décrit, il n'y avait pas autre chose dans la verrière; c'est plutôt le contraire, car ordinairement l'écusson était destiné à marquer le vitrail colorié dû à la libéralité du seigneur.

C'est ainsi qu'en décrivant au chef-lieu de la baronnie les églises de Châteaubriant, ils ne font aucune mention d'un des vitraux les plus intéressants de toute la Bretagne, retraçant une vieille légende se rattachant aux premiers barons, et d'autant plus curieuse et rare qu'habituellement les vitraux ne contenaient que des traits tirés du vieux et du Nouveau-Testament et de la Vie des Saints. Heureusement qu'un ancien auteur en avait fait bien auparavant une description qui peut en donner une idée : « Geffroy 4 du nom, dit le P. Dupaz, étant âgé de 33 ans, l'an 1249, fist le voyage de la

Terre-Sainte avec le roy saint Louys et Pierre de Brenne dit Mauclerc, jadis duc de Bretagne, et fut pris à la bataille de la Massore le 8 de feurier l'an 1250, en laquelle furent aussi pris lesdits roy Louys et Pierre Mauclerc, et demeura prisonnier entre les Sarrazins quelques années, puis fut déliuré, sa rançon ayant esté payée. Il s'en reuint en Bretagne, et estant près de son chasteau il le fist sçauoir à sa femme Sibile, laquelle alla promptement au deuant de luy, et à la rencontre et accolade cette bonne dame trespassa de joye entre ses bras, tesmoignage de la vraye, parfaite et intime amitié qu'elle portoit à son seigneur, mary et espoux. Cela estoit représenté au vitrail de l'église priorale des religieux de l'ordre de la Trinité, qu'on nomme autrement de la Rédemption des captifs, qu'on dit en France Mathurins, fondée depuis par ledit Geffroy en mémoire qu'il auoit esté prisonnier et racheté par le moyen desdits religieux. Et s'y voyoit encor l'an 1602 lorsque ie visitois les tiltres restans es archiues de Chasteau-brient et est rapporté en termes latins par Ægidius Masserius en ses Commentaires sur Aulus Gellius, lib. 2, cap. 10<sup>1</sup>. » Ce qu'il y a de certain, c'est que la lettre de fondation de ce prieuré est datée du mois d'août 1252, sans indication de motif, et que le baron Geoffroy convola en secondes noces.

Quoi qu'il en soit de cette narration touchante et du vitrail historié, qui n'existe plus, voici comment les commissaires, sans en parler, ce qui n'entraît point dans leur plan, décrivent les écussons des vitraux de la Trinité et des autres églises et chapelles de la ville de Châteaubriant :

<sup>1</sup> Le P. Dupaz, *Hist. géneal. de plus. mais. ill. de Bret.*, 1620, p. 17; Albert Legrand, *Cat. des Év. de Nantes*, p. 85; Ogée, *Dict. de Bretagne*, I, p. 166, et Marteville sur Ogée, I, p. 168; de la Gournerie, *La Bret. contemp.*, I, p. 64.

CHATEAUBRIANT. — *La Trinité*. — « Au costé de l'évangile une vitre au haut de laquelle deux escus en parallèle, dont l'un porte de Chateaubriant et l'autre party de Chateaubriant et de Laval. Au haut de la vitre qui est du costé de l'épistre est une bannière *de gueules chargée de fleurs de lys d'or sans nombre* (qui est Chateaubriant), et un peu au-dessous est un escu qui porte *d'argent à 3 chevrons brisés de gueules*, et encore au-dessous nous avons vu quatre escus en parallèle, les tous *my-party* : le 1<sup>er</sup> *de Bretagne et desdites armes fond d'argent aux chevrons brisés de gueules*; le 2<sup>o</sup> porte : *party de fond d'or à la demye croix de gueules et dudit fond d'argent aux chevrons brisés de gueules*; le 3<sup>o</sup> porte : *party de mesme et de Rohan*; et le 4<sup>o</sup> : *party desdites armes fond d'argent aux chevrons brisés de gueules et d'une table d'attente à fond d'or*. Au haut de la seconde vitre qui est du costé de l'évangile nous avons vu deux escussons dont l'un porte : *d'or à la croix de sable*, qui est Retz, et l'autre *d'or aux vairées d'azur*, qui est Rochefort; et au bas de ladite vitre est un petit escu qui porte *d'azur au poisson d'argent*, qui est Brochereuil. A la seconde vitre du costé de l'épistre sont deux escussons, l'un *écartelé dont le 1<sup>er</sup> et le dernier quartier portent d'or et table d'attente, et les deux autres quartiers portent d'argent aux vairées d'azur*. L'autre escusson porte *de gueules à 4 fusées d'argent, 2 d'icelles estant au milieu, chargées d'hermines*. Au haut de la vitre de la grande porte, entrée ordinaire de ladite église, est un escusson qui porte *d'azur à 6 quarreaux d'argent*, et au bas de ladite vitre sont deux escussons en parallèle dont l'un porte *de gueules à 2 pommes de pin d'or*, et l'autre porte *d'argent à 2 chevrons brisés de gueules*.

*Saint-Nicolas*. — « Nous n'avons remarqué aucunes armes dans les trois vitres principales qui couronnent le maistre-autel. Au haut de la vitre qui est dans la chapelle de la Vierge et du costé de l'évangile est peint un grand escusson qui porte *plein de Chateaubriant*, et à celle qui est du costé de l'épistre est un autre escusson pareil en grandeur qui porte *de Montmorency*.

*Saint-Jean-de-Béré*. — « A la première vitre dans la nef, du costé de l'épistre, nous avons vu trois escussons dont le supérieur porte : *d'argent au chef de gueules chargé d'une face de Christ d'argent* (qui est de Montoire). Celui du milieu, qui est demi-brisé, porte : *de sable aux macles d'argent*, et le troisième au-dessous porte : *d'argent à 3 bandes de gueules dentelées*, avec la couronne de comte, ledit escusson posé depuis peu dans ladite vitre par le seigneur du Bois-Briant, ainsi qu'il nous a été dit.

*Saint-Sauveur-de-Béré*. — « Où estant nous avons remarqué en

la première et principale vitre de ladite église lesdites armes dudit seigneur du Bois-Briant, sçavoir ledit escusson qui porte *d'argent au chef de gueules chargé de ladite face du Christ*, qui est de Montoire. Dans la vitre de la chapelle de la Vierge qui fait l'aile droite de ladite église est un escusson qui porte *d'argent au fretté de gueules*. Dans la vitre de la nef du même costé est un escusson *party de Montmorency et de Savoie*.

*Saint-Michel*. — « Estant dans ladite église, nous avons vu au haut de la vitre principale les armes de Chasteaubriant, sans y remarquer aucune autre chose que nous estimions devoir employer au présent <sup>1</sup>. »

Nous allons suivre maintenant les commissaires faisant leur excursion dans les paroisses rurales de la seigneurie, situées dans le diocèse de Nantes :

LE GRAND-AUVERNÉ. — « Un vaste vitrail placé derrière le maistre autel. Au haut de la vitre sont les armes de Chasteaubriant, et au-dessous en parallèle sont deux escussons, l'un d'iceux *écartelé au 1<sup>er</sup> et dernier de gueules à la croix d'or frettée d'azur*, qui est la Rivière ancien, et aux deux autres *de gueules à la croix d'argent pallée*, qui est Rougé, et l'autre escusson *my-party desdites armes à la croix d'argent et de gueules à 3 bandes d'argent chargées d'hermines*, qui est la Haye. Au-dessous desdits escussons sont cinq figures : l'une d'homme avec une cotte d'armes *de gueules parsemée de croix d'argent*, qui est Rougé, et les quatre autres de femmes, au-devant de l'une desquelles est un escusson *my-party portant au 1<sup>er</sup> de sable à 4 fusées d'or*, qui est Servande, et en l'autre *de gueules à un sautoir d'argent chargé d'hermines*. Au-dessous desdites figures, dans ladite vitre, nous avons encore vu quatre escussons : le 1<sup>er</sup> porte *de gueules à la croix d'argent*, qui est Rougé; le 2<sup>e</sup>, *d'argent à 5 fusées de gueules*, qui est Bouteville; le 3<sup>e</sup>, *de gueules à 3 bandes d'argent chargées d'hermines*, qui est la Haye, et le 4<sup>e</sup> est *party au 1<sup>er</sup> portant vairé d'argent et d'azur*, qui est Anger, et en l'autre *d'azur à 3 bandes d'or*, qui est Lefebvre. Dans la chapelle qui fait l'aile droite de ladite église est une autre verrière où apparaissent plusieurs escussons dont le 1<sup>er</sup> porte

<sup>1</sup> L'abbé Guillotin de Corson, *Bull. de la Soc. arch. de la Loire-Infér.*, 1866, p. 193 à 209.

*de gueules à la croix d'or frettée d'azur*, qui est la Rivière ancien. Les deux autres semblables sont party et portent au 1<sup>er</sup> *vairé d'argent et d'azur*, qui est Anger, et au 2<sup>e</sup> *vairé d'argent et de gueules à une croix d'argent*, qui peut être Scepeaux. Enfin dans la chapelle Saint-Michel, du costé de l'évangile, une troisième vitre au haut de laquelle on voit un escusson portant de Bretagne, et au bas de ladite vitre la figure d'un prestre à genoux, au-dessous de laquelle figure est escusson *d'azur à 3 pommes de pin d'or*, qui est du Pin <sup>1</sup>.

LE PETIT-AUVERNÉ. — « Estant entrés dans l'église nous avons vu à la principale vitre du maistre-autel deux escussons en parallèle dont l'un porte *de gueules à la croix d'or frettée d'azur*, qui est la Rivière ancien, et l'autre *my-party desdites armes et de gueules à la croix d'argent pattée*, qui est Rougé. A la première vitre de la chapelle qui fait l'aile droite de ladite église sont deux escussons, l'un portant *la vairée d'argent et d'azur*, qui est Angier, et l'autre demy-brisé porte en ce qui reste ledit *vair d'argent et d'azur*, également Angier <sup>2</sup>.

ERBRAY. — « Dans l'église paroissiale, en la principale vitre du chœur, au derrière du maistre-autel, un escusson portant *plein de Bretagne* <sup>3</sup>.

ISSÉ. — « Dans l'église, à la vitre principale du maistre-autel, sont les armes de Chasteaubriant; à la vitre de la chapelle du Rosaire, au costé de l'évangile, est un escusson portant *d'azur à 9 besans d'or*, que l'on nous a dit estre les armes de Rieux <sup>4</sup>.

JOUÉ. — « Dans l'église, à la vitre principale du maistre-autel, est un escusson *écartelé portant au 1<sup>er</sup> et dernier quartier les armes de la Chauvelière* (c'est-à-dire Anger), *d'argent vairé d'azur*, et *aux 2 autres de gueules à la croix d'argent* (de la Corbinaye). A la vitre du costé de l'évangile sont trois escussons dont le supérieur porte de Chasteaubriant, et les deux autres portent lesdites vairées de la Chauvelière (c'est-à-dire Anger). A la vitre du costé de l'épistre est un escusson qui porte de Chasteaubriant. A la vitre qui est au-dessus de la grande porte sont deux escussons en parallèle dont l'un est *party de gueules à la croix d'argent frettée de sable*,

<sup>1</sup> L'abbé Guillotin de Corson, *Bull. de la Soc. arch. de la Loire-Infér.*, VII, 1866, p. 103.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 106.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 102.

<sup>4</sup> *Idem*, p. 93.

et l'autre escusson porte *de gueules à la croix d'or frettée de sable*, que l'on nous a dit être les armes de la Rivière, appartenant au seigneur de Crapado <sup>1</sup>.

LA MELLERAYE. — « En l'abbaye de Notre-Dame-de-Melleray, O. de Citeaux, dans l'église, au haut de la grande et principale vitre du maistre-autel sont les armes de Bretagne, au-dessous desquelles il y a deux escussons en parallèle, dont l'un porte de Bretagne, et l'autre *party de Bretagne et de pals contre-pals d'or et de gueules*, qui est Amboise, au chef de Montmorency. Au-dessous sont encore en parallèle deux autres escussons des armes de Chasteaubriant, et encore au-dessous un autre escusson desdites armes de Chasteaubriant. Au bas de ladite vitre sont quatre figures peintes, trois d'hommes et une de femme; la première porte sur ses vêtements *my-party de bandes, contre-bandes d'argent et de gueules*, et de l'alliance de Bretagne; la seconde figure porte de Chasteaubriant, la troisième de Montmorency, et la quatrième, qui représente une femme, porte *party de Montmorency et de Chasteaubriant*. Dans la petite vitre de la nef, du côté de l'évangile, sont les armés de Chasteaubriant <sup>2</sup>.

MOISDON. — « Dans l'église est une chapelle prétendue prohibitive à cause de la seigneurie de la Galmelière. Dans la vitre supérieure de ladite chapelle est un escusson qui porte *d'argent à 3 quintefeuilles de sable*, qui est Martin. Dans l'autre vitre de ladite chapelle il y a trois escussons dont le supérieur, demy-brisé, porte *lozangé d'or et de gueules*, qui est le Voyer; l'autre, presque tout brisé, ne fait plus reconnoître que *d'or à 2 tourteaux de sable*, et le troisième porte *ladite croix accompagnée desdits 4 pieds de corbin*, qui est Bellot <sup>3</sup>.

ROUGÉ. — « Estant entrés dans ladite église, on nous a fait voir à la vitre principale du maistre-autel, qui est du côté de l'évangile, les armes de Chasteaubriant, au-dessous desquelles il y a deux autres escussons en parallèle, dont l'un porte *d'argent à 3 têtes de buffles de gueules arrachées*, que l'on nous a dit estre les armes du Rouvre, et de l'autre *party lozangé d'or et de gueules et desdites armes du Rouvre*. De l'autre costé du chœur, c'est-à-dire au costé de l'épistre, un second vitrail portant les armoiries des seigneurs

<sup>1</sup> L'abbé Guillotin de Corson, *Bull. de la Soc. arch. de la Loire-Infér.*, VII, 1866, p. 89.

<sup>2</sup> *Idem*, VII, 1867, p. 96.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 101.



de Chamballan, en Rougé, qui sont *de sable au lion rampant d'argent, flanqué de 2 épées*, et au-dessous un autre escusson portant *fascé d'or et de gueules à 3 pièces*, qui est Penhouët. En sortant du chœur, dans la chapelle qui fait l'aile droite du chancel, les armes de Monseigneur le prince de Condé (*d'azur à 3 fleurs de lys d'or, 2 et 1, brisées en cœur d'un bâton raccourci et péri en bande*), y sont au haut de la vitre, et au-dessous desdites armes sont deux escussons en parallèle portant *de gueules à la croix projetée d'argent*, qui est Rougé, et plus bas, par le milieu de ladite vitre, est un autre escusson *my-party desdits lozanges* (qui est Durand), *et d'argent à 3 tourteaux de gueules* (qui est Peillac). A la petite vitre vers Orient de ladite chapelle est un escusson portant lesdits tourteaux. A l'aile gauche de l'église est la chapelle du Rouvre; l'on y voit un escusson dans la vitre de ladite chapelle portant lesdites testes de taureau. Dans la nef au haut proche l'autel de la Vierge, est une vitre dans laquelle nous avons vu lesdites armes *au lion rampant, accompagné de 2 épées*, dépendant de la maison de Chamballan <sup>1</sup>.

SOULVACHE. — « Estant dans l'église, nous vîmes un escusson des armes de Monseigneur le prince de Condé dans la vitre principale du maître-autel <sup>2</sup>.

TEILLAY. — « Ensuite de quoy estant entrés à l'église nous avons vu à la vitre supérieure, du costé droit de ladite église, un escusson *escartelé portant au 1<sup>er</sup> d'azur à 3 palles d'argent*, qui est Guillouet, *au 2<sup>e</sup> de sable à 3 quintefeilles*, qui est Aiguillon, *au 3<sup>e</sup> d'or semé d'estoiles de gueules au chef d'azur chargé d'un lion d'or*, qui est de Guéhenneuc, et le dernier quartier porte *d'or à 3 bandes de sable*, qui est Bidegan. Du costé droit, dans la même église, est un autel dédié à sainte Catherine; la vitre qui le surmonte présente un escusson escartelé dont le 1<sup>er</sup> et le dernier sont brisés, et les deux autres portent *d'azur à 3 esturgeons d'argent* <sup>3</sup>. »

L'on vient de voir comment, dans l'évêché de Nantes, le pinceau des peintres verriers décorait les vitraux des églises.

<sup>1</sup> L'abbé Guillotin de Corson, dans le *Bull. de la Soc. arch. de la Loire-Inf.*, VII, 1867, p. 75.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 75.

<sup>3</sup> *Idem*, 1866, p. 84.

Tout fait penser que le verre destiné à recevoir le décor de la peinture se fabriquait déjà dans le pays au moyen âge ; mais à partir de la renaissance ce fait y devient une certitude. L'existence de fabriques importantes et nombreuses va y être constatée, ainsi que leur rapide extension, au moyen des privilèges que venaient leur assurer les concessions du pouvoir royal. Il importe à l'histoire de l'industrie manufacturière en Bretagne de suivre les développements de ces fabriques de verrerie qui, avec des succès divers, se sont continuées jusqu'à nos jours.

La verrerie fixait alors l'attention, non moins que la céramique, et l'on doit s'en faire idée par les lettres patentes de François I<sup>er</sup>, datées de Blois le 5 septembre 1523, concernant les privilèges des verriers de France, où il est fait mention *des grandes décorations faictes par ledict art de verrerie es églises du royaume et es maisons royales*<sup>1</sup>, privilèges que Henri IV devait confirmer plus tard à Nantes, en les faisant transcrire sur les registres de la chambre des comptes pour les rendre pleinement exécutoires en Bretagne.

L'an 1545, on voit une verrerie fonctionner dans la forêt de Prinçay. Elle est citée sous le nom de *verrerie de la Court* dans un aveu rendu au château de Prinçay, en date du 28 octobre, et conservé aux archives de Nantes<sup>2</sup>.

De toutes parts, la verrerie prenait la plus grande extension. Il ne s'agissait plus seulement des vitres destinées aux verrières des églises et aux fenêtres des palais et des habitations, c'est tout l'art de la verrerie et ses applications artistiques et industrielles qui se présentaient en sollicitant la

<sup>1</sup> Reg. des mand. de la Cour des comptes de Bret., t. XIV, cité par Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, Céramique poitevine, p. 21.

<sup>2</sup> Arch. de la préf. du départ. de la Loire-Infér., citées par le même, *id.*, p. 205.

protection royale. Elle ne devait pas leur faire défaut. Lorsque Henri II vint en Bretagne en 1551, il donne des lettres patentes datées de Châteaubriant, du 13 juin, *qui accordent à Theses Mutio gentilhomme italien natif de Boulongne la grace, permission et privilege expres durant dix ans seul puisse faire ou faire faire verres, myrouers, canons et autres especes de verreries à la façon de Venise, faisant defenses à tous verriers et marchands de verre d'en faire, ni faire faire, ni exposer en vente, s'ils ne sont faits par ledit Theses Mutio sur peine de confiscation et d'amende arbitraire*<sup>1</sup>.

Cette industrie était donc une importation italienne; aussi voit-on encore un certain Girolamo Matteo, natif de Piémont, verrier, dresser son four aux environs d'Amailloux, entre Bressuire et Parthenay, ainsi qu'il résulte de l'arrentement d'un terrain par Jacques Escudier d'Amailloux audit Girolamo Matteo, en date du 19 mai 1557<sup>2</sup>.

Vers l'an 1564, les vicomtes de Fercé établirent dans cette seigneurie, située près de Châteaubriant, une verrerie considérable où l'on fabriquait toutes sortes de verreries et de cristaux. Elle portait le nom de *verrerie de Javardan*, du nom du bois dans lequel elle existe. Cinq cents arpents de terrain, plantés en taillis, assuraient l'alimentation de ses fourneaux. On ne connaît pas le nom des premiers fabricants; il est probable qu'ils étaient aussi Italiens; ils l'étaient certainement un siècle plus tard. Dans tous les cas, ils ont assuré longtemps la vitalité de leur fondation<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Isambert et de Cruzy, *Recueil général des anciennes lois françaises*, t. XIII, p. 184; Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, Céramique poitevine, p. 22.

<sup>2</sup> Document des anciennes archives de la seigneurie d'Amailloux, cité par Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, Céramique poitevine, p. 21.

<sup>3</sup> Ogée, *Dict. de Bretagne*, v<sup>o</sup> Fercé, t. II, et Marteville sur Ogée, t. I, p. 275; Girault de Saint-Fargeau, *Dict. géogr. de la Loire-Infér.*, p. 66;

Ce qui porte à croire que les verriers de Javardán devaient être dès alors Italiens, c'est que partout dans le pays, à cette époque, on n'aperçoit que des Italiens à la tête de ces fabriques.

Le 20 septembre 1572, le comte du Lude, gouverneur du Poitou, *Voulant gratifier, favoriser et bien traicter Fabian Salviate escuyer, gentilhomme de Myrane, país de Venize, venuz luy et sa famille en ce país de Poictou pour praticquer l'art de verrerie*, lui accorde des lettres de sauvegarde pour mettre sa maison et les siens et serviteurs à l'abri des gens de guerre<sup>1</sup>; et l'on voit dans le même temps une famille de l'Altare, dans le marquisat de Montferrat, diocèse de Noli, venir à Nantes; c'étaient les Buisson, dont le père, Martin Buisson, membre de cette famille de verriers qui s'était établie à Lyon dès le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, donna en mariage sa fille Angélique, en 1572, à Jean Martin, verrier de Nantes<sup>2</sup>. Comme ils se mariaient ordinairement entr'eux, il est probable qu'ils étaient parents ou compatriotes; mais on ne sait rien de plus, du reste, sur ce Jean Martin. Nous retrouverons plus tard encore les Buisson verriers en Bretagne. C'est ainsi qu'on voit une famille de verriers de Lyon, nommés Borniola, originaires du même diocèse, et naturalisés en France par lettres datées de Paris du 6 avril 1582, se trouver plus tard également établie en Bretagne, où un fils faisait fonctionner l'industrie paternelle des maîtres verriers<sup>3</sup>.

Cette localité de l'Altare devait encore fournir d'autres

*Bull. de la Soc. arch. du dép. d'Ille-et-Vil.*, séance du 11 janvier 1870, t. IX, p. II et III.

<sup>1</sup> Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, Céramique poitevine, p. 21; voyez le texte des lettres de sauvegarde, *l'Art de terre*, p. 209.

<sup>2</sup> Registre de la Chambre des comptes de Nantes, aux archives du dép. de la Loire-Inf., cité par Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, p. 23.

<sup>3</sup> Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, vol. XXV, f<sup>o</sup> 12, p. 24.

verriers à la France et à la Bretagne, et des lettres de naturalisation accordées en 1596, par Henri IV, à Giovanni Ferro, contiennent sur son origine et ses premiers établissements des renseignements et des dates :

« Nostre cher et bien amé Jehan Fer, gentilhomme en l'art et science de verrerye, natif de l'Altare, au marquisat de Montferrat, nous a fait dire et remonstrer que depuis trente ans en ça ou environ il s'estoit retiré avecq sa femme en nostre ville de Lyon, puis à Nevers, où il avoit travaillé avecq aultres audict art de verrerye et jusques à l'année mil v<sup>e</sup> quatre vingts huict, que pour cause de quelque dissolution de société il se seroit habitué à Machecoul, en Rez, pres nostre ville de Nantes, et là avec l'ayde de ses amis auroit dressé une verrerye à faire verre et crystal en intention d'y perpétuer et finir le demeurant de ses jours, etc. <sup>1</sup>

En même temps que Giovanni ou Jehan Ferro s'établissait à Machecoul, un autre du même nom, s'appelant aussi comme lui Giovanni Ferro, venait s'établir à Nantes. Le 11 août 1588, ce gentilhomme verrier présentait requête à la ville pour obtenir le droit de *travailler en verre et vaisselle blanche ou faïence avec maintenue et jouissance des privilèges accordés aux gentilshommes*; il lui fut répondu par le bureau qu'il pouvait exercer son état et jouir de ses privilèges dans la ville, les faubourgs et tout le comté, et il s'établit en conséquence dans le quartier Saint-Similien au Marchix<sup>2</sup>, comme le constaterait cette inscription qui figure dans l'histoire lapidaire de Nantes, de Fournier, et dont voici

<sup>1</sup> Mandements de la Chambre des comptes de Bretagne, déposés aux arch. de la préfecture du dép. de la Loire-Inf., vol. XIV, f<sup>o</sup> 268, cités par M. Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, Céramique poitevine, p. 20.

<sup>2</sup> L'abbé Travers, *Hist. de Nantes*, t. III, p. 3; Huet, *Rech. sur la Loire-Infér.*, p. 112; Meuret, *Ann. de Nantes*, t. II, p. 114; l'abbé Rousteau, Congrès de Nantes de 1851, *Bull. de l'Ass. bret., classe d'arch.*, t. IV, 1<sup>re</sup> livr., p. 83; Benj. Fillon, *l'Art de terre*, p. 147, 211.

le texte, sous la seule garantie de cet auteur, l'original n'existant pas :

M. D IV<sup>xx</sup>VIII  
PAR PERMISSION DE LA COMMUNAUTÉ  
DE VILLE, M. JEAN FERRO GENTILHOMME  
VERRIER ÉTABLIT UNE VERRERIE ET LE  
PREMIER TRAVAILLE DE CET ESTAT A NANTES.<sup>1</sup>

On rapporte que le 21 avril 1589, l'assemblée du Corps de Ville arrêta que ce verrier sortirait du diocèse sous quinze jours, par le motif qu'il faisait enchérir le bois et le charbon par la grande consommation qu'il en faisait, prétexte sous lequel on cachait qu'il était suspect à la Ligue et à la Maison de Lorraine; que tout ce qu'il put obtenir trois ou quatre jours après, fut de rester et de travailler jusqu'au retour du duc de Mercœur, mais sans acheter de bois<sup>2</sup>, retard qui ne paraît pas lui avoir beaucoup profité, car on ne le revoit plus jusqu'à la fin des troubles de la Ligue.

Pendant cette tourmente, les verriers établis à Machecoul prospéraient. Jean Ferro avait, en 1588, avec l'aide de ses amis, *dressé une verrerye à faire verre et chrystal*; ils y travaillaient sous la protection de la puissante famille de Gondi, qu'on voit deux ans après, en 1590, aliéner en leur faveur une maison de leur domaine. L'acte est intéressant à mettre sous les yeux, et il va révéler le nom de ces amis, *gentils-hommes de l'art de verre et de terre de Faenze*, les Ridolfo de Caffaggiolo :

<sup>1</sup> Renoul, *Ann. de la Soc. acad. de Nantes*, 1<sup>er</sup> sem. de 1866, p. 75, 76.  
— En supposant cette inscription authentique, ce n'est que par un de ses successeurs qu'elle aurait été posée.

<sup>2</sup> L'abbé Travers, *Hist. de Nantes*, t. III, p. 21; Huet, *Rech. sur la Loire-Inf.*, p. 112; Meuret, *Ann. de Nantes*, II, p. 114.

« Par devant nous Pierre Thoreau et Honoré Chiron, notayres du duché de Rais, ont comparu en leurs personnes très haut et puissant seigneur messire Albert de Gondy, duc de Rais, chevalier de l'ordre du Roy, commandeur de l'Ordre du Sainct Esprit, conseiller dudit seigneur en son conseil privé et d'Estat, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, pair et mareschal de France, et dame Claude Catherine de Clermont, sa compaigne et espouse, aussy duchesse de Rais, de luy dhuement et suffisamment auctorisée pour l'effect des presentes, ce qu'elle accepte, selon qu'il est requis par les coustumes du païs, de present au chasteau de Mashecoul, après avoir heu lecture du contract de vente passé sous la cour du scel dudict duché de Rais, d'une maison sise en ladite ville de Machecoul, en la ruelle qu'on va du chasteau à la rue de la Grand Halle, consenti le huitiesme jour dudict mois de janvier par Maistre François Fourestier, leur procureur, à Jacques et Loys Ridolfe, escuyers, frères, gentilz hommes de l'art de verre et de terre de Faenze, natifz de Chefayole, pais d'Italie, de present establis en icelle ville de Machecoul, aux prix et conditions establies audict acte de vente; laquelle lecture faicte de motz à motz, lesdicts seigneur et dame de Rais ont dict bien savoir et entendre à icelluy contrat de vente cy-dessus qu'ils ont ratifié, approuvé et consenty, ratiffient, approuvent et consentent par ces presentes et auctorisent qu'il ait son plain et entier effect, ont promis et promettent, etc.....

.....  
« Ce fust faict et le gré prins audict chasteau de Machecoul soubz les seings desdicts seigneur et dame par nous notayres subzdicts témoins, soubz le scel establi aux contractz de ladite court le vingt-deuxieme jour de janvier mil cinq cent quatre vingtz dix.

« DE GONDY pour approbacion; Catherine DE CLERMONT. Jacopo RIDOLFI, Lodovico RIDOLFI, F. FOURESTIER pour présent, H. CHIRON, notayre, P. THOREAU, notayre, à qui est demouré le registre. » (*Archives du greffe du tribunal civil de Paimbœuf.*)<sup>1</sup>

Afin de compléter son établissement en France et pour ne pas tomber sous le coup du droit d'aubaine, Giovanni Ferro, de Machecoul, obtint au mois d'avril 1596 des lettres de na-

<sup>1</sup> Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, Céramique poitevine, p. 19, 20; Jacquemart, *Merveilles de la Céram.*, II, p. 277.

turalisation de Henri IV, dont le préambule a été transcrit plus haut<sup>1</sup>.

Mais il y avait en même temps un prince indépendant à Nantes qui exerçait de son côté les droits de souveraineté, et lorsque Giovanni Ferro, de Nantes, qui voulait sans doute reprendre son industrie, désira aussi obtenir des lettres de naturalisation, ce fut au duc de Mercœur qu'il dut s'adresser. On a des lettres de Mercœur du 25 septembre 1597, qui accordent à Giovanni Ferro et Martha Bianca, sa femme, la naturalisation<sup>2</sup>.

Cependant Henri IV, monté sur le trône, avait vaincu la Ligue et soumis Mercœur. Le souverain était entré à Nantes au mois d'avril 1598, et les grâces allaient se répandre. Les fours des deux Ferro, sous les auspices du nouveau règne, devaient s'allumer pour chauffer avec activité. La protection royale ne fit point défaut. Par lettres du 16 avril 1598, Henri IV confirma les lettres de naturalisation accordées par le duc de Mercœur, l'année précédente, à Giovanni Ferro<sup>3</sup>. Étendant ses faveurs, il accorda aussi des lettres de naturalisation, dans le même mois, à un autre verrier, Agostino Ferro, de Machecoul, natif de l'Altare<sup>4</sup>.

Henri IV fit plus. Dans le courant du même mois d'avril 1598, il délivra des lettres patentes confirmant les privilèges des gentilshommes verriers. Le texte, encore inédit, doit être mis sous les yeux des lecteurs, document intéressant qui montre quelle était la sollicitude du souverain pour tout ce qui se rattachait à l'industrie et aux manufactures, et dans

<sup>1</sup> Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, p. 20.

<sup>2</sup> Mandements de la Chambre des comptes de Nantes, aux arch. du dép. de la Loire-Inf., cités par Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, p. 20.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>4</sup> Chambre des comptes de Nantes, vol. XIV; f° 267, cités par Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, p. 23.



quel style la chancellerie royale sanctionnait les vieux privilèges de la verrerie :

HENRY par la grace de Dieu Roy de France et de Navarre à tous présents et à venir, salut : Sçavoir faisons, nous auons receu l'humble supplication de nostre cher et bien amé Jehan Fer, Augustin Fer, Henry Gerard et Jehan Medelin, gentilshommes de l'art et science de verrerye demeurans en Bretagne et autres lieux de cestuy nostre royaume, pays, terres et seigneuries de nostre obeissance, contenant que de tout temps et anciennement leurs prédécesseurs, eux et leurs fautèurs, ensemble les marchands vendeurs en gros et détail, menans et conduysant la marchandise de verrerie et matieres dont est faict et composé le verre par eau et par terre sont tenus quittes, francs et exempts de toutes tailles, aides, subsides, tribuz, impositions, coustumes, tenables, barraiges, chausées et peages et quelconques droicts et redeuances tant antiennes que nouvelles ayans cours en cedict royaume, terres et seigneuries de nostre obeissance et que ces priuileges successivement ont été munis et confirmés par nos prédécesseurs mesme par feu notre tres honoré seigneur et ayeul le roy François premier et par nos tres chers et tres amés freres les roys Charles et Henry decebdez, que Dieu absolue, comme il est apparu par les coppies duement collationnées cy attachées et en ont tousiours bien et duement jouy et en jouissent et usent encore à présent, néanmoins craignant les supplians que à l'occasion du decebz de notre dit feu seigneur et frere le roy ils puissent estre troublés et empeschés à l'advenir à la jouissance de leurs droicts, priuileges et exemptions, Nous ont fait supplication et requeste leur octroyer nos lettres de confirmation à ce nécessaires, Nous ayant esgard à ce que dessus et pour les memes causes qui ont meü nos prédécesseurs leur accorder et continuer lesdits priuillaiges et exemptions, Voullans bien et faorablement traicter lesdits supplians leur auons continué et confirmé, continuons et confirmons par ces presentes de notre grace spécial, plaine puissance et autorité royalle lesdites priuileges, franchises et exemptions à eux octroiés comme dict est pour en jouir et estre par eux et leurs successeurs et familliers et par lesdicts marchans vendans et acheptans lesdicts verres en gros et détail tout ainsi et par la forme et maniere que leursdicts prédécesseurs en ont cy devant bien et duement jouy et suivant qu'ils en jouissent encore à présent. Si donnons en mandement à nos amés et feaulx conseillers les gens de notz courtz et parlemens, de notz comptes et courtz des aides, bail-

lifs, seneschaulx et tous autres nos justiciers et officiers qu'il appartiendra que cesdites patentes ils fassent enregistrer et du contenu jouyr et user lesdits supplians et leurs successeurs, seruiteurs et aultres vendans en gros ou détail ladicte verrerye ou matiere dont est composé ledict verre plainement, paisiblement et perpetuellement, sans en ce leur donner, ne souffrir leur estre faict mie, ne donner ores, ne pour l'aduenir aucuns troubles, destourbement ou empeschement à ce contraire, lequel si faict mie ou donné leur auoir esté ou estoit, l'ossent, mettent et réparent ou facent estre, mettre et réparer et sans delay à plaine et entiere deliurance et au premier estat et deub, car tel est nostre plaisir, et parce que de ces présentes l'on pourra auoir affaire en plusieurs et diuers lieux, Nous voullons qu'au vidimus d'icelles faict sous seel royal ou copie deubment collationnée par l'un de nos amez et feaulx notaires et secretaires foy soit adjoustée comme au présent original auquel affin que ce soit chose ferme et stable à tousiours nous auons faict mettre nostre seel à cesdictes patentes, sauff en autres choses nostre droiet et l'aultruy en toutes. Donné à Nantes au mois d'april l'an de grace mil cinq cens quatre vingtz dix huit et de notre regne le neuffiesme.

Signé HENRY et sur le reply PAR LE ROY et scellées de cire vert pendant à lacs de soye rouge et vert <sup>1</sup>.

Ces lettres patentes furent vérifiées en la Chambre des comptes de Nantes le 22 juin. L'un des impétrants, Henry Girard, verrier de Bretagne et allié de Ferro, fit transcrire l'expédition authentique de ces privilèges sur les registres de la Chambre des comptes<sup>2</sup>. Le 30 juillet suivant, ces lettres furent vérifiées en Parlement de Bretagne, recevant dès lors toutes les consécérations voulues par la législation de la monarchie. En voici la mention :

<sup>1</sup> Registres de la Court de Parlement de Bretagne où sont enregistrés les édicts du Roy, t. X, p. cviiiij, aux archives du greffe de la Cour d'Appel de Rennes.

<sup>2</sup> Frain, t. I, p. 238; Mandements de la Chambre des comptes de Nantes, t. XIV, aux archives du dép. de la Loire-Inf., cité par Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, p. 23.

Enregistrées suyuant l'arrest de la court de ce jour pour en jouir les impétrans pour le regard des gentilshommes exerçantz l'art et science de verrerye seullement. Est à déclarer et déclare que ceux qui sont gentilshommes exerçantz ledit art jouyront neanmoins du priuilege de noblesse, sans que ledict art leur puisse prejudicier et que toutes marchandises et œuvres de verreryes seront franches et exemptes de tous peages, gabelles et impositions, tant par eau que par terre, sans que les conducteurs, porteurs et vendeurs desdites marchandises et œuvres de verrerye puissent pretendre aucune exemption de fouaige. Faict en parlement à Rennes le trentieme jour de juillet mil cinq centz quatre vingtz dix huit <sup>1</sup>.

Assuré de la bienveillance royale, Jehan Ferro, de Nantes, voulant reprendre régulièrement ses travaux interrompus, demanda au Corps de Ville la permission de s'établir dès le 11 août 1598 et le 3 septembre suivant. De plus, il fit confirmer son établissement à la Fosse par lettres patentes du Roi du 24 décembre 1598, et put travailler en verrerie à Nantes sans crainte désormais d'être inquiété<sup>2</sup>.

Quels étaient les procédés techniques employés par ces Italiens pour la fabrication du verre? On l'ignore : ils tenaient secrets leurs moyens, leur art consistant en une série de recettes qui se transmettaient par tradition; et comme, par leurs privilèges exclusifs, ils jouissaient du monopole de cette industrie, ils n'avaient point à craindre qu'une concurrence étrangère vint à les pénétrer, ou, les devinant, vint à les perfectionner à leur préjudice.

Un procès qui eut lieu à Nantes dans les derniers temps de la vie de Ferro et vint se dénouer à Rennes, au Parlement de Bretagne, donne quelques indications sur une des substances qu'ils employaient dans la vitrification, et mettant

<sup>1</sup> Registres de la Court de Parlement de Bretagne, t. X, p. cx.

<sup>2</sup> L'abbé Travers, *Hist. de Nantes*, t. III, p. 252; Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, Céramique poitevine, p. 21.

en question les privilèges des gentilshommes verriers, vint agiter le Palais, exciter l'éloquence des avocats et donner lieu à des plaidoyers curieux recueillis avec sollicitude par les vieux arrêtiſtes. Il entre dans le cadre de ces recherches de faire connaître ces monuments de jurisprudence.

Jacques Lefevre, marchand, demeurant à la Fosse de Nantes, ayant fait passer sur la rivière de la Loire, à Nantes, quantité d'une marchandise appelée *saligot* ou *salicot*, propre à faire le verre, et qu'il disait envoyer à la verrerie de Nantes, le sieur Yves Mesnières, receveur de la traite foraine de Nevers, prétend que les droits et devoirs sont dus et les exige, les fait payer par provision malgré la résistance du marchand qui conteste être assujetti. Sentence au siège de Nantes du 13 juillet 1618, par laquelle cette marchandise est déclarée exempte de tous devoirs et impositions, le receveur condamné à restituer ce qu'il avait touché. Ce dernier interjette appel au Parlement.

Maître André Simon, avocat des traitants, disait que « les priuileges des gentilshommes verriers ne deuoient s'estendre à telle et si vile marchandise comme le saligot qui ne pouoit seruir à la confection des verres. Que la pancarte contient en sa disposition toutes sortes de marchandises et que le saligot n'y est point excepté; *item* qu'il entre en autres compositions que le verre. Que le préjudice est notable aux droicts du Roy; qu'il ne peut seruir de pretexte à un marchand pour defrauder les devoirs contre l'intention de la loy au til. *De uectigal et commis*. Sous le nom d'un priuilegié qui ne pouoit rien prétendre à la marchandise, le marchand n'ayant procure, ni mandat pour l'achepter et faire decharger quoy que ce soit lors de la decharge, de sorte que l'on pouoit bien croire qu'elle luy appartenoit et non au gentilhomme verrier. »

Maître Sébastien Frain, dont les plaidoyers, à ce que dit le jurisconsulte Pierre Hévin, furent reçus avec un applaudisse-

ment général tant il est vray que tout ce qui vient des grands hommes à son mérite, prit la parole : « Les deux qualitez, dit-il, de gentilshommes et de verriers sont nécessaires à celui qui veut iouyr des priuileges octroyez aux verriers pour l'exemption des deuoirs que l'on pourroit pretendre sur les marchandises de verres et choses requises pour la confection des verres, de sorte que les nobles pour faire cet exercice et trafic ne derogent point à leur qualité, et ceux de condition commune pour s'en entremettre ne peuvent pas se dire exempts desdits deuoirs et iouyr de telle immunité et des priuileges qui se doiuent confirmer comme les autres par les Roys venans à la couronne.<sup>6</sup> Dit aussi que de tout temps la verrerie et les verriers ont été honorez de plusieurs franchises et priuileges, et que Constantin même en la loi 1, *De excusat. artific.*, au X l. du C. tirée de la l. 2 au même t. du C. Theodos., les excusa à *personalibus muneribus figuli qui Græcè dicuntur vitrices, aurifices, vitriarii, specularii*<sup>1</sup>, et où il ne faut pas entendre par le mot *vitriarii* ceux que nous appelons vitriers en nostre usage qui ne font que mettre en œuvre le verre : mais les verriers proprement pris qui le font et le fondent, *qui artificiosè de ferro vel materia trahunt vitrum vel fundunt*, dit Accurse, les Grecs les appellent *vitrices*. Si la marchandise de verrerie est franche de subside, lesdites exemptions sont appuyées de tout plein de bonnes considérations. 1° Le premier effet de la philosophie chimique que les anciens ont tenu à si haut prix comme il a été remarqué par

<sup>1</sup> *Artifices artium brevi subdito comprehensarum per singulas civitates morantes ab universis muneribus vacare præcipimus : si quidem ediscendis artibus otium sit ad commendandum, quo magis capiant et ipsi peritiores fieri et suos filios erudire...* (Suit l'énumération des corps d'état, parmi lesquels les *figuli* et les *vitriarii*.) — Cod. Théodos., l. XIII, tit. VI, liv. II; Cod. Justin., l. X, c. LXIV, cités par M. Benj. Fillon, *l'Art. de terre*, p. 188.

Arnaud de Villa nova en son traicté de la nouvelle lumiere et par Raimond Lulle en la Theorique de son testament, et que tout ainsi que l'or, lequel comme un feu éclairant en la nuit brille par dessus toutes les autres richesses du monde, au sentiment de Pindare, est la plus élaborée substance qui soit en l'action de la nature et est pour cette cause appelé le fils du soleil, aussi le verre doit estre estimé l'enfant du feu, *productio ignis*, duquel il est le plus noble et le plus précieux effect qui puisse estre. Le docte Vigenere sur le tableau de la chasse des bestes noires de Philostrate en discourt amplement et de l'émail et des choses nécessaires pour le faire après. Pline en son Histoire naturelle et Joseph en ses Antiquitez Iudaïques parlans d'une vallée de Surie proche du ruisseau appelé Beleus. On veoid en Pausanias, autheur grec, qu'aux sacrifices que l'on faisoit au temple de Iupiter en Menale l'on usoit de vases de verre pour l'excellence et pour leur pureté et leur netteté en leur substance. Les empereurs mesmes et les Roys les préféroient aux vases d'or et d'argent pour ceste considération. Aussi que sur l'art de la verrerie a esté inventée l'émaillerie et qui est encore l'un des plus nobles artifices que nous ayons, d'où il arrive volontiers que Pline parle si souvent de *Obsidiano vitro*, dont Obsidius fut inventeur, qui n'est autre chose que l'émail noir qui encore aujourd'huy se fait à Venise. 2° L'utilité, le prix et le plaisir de l'œuvre, car par ce corps diaphane nous recevons en nos maisons le jour et par mesme moyen nous repoussons l'intempérie de l'air. Et quant au prix et au plaisir, il n'en faut aultre témoignage que celui de la loy où il se remarque que les Romains usoient de verre, non-seulement pour leur service, mais aussi pour ornement de très-grand prix, de sorte que les jurisconsultes s'empeschoient bien souvent à résoudre si leurs vaisseaux de verre deuoient estre compris *in supellectile legata* comme en la loy 3 du *D. vitrea escaria et potoria*

*in suppellectili sunt sicut fictilia, nec solum vulgaria, sed etiam quæ in pretio magno sunt.* Et puis après de *murrhinis et crystallinis dubitari potest an debeant annumerari suppellectili propter eximium usum et pretium*, où la glose dit *eximium usum quia magnates tantum utuntur*. Et Pline dit, c. 36, l. 36, que du temps de Néron deux coupes de verre de moyenne grandeur furent vendues 6,000 sesterces, et il récite au mesme lieu qu'un particulier ayant trouvé l'invention de rendre le verre ferme et malléable, Tybere Cesar fist abolir ceste invention de peur que le verre n'ostast le crédit à l'or, à l'argent et au bronze. Et de fait Job en l'écriture semble égaller le verre avec l'or et quand il dit au chap. 27 qu'il n'y a rien qui se puisse comparer avec la sapience de Dieu : *Non adæquabitur ei aurum, vel vitrum, nec commutabuntur pro eo vasa auri*. Et saint Jean Apoc., ch. 21 : *Aurum mundum simile vitro mundo*. La troisième considération d'affranchir la verrerie de tous subsides, c'est que le prix et le mérite de l'œuvre consiste plus en l'entendement de l'ouvrier et en artifice qu'en autre chose, et encore l'ouvrage quand il est fait est tout sujet au fracas et au bris. *Ah quoties perdidit auctor opus*, et pour cette cause les auteurs quand ils veulent exprimer la fragilité de quelque chose, ils l'appellent de verre, *fortuna vitrea, dum splendit, frangitur*, dit Sénèque, et Horace, 2 serm., satir. 3, *et furiosus erit quem cepit vitrea fama.* »

Après ce très-docte préambule, M<sup>e</sup> Frain ajoute, entrant dans son sujet, que « il y a apparence que le salicot ou saligot est la graine du *tribulus terrestris* duquel parle Pline, l. 21, ch. 16, qui a ses feuilles picquantes et qui porte en gousse une graine noire qui est plus ronde que les chausse trappe, et est cette graine rude et sablonneuse et pour ce volontiers propre à faire verre, attendu que le mesme Pline, l. 36, c. 26, dit que la première fusion de verre qui se fist jamais au

monde fust faicte de nitre et du limon sablonneux du lac d'Endenia en Phœnicie, tout auprès de la Judée, que depuis on y a adjouſté l'aymant des pierres luisantes, des escailles de poisson, du sablon de la terre, et qu'en l'Italie il se fait de sablé blanc comparty avec le nitre au poids et à la mesure : V. Polydor. Virgil., *De invent. rer.*, 2, c. 22. Pline, dans son liv. 22, chap. 10, parle des saligots : *Tribulus est terrestris et aquaticus*. Ce sont macrières qui produisent des macres et une petite grène noire ronde et sablonneuse qui sert à faire des verres, choses étranges et admirables. »

Ce qui put déterminer le Parlement de Bretagne, plus que toute cette étonnante érudition, c'est que le marchand montrait le pouvoir et mandat du verrier; aussi, par arrêt donné en l'audience le 20 février 1619, la sentence fut confirmée, les appellations mises au néant, ordonné que ce dont est appelé sortira son effet, l'appelant condamné aux dépens de la cause d'appel<sup>1</sup>.

Mais ce flot d'éloquence ne donne pas beaucoup d'éclaircissements. Et tout d'abord, qu'est-ce que le saligot? Ce sont, rapporte Bêlordeau d'après Frain, *macrières qui produisent des macres*. Effectivement la macre ou châtaigne d'eau, vulgairement aussi appelée *saligot*, qui est le *tribulus aquaticus* des anciens botanistes, la *trapa natans* de Linné, croît dans nos étangs, donnant un fruit renfermé dans une coque noire, dure; armée de quatre pointes, lequel étant bouilli se vend sur les marchés, fournissant plutôt un aliment de passe-temps pour les enfants qu'un objet de nourriture générale<sup>2</sup>. Mais

<sup>1</sup> Pierre Bêlordeau, *Contrôverses agitées en la Cour du Parlement de Bretagne et décidées par arrêts*, t. II, p. 906, Contr. 64; Sébastien Frain, *Arrêts du Parlem. de Bret.*, 3<sup>e</sup> éd., rev. et corr. par P. Hévin, t. I, p. 238, arrêt LX; de Volant, *Rec. d'arrêts rendus au Parl. de Bret.*, t. II, p. 114.

<sup>2</sup> Valmont-Bomare, *Dict. d'Hist. natur.*, v<sup>o</sup> *Tribule*; Lloyd, *Flôre de la Loire-Inf.*, p. 94; de l'Ouest, p. 163.



comment la macre peut-elle servir à faire des verres? Les matières qui entrent dans la fabrication du verre sont aujourd'hui bien connues; on emploie principalement de la cendre neuve (parce qu'elle renferme des sels alcalins à base de soude ou de potasse avec un peu de silice); on se sert aussi de la soude de varech; mais il n'entre dans l'idée d'aucun verrier moderne d'employer des macres ou châtaignes d'eau. Sans doute que si la coque de ce fruit était incinérée, la cendre fournirait une certaine quantité de silicate de soude; mais l'incinération des graminées en donnerait bien davantage, et on ne procède pas plus d'une manière que de l'autre pour se procurer la cendre utile. N'y a-t-il pas lieu de soupçonner quelque équivoque dont les gens de robe se seraient trouvés victimes involontaires, et dont les verriers, intéressés à garder leurs secrets, ne les auraient point tirés? Les avocats de Rennes ont-ils bien compris le procès-verbal de saisie, et les bateaux étaient-ils chargés de cette espèce de saligot auquel ils ont appliqué le nom de macres? La soude ne se tire pas seulement des fucus ou varechs, on la tire aussi par incinération de différentes plantes de la famille des chénopodées qui croissent dans les sables maritimes, telles que la salicorne, d'où le nom de salicote ou salicor qu'on donne à la soude en pierre<sup>1</sup>. L'extraction de l'alcali se fait en grand sur les côtes de la Méditerranée; mais les côtes de l'Océan, à l'embouchure de la Loire, fournissent en abondance des *salicornia* et des *salsola*<sup>2</sup>, d'où l'on peut, quoiqu'avec moins d'avantage que dans le Midi de la France, retirer de la soude ou salicot, de même que sur nos côtes on peut aussi retirer de l'alcali des fucus; et ne serait-ce pas de cette dernière espèce de salicot que l'industrie de nos verriers se servait et

<sup>1</sup> Valmont-Bomare, *Dict. d'Hist. nat.*, v° *Salicorne*, v° *Soude*.

<sup>2</sup> Lloyd, *Flore de la Loire-Inf.*, p. 216; de l'Ouest, p. 79, 380.

que leurs privilèges leur permettaient de faire transporter, en remontant le Rhône et descendant la Loire, en franchise de droits? Je n'ose soupçonner d'une aussi grosse méprise les savants hommes dont je viens de citer les plaidoyers, qui ont mérité l'*applaudissement général*; mais, d'un autre côté, n'est-il pas difficile de croire que les verriers italiens employaient des coques de châtaignes d'eau pour faire du cristal? Ferro ne survécut pas longtemps aux émotions de ce procès. Son neveu, Antonio Ribre ou Ribé, lui succéda au mois de novembre 1620 comme maître de la verrerie de Nantes, date à laquelle il se fit donner des lettres de naturalisation<sup>1</sup>. Le 13 juillet 1625, ce gentilhomme verrier demanda à la ville de Nantes qu'elle lui permit de s'établir au bas de la Fosse, à la maison de la verrerie, pour cinq ans, afin d'y travailler *en verrerie et vaisselle blanche*; sa demande lui fut accordée comme elle l'avait été en 1598 à son oncle<sup>2</sup>; et l'année suivante, en 1626, confirmation en sa faveur des privilèges accordés par le Roi fut enregistrée à la Chambre des comptes<sup>3</sup>. Les deux industries du faïencier et du verrier, exercées alors par les mêmes mains, séparées depuis, ne trouvent que plus tard un point de départ distinct.

Il faut citer ici les dispositions de l'ordonnance de Louis XIII de janvier 1629, qui enjoignait dans son art. 417<sup>4</sup> à *tous étrangers demeurans dans le royaume, artisans à faire verres, poterie de fayance, etc., prendre et tenir pour apprentifs les originaires françois qui voudront apprendre à travailler esdits arts et métiers, à peine d'être mis hors du royaume*; mais il

<sup>1</sup> Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, Céramique poitevine, p. 23.

<sup>2</sup> L'abbé Travers, *Hist. de Nantes*, III; p. 252; Fillon, *ibid.*, p. 24, 29.

<sup>3</sup> Reg. de la Ch. des comptes de Bret., vol. XXII, f<sup>o</sup> 217, aux arch. du dép. de la Loire-Inf., cit. par Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, p. 23.

<sup>4</sup> Isambert et Decruzy, *Rec. gén. des anc. lois fr.*, t. XV, p. 327; Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, p. 24.

ne paraît pas, en ce qui touche du moins l'art de la verrerie, qu'il en soit rien résulté, car cette industrie continue d'être tributaire de l'Italie, et nous trouvons toujours des Italiens comme gentilshommes verriers.

Après Ferro, sans qu'on sache au juste quel intervalle de temps s'écoula, on voit une famille du nom de Babin<sup>1</sup>, qui est inconnue; puis arrivent pour la remplacer les Sarrode, qui ont exercé pendant plus de deux siècles la profession de verriers à la Fosse de Nantes<sup>2</sup>, et sur lesquels les renseignements ne manquent point.

Jacopo et Vincentio Sarrode, et Horacio Ponte, originaires de l'Altare, en Montferrat, avaient obtenu permission de Henri IV, au mois d'août 1597, de fonder une fabrique privilégiée de cristaux à Melun, en récompense de ce qu'ils « avoient cy devant et depuis longtemps tenu les fourneaux et verrerie de cristal dans les villes de Lyon et de Nevers et avoient acquis telle réputation en la perfection de leurs ouvrages que la plupart des verres dudict cristal dont on se servoit à la Cour et suite et partout le royaulme estoient apportés desdites villes de Lyon et de Nevers<sup>3</sup>. » Henri IV autorisa ensuite le même Vincentio Sarrode, par un privilège spécial daté du 4 mai 1600, à établir des verreries à Paris, Orléans, Rouen, Caen, Angers, Poitiers, Bordeaux, Toulouse, Lyon, Marseille, et généralement partout où bon lui sembleroit dans le royaume, afin de l'encourager à « y faire toutes sortes d'ouvrages de verre comme ils faisoient et pourroient faire à Venise et tous autres lieux, sans brusler bois ou charbon<sup>4</sup>. »

<sup>1</sup> Benj. Fillon, *l'Art de terre chez les Poit.*, p. 163 et 211.

<sup>2</sup> *Ibidem.*

<sup>3</sup> Isambert et Decruzy, *Anc. lois fr.*, t. XV, p. 164; Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, Céramique poitevine, p. 21, 22.

<sup>4</sup> Archives nationales, registre des ordonn. (V. V.) X. 8633. 1<sup>o</sup> VIII<sup>xx</sup>

Bianca, femme de Giovanni Ferro, de Nantes, avait deux parents, Giorgio et Antonio Bianca, tous deux également verriers, qui, dans les lettres de naturalisation qui leur ont été données par le Roi en 1611, sont qualifiés de neveux des Sarrode<sup>1</sup>, du marquisat de Final. Les Sarrode se trouvaient donc aussi alliés de Ferro par sa femme; tous ces verriers italiens étaient parents ou alliés.

On voit par un acte de notoriété, dressé le 4 février 1645 par un notaire de l'Altare, que les Sarrode étaient de race noble, vivant noblement, et la preuve s'en tire de ce qu'ils y jouissent du privilège d'exercer l'art de la verrerie, auquel ceux qui ne sont pas nobles ne sont pas admis<sup>2</sup>. Telle était la législation tant en Italie qu'en France.

C'est à cette même famille qu'appartenaient Andrea et Giovanni-Maria Sarrode, natifs de l'Altare, qui obtinrent des lettres de naturalisation en date du 15 mai 1654<sup>3</sup>.

Tout le pays nantais était plein des établissements industriels de ces gentilshommes verriers d'au-delà des monts. Leurs fourneaux s'allumaient et y chauffaient partout, au Croisic, à Fercé, à Héric, à Riaillé. Se soutenant les uns les autres, ils s'appelaient à faire fortune.

Un des plus florissants était la verrerie du Croisic. Vers le commencement du règne de Henri IV, un nommé Félix Demigennes, natif de Gand (et il y a lieu de penser que le nom et le lieu de naissance ont été estropiés en passant dans le

XVII. 177, cité par Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, Céramique poitevine, p. 22.

<sup>1</sup> Arch. de la Ch. des comptes de Nantes, vol. XVIII, f° 97, aux arch. du dép. de la Loire-Inf., citées par Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, p. 22, 23.

<sup>2</sup> Voir la traduction du texte dans Benj. Fillon, *l'Art de terre*, p. 209.

<sup>3</sup> Registre des mandements de la Ch. des comptes de Nantes, vol. XXIX, f° 216, aux arch. du départ. de la Loire-Inf., cit. par Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, Céramique poitevine, p. 22, 23.

titre français et qu'il s'agit ici d'un Génois), était venu s'établir en Basse-Bretagne, et, après avoir été principal du collège de Vannes, avait été naturalisé Français le 26 mai 1603<sup>1</sup>, par des lettres patentes registrées à la Chambre des comptes de Nantes. Son fils ou parent, Gérard Demigennes, s'établit au Croisic *en verrerie et fayancerie*, ces deux professions étant encore réunies, et avait fait reconnaître ses privilèges de gentilhomme verrier par l'autorité française. Il eut pour successeur Horacio Borniola, natif du diocèse de Noli, en Italie. Cet Horacio était le fils de Julio Borniola, verrier à Lyon, qui avait reçu des lettres de naturalisation datées de Paris le 6 avril 1582 et contresignées Vabres. Horacio Borniola, ainsi établi au Croisic, s'adressa en 1627 au maréchal de Thémynes<sup>2</sup> pour faire, à l'instar de son prédécesseur, reconnaître ses privilèges. Suivant une remarque de M. Benj. Fillon, pour qu'Horacio fût né en Italie, il fallait qu'il fût déjà âgé en 1627, ou bien que sa mère eût continué à résider au-delà des monts, comme beaucoup de femmes du même pays, dont les maris sont établis en France, le font encore aujourd'hui<sup>3</sup>.

Voici le texte de sa requête :

*« A Monseigneur le marquis de Themynes, mareschal de France,  
gouverneur pour Sa Majesté le Roy.*

*« Suplie humblement Horacio Borniola, gentilhomme verrier, natif du dioceze de Noly, pays d'Italie, disant que à cause de son dict estat et condition de gentilhomme verrier, il demande sa maison,*

<sup>1</sup> Reg. des mandements de la Ch. des comptes de Nantes, t. XVI, fo 146 v<sup>o</sup>, cit. par Fillon, *Poitou et Vendée*, p. 24.

<sup>2</sup> Pons de Lauzières, marquis de Thémynes, maréchal de France, nommé gouverneur de Bretagne le 23 juin 1626, mort à Auray le 1<sup>er</sup> novemb. 1627; Benj. Fillon, *ibid.*, p. 24.

<sup>3</sup> Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, Céramique poitevine, p. 24.

fours, fournaies à verre et fayence et aultres dependances, establys es faubourgs de la ville du Croysic, estre libérés et deschargés du logement, contribution et subsides des gens de guerre, tout ainssy qu'auparavant en fust quitté et exempté Gerard Demigennes, prédécesseur d'iceluy supliant en ladicte verrerie et fayencerie et ce en conformité des privileges dont joyssent et ont de toute antiquité joy les gentilshommes verriers du royaume de France, neantmoins que pour lors troubles fussent émus en iceluy pays de Bretagne.

« Ce considéré, Monseigneur, que ledict supliant a justifié de ses qualité, naturalité et estat et satisfait par commung tesmoignage à l'enquête à cette fin du sieur Ryo, lieutenant du capitaine du Croysic, vous plaise décharger presentement et à l'advenir ses dictes maisons, fours, fournaies et dépendances du logement, contributions et subsides des gens de guerre et ferez bonne justice. Du Croysic, le iij<sup>e</sup> jour de janvier 1627.

« Signé : Horacio BORNIOLA <sup>1</sup>. »

Horacio Borniola eut pour successeurs dans sa fabrique Jean, son fils ou son neveu, et Béatrice, sœur de ce dernier, femme de Robert Davys, qui paraît être d'origine anglaise. Ces trois individus sont mentionnés sur le rôle de la contribution volontaire que s'imposèrent en mars 1661 les habitants du Croisic, afin de subvenir aux frais de la reconstruction du clocher du bourg de Batz et de le faire élever à une hauteur assez considérable pour qu'il pût servir de point de repère aux navigateurs, et remplacer ainsi celui de l'église paroissiale du Croisic, détruit par le feu du ciel <sup>2</sup>.

On trouve un autre Borniola exerçant non loin de là la même industrie dans le pays. Au mois de juillet 1668, des lettres de naturalisation sont délivrées par Louis XIV à Carlo Borniola, sieur de la Grandmaison, natif de Montferrat, maître

<sup>1</sup> Document de la coll. de M. Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, p. 24 ; Jacquemart, *Merv. de la Cér.*, II, p. 277.

<sup>2</sup> Document de la coll. de M. Fillon, *Poitou et Vendée*, p. 24, 25.

verrier à Fercé, arrondissement de Châteaubriant, paroisse qui dépendait alors de l'évêché de Rennes <sup>1</sup>.

Il y avait également non loin de Châteaubriant une verrerie située à Héric, et que sa proximité d'une forêt rendait avantageuse. En 1613, la forêt de Héric s'étendait encore jusqu'à *Bout-de-Bois*, qui s'en trouve aujourd'hui à trois quarts de lieue. Cette forêt fut abattue sous le règne de Louis XIII <sup>2</sup>. Édouard Buisson, natif de l'Altare, maître de la verrerie de Héric, se fit naturaliser en février 1635 <sup>3</sup>. On se rappelle que les Buisson étaient des verriers italiens établis à Lyon dès le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, et dont une fille avait épousé en 1572 un des premiers verriers de Nantes. Giovanni Marino, sieur du Chastelet, natif de l'Altare, maître verrier à Héric, est encore naturalisé par lettres de janvier 1654 <sup>4</sup>.

A Riaillé, près d'Ancenis, il y avait encore une verrerie que son voisinage d'une forêt rendait florissante. Au Nord du clocher de Riaillé est la forêt d'Ancenis, qui appartenait à M. le duc de Charost, seigneur de Riaillé; elle contenait environ 3,000 arpents de terrain planté en taillis et en futaie <sup>5</sup>. Cesare Racheto, natif de l'Altare, qu'on appelait plus commodément Raguët, maître verrier à Riaillé, est naturalisé au mois d'août 1653 <sup>6</sup>. Il avait un frère, nommé Damiano Racheto, qui était maître de la verrerie de Saint-Magan, évêché

<sup>1</sup> Arch. de la ch. des comptes de Nantes, vol. XXII, f<sup>o</sup> 151, aux arch. du dép. de la Loire-Inf., citées par Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, p. 23.

<sup>2</sup> Ogée, *Dict. de Bretagne*, v<sup>o</sup> Héric, t. I, p. 353.

<sup>3</sup> Arch. de la ch. des comptes de Nantes, vol. XXV, f<sup>o</sup> 12, aux arch. du dép. de la Loire-Inf., citées par Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, Céramique poitevine, p. 23.

<sup>4</sup> Vol. XXIX, f<sup>o</sup> 193, Fillon, *id.*; p. 23.

<sup>5</sup> Ogée, *Dict. de Bretagne*, v<sup>o</sup> Riaillé, t. II, p. 676.

<sup>6</sup> Arch. de la ch. des comptes de Nantes, vol. XXIX, f<sup>o</sup> 173, Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, p. 23.

de Saint-Malo, et qui est naturalisé au mois d'octobre 1654<sup>1</sup>.

Dans des localités qui ne sont pas indiquées, on trouve encore d'autres verriers italiens. Francisco Ambrosio Massart, natif de l'Altare, est naturalisé en août 1697<sup>2</sup>. Andrea Poiret, originaire de Montferrat, est naturalisé en 1718<sup>3</sup>.

Ces nombreux établissements industriels, ces naturalisations qui indiquaient le désir de fixer définitivement en France des entreprises qui devaient devenir tout à fait nationales, rendaient favorable la position des verriers; aussi le roi Louis XIV, comme l'avait fait autrefois son aïeul Henri IV, rendit au mois de décembre 1655 des lettres patentes portant confirmation des privilèges et exemptions accordées aux gentilshommes de l'art et science de verrerie<sup>4</sup>.

Si les industries du verrier et du faïencier sont sœurs, à plus forte raison celles du gentilhomme verrier et du peintre verrier. M. Benj. Fillon, à qui l'on doit tant de précieux renseignements, nous apprend qu'il y avait à Nantes, à cette époque, un peintre verrier du nom de Julien Rolland, qui avait quelque réputation dans la région de l'Ouest. Ce fut lui qui fut chargé, le 15 novembre 1651, de faire la vitrerie des chapelles que bâtit alors, derrière le chœur de la cathédrale de Nantes, l'architecte Élie Brosset, et le grand vitrail de la chapelle de l'aile neuve du même édifice. Le marché fut fait à raison de 7 sols le pied carré de verre blanc, plus 2 livres par chaque écusson sur les différents vitraux. Julien Rolland a peint aussi, moyennant 124 livres 12 sols, un petit vitrail exécuté en 1653 pour l'une des chapelles de la cathédrale de

<sup>1</sup> Même vol. XXIX, Fillon, *id.*, p. 23.

<sup>2</sup> Vol. XL, f° 35, Fillon, *id.*, p. 23.

<sup>3</sup> Vol. XLVII, f° 167, Fillon, *id.*, p. 23.

<sup>4</sup> Isambert et Decruzy, *Rec. gén. des anc. lois fr.*, t. XVII, p. 318.



Luçon, en bas Poitou, sur l'ordre de l'évêque Pierre de Nivelles<sup>1</sup>.

L'art du verrier était sorti des mains italiennes. Des lettres patentes de Louis XIV, du 20 novembre 1699, ordonnèrent l'établissement dans tout le royaume de manufactures de verres et cristaux gravés et ciselés, etc<sup>2</sup>.

Les grandes conceptions qui, sous Louis XIV, avaient couvert le pays de manufactures en leur prodiguant les encouragements, avaient fait place au commencement du règne suivant aux idées les plus étroites. On rétrogradait au xvi<sup>e</sup> siècle, et les persécutions qu'avaient eu à subir les gentilshommes verriers, sous le prétexte qu'ils brûlaient le bois du pays, semblaient devoir renaître. Un arrêt du Conseil, du 9 août 1723, sous le motif que les fourneaux des verreries consomment une partie considérable du bois destiné au chauffage du public, ne leur permet de s'établir, ou même d'augmenter leurs feux si elles sont déjà établies, à moins que ce ne soit dans des lieux qui ne soient pas à portée des rivières navigables et dont les bois ne peuvent servir ni aux constructions, ni au chauffage<sup>3</sup>.

Dans le cas où l'on eût tenu à la lettre de cette prohibition, on se demande ce que fût devenue l'industrie de la verrerie à Nantes, que sa position sur le bord de la Loire, cette grande artère de la navigation, devait faire regarder, suivant ces opinions absurdes, comme ne devant pas être une ville d'usines et de fabriques; mais, cinq ans après, le même Conseil d'État accordait à un verrier l'autorisation de s'établir à Nantes même.

<sup>1</sup> Benj. Fillon, *l'Art de terre chez les Poit.*, p. 212.

<sup>2</sup> Isambert et Decruzy, *Rec. des anc. lois fr.*, t. XX, p. 346.

<sup>3</sup> Actes du pouvoir souverain, aux arch. du dép. d'Ille-et-Vil., armoire n<sup>o</sup> 1, A 40; Demmin, *Guide de l'am. de fay.*, 2<sup>e</sup> éd., p. 353.

Le 29 juin 1728, arrêt du Conseil par lequel le Roi permet à François-Joseph de Wansoul, gentilhomme verrier liégeois, d'établir à Nantes une manufacture de verrerie avec privilège de fabrication pendant vingt ans; lui permet Sa Majesté de faire mettre sur les portes et principales entrées de la fabrique cette inscription : *Manufacture royale de Verreries*, avec un portier portant la livrée de Sa Majesté<sup>1</sup>.

Ce n'étaient plus les Italiens qui étaient ces gentilshommes verriers dont l'industrie artistique se répandait partout, mais ce n'étaient pas encore les Français; et comment ces derniers, avec ce système de privilèges exclusifs, eussent-ils pu essayer de lutter : toute porte était fermée à d'autres qu'aux heureux favorisés. Le temps n'y mit même aucun adoucissement, car à son expiration le privilège de de Wansoul fut renouvelé, et il obtint des prorogations successives en 1736, 1746 et 1769<sup>2</sup>.

Il y a plus : un droit protecteur du trentième de la valeur frappait toute la verrerie étrangère. Dans la pancarte des droits de la traite domaniale de Nantes, imprimée à Nantes en 1729, on voit, p. 29, parmi ces marchandises, les *bouteilles de verre, briques, cristal, flacons de verre, glaces de miroir, verres, tasses, coupes et bassins de cristal, verre pour faire vitre, etc.*

Les registres de la capitation imposée à la ville de Nantes, au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, donnent le nom des verriers qui travaillaient alors. Le registre de 1755 montre à la Haute-Fosse le sieur Lecomte, négociant et gentilhomme de la verrerie, imposé à 159 livres, somme considérable quand on la compare à celles qui frappaient les autres industries. Le re-

<sup>1</sup> Archives du dép. d'Ille-et-Vil., armoire 29, C 33; Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, Céramique poitevine, p. 23.

<sup>2</sup> Arch. d'Ille-et-Vil., *id.*

gistre de l'année suivante, 1756, donne à la Haute et à la Basse-Fosse le sieur Foucault, négociant et gentilhomme de la verrerie, imposé à 320 liv., plus pour un commis 12 liv., et pour ses domestiques 7 liv.; et le sieur Lecomte, négociant et gentilhomme de la verrerie, imposé à 200 liv., plus pour ses deux domestiques 5 liv. L'année 1757 présente les mêmes noms avec des impôts à peu près semblables<sup>1</sup>.

Plus tard, la fabrication tombe tout à fait en décroissance. Vers la fin du règne de Louis XV, un ouvrage important sur la statistique de la France dit seulement : « Il y a à Nantes une verrerie de bouteilles au quartier de la Fosse, vis-à-vis l'Hôpital-Général<sup>2</sup>. »

Sous le règne de Louis XVI, cette industrie ne marque pas davantage à Nantes. L'ingénieur Ogée se contente de citer la manufacture de verre parmi les autres fabriques<sup>3</sup>.

Si à Nantes même ce commerce n'était pas très-florissant, il vint néanmoins à se développer aux environs par une intervention d'étrangers à la contrée. Vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, un sieur Jean Dumesnil avait établi à Lafont, près La Rochelle, une verrerie à laquelle il avait fait décerner le titre de *verrerie royale*. Son fils, Jean-Joachim de la Haye Dumesnil, capitaine d'infanterie, né à Rambures, en Picardie, avait acheté en 1763 la verrerie du val d'Aulnoy, en Normandie<sup>4</sup>. La traite des nègres, qui avait alors à Nantes un de ses principaux ports d'armement et donnait ouverture à des opérations qui, défaut de morale et d'humanité à part, imprimaient beaucoup d'activité au commerce et procuraient des

<sup>1</sup> Archives de l'intendance de Bretagne, à la préfecture du dép. d'Ille-et-Vil., C, nos 524 et 525.

<sup>2</sup> *Dict. univ. de la France*, par Robert de Hessein, t. IV, p. 625, 1771, in-12; l'abbé Expilly, t. V, p. 75.

<sup>3</sup> Ogée, *Dict. de Bretagne*, 2<sup>e</sup> éd., II, p. 219.

<sup>4</sup> Benj. Fillon, *l'Art de terre chez les Poitevins*, p. 212.

bénéfices, suggéra à Joachim de venir fixer sur ce littoral avantageux une fabrique qui avait pour objectif la troque avec les rois nègres, qui trafiquaient de leurs sujets ou de leurs prisonniers. Il sollicita en 1783 un arrêt du Conseil d'État qui l'autorisa à établir à Nantes une fabrique de *cavenettes* :

« Vu que la ville de Nantes est très-avantageusement située par ses différens débouchés le suppliant se propose d'y fonder une seconde verrerie et d'y joindre la fabrication des *cavenettes*, qui sont composées de 6, 9 et 12 flacons en carrés, mis dans des caisses de verre, parfaitement peintes et dont on fait une branche très-intéressante de commerce pour la traite des nègres; vu aussi que le père du suppliant, qui a une verrerie à La Rochelle, est le seul qui ait réussi à faire ces *cavenettes*; qu'avant lui on était obligé de les tirer de l'Hollande, mais que ladite verrerie ne pouvant suffire au besoin qu'on en a, le suppliant qui a été instruit par son père dans la manière de les fabriquer, procurera à Nantes le même avantage<sup>1</sup>. »

Dumésnil obtint arrêt du Conseil, qui fit droit à sa demande. Cependant ce ne fut pas dans la ville de Nantes qu'il établit sa nouvelle usine. Il fonda en 1785 la verrerie de Couéron, près de Nantes. Les travaux de fabrication commencèrent dans cette dernière année; ils consistaient en dames-jeannes, bouteilles et autres produits de verre noir.

La Révolution ne fut pas plus favorable à l'industrie verrière à Nantes qu'à l'industrie céramique. En l'an III, la manufacture de bouteilles<sup>2</sup> était tout ce qui restait à Nantes des efforts des anciens gentilshommes verriers. Dumesnil finit par

<sup>1</sup> Extr. des reg. du Cons. d'État, cités par Benj. Fillon, *Poitou et Vendée*, Céramique poitevine, p. 31, à la note.

<sup>2</sup> Guyomar, *Ann. nant.*, p. 666.

l'abandonner pour se mettre à la tête de la manufacture de Lafont, de La Rochelle, où il mourut en 1797<sup>1</sup>.

L'histoire de la verrerie nantaise, que l'on a entrepris de retracer, doit s'arrêter à l'époque moderne, et il n'y a point à entrer ici dans les détails de la situation contemporaine. Il ne faut point toutefois passer sous silence que l'ancien prieuré de la Primaudière, fondé par les seigneurs de Châteaubriant et de Pouancé près de la forêt de Juigné, a été occupé par une verrerie établie avant 1793<sup>2</sup>. On doit ajouter encore à l'histoire de la verrerie fondée par Dumesnil, que si les événements politiques de 1793 l'obligèrent de suspendre ses travaux, et si la verrerie fut en 1809 transformée en fabrique de savon, qui cessa de fonctionner en 1817, dix ans plus tard MM. Maugars et Laganry en acquirent la propriété et, y rétablirent sa première destination<sup>3</sup>. La fabrication du verre blanc et des vitres a été jointe à celle des produits en verre noir, et l'usine a atteint le chiffre de plus de cent cinquante ouvriers, dont les salaires s'élèvent, année moyenne, à environ cent mille francs<sup>4</sup>. On voit que les verreries nantaises s'étaient depuis longtemps réfugiées à la campagne<sup>5</sup>. C'est pourquoi l'on rappelle qu'à peu de distance de Tercé, sur une hauteur d'où l'on jouit d'un bel horizon, on trouve au milieu de la forêt de Javardan la verrerie de ce nom, dont a été relatée la fondation au xvi<sup>e</sup> siècle par les seigneurs de Tercé. On y fabrique de la gobeletterie, qui se débite avec avantage

<sup>1</sup> Benj. Fillon, *l'Art de terre chez les Poitevins*, p. 212; Pol de Courcy, *Guide de Nantes à Brest*, p. 7.

<sup>2</sup> Talbot et Guérard, *Géogr. de la Loire-Inf.*, p. 113.

<sup>3</sup> Talbot et Guérard, *Géogr. de la Loire-Inf.*, p. 243.

<sup>4</sup> Spal, *Notes histor. sur Couéron*, dans le *Bull. de la Soc. arch. de la Loire-Inf.*, VI, p. 156; Girault de Saint-Fargeau, *Dict. géogr. de la Loire-Inf.*, p. 58.

<sup>5</sup> Guépin et Bonamy, *Nantes au XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 441.

dans les départements environnants<sup>1</sup>. Il faut ajouter encore, en finissant, que dans la commune de Rouffigné, où s'étend une partie de la forêt de Teillé, on trouve au milieu de ces bois une verrerie de verre blanc établie dans l'ancien couvent de Saint-Martin<sup>2</sup>.

ANDRÉ.

<sup>1</sup> Lepelletier Saint-Fargeau, *Nantes au XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 66.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 129.

---